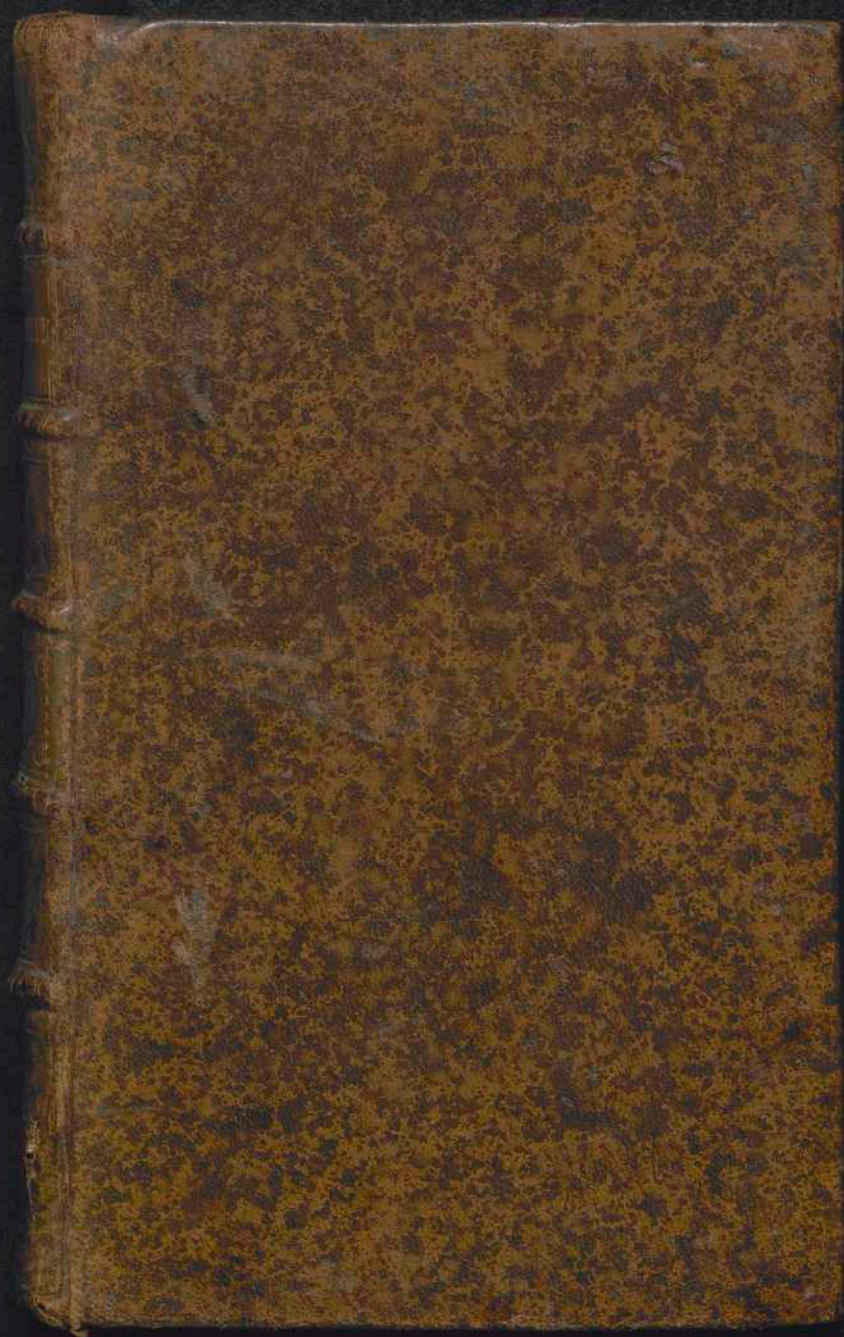
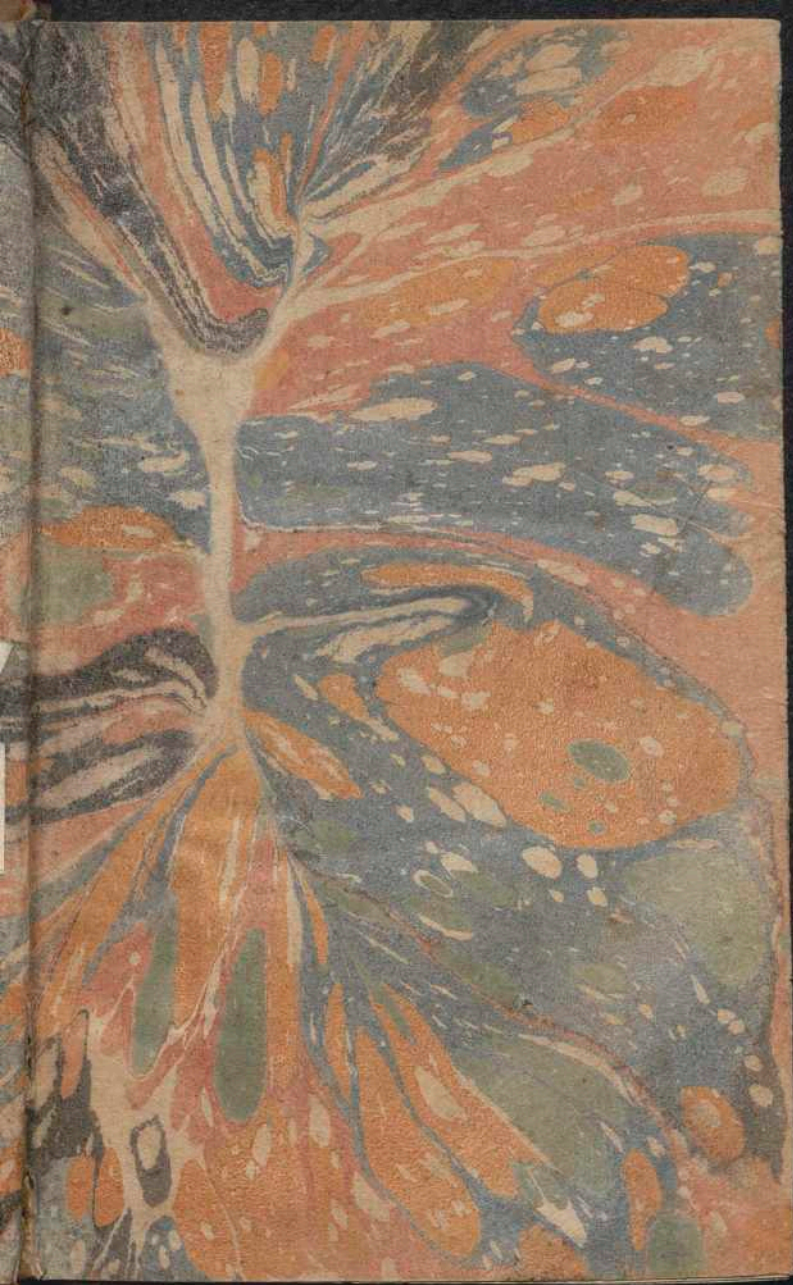
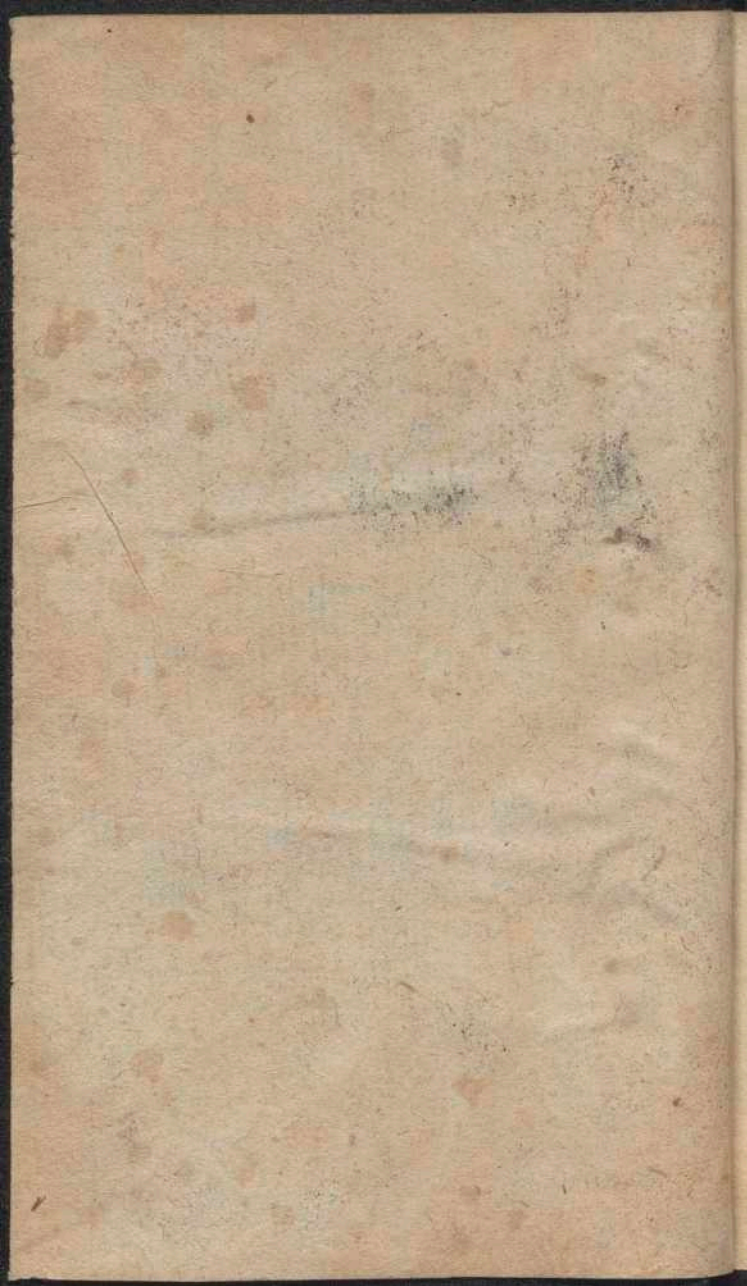


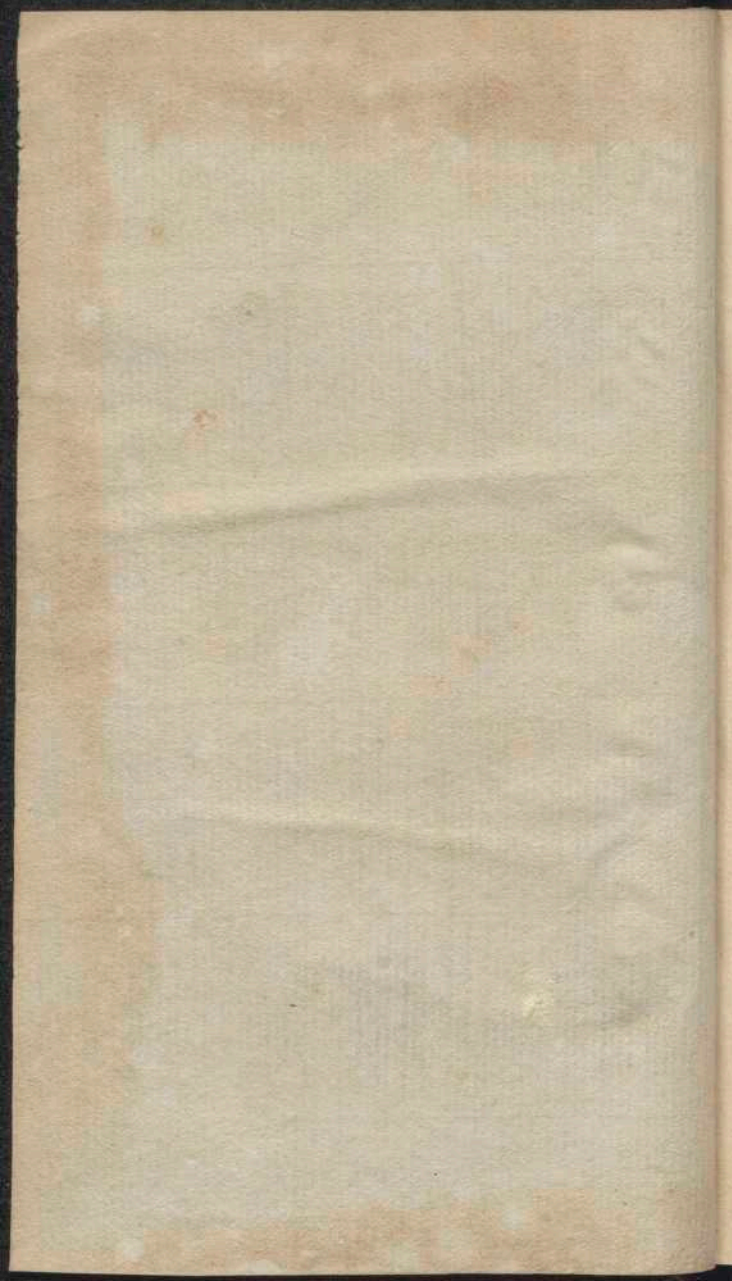








8991100



QUINTILIEN,

DE

L'INSTITUTION

DE L'ORATEUR,

*Traduit par M. l'Abbé GÉDOYN,
de l'Académie Française.*

Edition faite d'après un exemplaire corrigé
par l'Auteur.

TOME III.



A PARIS,

De l'Imprimerie de J. BARBOU,
rue des Mathurins.

M D C C L X X.

EN CADIZ.

En el Almacén de Librería extran-
gera y del Reyno de los HEREDE-
ROS DE BERTRAND se halla-
ra esta, y otras obras en todas artes
y ciencias.

T A B L E
D E S C H A P I T R E S

Contenus dans le Tome III.

L I V R E S E P T I E M E.

AVANT-PROPOS. page 1

CHAP. I.	<i>DE la disposition qu'il faut donner à une cause.</i>	3
II.	<i>De la Conjecture.</i>	31
III.	<i>De la Définition.</i>	55
IV.	<i>De la Qualité.</i>	71
V.	<i>Du Défaut d'Action</i>	91
VI.	<i>De l'Etat qui naît des termes de la Loi & de l'intention du Législateur.</i>	93
VII.	<i>De deux Lois que l'on oppose l'une à l'autre.</i>	99
VIII.	<i>De l'Etat qui est fondé sur le Syllogisme, ou sur le raisonnement.</i>	104
IX.	<i>De l'Etat qui se forme de l'ambiguïté des termes.</i>	108
X.	<i>De l'union & de la diversité de ces Etats,</i>	113

TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE HUITIEME.

AVANT-PROPOS. 122

CHAP. I.	<i>C</i> E qu'il faut considérer dans l'Elocution.	136
II.	<i>De la Clarté.</i>	137
III.	<i>Des ornements du Discours.</i>	147
IV.	<i>Coment on peut amplifier ou dimi- nuer les choses dont on parle.</i>	184
V.	<i>De ce qu'on apele Pensées ingé- nieuses, Pointes & Sentences.</i>	198
VI.	<i>Des Tropes.</i>	213

LIVRE NEUVIEME.

CHAP. I.	<i>D</i> E la différence des Tropes & des Figures.	245
II.	<i>Des Figures de Sens.</i>	263
III.	<i>Des Figures de la Diction.</i>	308
IV.	<i>De la Structure ou de l'Arange- ment des mots.</i>	333

Fin de la Table des Chapitres.



DE
L'INSTITUTION
DE L'ORATEUR.

LIVRE SEPTIEME.

AVANT-PROPOS.

IL a été, ce me semble, suffisamment parlé de l'invention. Car nous avons traité tout ce qui regarde la maniere, non-seulement d'instruire les juges, mais aussi de les toucher. Or de même que pour bâtir, il ne suffit pas d'assembler des pierres, des matériaux, enfin toutes les choses nécessaires à un édifice, & qu'il faut encore qu'une habile main les dispose & les place : de même en matiere d'éloquence, quelque multitude de choses que nous ayons à dire, ce ne sera qu'un amas confus, si la disposition ne les arrange & ne

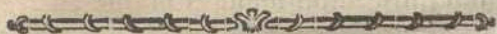
les lie les unes avec les autres, pour en faire un tout bien régulier.

Ce n'est donc pas sans raison qu'on lui a donné le second rang, parmi les cinq parties dont j'ai fait mention ; puisque la première n'est d'aucun mérite sans elle. Car ayez fondu & perfectionné tous les membres d'une statue, si vous ne savez les placer, vous n'en ferez point une statue. Et dans le corps humain ou dans quelque animal que ce soit, si vous mettez une partie à la place d'une autre, quoique le reste demeure come il étoit, vous faites un monstre. Et ni les muscles ni les nerfs, pour peu qu'ils soient dérangés, ne font plus leurs fonctions. Et les armées où se met la confusion, s'embarassent & se défont elles-mêmes. Enfin j'estime que ceux-là ont raison, qui croient que l'Univers se maintient par l'ordre, & que si cet ordre venoit à se troubler, tout périroit.

Ainsi que peut on penser d'un discours qui est dépourvu de cete qualité ? Il faut nécessairement qu'il brouille tout, que n'étant point guidé, il soit le jouet de l'incertitude, come un vaisseau sans gouvernail est le jouet des vents ; que l'Orateur répète inutilement plusieurs choses, qu'il en omette plusieurs autres ; qu'il s'égare come un home qui marche la nuit en

des lieux inconnus ; & que ne se proposant ni commencement ni fin , au-lieu de suivre la raison , il s'abandonne au hasard.

Ce livre-ci est donc destiné tout entier à la disposition , laquelle , certes , n'eût pas été ignorée d'un si grand nombre d'Orateurs , s'il étoit possible d'en donner des règles qu'on pût appliquer à toutes sortes de sujets. Mais comme la variété des affaires est infinie , qu'elle le fera toujours , & que depuis tant de siècles il ne s'est pas encore trouvé une cause , qui fût parfaitement semblable à une autre ; il faut que l'Orateur ait du discernement , qu'il s'applique , qu'il invente , qu'il examine , & qu'il prenne souvent conseil de lui-même. Je ne nie pourtant pas que cette matière ne comporte quelques préceptes. Aussi ne les oublierai-je pas.



CHAPITRE PREMIER.

De la disposition qu'il faut donner à une cause.

QUE la division soit donc , comme j'ai dit ci-dessus , le partage d'un tout en ses parties , & un ordre distinct de ces parties entre elles. Quant à la disposition , je

la définis une utile distribution des choses ou des parties , assignant à chacune la place & le rang qu'elle doit avoir. Mais souvenons-nous que la disposition elle-même change suivant le besoin de la cause , & que la même question ne se doit pas toujours traiter la première de part & d'autre. Demosthène & Eschine , pour ne rien dire des autres , peuvent nous en fournir un exemple , ayant suivi un ordre tout différent dans la cause de Ctésiphon. Car l'accusateur comence par traiter la question de droit , come lui étant plus favorable ; & le défendeur fait précéder tous les autres chefs , ou presque tous , afin de préparer les juges à la question de droit , qu'il réserve pour la fin. En effet , l'un a intérêt de comencer par un point , l'autre par un autre. Et si cela n'étoit permis , il faudroit toujours plaider au gré du demandeur. Dans les récriminations mêmes , afin que les deux parties se défendent , avant que d'accuser chacune son adversaire , c'est une nécessité que la disposition des deux plaidoyers soit différente.

Je rapporterai donc ici ce que j'avois coutume de pratiquer , tel que l'art & l'expérience me l'avoient appris , & je n'en ai jamais fait mystère. J'avois grand soin de

connoître tout ce qui entroit dans le procès. Car aux écoles on vous donne un petit nombre de points qui vous fixent, & que l'on expose avant la déclamation. C'est ce que les Grecs apellent *Themes*, & Cicéron *Propositions*. Quand je m'étois mis ainsi toute ma cause devant les yeux, je ne songeois pas moins à la partie adverse qu'à la mienne.

Et premièrement, ce qui n'est pas difficile, mais ce qui doit pourtant aler devant tout, j'arêtois ce que chacune des parties prétendoit prouver, & ensuite le moyen dont elle prétendoit se servir. Je considérois donc ce que le demandeur aléguoit en premier lieu. Il falloit que ce fût une chose ou avouée de part & d'autre, ou contestée. Si elle étoit avouée, la question ne pouvoit pas tomber sur cet endroit. Ainsi je passois à la réponse du défendeur, & je l'examinois de la même manière. Quelquefois ce qui en résultoit, étoit pareillement reconnu des deux parties. Du moment qu'elles començoient à ne pas convenir, aussi-tôt naissoit la question. *Vous avez tué un home. Oui, je l'ai tué.* On convient du fait, je passe outre, l'accusé doit rendre raison pourquoi il a tué cet home. *Il est permis*, dit-il, *de tuer un home que l'on surprend en adultere.*

Il est constant que la loi le permet. Il faut donc aller plus loin, & jusqu'à une troisième proposition qui soit contestée entre les deux parties. *Il n'étoit point adultere; il l'étoit.* Ce sera là la question; & comme le fait est douteux, c'est une affaire de conjecture.

Il peut arriver aussi que cette troisième proposition ne soit pas contredite. *Il étoit adultere.* Oni, dira l'accusateur, *mais il ne vous étoit pas permis de le tuer, parce que vous étiez banni, & noté d'infamie.* Alors c'est une question de droit; mais si l'on nie d'abord le fait, & qu'à cette proposition, *Vous l'avez tué*, on réponde, *Je ne l'ai pas tué*; dans le moment la contestation est formée. C'est ainsi qu'il faut examiner où commence le conflit des deux causes, & ce qui fonde la première question.

Tantôt l'accusation est simple. *Rabirius a tué Saturninus.* Tantôt elle est composée de plusieurs chefs. *Lucius Varénus doit encourir les peines portées par la loi contre les assassins, puisqu'il a tué C. Varénus, blessé Cnéus, & tué encore Salarius.* Car de la sorte ce sont diverses propositions, divers crimes. Et je dis la même chose des demandes qu'on forme en justice.

Mais de ces propositions qui sont doubles ou composées, peuvent naître plusieurs questions, plusieurs états; lorsque l'accusé prend le parti de nier une chose, de soutenir l'autre, & d'exclure la troisième, faute d'action. En ce cas, il faut que l'accusateur prene bien garde à ce qu'il entreprend de réfuter, & à l'ordre qu'il doit observer. Et quant à lui, je ne m'éloigne pas beaucoup du sentiment de Celsus, qui a suivi lui-même Cicéron; à cela près, qu'il s'obstine trop à vouloir que les deux parties arangent de telle sorte leurs questions, que les premières soient importantes; que les plus faibles se trouvent au milieu, & que les dernières aient encore plus de force & de poids, que les premières; par la raison qu'au commencement il faut faire impression sur l'esprit des juges, & qu'à la fin il faut achever de les convaincre.

Cependant l'accusé doit ordinairement commencer par ce qu'il y a de plus fort contre lui, de crainte que le juge, qui en a l'esprit frappé, n'écoute pas volontiers ce qui précéderoit. Mais on peut changer cet ordre, quand les autres chefs d'accusation sont évidemment faux, & que la principale objection est difficile à réfuter. Car alors on pourra s'attacher d'abord aux moindres

chefs, & laisser le plus important, pour revenir, après avoir fait perdre à l'accusateur toute créance, & montré aux juges que tout ce qui a été objecté jusques-là, est vain & frivole. Encore sera-t-il bon de leur rendre compte auparavant, pour quoi on difere de répondre au point capital, avec promesse d'y satisfaire en son lieu, afin qu'ils ne s'imaginent pas que c'est parce que nous en sentons la difficulté. D'ordinaire aussi on comence par justifier l'accusé des crimes qu'on a pu lui imputer autrefois, pour disposer les juges à écouter plus favorablement le fait sur lequel ils doivent prononcer; quoique cela même Cicéron l'ait réservé pour la fin dans la défense de Varénus, ayant eu égard, non à ce qu'il convient de faire le plus souvent, mais à ce qu'il convenoit de faire alors.

Quand l'accusation est simple, il faut voir si nous y répondrons par une seule proposition, ou par plusieurs: supposé que nous nous contentions d'une seule, si nous ferons tomber la question sur le fait, ou sur le droit naturel, ou sur la loi. Dans le premier cas, si nous nierons le fait qui nous est imputé, ou si nous le défendrons. Dans le second, sur quelle espece de droit nous contesterons, & si dans cete

contestation nous nous atacherons à la lettre, ou à l'intention ; ce qu'il nous sera aisé de connoître, si nous examinons quelle est la loi dont il s'agit, & en vertu de laquelle le procès est intenté. Car aux écoles on feint des sujets qui ont raport à plusieurs loix, seulement pour intéresser l'auditeur, & pour lier les faits. Par exemple : *Si un pere, après avoir exposé son fils, vient à le reconnoître, il peut le reprendre en payant la nourriture. Si un fils désobéit à son pere, permis à un pere de le déshériter.* Voilà deux loix. Un pere qui avoit exposé son fils, le retrouve & le retire chez lui, dans le dessein de lui faire épouser une de ses parentes qui est fort riche. Le fils s'y oppose, & veut épouser la fille du pauvre qui l'a nourri. Dans cet exemple, la loi qui regarde les enfants exposés, donne matiere à de grands sentimens ; mais la loi de l'exhédération est celle d'où dépend le jugement. Cependant il y a des occasions où il ne s'agit pas seulement d'une loi, mais de plusieurs ; come lorsque la difficulté naît de l'opposition d'une loi à une autre loi. (*αντινομία.*) Tout cela bien considéré, on verra clairement sur quoi tombe la contestation.

On peut répondre aussi par plusieurs propositions, come fait Cicéron dans la

défense de Rabirius : *S'il l'avoit tué , il auroit bien fait ; mais il ne l'a pas tué.* Pour lors il faut premièrement examiner tout ce qui peut se dire , & ensuite arranger les questions selon l'ordre qui convient le mieux. Car ici je ne suis pas de l'avis dont j'ai été peu auparavant au sujet des chefs d'accusation , & encore ailleurs au sujet des arguments , quand j'ai dit que nous pouvions quelquefois commencer par les plus forts. La raison que j'en ai , est que la force des questions doit aler en croissant , de maniere qu'il y ait toujours du progrès de l'une à l'autre ; que les moindres soient au commencement , & les plus importantes à la fin , soit qu'elles soient de même genre , ou de genre différent.

Or les questions de droit naissent de diverses contestations , dont la fin est aussi diverse. Les questions de fait au-contraire tendent toutes à une même fin. Mais la disposition est semblable dans les unes & dans les autres. Començons par celles dont la fin est différente. Les plus foibles sont celles qui doivent aler devant. C'est pour cela qu'après en avoir traité quelques-unes , nous avons coutume d'en faire un sacrifice à la partie adverse. Car nous ne pouvons passer à d'autres qu'en qui-

tant les premières ; mais il faut s'y prendre de façon que nous semblions les omettre & non les condamner ; seulement parce que nous pouvons avoir gain de cause indépendamment de leur secours.

Un homme donne procuration à quelqu'un pour toucher les arérages d'une rente dont il a hérité. On peut d'abord faire cette question, si celui-ci a pu recevoir procuration. Supposez qu'après avoir traité ce point, nous l'abandonnions, que nous y soyons même forcés, on agitera si celui qui est en cause, a eu droit de donner procuration. Accordons encore ce point, il s'en présente un autre ; c'est de savoir si le demandeur est véritablement héritier, & seul héritier ; & quand nous abandonnerions tout cela, il reste enfin à examiner s'il est dû des arérages.

Au-contre, il n'y a personne qui ait assez peu de sens pour se départir de ce que sa cause a de plus solide & de meilleur, afin de passer à des questions plus légères qui ne décident de rien. Tel est encore ce sujet de controverse que j'ai vu traiter aux écoles : *Vous ne déshériterez point quiconque vous aurez adopté. C'est une loi. Car l'Orateur dira, Je vous passe que vous puissiez déshériter un autre ; mais non pas un brave homme qui s'est sacrifié*

*pour la patrie ; & quand vous pouriez le déshériter , ce n'est point pour ne s'être pas soumis à toutes vos volontés ; & quand il auroit dû s'y soumettre , ce n'est pas dans le choix de la récompense qu'il a méritée , & encore moins dans le choix d'une telle récompense. Voilà come les questions de droit diferent entr'elles , au lieu que dans les faits , plusieurs questions concourent à la même fin. Mais on peut aussi se relâcher de quelques-unes , sans préjudicier à la question principale. Par exemple , un home aculé de larcin dira : *Prouvez que vous aviez cet argent ; prouvez que vous l'avez perdu ; prouvez qu'on vous l'a pris ; prouvez enfin que c'est moi qui l'ai dérobé.* Car on peut abandoner les trois premières questions , mais non pas la dernière.*

Ce que je fesois encore , c'étoit de parcourir toutes les questions , tantôt en remontant depuis la dernière espece , & c'est d'ordinaire celle qui renferme la cause , jusqu'au genre ; tantôt en descendant du genre à la dernière espece. Et j'en ufois de la sorte , même dans les discours où il s'agissoit d'une délibération. Par exemple , suposons que Numa délibere s'il acceptera la royauté que les Romains lui ofrent. *S'il faut régner* , voilà ce que j'apele le genre, *S'il faut régner dans une*

ville étrangere , voilà une espece. Si les Romains pourront souffrir un tel Roi , c'est la derniere espece , parce qu'il n'y a plus de question à faire après celle-là.

Il en est de même dans les controverses. Un home de courage afranchit son pays de la tyranie ; & par le droit qu'il a de choisir tele récompense qu'il lui plaît , il demande la femme d'autrui. *Peut-il demander la femme d'autrui ? C'est la derniere sorte de question qu'il y a à faire. Doit-il avoir tout ce qu'il demande ? C'est la question générale , d'où naissent celles-ci : Est-il en droit de demander le bien d'un particulier ? De demander un mariage ? De demander une femme qui a encore son mari ?*

Mais tout cela ne s'arange , ni ne se dit dans le même ordre qu'il se présente à l'esprit. Car le plus souvent , ce qui se présente le premier , est justement ce qu'il faut dire le dernier , come ici : *Vous n'êtes pas en droit de demander la femme d'autrui. C'est pourquoi quand nous travaillons à la hâte , ces sortes de divisions nous échapent. Ne nous arrêtons donc pas à ce qui nous vient d'abord dans la pensée ; cherchons quelque chose de plus : Cet home est-il même en droit de demander une veuve ? Ce n'est pas assez : De deman-*

der rien qui apartiene à un particulier ?
 Alons encore plus loin : *De demander rien d'injuste ?* C'est à-peu-près la même question que la première , & il n'y a rien à chercher au-delà.

Ainsi , après que nous aurons examiné la proposition de notre adversaire , & c'est de quoi tout le monde est capable , songeons quelle réponse il est naturel de faire d'abord. Quand nous prendrons la peine d'y penser , come si l'affaire se passoit entre lui & nous , & que nous fussions dans la nécessité de répondre en notre propre nom , nous trouverons tout d'un coup la réponse. Que si nous ne la trouvons pas , mettons cependant à part ce qui nous est venu à l'esprit. Ensuite nous ferons cete réflexion en nous-mêmes : N'y auroit-il point quelque'autre chose à répondre ? Et nous nous demanderons cela deux ou trois fois , enfin jusqu'à ce que nous ayons épuisé toutes les questions. De la sorte , nous les découvrirons toutes jusqu'aux plus petites , qui bien traitées , disposeront les juges à nous être favorables , dans la plus importante & la dernière.

A ce sujet on done encore un précepte qui n'est pas fort différent de ce que je viens de dire. C'est de comencer par les

questions qui sont communes, & de venir ensuite à celles qui sont propres & particulières. En effet, pour l'ordinaire une question commune est générale. Par exemple, *Le tyran a été tué*, voilà une proposition commune. Mais, *Le tyran a été tué; par qui? Par une femme, par sa propre femme*; ce sont des propositions particulières.

Ma méthode étoit encore d'observer les choses dont la partie adverse convenoit avec moi, & qui pouvoient m'être avantageuses. Alors, non-seulement je la pressois sur ces faits dont elle étoit convenue, mais je les multipliois par le moyen de la division, come en cet autre sujet de controverse. *Un général qui avoit eu son pere pour compétiteur, & qui l'avoit emporté sur lui, est pris par les ennemis. On députe des officiers pour aler payer sa rançon. Ces députés en allant, rencontrent le pere qui revenoit de chez les ennemis, & qui les voyant, leur dit: C'en est fait, vous allez trop tard. Ils l'arêtent, ils le fouillent, & lui trouvent une bourse pleine d'or, qu'il avoit cachée dans son sein. Ils continuent leur chemin. En arrivant, ils voient leur général attaché à une croix, qui leur dit: « Vous avez un traître chez vous, » déliez-vous-en. »*

Là-dessus on accuse le *père*. De quoi convient-on ? Qu'il y a eu de la trahison, & l'on ne peut pas en douter après le témoignage du mourant. Mais il s'agit de convaincre le traître. On dira donc : *Vous avouez vous-même, que vous avez été chez les ennemis ; que vous y avez été secrètement ; qu'ils vous ont renvoyé sain & sauf ; qu'ils vous ont même donné de l'argent , & que vous l'avez tenu caché.* Car une seule proposition, où les faits sont ainsi ramassés, a souvent plus de force que n'en auroient plusieurs. Et quand une fois les juges en sont frappés, à peine daignent-ils écouter tout ce que l'on peut alléguer pour la défense de l'accusé. En général il me paroît que l'accusateur trouve son avantage à rassembler les faits, & que l'accusé trouve le sien à les séparer.

Une chose qui me réussissoit encore, c'étoit de faire à l'égard de toute ma matière, ce que j'ai dit que l'on fait quelquefois dans les arguments : c'est-à-dire, que je proposois à la fois tout ce que l'adverse partie pouvoit alléguer en sa faveur, & qu'ensuite je réfutois tous les membres de ma division, en sorte qu'il n'en restât que ce que je voulois qui fût cru. Supposons, par exemple, qu'un juge soit accusé de prévarication. Nous dirons : *Tout homme*

*acusé en justice , ne peut être absous que pour son innocence ; ou par le crédit d'une personne puissante ; ou parce que l'on a fait violence aux juges ; ou parce qu'ils ont été corompus ; ou parce qu'ils n'ont point trouvé de preuves ; ou parce qu'ils ont prévari-qué. Vous convenez que cet home étoit cou-
pable ; qu'aucune puissance n'est interve-
nue ; qu'on n'a point fait violence aux
juges ; qu'ils n'ont point été corompus ;
qu'il y avoit preuve suffisante ; donc vous
avez prévari-qué.*

*Que si je ne pouvois pas réfuter tout
ce qui étoit contre moi , j'en réfutois du-
moins la meilleure partie. Cet home a été
tué , où ? Ce n'est point dans un lieu écar-
té , qui puisse faire soupçonner qu'il a été tué
par des voleurs : on ne lui a rien pris ; on
ne l'a pas dépouillé ; on n'avoit donc pas
dessein de le voler. Ce n'est pas non plus
dans l'espérance de recueillir sa succession ,
il étoit pauvre. Il avoit donc quelque ennemi
caché. Quel est-il ?*

*Or cete maniere d'examiner ainsi tout
ce qui se peut dire , & d'exclure succes-
sivement toutes les raisons qui se présen-
tent , pour s'en tenir à la meilleure , est
d'un grand secours , non-seulement pour
la division , mais aussi pour l'invention.
Milon est accusé d'avoir tué Clodius. L'a-*

il tué, ou non? Le plus sûr seroit de nier; mais s'il n'y a pas moyen, il faut bien avouer qu'il l'a tué. C'est donc ou justement, ou injustement. *Justement sans doute?* Soit. C'est donc ou par un mouvement de sa volonté, ou par nécessité. L'ignorance ne se peut prétexter ici. Quant à la volonté, c'est chose équivoque. Et come les homes en ont cete idée, il faut apuyer ce point de quelque réflexion, en disant, par exemple, qu'une telle volonté dans Milon ne pouvoit être que salutaire à la république. Si nous disons qu'il y a été obligé, ça donc été une rencontre, & nulement un dessein prémédité. L'un des deux a donc été l'agresseur. Lequel des deux? *Clodius assurement.* Vous voyez come l'ordre & la suite même des choses, nous conduit à dire tout ce qu'il faut pour la justification de l'aculé.

Alons encore plus avant. *Milon se voyant ataqué par Clodius, ou a voulu le tuer, ou ne l'a pas voulu.* Le mieux est qu'il ne l'ait pas voulu. Voilà pourquoi Cicéron dit: *Les gens de Milon firent sans l'ordre, sans la participation de leur maître, &c.* Mais d'un autre côté, ces paroles marquent de la timidité, & soutiennent mal cete assurance avec laquelle nous di-

fions d'abord que Milon l'avoit tué justement. Voilà aussi pourquoi Cicéron ajoute : *Les gens de Milon, Messieurs, ont fait ce que chacun de nous eût voulu que les siens eussent fait en pareille occasion.*

Tout ceci est d'autant plus utile, que souvent rien ne nous plaît de tout ce qui nous vient à l'esprit, & que cependant il faut dire quelque chose. Examinons donc toute la cause avec soin ; c'est un moyen sûr pour découvrir, ou ce qu'il y a de meilleur à dire, ou ce qu'il y a de moins mauvais. En quelques occasions, nous pourons user de la proposition même de notre adversaire, & j'ai déjà dit en son lieu, qu'elle est quelquefois commune aux deux parties.

Je fais que des rhéteurs ont pris bien de la peine à rechercher, comment on peut conôître laquelle des deux parties doit parler la première ; assez inutilement, ce me semble. Car au bareau, cela est réglé, ou par la rigueur impitoyable des formules* sous lesquelles on intente procès ; ou par la manière dont la demande est formée ; ou enfin, par le sort, qui est un usage nouvellement introduit.

Et par rapport aux écoles, cete question ne vient pas plus à propos ; puisque dans

* Ces formules ont été abolies par Justinien.

les mêmes déclamations, le demandeur & le défendeur prennent tous deux la liberté de narrer, & de répondre aux contradits; outre qu'en bien des rencontres cete question ne se peut pas même décider: come ici: *Un pere qui avoit trois enfans, l'un orateur, l'autre medecin, & le troisieme philosophe, fait un testament par lequel, ayant partagé son bien en quatre parts, il en done une à chacun de ses enfans, & la quatrieme à celui des trois qui est le plus utile à la république.* On demande qui des trois doit parler le premier: & c'est ce qui est fort incertain, quoique l'on ne soit nulement en peine de la proposition; car il la faudra faire d'abord au nom de celui que nous représenterons. Voilà en général ce que l'on peut dire sur la maniere de distribuer toute une cause.

Mais coment trouverons-nous certaines questions qui sont plus cachées & moins communes? Je réponds à cela, coment trouve-t-on les pensées, les expressions, les figures, les couleurs qu'il faut employer? Avec de l'esprit, du soin & de l'exercice. Cependant il n'arivera presque jamais que rien de tout cela échape à un Orateur appliqué, qui, come j'ai dit, voudra prendre la nature pour guide. Mais

la plupart, affectant une vaine montre d'éloquence, sont contents, pourvu qu'ils traitent quelques endroits qui sont purement spécieux, ou qui ne font rien à la preuve. Les autres, sans se mettre en peine du choix, s'attachent aux premières choses qui se présentent à eux.

Pour rendre ce que je dis plus sensible, j'en donnerai un exemple pris d'un sujet de l'école, qui n'est ni fort nouveau, ni certainement fort difficile. *Quiconque voyant son pere accusé du crime de trahison, ne l'assiste pas, qu'il soit déshérité. Tout homme condamné pour crime de trahison, qu'il soit banni avec son avocat. Un pere est accusé de trahison. L'un de ses fils, Orateur de profession, le défend. L'autre qui vit retiré à la campagne, ne le secourt point. Le pere succombe & va en exil avec son avocat. Ce fils qui vit à la campagne, par une action de courage, a franchit son pays de la tyrannie; & pour récompense, il obtient le rétablissement de son pere & de son frere. Le pere, après être revenu, meurt sans tester. Celui de ses fils, qui avoit procuré son rappel, demande sa part de la succession. L'Orateur demande la succession entiere.*

Ces gens qui se piquent d'éloquence, & qui regardent avec pitié la peine que nous nous donnons, pour des causes qui

se voient si rarement , ne manqueront pas de saisir ici , ce qu'il y a de plus favorable dans les caracteres. Ils triompheront de parler pour un home de la campagne contre un Orateur ; pour un brave home qui affronte les dangers , contre un home qui n'a jamais fait que traîner une robe au barreau ; pour un bienfaiteur contre un ingrat ; pour un home qui se contente de sa part & portion dans la succession de son pere , contre un frere dénaturé qui la veut ravir toute entiere. Considérations qui naissent véritablement [du sujet , & qui sont d'un grand poids ; mais qui pourtant ne donent pas gain de cause. Ces gens chercheront encore des pensées hardies , outrées , & même obscures. Car tele est l'éloquence d'aujourd'hui , que le bruit & les clameurs en font tout le mérite.

D'autres qui , à la vérité , s'y prennent mieux , mais qui se contentent de la surface des choses , sans rien approfondir , feront ces réflexions qui sautent aux yeux. *Que cet home de la campagne est excusable , de n'avoir pas assisté au jugement de son pere , ne pouvant lui être d'aucun secours ; qu'après tout , l'autre n'a rien à lui imputer , puisque lui-même a été condamné ; enfin , qu'étant le restaurateur de sa famille , il est plus digne d'en recueillir les biens ,*

qu'un avare, qu'un ingrat qui ne veut pas les partager avec un frere qui les a mérités par un tel service. Ils sentiront même, qu'il y a une premiere question à faire sur la loi & sur l'intention du législateur, d'où en éfet dépend tout le reste.

Mais un Orateur qui suit la nature, vèra sans doute que ce fils qu'on veut exclure de la succession, doit dire en premier lieu : *Mon pere est mort sans faire de testament. Il a laissé deux enfans qui sont mon frere & moi. Par le droit naturel je demande à partager son bien avec mon frere.* Y a-t-il un home si grossier, si ignorant, qu'il ne comence de la sorte, quand même il ne sauroit pas ce que c'est qu'une proposition ? Ensuite il s'étendra un peu sur cete loi naturele. Il dira qu'elle est commune à toutes les nations & pleine de justice. Que suit-il après cela, si ce n'est de chercher ce que l'on peut répondre à une demande si raisonnable ? Or ce que l'on peut répondre est manifeste. *Il y a une loi particuliere qui ordone que celui-là soit déshérité, qui voyant son pere accusé de trahison, ne le défend pas, & vous êtes dans le cas.* Cete proposition conduit nécessairement à louer la loi qu'on alegue, & à blâmer la persone qui y a contrevenu. Jusqu'ici il n'y a rien de contesté. Reve-

nons maintenant au demandeur. A moins qu'il n'ait perdu le sens, il faut qu'il fasse cete réflexion. *Si la loi aléguée est un obstacle, il n'y a plus de procès.* Cependant il est constant que cete loi subsiste, & que le demandeur y a contrevenu. Que dirons-nous donc ? *Je demeurois à la campagne.* Mais cete loi est pour tous, cela ne sert de rien. Voyons pourtant s'il n'y a pas moyen de l'infirmier par quelque endroit.

Consultons la nature. Car je ne me lasse point de le répéter. Que suggere-t-elle, quand les termes d'une loi sont contre nous, si ce n'est de recourir à l'intention du législateur ? Voici donc une question générale à agiter ; s'il faut s'en tenir aux termes de la loi, ou à l'intention du législateur. Mais à regarder ainsi les choses d'une maniere vague, il y aura toujours à disputer en matiere de droit, & ce ne fera jamais fait. Il faut donc voir dans l'espece présente, s'il n'y a rien qui done atteinte à la loi ; *Quiconque n'aura pas assisté au jugement de son pere soit déshérité.* Quoi ! quiconque sans exception ! Les exemples suivans s'offrent alors d'eux-mêmes. *Un fils en bas âge, ou qui seroit malade, ou qui voyageroit, ou qui seroit à l'armée, ou en ambassade, seroit-il déshérité ?* Non certes.

C'est déjà beaucoup. Quelqu'un pourroit contrevénir à la loi, sans encourir la peine portée par la loi. Fesons maintenant, pour me servir des termes de Cicéron, (*Orat. pro Murena*) ce que nous voyons faire aux joueurs de flûte de la comédie Latine. Passons d'un côté à l'autre. Le défendeur dira donc : *Quand je vous acorderois cela, vous n'étiez point en bas âge ; vous n'étiez ni malade, ni en voyage, ni à l'armée, ni en ambassade. Je suis un homme de la campagne*, dira le demandeur ; car c'est la réponse la plus naturelle.

Mais on lui objectera une chose qui est manifestement contre lui : *Que vous n'ayez pas pu défendre votre pere, soit ; mais vous pouviez du-moins assister à son jugement.* Et cela est vrai. Il en faut donc revenir encore à l'intention du législateur. *La loi prétend seulement punir l'impiété ; or on ne m'en peut acuser. Il faut bien que vous ayez fait une action impie & dénaturée*, répliquera le défendeur, *puisque vous avez mérité d'être déshérité ; quoique le repentir, ou l'ambition vous aient porté depuis à ce genre d'option. De plus, mon pere n'a été condamné qu'à cause de vous. Votre absence lui a fait tort, & sembloit prononcer contre lui.*

L'autre dira à cela : *C'est vous bien plutôt qui êtes cause de sa condamnation. Vous aviez offensé beaucoup de gens , votre conduite vous avoit attiré des ennemis.* A l'égard de ces dernières objections, elles ne portent que sur des conjectures : de même qu'une autre raison, dont l'homme des champs peut colorer son absence, en disant, que tel étoit le dessein de leur pere, qui ne vouloit pas exposer toute sa famille à un même danger. Voilà ce que contient la première question, qui naît de la loi, & de l'intention du législateur.

Portons nos pensées ailleurs, & voyons si l'on ne peut point trouver quelque autre chose. Je prends à tâche de faire come ceux qui cherchent, & je néglige le beau stile, pour me rendre plus utile aux jeunes-gens. Toutes les questions que nous avons vues jusqu'ici, ne sont tirées que de la personne du demandeur. Pourquoi n'en cherchons-nous pas aussi dans la personne du pere ? *Quiconque voyant son pere accusé de trahison, n'assiste pas à son jugement, qu'il soit déshérité.* Pourquoi ne pas examiner si la loi est généralement pour tous les peres ? C'est ce que nous faisons dans ces controverses, où l'on poursuit la punition des enfants qui n'ont pas nourri leurs peres dans le besoin. Alors on demande,

si un pere est en droit d'exiger ce secours d'un fils, contre lequel il a porté témoignage en justice, ou d'un fils qu'il a profitué. Qu'y a-t-il donc à considérer dans le pere dont il s'agit ? Il a été condamné. La loi ne seroit-elle point seulement pour les peres qui sont absous ? Cete question paroît un peu dure d'abord. Ne désespérons pas pourtant. Il est à croire que ç'a été là l'esprit du législateur, afin que les enfants ne manquassent pas de protéger l'innocence de leurs peres. Mais cet homme des champs ne peut alléguer cela, parce qu'il avoue que son pere étoit innocent. Cherchons donc encore. *Que toute personne condamnée pour crime de trahison, soit exilée avec son avocat.* Ceci donne un nouveau jour à la contestation. Car on ne sauroit se persuader que la loi ait voulu imposer la même peine, & à celui qui a défendu son pere, & à celui qui ne l'a point défendu (a); d'ailleurs, il n'y a plus de loix pour les exilés (b). Il n'est donc pas probable que la loi en question, puisse regarder celui dont le pere a été condamné, &

(a) L'exil entraînoit la perte des biens. Ainsi ces deux enfants se trouveroient privés de leurs biens, encore que l'un eût obéi à la loi, & que l'autre l'eût violée.

(b) Un homme exilé perdoit le droit de bourgeoisie & la qualité de citoyen. Par conséquent les loix n'étoient plus pour lui.

qui ne s'est point rendu son avocat ; puis-
que cet home de la campagne , dans l'un
& dans l'autre cas , fait douter s'il eût pu
conserver son bien.

Le défendeur de son côté s'attachera
aux termes de la loi qui sont généraux ,
& sans exception. Il dira qu'elle a pré-
tendu punir tous ceux qui n'assisteroient
pas leurs peres en pareil cas , de crainte
qu'ils n'en fussent détournés par le danger
d'aler en exil ; & il soutiendra que son
pere étoit innocent. Avant que de finir cet
article , il y a d'abord une chose à remar-
quer , qui est qu'un seul état peut donner
lieu à deux questions générales : *Tout fils
est-il obligé de défendre son pere ? Tout pere
est-il en droit d'attendre ce service de son fils ?*

Jusqu'ici nous n'avons proprement con-
sidéré que deux personnes. Pour la troi-
sieme , qui est celle de l'adversaire , elle
ne peut faire naître aucune question , par-
ce qu'on ne lui conteste point sa part
dans la succession. Cependant n'en de-
meurons pas là. Car tout ce que nous
avons dit , pourroit se dire également ,
quand même le pere n'auroit pas été réta-
bli. Mais ne saisissons pas aussi la premiere
pensée qui se présente , *Que le pere a été
rétabli par celui de ses fils qui vivoit retiré à
la campagne.* Si l'on examine bien cete ré-

flexion , on verra qu'il y a encore quelque chose au-delà. Car come l'espece suit le genre , de même le genre precede l'espece.

Imaginons-nous donc que le pere a été rétabli par un autre. Il naîtra aussi-tôt une question , qui se traite par voie de syllogisme & de raisonnement : savoir, *Si ce rétablissement n'annule pas la condanation, & ne vaut pas autant que s'il n'y avoit jamais eu de jugement.* C'est ici que le demandeur hasardera de dire , que n'ayant mérité qu'une seule récompense , il n'a pas même pu obtenir le rapel de son pere & de son frere tout à la fois , si son pere au moment de ce rapel , n'étoit censé n'avoir jamais été condané : moyénant quoi la peine étoit remise à son avocat , de la même maniere que s'il ne l'eût jamais défendu. Ensuite nous viendrons à ce qui s'étoit présenté en premier lieu , *Que c'est un home de la campagne qui a rétabli son pere.* Et là nous ferons un autre raisonnement ; nous demanderons si cet home ayant rétabli son pere , ne doit pas être regardé come son avocat , puisqu'il a opéré ce que l'avocat demandoit , & qu'il n'y a pas d'injustice à prendre pour semblable , ce qui est en effet plus que semblable.

Tout le reste roule sur la simple équité. On examinera lequel des deux est le plus équitable dans ses prétentions ; ce qui souffre encore une division. Car on peut faire premièrement cete question, supposé qu'ils demandassent l'un & l'autre la succession toute entiere. Et on la peut faire ensuite dans le cas présent, où l'un se contente de sa part, & l'autre veut avoir tout à l'exclusion de son frere. Enfin la mémoire du pere sera d'une grande considération auprès des juges, d'autant plus qu'il s'agit de partager ses biens. On tâchera donc de pénétrer son intention, & pourquoi il a voulu mourir sans tester. Ce sera une question conjecturale, qui pourtant se rapportera à la qualité. Mais la qualité forme une autre constitution, un autre état.

Je dois avertir ici que d'ordinaire à la fin d'une cause, l'Orateur tombe sur l'équité naturele ; parce que les juges n'écoutent rien si volontiers. Quelquefois néanmoins il changera cet ordre, pour le bien de la cause même ; c'est-à-dire, que quand la rigueur du droit ne sera pas pour lui, il préparera l'esprit des juges par des réflexions sur la simple équité. Voilà ce que j'avois à recomander en général. Entrons maintenant dans le détail des causes ju-

diciaires. Il n'est pas possible de descendre jusqu'à la dernière espèce, je veux dire à toutes les sortes de procès & de contestations qui peuvent naître tous les jours. Mais je puis du-moins m'attacher à ce qu'elles ont de commun, & faire observer ce que demande ordinairement l'état & la constitution de chaque cause. Et parce qu'il est naturel de commencer par demander si le fait est, c'est aussi par ce qui regarde cette question que je commencerai.



CHAPITRE II.

De la conjecture.

TOUTE conjecture tombe ou sur les choses, ou sur l'intention, par rapport à trois temps, qui sont le passé, le présent & l'avenir. Sur les choses on fait deux sortes de questions; les unes générales, les autres particulières. Celles-ci se renferment dans certaines circonstances, & celles-là sont plus vagues. L'intention ne peut souffrir de question, que là où il s'agit d'une personne, & d'un fait qui est constant. Quant aux choses, on agite ou ce qui a été, ou ce qui est, ou ce qui sera;

par exemple , dans les questions générales , *Si le monde a été fait par le concours des atômes ? s'il est gouverné par une providence ? s'il finira ?* Dans les questions particulières , *Si Roscius a comis un parricide ; si Manlius affecte la royauté ; s'il convient que Quintus Cécilius accuse Verrès.*

Dans les jugements , c'est le passé que l'on considère particulièrement. Car on n'accuse un homme que des choses qu'il a faites : celles qui se font , ou qui se feront , se conjecturent & se prouvent par celles qui sont déjà faites. On agite aussi d'où une chose a pris naissance ; par exemple , *Si la peste vient de la colère des Dieux , ou de l'intempérie de l'air , ou d'une vapeur empoisonnée qui sort de la Terre.* Et quel a été le motif d'une action , *Pourquoi cinquante rois ont armé pour assiéger Troie ; s'ils s'y étoient obligés par serment , ou si le seul exemple les y portoit , ou s'ils avoient en vue de faire plaisir aux Atrides.* Ces deux genres de questions ne sont pas fort différents.

A l'égard des choses qui sont présentes , si c'est aux yeux qu'il appartient d'en juger , & qu'elles n'aient pas besoin de preuves , fondées sur des signes qui aient précédé , elles ne sauroient être l'objet de nos conjectures ; come , par exemple ,

si nous supposons que les Lacédémoniens fassent cete question : *Si l'on entoure actuellement de murs la ville d'Athenes?* Mais il y a ici une sorte de conjecture, qui semble n'être pas de notre sujet : c'est quand un home n'est pas bien connu & que l'on demande qui il est. Cete question a eu lieu contre les héritiers d'Urbina, dans le doute où l'on étoit, si celui qui se disoit son fils, & qui en cete qualité demandoit ses biens, étoit véritablement Clusinius Figulus, ou Sosipater? Car l'existence de cet home est visible; on ne peut pas demander *s'il existe*; come on demande, non ce que c'est que les terres qu'il y a au-delà de l'océan, ni queles elles sont, mais s'il y en a. Toutefois je tiens que ces conjectures peuvent avoir ici leur place, parce qu'elles se raportent au passé; & c'est come si l'on demandoit si ce Clusinius Figulus est celui qui est né d'Urbina. Nous avons vu de nos jours plusieurs causes de cete nature, & j'en ai même plaidé quelques-unes.

Les conjectures qui tombent sur l'intention, sans doute embrassent aussi tous les temps. Le passé, *A quel dessein Ligarius a-t-il été en Afrique?* Le présent, *Dans quel esprit Pirrhus demande-t-il la paix?* Le futur, *Si Ptolémée fait mourir*

Pompée , coment César prendra-t-il cete action ?

Le propre de la conjecture est encore de servir aux questions , qui se font touchant la quantité & la qualité , parmi lesquelles je comprends la maniere , la forme extérieure & le nombre ; come quand on a examiné , *Si le Soleil est plus grand que la Terre ? Si la Lune est une Sphere , si elle est plate , ou conique ? S'il n'y a qu'un monde ou s'il y en a plusieurs ?* Et non-seulement dans les choses naturelles , mais aussi dans les autres ; par exemple , *Laquelle des deux guerres a été la plus considérable , celle de Troie ou celle du Péloponèse ? Quel étoit le bouclier d'Achille ? S'il n'y a eu qu'un Hercule ?*

Mais dans les causes judiciaires où l'un accuse , & l'autre défend , il y a un genre de conjecture , qui sert à la recherche & du fait , & de la persone qui en est l'auteur. D'où il naît deux questions qui se traitent tantôt conjointement , quand on nie l'une & l'autre en même-temps ; tantôt séparément , quand on examine *si le fait est ; & supposé qu'il soit certain , qui en est l'auteur ?* Le seul fait fonde même une question qui est quelquefois simple ; par exemple , *S'il y a eu mort d'home ?* & quelquefois double , *Si cet home a été em-*

poisoné, ou s'il est mort d'une indigestion ?
 Il y a un second genre qui tombe uniquement sur le fait ; lorsque supposé qu'il soit prouvé , on ne peut douter de l'auteur ; & un troisieme qui ne regarde que la personne , quand on convient du fait & nullement de l'auteur.

Mais ce troisieme genre renferme diverses questions. Car ou l'accusé nie simplement le crime , ou il l'impute à un autre. Encore même peut-on rejeter un crime sur autrui en plus d'une maniere. Tantôt c'est une accusation réciproque entre les parties , & ce que nous apelons récrimination. Tantôt aussi on se disculpe aux dépens d'une personne qui n'est point en cause. Et cete personne est quelquefois certaine & déterminée , quelquefois incertaine & vague. Si c'est une personne certaine , ce peut être un étranger ; ce peut être aussi celui-là même qui a péri , & que l'on dira avoir péri par sa propre volonté. Et dans tous ces cas , come dans le cas de récrimination , il se fait une comparaison des personnes , des motifs , & des autres circonstances. C'est ainsi que Cicéron , dans la défense de Varénus , rejete le crime sur les Anchariens ; & que dans celle de Scaurus , en parlant de la mort

de Boftar, il fait tomber le foupçon fur la mere de Boftar même.

Il y a un autre genre de comparaiſon tout différent de celui-ci, où les deux parties s'attribuent la gloire d'une même action; & un autre encore, où la conteſtation ne tombe pas fur les perſones, mais fur les choſes; je veux dire, où l'on n'agit pas, laquelle des deux perſones a fait une choſe, mais laquelle des deux choſes s'eſt faite. Quand on n'a aucun doute à former ni fur le fait, ni fur la perſone qui en eſt l'auteur, on peut conteſter fur l'intention. Voilà ce qu'il a falu dire en gros; nous alons maintenant reprendre chaque article en détail.

On nie tout à la fois ce qui concerne le fait & l'auteur en cete maniere : *Je n'ai point comis d'adultere. Je n'ai point aspiré à la tiranie.* Dans les cauſes de meurtre & d'empoifonnement, voici une diviſion qui eſt fort ordinaire : *Le fait n'eſt point, & quand il ſeroit, je n'en ſuis point coupable.* Mais ſi niant le fait ſéparément, nous diſons, prouvez que cet home a été tué; alors c'eſt à l'acufateur à prouver; & l'acufé n'a rien à faire, ſi ce n'eſt tout-à-plus, de jeter divers ſoupçons dans l'eſprit des juges, & le plus qu'il pourra, parce

que s'il s'atache à une seule chose, il faut qu'il la prouve ou qu'il perde son procès. Car si d'un côté le point qu'il saisit le couvre & le défend, d'un autre côté tous les autres l'exposent.

Mais lorsque le fait comporte nécessairement double question, & qu'il s'agit de savoir, par exemple, si un homme est mort de poison ou d'une indigestion, parce que les signes de l'un & de l'autre sont équivoques; il n'y a plus de milieu, il faut que chacune des parties s'en tienne à ce qu'elle a avancé. Mais ces sortes de questions se traitent diversement. Car quelquefois on tire des arguments de la chose même, sans y mêler la considération de la personne. On examine donc ce qui a précédé la mort de cet homme, s'il a beaucoup mangé, ou s'il a paru dégouté; s'il s'est fatigué, ou s'il s'est tenu en repos; s'il a veillé, ou s'il a dormi. Son âge y fait encore beaucoup, & la durée de sa maladie. Que s'il est mort subitement, & qu'il ne soit question que de ce genre de mort, il s'ouvrira de part & d'autre un plus grand champ à la dispute. Quelquefois aussi on prouve la chose par des arguments tirés de la personne. Ainsi il devient croyable que cet homme est mort de

poison , parce qu'il est croyable que celui-ci l'a empoisoné.

Mais quand la question roule en même-temps sur le fait & sur la personne , il est naturel que l'accusateur comence par prouver que le fait est , & qu'il montre ensuite que l'accusé en est l'auteur. Si pourtant il trouve plus de preuves du côté de la personne , il pourra changer cet ordre. Quant à l'accusé il comencera par nier le fait , parce que s'il a gain de cause en ce point , tout le reste est superflu ; & s'il y succombe , il peut encore se défendre par d'autres endroits.

Il y a , come j'ai dit , un second genre , où il ne s'agit que du fait , lequel étant prouvé , emporte la conviction de l'auteur. Or ce genre tire pareillement ses preuves & de la personne & de la chose ; mais seulement par rapport à la question de fait , come dans cete contestation que je raporte , parce que les exemples les plus familiers sont les plus propres pour les personnes qui apprenent. *Un fils se voyant déshérité , étudie en médecine & se fait médecin. Son pere tombe malade , & tous les autres médecins désespérant de sa vie , on apele son fils qui promet de le guérir par une potion qu'il lui veut donner. A peine son*

pere a-t-il pris la moitié de cete potion , qu'il s'écrie qu'il est empoisoné. Le fils avale le reste. Son pere meurt. On accuse le fils de paricide. Il est évident que ce fils a doné cete potion à son pere. Il n'est donc point ici question de l'auteur , mais seulement si c'étoit du poison , & c'est une affaire de conjecture , qui se décide par des arguments tirés de la persone.

Il reste le troisieme genre où , le fait étant certain , on examine qui en est l'auteur. Il est inutile d'en rapporter des exemples , parce qu'il y a une infinité de causes de cete nature , come lorsqu'il est visible qu'un home a été tué , ou qu'il s'est comis un sacrilege , & que celui qu'on en accuse , soutient qu'il est inocent. D'où naît la récrimination , quand les deux parties s'accusent réciproquement.

Celsus observe que cete sorte de cause ne sauroit avoir lieu au bareau ; ce qui , je crois , n'est ignoré de persone. Car les juges ne sont assemblés que pour juger d'un seul crime ; & lorsqu'il y a accusation réciproque , il faut de nécessité un second jugement. Apollodore dit aussi que la récrimination renferme deux causes , & c'en sont en effet deux , suivant l'usage de notre bareau. Cependant , & le Sénat & le Prince en peuvent conoître.

Mais dans les jugemens mêmes , à ne regarder que l'action que nous avons en vertu de la loi , il est fort indifférent que les juges prononcent sur les deux causes à la fois ou séparément.

Or en ce genre , on comence toujours par se défendre ; premièrement , parce qu'il est naturel que nous songions à notre propre sûreté , avant que de songer à perdre notre adversaire. Secondement , parce que notre accusation aura plus d'autorité , si auparavant nous convainquons les juges de notre innocence ; & enfin , parce que la cause n'est double que par ce moyen-là. Car une personne qui dit , *Je ne l'ai pas tué* , peut fort bien dire ensuite , *C'est vous-même qui l'avez tué*. Mais celui qui dit d'abord , *Vous l'avez tué* , revient inutilement à cete autre proposition , *Je ne l'ai pas tué*.

Du reste , ces fortes de plaidoyers sont une comparaison perpétuelle. Mais cete comparaison peut se faire différemment. Car tantôt nous comparons toute notre cause avec la cause de la partie adverse ; tantôt aussi chaque preuve de l'une se compare avec chaque preuve de l'autre. On ne peut guere dire lequel des deux vaut le mieux ; & c'est l'utilité de la cause qui en décide. Par exemple , dans l'oraison pour Varé-

nus, Cicéron en répondant au premier chef d'accusation, compare chaque point séparément, parce qu'il y trouve son avantage. Je dirai donc en général, que le mieux est de faire en sorte que chaque preuve en particulier, l'emporte sur celle qui lui est opposée. Que si le détail nous est peu favorable, nous l'éviterons pour comparer le tout ensemble.

Mais, soit que les parties s'accusent l'une l'autre, soit que l'accusé rejete le crime sur son adversaire, sans se porter pour accusateur, comme il est arrivé dans la cause de Roscius; soit qu'on impute le fait à la volonté de celui-là même qui a péri, la comparaison ne se traite point autrement dans un cas que dans l'autre. Quant à cette dernière manière de rejeter le crime sur autrui, on s'en sert souvent, non-seulement aux écoles, mais encore au barreau. Car dans la cause de Nénius Aprunianus que j'ai plaidée autrefois, il n'étoit question que de savoir s'il avoit jeté sa femme du haut en bas, ou si elle s'étoit précipitée elle-même. C'est le premier plaidoyer que j'aie donné au Public. Encore même faut-il avouer que ce fut par un desir de gloire, qui étoit d'un homme de mon âge. Pour tous les autres qui sont sous mon nom, ils sont tellement

défigurés par la négligence des copistes qui en faisoient trafic, que je ne m'y reconois pas moi-même.

Nous avons distingué deux autres genres de conjecture, qui se traitent encore par voie de comparaison. Le premier, qui est tout le contraire de la récrimination, où il s'agit d'une récompense, come en cete controverse : *Un tyran soupçonant que son médecin l'avoit empoisoné, le fait apliquer à la question. Le médecin persistant toujours à nier, il en apele un autre qui assure qu'il est empoisoné, mais qu'il lui donera du contre-poison. Il lui done en éfet un breuvage. Le tyran le prend, & meurt aussitôt. Les deux médecins disputent à qui aura la récompense.* Or on voit bien qu'ici, come dans la récrimination, il se fait une comparaison des personnes, des motifs, des temps, des moyens, des témoignages & des autres circonstances.

Je dis la même chose de l'autre genre qui difere aussi de la récrimination, & où, sans acuser personne, on demande seulement lequel est vrai de l'un ou de l'autre fait. Car chacune des parties a son exposition & la soutient, come dans le procès d'Urbinia. Le demandeur disoit que Clusinius Figulus, fils d'Urbinia,

voyant que l'armée dans laquelle il combattoit, étoit défaite, avoit pris la fuite come les autres; qu'après diverses aventures, après même avoir été retenu prisonnier, il avoit enfin trouvé le moyen de revenir en Italie, & dans son pays natal, où tous les siens l'avoient reconnu. Pollion soutenoit au- contraire qu'il avoit servi chez deux maîtres à Pifaure; que là il avoit exercé la médecine; qu'ayant été mis en liberté, il s'étoit ensuite jeté parmi une troupe d'esclaves, & que demandant à servir sous eux, on l'avoit acheté. Tout ce procès ne roule-t-il pas sur la comparaison des deux causes, & sur deux différentes conjectures? Au- reste, que le procès soit criminel, ou purement civil, c'est toujours même ordre, même conduite.

Voyons maintenant quels sont les lieux d'où se tire la conjecture. Je mets au premier rang le passé, qui comprend les personnes, les motifs, les desseins. Car il faut qu'on ait voulu faire une chose, qu'on l'ait pu faire, qu'on l'ait faite; voilà l'ordre. C'est pourquoi il faut sur-tout bien considérer la personne dont il s'agit. Et ensuite, c'est à l'accusateur de faire ensorte que les choses qu'il lui reproche, ne soient pas seulement difamantes & honteuses;

mais qu'elles quadrent le plus juste qu'il sera possible , avec le crime qui tombe en question. Car s'il traite d'impudique ou d'adultere un home acufé de meurtre , véritablement il le déshonore ; mais il rend le fait moins croyable , que s'il peignoit cet home audacieux , emporté , cruel , téméraire.

Ce que l'acufé doit faire de fon côté , c'est , ou de nier ces indignités , ou de les défendre , ou de les palier , ou du-moins de les féparer du fait sur lequel les juges ont à prononcer. Car souvent ces reproches font , non-seulement d'une autre nature que le crime , mais quelquefois même tout contraires ; come si l'on disoit qu'un home qui est acufé de larcin , a été prodigue & dissipateur. Car il n'est pas probable qu'une persone qui fait si peu de cas de l'argent , veuille pourtant en aquérir à quelque prix que ce soit. Si ces ressources manquent à l'acufé , il se sauvera en disant que toutes ces invectives ne font rien à l'affaire ; que parce qu'un home a fait une faute , il ne s'ensuit pas qu'il ait comis toutes sortes de crimes , & que l'acufateur n'a eu la hardiesse de lui en imputer un nouveau , que parce qu'en acufant un home qui a eu le malheur de faillir , il a cru que la prévention où l'on seroit

contre lui, fufiroit feule pour le perdre.

Il y a des acufations qui donent lieu naturellement à des réflexions fur la perfonne, tantôt générales, & tantôt particulières : générales, come celle-ci, qu'il eft incroyable qu'un fils ait tué fon pere, une femme fon mari ; qu'un général d'armée ait livré fa patrie aux ennemis, &c. à quoi néanmoins il eft aifé de répondre, foit parce qu'une ame lâche eft capable des plus noirs forfaits, & qu'il n'y en a que trop d'exemples ; foit parce qu'il n'y a pas de juftice à défendre un crime, par fa propre noirceur ; particulières, celles-là font communes aux deux parties, & fe tournent diverfement. Car fi d'un côté la dignité d'une perfonne femble la mettre à couvert du foupçon ; de l'autre on en peut faire une forte de preuve contre elle, en difant, que c'eft en cela même qu'elle a fondé l'efpérance de l'impunité. Il en eft de même de la pauvreté, de l'abjection, ou des richesses. On leur done le tour qu'on veut, & les deux Orateurs en tirent également avantage. Mais les bones mœurs & l'intégrité de la vie paffée, ne peuvent jamais manquer d'être d'un grand fecours. Si l'on ne reproche rien à l'acufé, fon avocat s'en prévaudra fortement.

Cependant l'acufateur dira que pour le

fait dont il s'agit, il n'est besoin, que de la connoissance que l'on en a; qu'il y a commencement à tout, & que les plus grands criminels ont comis un premier crime: voilà ce qu'il répliquera. Et dans son premier plaidoyer, il tournera les choses de maniere, qu'il paroisse que, s'il n'a pas acablé de reproches un malheureux, c'est plutôt parce qu'il ne l'a pas voulu, que parce qu'il ne l'a pu. C'est aussi pourquoi il vaut mieux laisser là tout le passé, que d'investiver à tort & à travers; parce que, si l'on s'arête à des choses légères, ou frivoles, ou manifestement fausses, on est décrédité pour tout le reste. En éfet, celui qui ne reproche rien, fait croire qu'il a voulu éviter les injures, come ne servant de rien; au-lieu que celui qui relève des bagateles, justifie lui-même le passé, ayant mieux aimé en parler à son désavantage, que de s'en taire. Il y a plusieurs autres considérations à faire sur les personnes. Mais nous les avons marquées parmi les lieux des arguments.

La seconde preuve se tire des causes ou des motifs. J'entends particulièrement la colere, la haine, la convoitise, l'espérance; car les autres se raportent à ces especes. Si quelqu'un de ces motifs peut s'appliquer à l'affaire présente, l'accusateur

fera premièrement voir en général, qu'il n'y a rien à quoi ils ne puissent déterminer un méchant home. Puis venant au particulier, il exagérera la cause qui a fait agir le coupable. Que s'il n'en peut alléguer aucune, il dira ou qu'il peut y en avoir de cachées, ou que le fait étant certain, il est inutile d'en chercher les motifs; ou enfin que le crime est d'autant plus odieux, qu'il a été comis sans raison.

Le défendeur au-contraire insistera tant qu'il pourra sur ce point, qu'il n'est pas croyable qu'un home se porte à un crime sans y être déterminé par quelque sujet. C'est ce que Cicéron traite fort éloquamment en plusieurs de ses oraisons, mais sur-tout dans la défense de Varénus qui avoit généralement tout contre lui; aussi fut-il condamné.

Si l'accusateur a allégué quelque raison qui ait fait comettre ce meurtre, le défendeur montrera ou qu'elle est fausse, ou qu'elle est trop légère, ou que sa partie n'en pouvoit avoir connoissance. Car il y en a quelquefois de cete nature. Par exemple, que celui qui a été tué laissoit par son testament un bien considérable à l'accusé, ou qu'il avoit envie de le poursuivre criminellement en justice. Au défaut de ces remedes, il dira qu'il ne faut pas tou-

jours avoir égard aux motifs qu'une personne a pu se proposer. Y a-t-il quelqu'un qui ne soit susceptible de crainte, de haine & d'espérance ? Malgré ces mouvements auxquels nous sommes sujets, nous ne laissons pas de conserver notre probité, notre innocence. Sur-tout il n'omettra pas de dire, que toutes sortes de motifs n'ont pas même pouvoir sur toutes sortes de personnes. Si la pauvreté a servi de prétexte à quelqu'un pour prendre le bien d'autrui, il ne s'ensuit pas pour cela, qu'elle fasse rien faire d'indigne à Curius ni à Fabritius.

On propose ici une question, savoir, s'il faut parler en premier lieu de la personne ou des motifs. Les Orateurs ont tenu là-dessus une conduite différente, & Cicéron même a souvent donné la préférence aux motifs. Pour moi, à moins que la nature du procès ne détermine plutôt à l'un qu'à l'autre, je crois qu'il est plus naturel de commencer par la personne. En effet que je dise : *Le crime ne sera jamais croyable en qui que ce soit, ou il le faut croire dans la personne dont je vous parle* ; cette proposition est plus générale, & fait une division plus juste. Cependant cela même peut changer quelquefois par une raison d'utilité, come la plupart des autres choses.

Non-

Non-seulement il faut chercher les causes qui ont déterminé cet homme à comettre le crime ; mais aussi celles qui ont pu le faire tomber en erreur ; par exemple, l'ivresse & l'ignorance. Car come ces dernières diminuent le crime, quand il s'agit de la qualité de l'action ; aussi servent-elles à le prouver, où il n'est question que de conjecture. Pour finir cet article, j'ajoute qu'il y a cete différence entre la personne & les motifs, qu'à peine peut-il y avoir une cause criminelle, où l'une & l'autre partie ne traitent le chapitre de la personne ; au-lieu qu'il en est plusieurs où il ne sert à rien de parler des motifs, come dans les causes d'adultere & de larcin, parce que ces crimes portent leurs motifs avec eux.

Après cela suit l'examen des desseins, qui est un lieu d'une grande étendue ; par exemple, s'il est probable que l'accusé se soit flaté de pouvoir exécuter ce meurtre ; s'il a pu croire qu'étant comis, il demeureroit caché ; ou supposé qu'il fût découvert, qu'on le laisseroit impuni, ou qu'il en seroit quitte pour une peine très légère ou très éloignée, & nulement proportionnée à l'avantage qu'il devoit retirer de son crime ; ou enfin s'il a voulu suivre son ressentiment, & se contenter à quel-

que prix que ce fût. On examinera ensuite s'il a pu exécuter ce projet dans un autre temps, ou d'une autre manière, ou plus facilement & plus sûrement. C'est à quoi Cicéron s'attache dans la défense de Milon, montrant par le détail, qu'il s'est trouvé des occasions où Milon pouvoit tuer Clodius impunément. De plus, pour quoi le prétendu meurtrier a choisi particulièrement un tel temps, un tel lieu, une telle manière : circonstances que Cicéron traite encore fort soigneusement au même endroit. Et supposé qu'on ne trouve ni raison ni suite dans un tel projet, on verra si cet homme ne s'est point laissé emporter à sa passion comme un étourdi ; car c'est un sentiment reçu, que la folie est toujours compagne du crime ; ou même, comme il arrive aux scélérats, si l'habitude de faire le crime, ne l'a point précipité dans celui-ci.

Ce premier point examiné, *s'il l'a voulu*, on passera au second, *s'il l'a pu*. Ici les preuves se prennent encore du temps & du lieu. Il faut donc observer si le lieu où l'on dit, par exemple, que ce larcin s'est fait, étoit ouvert ou fermé, fréquenté ou solitaire ; si la chose est arrivée de jour ou de nuit. On considère aussi les difficultés & les occasions. Comme il est aisé

de se les représenter, je puis me dispenser d'en apporter des exemples. Mais cete seconde partie est tele, que si elle manque, je veux dire, si l'aculé n'a pu comettre tout le crime dont il s'agit, il n'y a plus de procès. Et s'il l'a pu, suit naturellement cete autre question, *s'il l'a fait*. On remarquera que ces preuves sont aussi pour l'intention; car elles nous font juger s'il a espéré de venir à bout de son entreprise. C'est pourquoi il y faut joindre les moyens, come fait Cicéron, quand il décrit l'équipage de Clodius & celui de Milon.

Quant à cete question, *s'il l'a fait*, elle comprend deux temps qui sont le présent, & le temps immédiat auquel se raportent le son, les clameurs, les gémissements, le soin de se cacher, la crainte, & les autres circonstances de cete nature, qui ont acompagné ou immédiatement suivi l'action dont il s'agit. A quoi il faut ajouter les signes, desquels nous avons fait un chapitre à part, & même les paroles & les faits dont cete action a été précédée ou suivie. Ces paroles & ces faits sont ou de nous ou d'autrui. A l'égard des paroles, elles sont plus ou moins capables de nuire à notre cause; étant de nous, elles

nuisent plus & servent moins ; d'autrui, elles servent plus & nuisent moins.

Quant aux faits, quelquefois ils servent plus, venant de nous ; quelquefois aussi, venant d'autrui, par exemple, si notre adversaire a fait quelque chose dont nous puissions nous prévaloir. Mais s'ils sont de nature à nuire, ils nuiront toujours plus à notre cause, venant de nous, que s'ils venoient d'autrui.

Il y a encore cete différence à remarquer dans les paroles, qu'elles sont ou claires ou obscures. Or, soit les nôtres, soit celles d'autrui, si elles sont obscures, c'est une nécessité qu'elles ne soient pas d'un grand poids, ni pour l'un ni pour l'autre. Mais les nôtres souvent nuisent davantage, come dans ce sujet de controverse. *Un fils interrogé où étoit son pere, dit : Quelque part qu'il soit, il vit ; cependant on le trouva mort dans un puits.* Pour celles d'un autre, si elles sont obscures, elles ne peuvent jamais nuire, à moins que l'auteur ne soit ou incertain ou mort. *On entendit durant la nuit une voix qui disoit : Défiez-vous de celui qui a tué le tyran. Le mourant interrogé qui l'avoit empoisoné, répondit : Il ne vous est pas utile de le savoir. En effet, si l'auteur est*

vivant, & qu'on le puisse questionner, il expliquera lui-même le sens de ses paroles. Enfin les faits & les paroles d'autrui se réfutent en plusieurs manieres; les nôtres ne se peuvent défendre que par l'intention.

Jusqu'ici tout ce que j'ai dit de la conjecture, semble ne regarder que le genre de causes où il est question de meurtre. Mais on en peut appliquer quelque chose à tous les autres. Car qu'il s'agisse d'un dépôt, d'un argent prêté, d'un larcin, les preuves se tireront semblablement des facultés & des personnes. On examinera si ce dépôt est bien réel; s'il est croyable que cet homme l'ait confié à un tel, ou qu'il lui ait prêté de l'argent: s'il y a apparence que celui qui le redemande soit un calomniateur, & celui qui le nie, un perfide, un voleur. Je dis plus. Dans les accusations de larcin, & le fait & l'auteur tombent en question. Que s'il s'agit d'une dette ou d'un dépôt, il y a aussi deux questions, mais qui se traitent toujours séparément. *Cet argent a-t-il été prêté? A-t-il été rendu?*

Les causes d'adultere ont cela de particulier, que d'ordinaire le danger menace deux personnes à la fois, & qu'il faut en perdre ou sauver l'une & l'autre. En-

core propose-t-on ici un doute, s'il faut les défendre toutes deux en même-temps. Mais je crois pour moi, que c'est de la cause même, qu'il faut prendre conseil là-dessus. Car si la cause de l'un est utile à celle de l'autre, je les comprendrai toutes deux dans la même défense. Si au-contraire elles se nuisent, je les distinguerai.

Au-reste, ce n'est pas sans raison que j'ai dit que l'adultere expose ordinairement deux personnes à la fois, & non pas toujours. Car on peut acuser une femme d'adultere, sans savoir quel est le complice de son crime. On a trouvé chez elle de l'argent, des présents, mais on ne fait pas d'où ils viennent. Des lettres; on ignore à qui elles s'adressent. On en use de même dans le crime de faux; car ou l'on s'en prend à une personne, ou à plusieurs. Celui qui a écrit une piece doit toujours garantir la signature. Au-contraire, celui qui l'a signée, ne répond pas toujours de celui qui l'a écrite, parce qu'on a pu le tromper. Mais quiconque produit une piece qu'il a fait écrire & signer, est obligé de défendre & l'écriture & la signature. Enfin qu'il soit question de trahison, ou d'un particulier qui aura voulu usurper la souveraine autorité,

les arguments se tirent des mêmes sources, que dans les causes précédentes.

Quant à l'intention, la maniere de la conjecturer, se fait assez entendre par la division que nous avons suivie, *S'il l'a voulu, s'il l'a pu, s'il l'a fait*; car la même voie dont on se sert pour connoître s'il l'a voulu, peut aussi nous faire juger dans quel esprit il l'a fait, c'est-à-dire, s'il a voulu mal faire.

L'ordre & la suite des choses contribuent encore à rendre le fait & l'intention plus ou moins croyables, suivant que ces choses quadrent ensemble. Mais c'est ce que l'on ne peut bien connoître que par le tissu même de chaque cause. Cependant il faut toujours être soigneux d'examiner, quelle union toutes les parties ont les unes avec les autres.



CHAPITRE III.

De la Définition.

APRÈS la conjecture suit la définition. Car quiconque ne peut pas dire qu'il n'a rien fait de mal, doit avoir recours à l'excuse la plus prochaine qui est de dire, que ce qu'il a fait, n'est point le crime dont

on l'accuse. C'est pourquoi d'ordinaire, on se conduit ici de la même manière que dans l'état de conjecture ; seulement le genre de défense est différent, comme il se peut voir dans les causes où il s'agiroit d'un larcin, d'un dépôt, ou d'un adultère. Car comme dans le premier état nous dirions : *Je n'ai point fait ce larcin, je n'ai point reçu ce dépôt, je n'ai point commis d'adultère* ; de même en celui-ci, nous disons : *Ce n'est point là un larcin ; cela ne s'appelle pas un dépôt ; ce n'est point un adultère*. Quelquefois même de la qualité du fait on descend à la définition ; par exemple, dans les actions de démence, de mauvais traitement, d'offense faite à la république, dans lesquelles, si l'on ne peut pas soutenir que ce qui s'est fait est bien fait, il reste à dire, ce n'est point là être en démence ; ce n'est point là ce qu'on appelle mauvais traitement ; ce n'est point là offenser la république.

Or la définition est une explication propre, claire & courte de la chose dont il est question. Elle est composée particulièrement du genre, de l'espèce, de la différence & des propriétés ; comme si vous définissez un cheval (car les exemples les plus familiers sont les meilleurs) *Animal* sera le genre, *mortel* sera l'espèce, *irrai-*

sonable fera la différence. L'home étant aussi un animal mortel, *hennissant* fera la propriété. La définition a lieu en plusieurs causes. Car il y a des occasions où l'on convient du nom, sans convenir de la chose à laquelle on le donne ; & il y en a d'autres, où l'on convient de la chose, sans convenir du nom.

Quand le doute tombe sur la chose ; tantôt c'est la conjecture qui en décide, par exemple, si l'on agite ce que c'est que Dieu. En effet, ceux qui nient que Dieu soit un esprit répandu dans toutes les parties de l'Univers, ne prétendent pas pour cela, que l'appellation de cete divine essence, soit une fausse appellation. Témoin Epicure, qui attribue aux Dieux une forme humaine, & les place dans ces espaces qui sont entre les mondes. Dans ces deux sentiments, quoique fort différents, on emploie également le même nom ; mais laquelle des deux natures convient à la chose définie, c'est sur quoi tombe & le doute & la conjecture.

Tantôt aussi c'est la qualité qu'on examine, come quand on demande ce que c'est que la rhétorique ; si c'est une force de persuader, ou la science de bien parler. Genre de question qui est très ordinaire dans les jugements. Car on deman-

dera , par exemple , si un home qui a été surpris dans un mauvais lieu avec la femme d'un autre , est adultere. Alors en éfet , il n'est pas question du nom , mais de la qualité du fait , & de savoir si cet home est coupable ; car il ne sauroit être coupable qu'il ne le soit d'adultere.

C'est un genre tout contraire , lorsque la contestation roule sur un nom , dont l'aplication dépend d'une loi. Celui-ci n'a lieu dans les causes judiciaires , qu'à cause des termes qui donent matiere au procès ; par exemple , *Si un home qui s'est tué lui-même est homicide ? Si celui qui a porté un tyran à se tuer , peut s'atribuer la gloire de l'avoir tué ? Si les enchantements des magiciens sont un poison ?* Car ici ce n'est point la chose qui est contestée , & l'on fait bien qu'il y a de la différence entre tuer un home & se tuer soi-même ; entre porter un tyran à se doner la mort , & le tuer réellement ; entre des enchantements & un breuvage empoisoné. Mais il s'agit de savoir si ces actions doivent être apelées du même nom.

Cicéron (*dans ses Topiques*) dit , après plusieurs auteurs , que l'état de définition roule toujours sur des choses de même espece qu'une autre , & d'espece différente ; parce que celui qui nie qu'un tel nom convienne

à une telle chose, est obligé de dire quel autre nom y convient mieux. Quoique je n'aime pas à m'écarter de son sentiment, il me semble néanmoins que l'on peut distinguer trois sortes de définitions. Car on fait quelquefois cette question, *Si c'est un adultère que d'avoir commerce avec la femme d'autrui, quand on la trouve dans un mauvais lieu ?* Si on nie le fait, on peut se passer de dire comment il s'appelle ; parce que n'étant criminel qu'en tant qu'adultère, le nier, c'est nier absolument le crime.

Quelquefois aussi on demande, *Est-ce là un larcin ? Est-ce là un sacrilège ?* Alors il ne suffit pas de dire que ce n'est point un larcin, que ce n'est point un sacrilège ; il faut dire ce que c'est, & par conséquent définir & ce que c'est que larcin ou que sacrilège, & ce que c'est que l'action que l'on dit qui s'est faite.

Enfin la question roule quelquefois sur des choses d'espèce différente, & l'on ne laisse pas d'agiter s'il faut les appeler du même nom ; comme, par exemple, *Un philtre & du poison*. Dans toutes ces sortes de procès, la question est, si telle chose doit s'appeler aussi d'un tel nom, parce que le nom contesté dans l'affaire dont il s'agit, est reçu & constant dans une autre.

Par exemple , on convient que c'est un sacrilege que de voler une chose sacrée dans un temple. Mais est-ce un sacrilege que de voler dans un temple une chose appartenante à un particulier ? C'est un adultere que d'avoir comerce avec la femme d'autrui , connue pour tele ? Mais est-ce un adultere que d'avoir comerce avec la femme d'autrui , quand on la trouve dans un mauvais lieu ?

C'est pourquoi le sylogisme , autre état dont je parlerai dans la suite , équivaut presque à la définition : la question est , si tele chose doit être apelée de même nom que tele autre ; & dans le sylogisme on demande s'il ne faut pas raisonner de tele chose come de tele autre.

Les définitions sont si diverses au sentiment de quelques-uns , que cete diversité donne lieu à un doute , savoir , si une même chose peut se définir en des termes fort différents , come quand les uns disent que la *rhétorique est la science de bien parler* ; les autres , *la science de bien inventer & de bien exprimer tout ce qui tombe dans le discours* ; les autres , *la science de parler come on doit , & avec toute la perfection convenable*. Il faut donc examiner si encore qu'elles s'accordent pour le sens , elles ne sont point trop différentes dans les

termes ; mais c'est une matiere de dispute & non pas de procès.

Il y a des définitions qui sont nécessairement conçues en termes obscurs (a), & que peu de gens entendent ; d'autres qui sont claires (b) & entendues de tout le monde. D'autres qui sont si subtiles, que quelques-uns les croient plus propres aux disputes pointilleuses des dialecticiens, qu'utiles aux solides fonctions de l'Orateur. En effet, bien que ces dernières aient tant de force dans le discours ordinaire, qu'elles tiennent come enchaîné dans leurs liens, celui qui doit répondre, & le réduisent à se taire, ou même à admettre tout le contraire de ce qu'il vouloit, il s'en faut néanmoins beaucoup, qu'elles soient de la même utilité au barreau. Car il s'y agit de persuader un juge, & quoique vous l'embarassiez par la subtilité des termes, si vous ne lui rendez la chose sensible, bien loin de se rendre à vos raisonnements captieux, il vous contredit intérieurement, & se révolte.

Après tout, quelle nécessité y a-t-il que

(a) Il apporte pour exemple *clarigatio*, qui se définit *rerum ablatarum repetitio*, *qua fit à patre patrato*. C'étoit une sorte de revendication.

(b) Come la définition de *litus* dont il a déjà parlé, *Litus, quâ fluctus eludit*.

l'Orateur use d'une si grande précision ? Est-ce que si je ne dis, *L'homme est un animal raisonnable, mortel*, je ne pourai pas le distinguer des dieux & des bêtes, en exposant d'une manière plus étendue, plus oratoire, tant de propriétés du corps & de l'ame, qui le distinguent effectivement.

Mais quand il faudroit s'en tenir à la justesse de la définition, ignore-t-on qu'une chose ne se définit pas toujours dans les mêmes termes, & qu'on peut mêler à cetle justesse un peu de liberté & de variété, come fait Cicéron, & come tous les Orateurs ont toujours fait ? Rarement certes, trouvera-t-on chez eux cetle servitude des philosophes. Car c'est une servitude que de s'assujétir ainsi à certains termes, & Marcus-Antonius nous le défend expressément dans les livres de l'Orateur. Il y a même du danger à le faire, puisqu'il ne faut qu'un mot avancé mal-à-propos, pour mettre toute la cause en risque.

Il est donc plus sûr de tenir le milieu que Cicéron nous conseille, & qu'il a tenu lui-même dans l'oraison pour Cécinna, c'est-à-dire, d'expliquer la chose, sans la faire dépendre de la précision hasardeuse des termes. *Non, Messieurs, ne*

croyez pas qu'il n'y ait de violence que celle qu'on exerce sur nos corps, & qui va jusqu'à nous ôter la vie ? Celle-là est encore plus grande, sans doute, qui par l'image éfrayante d'une mort prochaine dont elle nous menace, porte le trouble & l'épouvante dans notre ame, la fait sortir de son assiete, & la jeté come hors d'elle-même.

On évite encore le danger, quand on met la preuve avant la définition, come lorsque Cicéron, dans ses Philippiques, veut prouver que Marc-Antoine a tué Servius Sulpitius, & qu'il termine ainsi son raisonnement : *Car certainement, c'est tuer un home que d'être cause de sa mort.* J'avoue pourtant que ce précepte n'est bon à suivre, qu'autant qu'il est utile à notre cause ; & l'on ne peut nier qu'une définition bien juste, & renfermée en peu de mots, n'ait non-seulement de la grace, mais même beaucoup de force, pourvu qu'elle soit tele que l'on n'y puisse donner atteinte.

L'ordre & la conduite qu'il y faut tenir consiste à traiter ces deux points ; ce que c'est, par exemple, qu'un sacrilege, & si le fait dont il s'agit est cela même. Et d'ordinaire la plus grande peine n'est pas d'appliquer la définition à notre sujet, mais de la bien prouver & de la soutenir.

Quant au premier point, *Ce que c'est qu'un sacrilege*, il y a deux choses à faire. Car il faut premièrement confirmer notre définition, puis détruire celle de la partie adverse. C'est pourquoi aux écoles où il nous est libre de supposer telles contradictions qu'il nous plaît, il faut poser deux définitions, les meilleures qu'il est possible de part & d'autre. Mais au barreau nous devons du-moins prendre garde que celles que nous employons, n'aient rien de superflu, rien qui ne quadre avec la cause, rien d'équivoque, rien qui implique, & enfin, qu'elles ne soient point communes à d'autres choses; défauts où l'on ne tombe jamais que par sa faute.

Or le moyen de bien définir, c'est de convenir auparavant avec nous-mêmes, de ce que nous avons dessein d'établir. Car alors il nous sera aisé de faire en sorte, que les termes de la définition se rapportent à notre dessein.

Pour ne pas sortir de l'exemple que j'ai apporté, & qui est fort propre à faire entendre ma pensée, *Un home a volé dans un temple l'argent d'un particulier qui y étoit en dépôt, & on l'accuse de sacrilege*. Son crime est manifeste. La question est si le nom porté par la loi en vertu de laquelle on poursuit le coupable, convient

véritablement à son crime. On demande donc si l'action qu'il a comise est un sacrilege. L'accusateur, parce que le vol s'est fait dans un temple, ne manquera pas de l'appeler de ce nom. L'accusé, parce que c'est l'argent d'un particulier, prétendra que ce n'est pas un sacrilege, mais un simple larcin. L'accusateur usera donc de cette définition : *Faire un sacrilege, c'est voler quelque chose dans un lieu sacré.* L'accusé au contraire usera de celle-ci : *Faire un sacrilege, c'est voler quelque chose de sacré ;* & chacun d'eux combattra la définition de son adversaire. Ce qui se fait en deux manières.

On fait voir ou que la définition est fautive, ou qu'elle n'est pas complète. Car qu'elle n'ait aucun rapport à la cause, c'est un vice où l'on ne tombe point, si l'on n'est absolument privé de sens. Ce seroit une définition fautive si vous disiez, *Un cheval est un animal raisonnable ;* parce qu'un cheval est bien un animal, mais un animal irraisonnable. Ici donc l'accusé dira que la définition de l'accusateur est fautive. Mais l'accusateur n'en pourra pas dire autant de celle de l'accusé. Car c'est assurément un sacrilege que de dérober quelque chose de sacré. Il dira donc qu'elle n'est pas complète, & qu'il faut ajouter, *ou dans un lieu sacré.*

Mais pour confirmer ou pour réfuter une définition, l'on a sur-tout recours aux différences & aux propriétés, quelquefois aussi à l'étymologie. Et les raisons que l'on tire de ces lieux, se soutiennent encore, par des réflexions sur l'équité naturelle, & sur l'intention du législateur, que l'Orateur tâche de pénétrer par voie de conjecture.

L'étymologie est rarement d'usage. Mais les différences & les propriétés donnent souvent matière à des questions très subtiles; come lorsqu'on demande si un homme que la loi abandonne à ses créanciers, avec obligation de servir jusqu'à ce qu'il soit quitte avec eux, devient véritablement esclave. Car l'un définira ainsi: *Celui-là est véritablement esclave, qui de droit est dans l'esclavage; l'autre, qui de droit est dans l'esclavage en tant qu'esclave, ou en vertu du droit qui le fait esclave.* Cete définition est fondée sur le droit. Cependant si vous ne l'appuyez par la considération des propriétés & des différences, elle est vaine. Car votre adversaire dira que cet homme est dans l'esclavage en tant qu'esclave, & en vertu de la loi qui le fait esclave.

Il faut donc examiner quelles sont les différences, & les propriétés des personnes

libres & des esclaves. C'est un endroit que je n'ai fait que toucher en passant dans le cinquieme livre. Un esclave quand on lui done la liberté, devient seulement afranchi. Un home que la loi abandonne à ses créanciers, au moment qu'il recouvre sa liberté, redevient citoyen, & rentre dans tous les droits d'une honête naissance. Un esclave n'aquier point la liberté sans le consentement de son maître; celui qu'on a livré à ses créanciers, en payant, se rachete malgré ses créanciers mêmes. Les loix ne sont point faites pour un esclave. L'autre au-contraire peut les reclamer. Les propriétés d'un home libre sont certainement celles que nul ne peut avoir que celui qui est né libre; un prénom, un nom, un surnom *, une tribu: cet home, quelque asservi qu'il soit à ses créanciers, ne laisse pas d'avoir tout cela. La chose bien examinée, il est aisé d'en faire l'application, & la question sera presque aussitôt terminée. Car dans cet examen, nous aurons soin que la définition convienne à notre sujet.

Mais ce qui domine particulièrement dans une définition, c'est la qualité; quand, par exemple, on demande si le

(a) *Marcus Tullius Cicero.* *Marcus*, c'est le prénom; *Tullius*, c'est le nom; *Cicero*, c'est le surnom.

fait dont il s'agit est amour ou fureur. Et là se rapportent les preuves que Cicéron dit (*dans ses Topiques*) être propres à la définition, & qui se prennent de ce qui a ou précédé, ou suivi, ou accompagné le fait; des contraires, des causes, des effets, des semblables, &c. tous arguments de la nature desquels il a été parlé. Cicéron, dans son oraison pour Cécinna, fait en fort peu de paroles, un raisonnement qui est fondé sur plusieurs de ces preuves. *Quoi donc ! ils fuyoient parce qu'ils craignoient ! Mais que craignoient-ils ? La violence sans doute. Pouvez-vous donc nier le principe, quand vous admettez la conséquence.* Dans un autre endroit, il se fonde sur les semblables, quand il dit : *Ce que l'on apele à la guerre contrainte & violence, changera-t-il de nom au milieu de la paix & de la tranquillité publique ?* On confirme aussi la définition, par des arguments tirés des contraires ; come si l'on vouloit prouver qu'un philtre n'est pas du poison, parce que du poison n'est pas un philtre.

Je reviens au genre dont j'ai déjà parlé, je veux dire à certaines définitions qui ne sont pas complètes ; & je vais en donner un exemple dans un sujet purement imaginé, afin de rendre la chose encore plus

sensible à la jeunesse ; car l'intérêt de la
 jeunesse me fera toujours cher. *Des jeunes-
 gens qui avoient coutume de faire la débau-
 che ensemble , firent partie de souper sur le
 rivage de la mer. Un d'eux ayant manqué
 au rendez-vous , les autres s'aviserent d'é-
 lever un tombeau , & d'y mettre l'épita-
 phe de leur camarade absent. Son pere en reve-
 nant d'un voyage d'outre-mer voit ce tom-
 beau , & ne doutant pas que son fils ne soit
 mort , il se pend de désespoir. On accuse ces
 jeunes-gens come étant cause de sa mort.
 L'accusateur dira : Faire une chose d'où il
 arive la mort d'un home , c'est être cause de
 la mort de cet home. Le défendeur , Faire
 volontairement une chose d'où l'on sait qu'il
 arivera nécessairement la mort d'un ho-
 me , &c. L'accusateur , sans même s'arrêter
 à la définition , se contentera de dire :
 Vous êtes cause de sa mort ; car c'est ce tom-
 beau que vous avez élevé , qui lui a fait
 croire que son fils étoit mort , & qui l'a jeté
 dans le désespoir. Si vous n'aviez pas fait
 cela , il vivroit encore. Il est vrai , dira l'a-
 cusé ; mais pour faire une chose d'où il arive
 la mort d'un home , il ne s'ensuit pas que
 l'on soit coupable de sa mort. Un acusa-
 teur , un témoin , un juge en matiere cri-
 minele , en sont des preuves. La faute ne
 vient donc pas toujours du principe. Vous*

conseillez à un home de passer la mer pour aler voir son ami, il fait naufrage en chemin. Vous le priez à souper chez-vous, il mange trop & meurt d'une indigestion. Etes-vous coupable de sa mort pour cela ? Non. Après tout, l'action de ces jeunes-gens, n'est pas la seule chose qui ait causé la mort de ce malheureux pere. C'est aussi sa crédulité & la foiblesse avec laquelle il a supporté son déplaisir. S'il eût été plus courageux ou plus prudent, il ne seroit pas mort. Enfin, ces jeunes-gens n'ont pas eu une mauvaise intention ; & ce tombeau fait à la hâte, & dans un lieu come celui-là, pouvoit bien faire juger au pere que ce n'étoit pas un vrai monument. Comment donc veut-on punir ces jeunes-gens d'une action, où tout est cause de la mort de cet home, à la réserve de leur main & de leur volonté, qui n'y ont eu nulle part ?

Il y a quelquefois des définitions qui ne sont point contestées, & dont les deux parties sont d'accord, come en cet exemple de Cicéron (dans ses *Partitions*) : La majesté est un caractère de grandeur, qui réside dans l'empire & dans toute la dignité du peuple Romain. On agite néanmoins si cete majesté a été blessée, come dans la cause de Cornélius. Et ces sortes de causes semblent aussi tirer leur état de la défini-

tion. Cependant la définition n'y est point contestée, le jugement tombe sur la qualité. C'est pourquoi il vaut mieux le ranger sous cet état, dont le hazard nous a fait faire mention ; mais l'ordre veut aussi que nous en parlions.



CHAPITRE IV.

De la Qualité.

LA qualité se peut considérer dans le genre transcendant *, & en plus d'une manière. Car on demande quelle est la nature d'une chose, & quelle est sa forme ; par exemple, *Si l'ame est immortelle, si Dieu est de figure humaine.* On dispute aussi sur la grandeur & sur le nombre, come quand on agite combien grand est le Soleil, s'il y a plusieurs mondes, &c. questions qui ne se peuvent résoudre que par la conjecture, mais qui pourtant sont fondées sur la qualité, puisqu'il s'y agit de savoir quelles sont ces choses.

Or ces questions, tout abstraites qu'elles sont, ne laissent pas de trouver

* Terme de métaphysique. Le genre supérieur ou transcendant, est celui qui comprend non seulement toutes les especes, mais tous les autres genres dans lesquels il se divise.

place quelquefois dans les délibérations. Supposons que César délibere s'il portera la guerre en Angleterre : il faudra examiner quelle est la nature de l'Océan ; si l'Angleterre est une île , (car on l'ignoroit alors) ; quelle est son étendue , & avec combien de troupes il convient de l'attaquer. La qualité embrasse encore toutes les choses qu'il est à propos de faire ou de ne pas faire , de rechercher ou d'éviter. Il est vrai que ces choses se traitent particulièrement dans les délibérations , mais elles ont lieu aussi dans les contestations du bareau ; avec cete seule différence , que là il est question de l'avenir , & ici du passé. Tout ce qui est du genre démonstratif , relève aussi de cet état. Les faits qui en font la matiere étant certains , on examine quels ils sont. Mais venons aux causes judiciaires.

Ces causes roulent toutes ou sur une récompense , ou sur un châtiment , ou sur la mesure de l'un ou de l'autre ; ce qui fait un genre de causes qui est tantôt simple , & tantôt comparatif. Dans le premier cas , il s'agit seulement de ce qui est juste ; dans le second , de ce qui est plus juste ou même le plus juste. Quand l'affaire est criminelle , il faut nécessairement que celui qui est accusé prene le parti ou de défendre le

le fait, ou de le rejeter sur autrui ; ou de l'excuser, ou de le dire moindre qu'il n'est ; ou de recourir aux supplications, qui est un moyen que quelques-uns croient encore permis.

La meilleure maniere de défendre le fait, c'est de le soutenir honête. Un pere abandonne son fils, parce qu'il s'est enrôlé, ou qu'il a brigué une charge, ou qu'il s'est marié sans son consentement. Ce pere soutient son droit. L'école d'Hermagore donne à ce genre de défense, un nom (κατ' ἀντιλογίαν) que je ne trouve pas exactement rendu en notre langue. Quoi qu'il en soit, on l'appelle un genre de défense absolu. En effet, il y est uniquement question du fait. On examine s'il est juste. Or tout ce qui est juste a son fondement ou dans la nature, ou dans une institution humaine. Dans la nature, c'est tout ce qui se fait conformément à ce que demande chaque personne & chaque chose ; telle est la piété, la fidélité, la continence, &c.

Quelques-uns y ajoutent encore tout ce qui est pareil. Mais cela veut être expliqué. Car la force que l'on oppose à la force, & les autres traitements de cette nature, n'ont rien d'injuste envers celui qui en a usé le premier. Cependant pour être pareils, il ne s'ensuit pas qu'ils soient justes

dans le principe. Car il faudroit pour cela qu'ils fussent justes de part & d'autre, que ce fût même condition, même loi ; ce qui n'est pas. Je ne fais même, si l'on peut dire pareilles, deux choses qui sont dissemblables par quelque endroit. J'apele institution humaine les loix, les coutumes, les jugemens, les conventions, les traités.

Il y a un autre genre de défense, où le fait étant insoutenable par lui-même, on a recours à des raisons étrangères pour le justifier. C'est pourquoi, sans nous arrêter à la force du mot Grec, (*προσληπτικὴ*) nous le nomons un genre de défense tiré d'ailleurs. Dans ces sortes de causes, le plus fort moyen consiste à défendre le crime par le motif qui l'a fait comettre. Tele est la défense d'Oreste, & l'oraison pour Milon : ce qui devient alors une récrimination, parce que l'accusé se justifie aux dépens de la partie adverse. *Il a été tué, mais c'étoit un voleur. On l'a fait eunuque, mais c'étoit un ravisseur.*

Il y a une maniere d'insister sur les motifs, qui est différente de cete dernière, & où le fait ne se défend ni par lui-même, come dans le genre absolu, ni en récriminant, mais par la considération du bien public, ou de l'utilité qui en est revenue

à un grand nombre de personnes , ou à notre adverfaire , ou enfin à nous-mêmes. Car on peut auffi quelquefois aléguer ce motif, pourvu que ce foit chofe qu'il nous foit permis de faire pour notre intérêt particulier ; ce qui pourtant n'est jamais bon à dire , en justice rigoureuse & contre un étranger ; mais feulement dans nos affaires domestiques , qui fe paffent au milieu de notre famille.

Ainsi dans ces fujets de déclamation , où l'on feint un pere qui abandonne fes enfans , un mari qui maltraite fa femme , un fils qui acufe son pere de démence ; & le pere , & le mari , & le fils , tous peuvent honêtement apporter cete raifon , qu'il leur étoit d'une extrême conféquence d'en user de la forte. Sur quoi néanmoins il faut remarquer ,* que celui qui ne fonge qu'à éviter les malheurs dont il est menacé , rend fa caufe meilleure que celui qui cherche son avantage.

Semblables matieres fe traitent quelquefois fort sérieufement , & ces mêmes fujets que l'on imagine aux écoles , font affez souvent très réels au bareau. Là c'est un fils abandonné par son pere ; ici c'est un fils déshérité , qui plaide devant les consuls pour avoir son bien : là c'est une femme maltraitée ; ici c'est une femme répu-

diée, qui donne lieu d'examiner lequel des deux, du mari ou de la femme, est cause du divorce. Là c'est un fils qui accuse son pere de démence; ici c'est un fils qui demande effectivement qu'on interdise son pere, & qu'on lui crée un curateur.

C'est encore une sorte de défense tirée de l'utilité, quand nous montrons que, si l'action dont on nous fait un crime, ne s'étoit pas faite, il seroit arrivé pis. Car de deux maux comparés ensemble, celui qui est le moindre tient lieu d'un bien; par exemple, si Mancinus justifioit le traité de Numance, en disant, que sans ce traité toute l'armée Romaine eût péri. C'est ce que nous apelons genre de comparaison. Voilà ce que j'avois à dire touchant la maniere de soutenir le fait.

Que s'il ne se peut défendre ni par lui-même, ni par des secours étrangers; ce qui reste à faire, c'est de rejeter le crime sur autrui, s'il y a moyen. C'est pourquoi il paroît que ce remede convient aussi aux autres états dont j'ai déjà parlé. On rejete donc la faute tantôt sur une personne, comme, si Tibérius Gracchus se voyant accusé d'être l'auteur du traité de Numance, qui en éfet l'engagea dans la suite à porter ces loix si favorables au Peuple, soutenoit n'avoir rien fait que par ordre de son Gé-

néral ; tantôt sur une chose , come , si quelqu'un à qui on ordoneroit de faire son testament d'une certaine maniere , s'en défendoit en disant que les loix s'y opposent.

Si ces moyens nous manquent encore , il faudra du moins tâcher d'excuser le crime. Pour cela on prétexte ou l'ignorance ou la nécessité : l'ignorance , supposé , par exemple , que vous ayez fait imprimer des stigmates sur le front d'un esclave fugitif , & qu'ensuite il vienne à prouver qu'il est né libre , vous direz que vous n'en saviez rien : la nécessité , ainsi un soldat qui s'est absenté un jour de marche , peut dire pour excuse qu'une maladie , ou la difficulté des chemins en a été cause. Souvent nous donnons tout le tort à la fortune ; quelquefois aussi nous disons qu'à la vérité nous avons mal fait , mais que notre intention étoit bone. Il y a des exemples de l'un & de l'autre en si grand nombre , & si évidents , qu'il n'est pas besoin d'en rapporter.

Si nul de tous ces moyens ne peut s'employer , on verra coment on peut diminuer le crime , & le faire passer pour moins considérable qu'il n'est ; ce qui a donné lieu à quelques rhéteurs d'établir un nouvel état de causes , qu'ils apelent de

quantité. Mais cete quantité n'étant que la mesure d'un châtiment ou d'une récompense, il est clair qu'on en juge par la qualité du fait. C'est pourquoi je la comprends dans ce dernier état, aussi bien que le nombre, que les Grecs distinguent encore. Car ils ont deux termes pour exprimer deux choses (ποιότητα, ποσότητα) que nous confondons en une seule par un même nom.

Enfin il y a un dernier moyen qui est la supplication. La plupart des rhéteurs ont cru que ce genre de causes ne pouvoit jamais être admis dans les jugements; & Cicéron semble nous le déclarer lui-même, lorsque dans l'oraison pour Ligarius, il parle en ces termes: *J'ai bien plaidé des causes, & même avec vous, tant que vous avez jugé à propos de vous distinguer dans les fonctions du bareau; mais je ne me suis jamais avisé de défendre ainsi ma partie: pardonnez-lui, Messieurs, il a failli. C'est pure méprise, il n'y pensoit pas, si jamais cela lui arive, &c.* Cependant & au Sénat, & devant le peuple, & auprès du Prince, par-tout enfin où la clémence peut exercer ses droits, la supplication est reçue.

Or quand on s'en sert, il importe infiniment que l'on puisse auparavant faire

considérer trois choses dans la personne de l'accusé, l'innocence de sa vie passée, ses services, l'espérance qu'on peut concevoir qu'il se comportera mieux à l'avenir, & qu'il ne sera pas inutile à l'Etat. De plus, les peines qu'il a déjà souffertes, le danger présent, le repentir qu'il témoigne de son crime, d'où l'on conclura que ce crime est assez expié. Et hors de sa personne, sa noblesse, ses dignités, ses parents, ses amis. Toutefois il faut encore plus compter sur celui qui prend connoissance de l'affaire, particulièrement si le crime est tel, qu'étant pardonné, il fasse honneur à la clémence du juge, & non pas honte à sa faiblesse.

Mais la supplication peut aussi trouver place dans les jugements ordinaires, où si elle ne fait pas un genre de causes à part, du-moins elle est un endroit considérable en quelques-unes de celles qui se plaident au barreau. Car un Orateur peut diviser ainsi son discours : *Il n'a pas fait cela, mais quand il l'auroit fait, il faudroit lui pardonner* ; & ce dernier point est souvent d'un fort grand poids dans les affaires qui sont douteuses ; outre que d'ordinaire les épilogues sont autant de supplications. Quelquefois même les parties en font tout l'essenciel de leur cause ; come

lorsqu'un pere déshérite son fils par testament, & qu'il ne laisse pas pourtant d'en faire l'éloge, déclarant qu'il ne l'a traité ainsi, que parce qu'il aimoit une courtisane. Car alors tout consiste à savoir si le pere a dû punir si rigoureusement une faute de cete nature, & si les Centumvirs ne doivent point se montrer plus indulgents. Mais même en bien des rencontres où l'on poursuit un châtiment en vertu d'une loi, nous employons cete division : *S'il a encouru la peine portée par la loi, s'il faut la lui faire subir ?* Ce que disent ces rhéteurs est pourtant vrai en un sens, qui est que des juges qui ont à prononcer suivant la rigueur des loix, ne peuvent jamais absoudre un crime qui n'a que cete seule défense.

Lorsqu'il s'agit d'une récompense, on examine deux choses, si celui qui la demande mérite en effet d'être récompensé, & s'il mérite de l'être en cete maniere ? Il peut ariver que cete récompense soit disputée par deux personnes, ou même par un plus grand nombre. Alors on examine ou qui des deux, ou lequel de tous en est le plus digne. Et toutes ces questions se décident par le genre de mérite qui est en chacun des prétendants.

Mais pour en bien juger, il ne faut pas

s'arrêter seulement à l'action dont il s'agit, soit qu'il n'y en ait qu'une seule à considérer, soit qu'il y en ait plusieurs à comparer ensemble. Il faut aussi faire attention à la personne. Ce tyran a été tué. *Par qui ? Est-ce par un jeune homme, ou par un vieillard ? Par un homme, ou par une femme ? Par un étranger, ou par un de ses proches ?* Et au lieu, d'où naît encore plus d'une observation ; par exemple, *Si c'est dans une ville accoutumée à la tyrannie, ou qui ait toujours été libre ? Dans une citadelle, ou en sa maison ? Et à la manière : Par le fer, ou par le poison ? Et au temps : Durant la guerre, ou en pleine paix ? Lorsqu'il aloit se démettre de la souveraine puissance, ou dans le temps qu'il méditoit un nouveau crime ?* On tient compte enfin à une personne, des avantages qu'elle a bien voulu sacrifier à l'utilité publique, aussi bien que du danger & de la difficulté de son entreprise.

Il en est de même d'une action de libéralité. Il importera fort de savoir d'où elle part. Car elle sera bien plus agréable d'un pauvre que d'un riche ; d'un homme qui donne, que de celui qui rend ; d'un père qui a des enfants, que d'un qui n'en a point. Il faudra encore examiner quelle est cette chose que l'on donne, en quel temps

& à quel dessein on la donne ; si ce n'est point un motif d'intérêt , & pour recevoir à son tour.

Toutes les autres actions se passent de la même manière. C'est ce qui me fait dire que ce genre de causes qui roule sur la qualité du fait , est celui de tous où l'Orateur brille le plus ; parce qu'il se peut traiter de part & d'autre avec beaucoup d'esprit , & que les sentiments & les passions ne s'expliquent en nul autre avec tant de force. Car l'Orateur y emploie toute sorte de preuves ; les unes amenées de loin , dans lesquelles il a souvent recours à la conjecture ; les autres tirées du fond de son sujet , mettant en usage tout ce qu'il a d'artifice & d'adresse , pour faire paroître les choses telles qu'il veut qu'elles paroissent. C'est-là en effet le grand effort de l'éloquence ; c'est-là qu'elle triomphe principalement.

Virginius rapporte à cet état , certaines causes qui roulent sur les devoirs de la vie civile , d'où même , selon quelques-uns , elles prennent leur dénomination ; un père qui renonce , qui abandonne son fils ; un mari qui maltraite sa femme ; un fils qui accuse son père de démence ; une orpheline qui veut obliger son plus proche parent à l'épouser. La raison de cet auteur

est que d'ordinaire en ces sortes de causes, le jugement tombe sur la qualité du fait.

Mais on les peut ranger aussi sous d'autres états. Car en la plupart de ces occasions, c'est tantôt la conjecture qui décide la question, lorsque les parties nient le fait, ou qu'elles se retranchent sur l'intention, & il y en a mille exemples : tantôt c'est la définition ; par exemple, on définit ce que c'est que la démence, ce que c'est que mauvais traitement. Car on traite ordinairement les questions de droit avant que d'entrer dans le fond de la cause, & l'on apporte les raisons pourquoi on prétend déroger à la loi. Cependant lorsqu'on ne pourra pas défendre le fait, il faudra du-moins tâcher de se mettre à couvert par le droit. Pour cela on sera obligé de rechercher quels sont les cas, où il est permis à un pere d'abandonner ses enfants ; à une femme de porter ses plaintes contre son mari ; à un fils d'accuser son pere de démence.

Quant à l'usage d'abandonner ses enfants, on fait qu'il est particulier aux Grecs, & qu'il se pratique en deux manieres, l'une rigoureuse & absolue pour les crimes qui sont consommés, come le rapt & l'adultere ; l'autre conditionele,

pour les crimes qui sont simplement conçus & non exécutés : come lorsqu'un pere chasse & abandonne son fils, parce qu'il est défobéissant. La premiere maniere étant irrévocable, paroît toujours odieuse. La seconde étant en quelque façon cominatoire, tient de l'exhortation & n'a rien de choquant ; parce qu'il est aisé de voir qu'au fond, ce pere aime mieux corriger son fils, que d'être obligé à l'abandonner. Mais en l'un & en l'autre cas, des enfans qui plaident contre leur pere, doivent paroître fort soumis, & prêts à lui faire toute sorte de satisfaction.

Je sens bien que ce que je dis ici, ne fera pas du goût de ceux qui respectent peu la feinte & la dissimulation dont use un pere en ces occasions. Et véritablement on peut quelquefois n'y pas avoir égard. Cependant il ne s'en faut dispenser que le moins qu'on peut. Une femme qui porte ses plaintes contre son mari, doit se conduire à-peu-près de même. Car la modération ne lui est pas moins nécessaire.

A l'égard d'un fils qui accuse son pere de démence, c'est ou pour une chose que ce pere a faite, ou pour une chose qu'il a seulement dessein de faire. Si c'est une chose faite, l'accusateur a le champ libre. Mais il doit pourtant parler toujours avec

respect, & témoigner beaucoup de compassion pour l'état où son pere est réduit, soit par l'âge, soit par la maladie. Et si c'est une chose qui dépende encore de sa volonté, le fils alors usera de prieres, de remontrances, & dira enfin qu'il ne craint que la foiblesse de son esprit, non ses mœurs, dont il fera l'éloge; parce que plus il louera sa conduite passée, mieux il donera à conoître le changement qui s'est fait en sa personne.

Pour l'accusé, il doit être fort modéré; de crainte que la colere, l'emportement & l'opiniâtreté qu'il feroit paroître, ne fussent pris pour des marques de fureur, & que par-là il ne justifiât tout ce qui s'est dit contre lui. Au reste, toutes ces causes ont cela de comun, que l'accusé, lorsqu'il ne peut défendre le fait, est bien reçu à demander qu'on lui pardonne, qu'on l'excuse; par la raison que dans ces brouilleries domestiques, il s'agit quelquefois pour être absous par les juges, ou qu'une faute n'ait pas eu de suite, ou qu'elle soit plus légère que ne porte l'accusation.

Mais il y a bien d'autres sortes de causes: celles, par exemple, où il s'agit d'un outrage, d'une injure; car quoique l'accusé prene quelquefois le parti de nier; cependant le jugement tombe d'ordinaire

sur la qualité du fait ou de l'intention : celles où il s'agit du choix d'un accusateur , & que nous apelons divination ; sur quoi je remarquerai que Cicéron , qui accusa Verrès à la sollicitation de nos aliés , divisa ainsi son discours : *Que dans ces sortes de choix , il y a deux réflexions à faire ; quel est l'accusateur que ceux qu'on prétend venger souhaitent le plus , & quel est celui que l'accusé souhaite le moins.* Voici pourtant une autre division dont on se sert souvent : *Lequel des deux a de plus fortes raisons de s'offrir pour accusateur ; lequel des deux y apportera plus de capacité & d'industrie ; lequel des deux enfin s'en acquitera plus fidèlement.*

A toutes ces controverses , il faut encore ajouter celles où il s'agit d'un compte de tutele. On a coutume d'y agiter cete question , si un tuteur est comptable d'autre chose que du bien qu'il a géré ; s'il suffit de la droiture de ses intentions & de sa bone foi ; s'il est responsable des vues qu'il a eues & des événements. C'est une cause toute semblable , quand quelqu'un a mal gouverné les affaires d'autrui , & qu'on lui en fait rendre compte. Car nous avons action contre quiconque a agi en notre nom come fondé de procuration.

Chez les Grecs, il y avoit action contre

un home qui s'étoit mal acquité de sa députation, de son ambassade. Et dans ces causes qui étoient fort ordinaires, on examinoit par maniere de question de droit, si un député doit jamais faire autrement qu'il ne lui est ordonné, & jusqu'à quel point il est avoué de la république. Car quelquefois un envoyé dit des choses qu'il n'est point chargé de dire. Témoin celui des Mamertins, qui après s'être acquité de sa comission, devint le dénonciateur de Verrès. Mais en ceci la grande question est de savoir, quele sorte d'ofense c'est faire à la république. Delà naissent plusieurs questions de droit plus subtiles les unes que les autres : *Ce que c'est que léser la république ; si cet home l'a lésée en éfet ou servie ; si elle a été lésée par lui ou seulement pour lui, &c.*

On peut aussi acuser une persone d'ingratitude, & voici alors ce qui se présente à examiner ; s'il est vrai que cete persone ait reçu un bienfait, ce qu'il faut rarement nier, parce que qui nie le bienfait qu'il a reçu est dès-là un ingrat ; si elle n'a pas rendu bienfait pour bienfait ; si pour ne s'être pas acquité de ce qu'elle devoit, il faut incontinent la taxer d'ingratitude ; si elle a eu ocaseion de marquer sa reconnoissance ; si elle a dû faire ce que l'on exi-

geoit d'elle; enfin quele est la disposition de son esprit & de sa volonté.

Les especes qui suivent sont plus simples : celles où il s'agit d'une répudiation injuste, lesquelles ont cela de particulier, que de la part de l'acufateur c'est une défense, & de la part du défendeur c'est une acufation : celles encore où un home rend compte au Sénat des raisons qui le portent à vouloir mourir ; d'où naît cete question de droit, si une persone qui a pris résolution de mourir pour se soustraire à la poursuite des loix, en doit être empêchée. Toutes les autres questions qui s'y traitent apartiennent à la qualité.

Enfin pour exercer l'esprit des jeunes gens, on peut feindre des testaments, où il ne soit question que de la volonté du testateur ; come le testament que j'ai rapporté ci-dessus, par lequel un pere ayant laissé la quatrieme partie de son bien, à celui de ses trois fils qui en seroit jugé le plus digne, tous trois la disputent ; l'un philosophe, l'autre médecin, & l'autre orateur. Pareille contestation arive lorsqu'une orpheline voulant épouser un de ses proches, il s'en trouve plusieurs qui sont parents au même degré, & que chacun d'eux veut avoir la préférence. Mais je n'ai pas dessein de faire ici mention de

toutes les especes. Car il s'en peut encore imaginer d'autres, & les questions qu'elles renferment sont propres & particulieres à chacune, parce qu'elles changent suivant les sujets que l'on traite. Ce que j'admire, c'est que Flavius, qui est pour moi un grand auteur, & avec raison, ait resserré toute cete matiere en des bornes si étroites, lui qui a prétendu nous donner une méthode qui fût seulement à l'usage des écoles.

La quantité, come j'ai dit, releve aussi de cet état, non pas toujours, mais le plus souvent. Et j'applique le mot de quantité à toutes les choses qui se peuvent ou mesurer ou nombrer. Mais la mesure d'une action, soit bone, soit mauvaise, se détermine quelquefois par l'estimation du fait, come lorsqu'on examine la grandeur d'une faute ou d'un bienfait; & quelquefois par un point de droit, quand on agit en vertu de quelle loi il faut punir ou récompenser quelqu'un : par exemple, si celui qui a déshonoré un jeune-homme en doit être quitte pour payer une certaine somme *, qui est la peine à quoi ce crime est condamné; ou si parce que le jeune-homme n'a pu survivre à sa honte, & qu'il s'est pendu,

* C'étoient dix mille *as*, qui fesoient environ trois cents livres de notre monnoie.

celui qui a atenté à sa pudicité doit perdre la vie, come étant cause de sa mort.

Et pour le dire en passant, ceux-là se trompent fort qui traitent la controverse, come si cete question rouloit entre deux loix : car il ne s'agit point du tout des dix mille Sesterces, & on ne les demande seulement pas. Tout consiste à savoir si le criminel est cause de la mort de ce jeune-homme. La même espece est aussi du ressort de la conjecture, quand on examine si un meurtre a été comis volontairement, ou non ; & s'il faut condaner un malfaiteur à un exil perpétuel, ou bien seulement à un exil de cinq ans. *Thrasibulus* mérite-t-il trente récompenses pour avoir délivré *Athènes* de trente tyrans ? C'est une question qui est tirée du nombre, & qui se décide encore par la loi. Il en est de même lorsque deux voleurs ont pris de l'argent, & que l'on agite si chacun d'eux doit rendre* le quadruple de ce qu'il a pris, ou seulement le double. Mais ici on estime aussi le fait ; & le droit lui-même dépend de la qualité de l'action.

* La loi portoit qu'un voleur pris sur le fait, rendroit le quadruple de ce qu'il auroit dérobé. Deux voleurs dérobent une somme d'argent. On demande si chacun doit rendre le quadruple, ou seulement le double.

CHAPITRE V.

Du défaut d'action.

QUICONQUE ne pourra nier le fait, ni le défendre, ni montrer qu'il n'est pas tel qu'on le dit, doit se renfermer dans la rigueur de son droit : d'où naît ordinairement une question touchant l'action que l'on intente ; & cete question n'est pas toujours la même, come quelques-uns ont cru. Car tantôt elle précède le jugement de la cause, come lorsque le préteur, par des vues secretes, examine si un home est en droit de se porter pour accusateur ; & tantôt elle a lieu dans le jugement même. Quoi qu'il en soit, cete contestation a deux faces, en ce qu'elle tombe ou sur l'action qui est intentée, quand on la combat directement ; ou sur le cas de prescription ou d'exception, quand on veut seulement l'éluder.

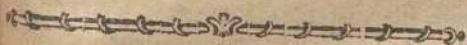
Quelques auteurs ont fait de la prescription, ou de l'exception, un état particulier, come si elles n'étoient pas renfermées dans toutes les mêmes questions que les autres loix. Lorsqu'on alegue le cas d'exception, il n'est pas besoin d'entrer dans le fond de l'affaire. Un pere veut

déshériter son fils ; mais ce pere est noté d'infamie. Le fils dit : *Vous n'avez pas action contre moi ; il y a exception.* Est-il vrai que ce pere soit noté d'infamie ? C'est le seul point qui est à juger. Cependant toutes les fois que nous le pourons , il faudra faire en sorte que le juge pense bien du fond de la cause , parce qu'il en sera plus porté à nous écouter sur la rigueur de notre droit. Ainsi dans les jugements qui interviennent ensuite des ordonnances du préteur , & où nous plaidons pour être maintenus dans la possession d'un bien ; quoiqu'il s'agisse uniquement du possessoire & non du pétitoire , il sera bon néanmoins de montrer , que non-seulement nous avons possédé ce bien , mais aussi que nous l'avons possédé justement.

Mais la question dont nous parlons tombe encore plus souvent sur l'action même , lorsqu'on la combat directement. *Que celui qui a sauvé la patrie par sa valeur , choisisse telle récompense qu'il lui plaira.* Telle est la loi. Je nie qu'il faille lui acorder tout ce qu'il demandera. Il est vrai que la loi n'excepte rien ; mais j'opposerai aux termes de la loi la volonté du législateur par forme d'exception.

Il y a donc deux manieres d'envisager cete question. De ces deux manieres nais-

sent deux genres de causes, qui reçoivent tous les mêmes états, & ces états ont toujours raport à quelque loi. Or toute loi est faite ou pour acorder, ou pour ôter, ou pour punir, ou pour comander, ou pour défendre, ou pour permettre. Quand une loi devient matiere à procès, c'est ou pour elle-même, ou à cause d'une autre loi qu'elle semble contrarier. Alors la question tombe ou sur les termes de la loi, ou sur l'intention du législateur. Quant aux termes, ils sont ou clairs, ou obscurs, ou équivoques. Et ce que je dis des loix, je l'entends des testaments, des obligations, des contrats, en un mot, de tout écrit, même de toute convention verbale. Et parce que cete matiere renferme quatre sortes de questions principales ou d'états, je vais les parcourir tous les uns après les autres.



CHAPITRE VI.

De l'état qui naît des termes de la loi, & de l'intention du législateur.

VOICI une question qui est souvent debatue entre les jurisconsultes, & qui fait un des points de droit les plus consi-

dérables. Ainsi il ne faut pas s'étonner qu'elle soit si ordinaire aux écoles, où l'on feint même ces sortes de controverses exprès & à dessein. Or ce genre de question se divise en deux especes.

La premiere est celle où le doute tombe sur la loi, & sur l'intention; ce qui arrive toutes les fois qu'il y a de l'obscurité dans la loi, & que chacune des parties soutient son interprétation, ou combat celle de son adversaire, come ici. *Qu'un voleur rende le quadruple de ce qu'il a pris. Deux voleurs dérobent chacun dix mille Sesterces. On en demande à l'un & à l'autre quarante mille. Eux offrent d'en payer chacun vingt mille.* Le demandeur prétend que le quadruple est ce qu'il demande; & les défendeurs soutiennent que le quadruple se trouve dans ce qu'ils offrent. L'intention du législateur est aussi maintenue de part & d'autre, & chacune des parties l'interprète en sa faveur.

La même chose arrive aussi, lorsque la loi est claire en un sens, & obscure en l'autre. Par exemple, *Que tout homme d'une femme publique, soit exclus de la tribune.* Une femme après avoir eu un fils de son mari, se mit à faire le métier de courtisane. On veut exclure son fils des fonctions de la tribune. Il est certain que

loi s'entend de celui qui est né dans le temps que sa mere fesoit le métier de courtisane. Mais on demande si elle ne doit pas s'entendre aussi de l'autre ; parce qu'après tout , la mere est une femme publique , & qu'il est né d'elle. Il en est de même de cete maxime de droit , Que l'on n'a point action deux fois contre un même crime. Car on peut douter si cela doit s'entendre du crime ou de l'accusateur. Toutes ces questions se tirent , come on voit , de l'obscurité de la loi.

Mais il y en a d'autres , & c'est la seconde espece , qui se prennent de l'évidence du droit. C'est pourquoi quelques rhéteurs qui n'ont pris garde qu'à cete espece , ont apelé l'état dont je parle , un état fondé sur l'évidence des termes , & sur l'intention du législateur. En cete dernière sorte de question , l'une des parties insiste sur la loi , & l'autre sur l'intention. Or il y a trois moyens de combattre la loi. Le premier consiste à montrer que cete loi ne peut pas toujours s'observer , & que cela paroît manifestement par elle-même. *Que les enfants qui n'ont pas soin de nourrir leurs peres dans le besoin , soient mis aux fers.* Mettra-t-on aux fers un enfant qui est en bas âge ? Voilà déjà une exception , & celle-là donne lieu de passer à

d'autres par maniere de division. Est-ce de quiconque ? Est-ce de la personne dont il s'agit que la loi doit s'entendre ?

C'est par cete raison que quelques-uns proposent certaines controverses, où l'on ne peut faire contre la loi aucune objection qui soit tirée de la loi même ; en sorte qu'on ne peut chercher des difficultés que dans la nature du fait dont il est question. Par exemple : *Que tout étranger qui monte sur les murs de la ville soit puni de mort.* Les ennemis montent sur les remparts. Un étranger qui est dans la ville y monte aussi, & les en chasse. On demande sa tête. La loi est-elle généralement pour quiconque ? Est-elle en particulier pour tel & tel ? Ces doutes n'ont pas lieu ici come dans l'exemple précédent, parce qu'on ne peut rien alléguer de plus fort que ce qui est contenu dans l'espece présente. Voici donc la seule objection qu'il y ait à faire. Est-il bien vrai, dira-t-on, qu'on ne puisse jamais transgresser cete loi ? Quoi, pas même pour empêcher qu'une ville ne tombe entre les mains des ennemis ? Ainsi à la rigueur de la loi, on opposera l'équité naturelle, jointe à l'intention du législateur, qui est le second moyen dont j'avois à parler.

Il peut néanmoins ariver que par des exemples

exemples tirés des autres loix; on montre qu'il n'est pas possible de s'en tenir aux termes de la loi présente, come a fait Ciceron dans son oraison pour Cécinna.

Le troisieme moyen est de trouver dans les propres termes de la loi, quelque chose qui marque qu'on ne prend pas bien la pensée du législateur, come dans cete controverse; *Quiconque sera surpris de nuit avec un fer à la main, qu'il soit mis en prison.* Un Magistrat trouve la nuit un home qui a un anneau de fer, & sous ce prétexte l'envoie en prison. La loi dit: *Quiconque sera surpris.* Or ce terme qui se prend toujours en mauvaise part, marque assez que la loi prétend parler d'un fer qui soit une arme ofensive.

Mais come celui qui se prévaut de l'intention, doit infirmer les termes autant qu'il peut; de même celui qui défend les termes doit s'appuyer aussi de l'intention.

Il arive souvent dans les testaments, que la volonté du testateur se fait manifestement conôître sur un point, sur lequel néanmoins il n'y a rien d'écrit. C'est ce que l'on a vu dans la cause de Curius, où l'on fait la contestation qu'il y eut entre L. Crassus & Scévola. Le testateur, dans la pensée qu'il laissoit sa femme enceinte, dispoisoit de tout son bien en faveur de

l'enfant posthume, qui devoit naître, & lui subrogeoit un héritier, en cas qu'il vînt à mourir durant sa tutele. La veuve ne s'étant pas trouvée grosse, les parents du défunt demandoient sa succession. Qui doute que dans le second cas, come dans le premier, l'intention du testateur ne fût que son bien passât à l'héritier subrogé? Mais le testament n'en disoit rien.

Nous avons vu dernièrement tout le contraire, une chose expressément portée par testament, & selon toutes les apparences, contre la volonté du testateur. Voici le fait. Un home avoit légué cinq mille sesterces, & depuis, en corigeant son testament, au-lieu de sesterces, il avoit mis *livres pesant d'argent*, & il avoit laissé le nombre de *cinq mille*. Il parut néanmoins qu'il n'avoit voulu doner que cinq livres pesant; parce que cinq mille sesterces seroient une somme inouïe & incroyable en fait de legs. Au-reste, sous cet état sont comprises ces questions générales, s'il faut s'en tenir à ce qui est écrit, ou à l'intention, & quele a été l'intention d'une personne dont on produit un écrit: questions qui sont du ressort ou de la conjecture, ou de la qualité, desqueles il a été, je crois, assez parlé.



CHAPITRE VII.

De deux loix que l'on oppose l'une à l'autre.

IL faut maintenant que je parle des loix qui paroissent contraires, parce que tous les rhéteurs conviennent que dans cete contrariété, il y a deux états (*ἀντιρροια*) qui roulent tous deux sur les termes & sur l'intention. Car une loi faisant obstacle à une autre, c'est une nécessité que les deux parties combattent la lettre, & disputent sur l'esprit ou l'intention du législateur; ce qui fait une double question, où l'on agite laquelle des deux loix il faut suivre au préjudice de l'autre. Or tout le monde fait que jamais une loi n'est contraire à une autre par elle-même; parce que si un point de droit étoit directement opposé à l'autre, il faudroit que l'un fût abrogé par l'autre, ce qui n'est point. D'où il s'ensuit que ces loix ne se contredisent que par accident.

Dans ces sortes de contestations, ou ce sont deux loix toutes pareilles, que l'on oppose l'une à l'autre: come, par exemple, s'il s'agissoit d'un home qui eût délivré son pays d'un tyran, & d'un autre qui

eût sauvé la patrie par sa valeur ; car tous deux auroient la liberté d'opter telle récompense qu'ils voudroient. Supposé qu'ils optassent la même chose , ce seroit alors une comparaison qui rouleroit sur l'importance de leurs services , sur la conjoncture du temps , & sur la qualité du prix ; ou ce sont deux loix qui sont toutes les mêmes , come si nous supposons deux braves , dont la valeur a été également utile à la patrie ; ou deux personnes qui se sont signalées par la mort d'un usurpateur ; ou deux filles qui ont été enlevées , & qui demandent , l'une la mort du ravisseur , l'autre qu'il soit obligé de l'épouser. Et en ce cas , la question ne peut tomber que sur le temps , laquelle des deux a été enlevée la première , ou sur la qualité de leurs prétentions , laquelle des deux est la plus juste.

Quelquefois aussi ce sont des loix différentes , ou des loix semblables. Les premières sont par elles-mêmes sujettes à contradiction , come en cete controverse : *Qu'un gouverneur de place ne sorte jamais de sa citadele. Que tout brave homme qui aura sauvé la patrie par sa valeur , choisisse telle récompense qu'il lui plaira.* Supposons que le gouverneur soit ce brave homme , & que pour récompense il demande la liberté

de sortir de sa citadele. Sans avoir égard à nule autre loi, d'un côté on peut douter, si ce brave doit en éfet obtenir tout ce qu'il lui plaira de demander; & de l'autre ce gouverneur peut faire aussi plusieurs objections contre la loi, si le feu prend à la citadele, s'il faut faire une sortie pour repousser les ennemis? &c.

A l'égard des secondes, on ne leur peut oposer autre chose, que la concurrence de l'autre loi qui est semblable. *Qu'on expose dans l'académie le portrait de celui qui aura afranchi son pays du joug d'un usurpateur; & qu'au- contraire on n'y expose jamais le portrait d'une femme.* Je suppose qu'une femme ait tué l'usurpateur. Il est clair qu'on ne peut jamais ôter le portrait de l'un, ni mettre le portrait de l'autre pour aucune autre raison.

Deux loix sont inégales quand on peut aléguer plusieurs raisons contre l'une, & que l'autre ne peut souffrir d'autre difficulté, que celle qui fait le sujet du procès: par exemple, si le brave dont j'ai parlé demandoit la grace d'un déserteur; car j'ai fait voir ci-dessus, qu'il y a bien des choses à dire contre la loi, qui permet à ce brave d'opter tele récompense qu'il voudra; au-lieu que la loi qui condane un déserteur, ne peut jamais recevoir

d'ateinte que dans le cas d'option.

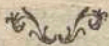
De plus, le point de droit que renferment ces loix, est, ou reconu de part & d'autre, ou controversé. S'il est reconu, il reste à examiner laquelle des deux loix est la plus forte; si elle regarde les dieux ou les homes, la république ou les particuliers; si elle récompense ou si elle punit; s'il s'y agit de choses considérables ou non; si elle est faite pour enjoindre ou pour défendre, ou seulement pour permettre.

On a coutume d'examiner encore laquelle des deux est la plus ancienne, c'est-à-dire, en quelque façon la plus respectable; laquelle aussi sera la moins blessée, come dans l'exemple de ce brave & d'un déserteur. Car si l'on fait grace au déserteur, la loi qui le concerne est absolument violée, & si on le punit, ce brave peut opter une autre récompense. Mais on examinera sur-tout, laquelle des deux choses il est plus convenable de faire; sur quoi je ne puis donner ici aucuns préceptes, parce qu'ils dépendent de la matiere que l'on traite.

Si le droit est douteux, il sera contesté ou par l'une des parties, ou par toutes les deux réciproquement, come en cete controverse: *Permis à tout pere de revendiquer*

son fils. Permis à tout patron de revendiquer son afranchi. Que l'afranchi passe à l'héritier. Un home fait le fils d'un afranchi son héritier. Le pere & le patron de cet afranchi, veulent tous deux se rendre maîtres de la succession. Le pere dit : Je suis pere, & par conséquent maître de mon fils, & de tout ce qui lui appartient. Le patron dit : Vous ne pouvez pas exercer le droit de pere sur votre fils, parce que vous-même vous êtes en ma puissance.

Enfin il y a des loix qui sont mixtes ou composées, & que l'on opose à elles-mêmes, come si c'en étoit deux. Tele est celle-ci, *Tout bâtard qui naît avant un enfant légitime, qu'il soit tenu pour légitime. S'il naît après lui, qu'il ait seulement la qualité de citoyen.* Ce que j'ai dit des loix en général, je le dis pareillement des décrets du Sénat. Car soit qu'ils se combattent eux-mêmes, ou qu'ils combattent les loix, ils n'ont point d'autre état que celui dont nous parlons.





CHAPITRE VIII.

De l'état qui est fondé sur le sylogisme ou sur le raisonnement.

L'ÉTAT de raisonnement a quelque ressemblance avec celui qui se prend de la loi & de l'intention, en ce que l'une des parties s'y apuie toujours de la loi. Mais il y a cete différence que là, il est beaucoup parlé contre la loi, & ici, seulement sur la loi; que là, celui qui défend les termes, veut qu'on observe la loi à la lettre, & qu'ici tout ce qu'il demande, c'est qu'il ne soit pas fait autre chose que ce qui est prescrit par la loi.

Ce même état a aussi quelque proximité, avec celui qui roule sur la définition. Car la définition souvent se tourne en sylogisme, lorsque dans l'aplication que l'on en fait, elle reçoit de la difficulté. Supposons, par exemple, cete loi : *Que toute empoisonneuse soit punie de mort.* Une femme se voyant négligée de son mari, lui donne un philtre, & ensuite l'abandonne à son tour. Ses parents la prient, la conjurent de retourner avec son mari. Elle n'en veut rien faire. Le mari se pend. On accuse cete femme de maléfice. Le plus fort

moyen de l'accusateur est sans doute de dire que ce philtre est un maléfice, un poison. Voilà une définition. Si on ne l'admet pas, il aura recours au syllogisme, & sans s'arrêter davantage à la définition, il prouvera que cete femme est aussi coupable que si elle avoit empoisonné son mari. Ainsi de ce qui est certain & porté par la loi, cet état infere une chose qui paroissoit incertaine; & parce que cela se fait par voie de raisonnement, on l'apele un état de raisonnement.

Or voici à-peu-près toutes les différentes sortes de questions qui y ont rapport: *Si ce que l'on a eu droit de faire une fois, on a aussi droit de le faire plusieurs ?* Une femme condanée pour crime d'inceste, après avoir été précipitée du haut d'un rocher suivant sa sentence, est trouvée en vie: on veut lui faire subir encore le même supplice. *Si ce que la loi accorde pour un, elle est censée l'accorder pour deux ?* Un homme délivre son pays de deux tyrans tout à la fois; il demande deux récompenses. *Si ce que l'on a pu faire auparavant, on le peut faire après ?* Une fille qui avoit été enlevée, voyant que le ravisseur a pris la fuite, se marie. Celui-ci étant revenu, elle demande qu'il lui soit permis d'opter selon la loi, c'est-à-dire, ou de l'épouser ou de

le faire mourir. *Si ce qui est défendu au regard du tout , est aussi défendu au regard de la partie ?* La loi défend de recevoir une charue à titre de gage ; un home veut en avoir le soc. *Si au-contre ce qui est défendu à l'égard de la partie , est censé défendu à l'égard du tout ?* Il n'est pas permis d'aporter des laines de Tarente ; une persone en fait venir des moutons.

Dans ces questions qui se traitent, come on voit , par sylogismes , l'une des parties insiste toujours sur la loi , & l'autre soutient que l'espece dont il s'agit n'est pas comprise dans la loi. *Cete femme est coupable d'inceste : je demande qu'elle soit précipitée , puisque la loi y est. Cete fille a été enlevée : elle a la liberté d'opter. Ces moutons que vous avez fait venir de Tarente portent de la laine , & ainsi du reste.* Mais come on peut répondre , qu'il n'est point dit par la loi que cete femme doive être précipitée deux fois , ni que cete fille soit toujours maîtresse d'opter ; qu'il n'est fait mention ni du soc de la charue , ni de moutons , cela fait qu'on est obligé d'inférer une chose douteuse, d'une autre qui est manifeste.

Il y a plus de difficulté à conclure de ce qui est expressément porté par la loi , ce qui n'y est nulement compris. *Que tout*

paricide soit mis dans un sac , & jeté dans la riviere. Je suppose qu'un fils ait tué sa mere. Qu'il ne soit permis à personne de tirer par force un home de sa maison. Posons le cas qu'on tire un home de sa tente. Dans ces controverses on traite deux questions , la premiere , si , lorsqu'il n'y a point de loi particuliere sur un fait , on peut mieux faire que de recourir à un fait semblable , qui se trouve décidé par la loi. La seconde , si le fait dont il s'agit , est véritablement semblable à celui que l'on prend pour regle , & qui est décidé par la loi.

Or qui dit semblable , dit ou plus grand , ou moindre , ou pareil. Sur le premier chef , on examinera si le cas présent a été suffisamment prévu par la loi ; & si , quoiqu'il n'ait pas été prévu , il faut pourtant le décider par la loi. Mais en l'un & en l'autre , on pourra parler avec beaucoup de force , & de l'intention du législateur , & sur-tout de ce qu'exige la simple équité.





CHAPITRE IX.

*De l'état qui se forme de l'ambiguïté
des termes.*

IL y a des ambiguïtés sans nombre ; jusques-là même que selon quelques philosophes , il n'y a pas un mot qui ne signifie plusieurs choses. Cependant toutes les équivoques peuvent se comprendre sous deux genres. Car elles naissent ou d'un mot seul , ou de plusieurs mots ensemble. Un mot seul peut nous jeter dans l'erreur , quand plusieurs choses ou même plusieurs personnes ont la même dénomination , come , par exemple , ce mot , *Gallus*. Car on ne fait , si on le doit prendre , ou pour un oiseau , ou pour une nation , ou pour un nom propre , ou pour un défaut du corps ; & cet autre , *Ajax* , parce qu'il y a eu deux Ajax , l'un fils d'Oïlée , l'autre de Télamon. Il en est de même de certains verbes qui peuvent s'entendre différament.

Cete ambiguïté est causée en bien des manieres , & donne lieu à une infinité de procès , particulièrement en ce qui regarde les testaments , lorsque plusieurs personnes portant le même nom , chacune

d'elles dispute à qui aura la liberté, ou le legs dont il s'agit; ou bien lorsque le testateur s'étant expliqué en termes équivoques, on demande ce que c'est qu'il a légué.

Un seul mot peut encore nous tromper, lorsqu'étant entier il signifie une chose, & que partagé il en signifie une autre; come *ingenua*, *armamentum*, *corvinum*; subtilités ridicules, d'où les Grecs ne laissent pas de tirer des sujets de controverse: ou bien lorsque ce mot peut se regarder come deux mots simples, ou come un mot composé. Par exemple, un home en mourant ordonne que son corps soit mis dans un lieu secret, & legue, selon la coutume, une certaine quantité de terre, pour servir come d'asyle à ses cendres, avec ces paroles, *Sit latus occultum*. On demande s'il a ordonné que cet endroit fût cultivé, ou qu'il demeurât toujours caché. Car on peut entendre l'un & l'autre.

Quand plusieurs mots sont joints ensemble, l'ambiguïté est encore plus fréquente. Ce qui arive, tantôt parce qu'on emploie un cas pour un autre, come dans ce vers de l'oracle d'Apollon, rapporté par Ennius,

De Pyrrhus, le Romain pourra se voir défait.*

* *Aio te, Æacida, Romanos vincere posse.*

Tantôt, parce qu'un mot est mal placé, & qu'on ne fait à quoi il se rapporte, pouvant également appartenir à ce qui précède & à ce qui suit, sur-tout s'il est au-milieu; come lorsque Virgile nous peint Troilus traîné par ses chevaux (a). Delà cete controverse : Un home ordonne par son testament qu'on lui érige une statue avec un javelot à la main, qui soit d'or. On demande si c'est la statue, ou le javelot, ou la main qui sera d'or ? Tantôt aussi parce que l'inflexion de la voix, ou la ponctuation ne marque pas le sens des mots; come dans un certain vers que l'on a coutume de proposer par maniere d'énigme (b).

Souvent aussi il est incertain auquel de deux antécédents un mot se rapporte, par exemple ici : *Que mon héritier soit tenu de donner à ma femme, sur ma vaisselle d'argent, le poids de cent livres, en telles especes qu'il lui plaira de choisir.* On demande à qui des deux il appartient de choisir.

De ces dernieres sortes d'ambiguïtés, la premiere se corige en changeant de cas; la seconde en détachant les mots,

(a) *Lora tenens tamen. En. l. 1.*

(b) *Quinquaginta ubi erant centum, inde occidit Achilles.*

ou en les arrangeant autrement; la troisieme en ajoutant quelque autre mot. Ainsi l'équivoque qui en notre langue, est si souvent causée par deux acusatifs (a), cessera si l'on emploie l'ablatif, quoique l'ablatif (b) soit par lui-même sujet à l'amphibologie, come j'ai dit dans mon premier livre. On détache les mots par une ponctuation exacte, & en s'arétant où le sens veut que l'on s'arête. Enfin il est aisé d'éclaircir le sens en arrangeant les mots autrement, ou bien en y en ajoutant quelques autres, en cete sorte: *Une statue qui soit d'or, avec un javelot à la main. Le poids de cent livres en teles especes qu'il lui plaira de choisir, à lui mon héritier, ou à elle ma femme.*

Quelquefois aussi l'équivoque vient d'un mot superflu, & cesse par le retranchement de ce mot. Mais quand l'ambiguité vient d'un mot que l'on ne fait à quoi rapporter, d'ordinaire il y faut remédier par plusieurs mots; encore même souvent tombe-t-on dans le vice que l'on vouloit éviter. Par exemple, *Que mor*

(a) Au-lieu de dire, *Lachetem audiui percussisse Demeam*, si vous dites, à *Lachete percussum Demeam*, l'équivoque cessera.

(b) *Calo decurrit aperto*. Eneid. l. 1. On ne fait si le poëte veut dire, *per apertum Calum*, ou, *cùm Calum esset apertum*.

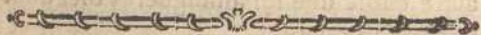
héritier soit obligé de lui donner tous ses biens. Car à quoi se rapporte *ses* ? Cicéron lui-même (a) a fait cette faute, en parlant de C. Fannius, *Qui n'avoit pas*, dit-il, grande amitié pour son beau-père, parce qu'il ne l'avoit pas fait entrer dans le collège des augures, & qu'il avoit mieux aimé que Quintus Scévola, qui étoit moins âgé, y entrât que lui. Ce lui (b) en effet, peut également se rapporter & à Fannius & à son beau-père. Une syllabe dont on laisse la quantité douteuse, suffit encore pour mettre l'esprit en suspens, comme dans *cato*, dont la seconde syllabe étant brève au nominatif, signifie une chose, & longue au datif ou à l'ablatif, en signifie une autre.

Il y a plusieurs autres espèces qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ; car il n'importe ici d'où vient l'équivoque ni comment on y remédie : il suffit qu'elle présente toujours deux sens à l'esprit. Quant à la parole ou à l'écrit qui contient l'équivoque, les deux parties y trouvent également matière à contestation. C'est donc en vain que l'on nous recommande de tâcher d'expliquer le mot en notre faveur ; car si cela

(a) Dans son *Brutus*.

(b) L'équivoque est plus sensible dans le Latin, *Cum ille sibi minorem natu generum prætulisset.*

se peut faire naturellement & sans violence, il n'y a plus d'équivoque. Mais voici les questions qui concernent cete matiere. On examine quelquefois lequel des deux sens est le plus naturel; & l'on ne manque jamais d'examiner lequel est le plus conforme à la justice & à l'équité; & si celui qui a écrit ou parlé ainsi, a voulu être entendu de la sorte. Or la maniere de traiter ces questions, soit pour, soit contre, se conoît assez de ce que nous avons dit sur la conjecture & sur la qualité.



CHAPITRE X.

De l'union & de la diversité de ces états.

LA plupart de ces états ont une certaine affinité entre eux. Car dans la définition, il s'agit de savoir comment un nom peut s'entendre. Et dans le syllogisme, qui est l'état qui a le plus de rapport avec la définition, nous examinons quelle a été l'intention de l'auteur. Et dans celui qui se forme de deux loix contraires, il est clair qu'il y a deux autres états renfermés, qui roulent sur les termes & sur l'intention. De plus, la définition est en quelque façon une équivoque, puisque le nom qui y

est défini peut s'entendre de deux manières. L'état qui naît des termes d'un écrit, & de l'intention de l'auteur, renferme aussi une question de nom, & il en est de même des loix contraires.

C'est pourquoi quelques-uns ont dit que tous ces états rouloient sur les termes & sur l'intention. Et d'autres ont cru que les termes & l'intention contenoient toujours une équivoque, qui fesoit toute la question. Mais il vaut mieux distinguer ces états; car autre chose est une loi obscure, autre chose une loi ambiguë. Voici donc comment ils difèrent.

L'état que nous avons apelé de définition, consiste en une question générale qui tombe sur la nature du nom, & qui pourroit subsister, indépendamment de cet assemblage de circonstances, qui forme une cause. Celui qui se prend des termes & de l'intention, conteste sur un mot qui est dans la loi; celui de raisonnement sur un mot qui n'est pas dans la loi. L'équivoque partage l'esprit en lui présentant deux sens différents; & les loix contraires font naître deux contestations directement opposées l'une à l'autre. Ce n'est donc pas sans raison que cete distinction a été introduite par de très habiles rhéteurs, & que plusieurs personnes fort éclairées l'admettent encore aujourd'hui.

Maintenant quant à la forme & à la disposition qu'il faut doner à chaque état, nous avons dit là-dessus, sinon tout ce qu'il y avoit à dire, du-moins une partie. Le reste ne peut s'enseigner que dans l'occasion, & dépend absolument de la matiere que l'on traite. Car ce n'est pas assez de partager toute une cause en questions & en lieux. Ces parties-là mêmes doivent avoir un certain ordre. Par exemple dans l'exorde, il y a une chose qu'il faut dire la premiere, & une autre qu'il faut dire la seconde, & une troisieme qui vient après, & ainsi du reste. Enfin toute question, tout lieu a sa disposition particuliere, come aussi les questions générales.

Je suppose qu'un Orateur, dans l'une de ces controverses, dont j'ai parlé, emploie cete division : *S'il est vrai qu'un home qui a sauvé la patrie par sa valeur, soit maître de choisir tele récompense qu'il voudra ? S'il peut prétendre à un bien appartenant à un particulier ? S'il doit être reçu à demander une femme en mariage, & une femme qui est déjà mariée, & nomément tele femme ?* Croira-t-on cet Orateur fort instruit dans l'art de diviser un discours, si quand ce viendra à traiter la premiere question, il dit indifférament & pêle-mêle tout ce qui se présentera à lui ? S'il ignore qu'il y

a d'abord un premier point à examiner, favoir s'il faut s'en tenir aux termes de la loi, ou à l'intention du législateur; s'il ne fait doner à ce point-là même, un certain commencement; & si en liant ce commencement avec ce qui doit suivre immédiatement, il ne construit son discours de telle sorte, que chaque partie ait toute la régularité & la perfection qu'elle doit avoir; de la même maniere que la main est une partie du corps humain, que les doigts font partie de la main, & les articles partie des doigts?

Or voilà ce qu'un écrivain come moi, ne peut jamais rendre bien sensible, s'il n'a devant les yeux une espee fixe & déterminée. Et que sert de s'en proposer, je ne dis pas une & deux, mais cent mille dans une matiere dont l'étendue est immense & sans bornes. C'est donc à un maître de montrer tous les jours, tantôt dans un genre, tantôt dans l'autre, quel est l'ordre & l'enchaînement des choses, afin que son disciple s'y acotitume peu-à-peu, & contracte l'habitude de passer d'un exemple à un autre.

Quel est le peintre en éfet, qui ait appris à peindre tout ce qu'il y a d'objets dans la nature? Nul sans doute. Mais come en peignant il a appris la maniere

d'imiter, il viendra à bout d'exprimer tout ce qu'il voudra. Et quel est le sculteur à qui il n'arivera pas de faire un vase tel qu'il n'en avoit jamais vu de semblable ? Il y a donc des choses que nous aprenons de nous-mêmes, & qui ne s'enseignent point. Car un médecin dira bien ce qu'il faut faire en chaque espece de maladie, & en général ce que l'on peut conjecturer de certains signes. Mais de se conoître parfaitement au poulx, à l'haleine, aux différents degrés de chaleur, à l'aspect du visage, ou à la couleur qui est plus ou moins saine, & à tant d'autres indices qui sont particuliers à chaque malade, c'est l'effet d'une certaine sagacité naturele jointe à l'expérience.

C'est pourquoi il faut que nous tirions plusieurs connoissances de notre propre fond ; que nous consultations les causes que nous avons entre les mains, & que nous songions que l'art oratoire a été inventé avant que d'être enseigné. Car la bone disposition, & la véritable économie d'une cause, est celle qui se fait, lorsque nous avons la cause même devant les yeux.

C'est alors que nous pouvons juger si l'exorde est nécessaire ou superflu ; s'il faut se servir d'une exposition continue, ou

coupée & partagée en plusieurs points; s'il faut qu'elle comence par l'origine des choses, ou bien à la maniere d'Homere par le milieu, ou par la fin, & en queles rencontres on peut s'en passer entièrement; s'il est plus utile de débiter par nos propres propositions, ou par celles de la partie adverse; par nos preuves les plus fortes, ou par les plus foibles; quand la cause demande que l'on traite certaines questions sans aucun préambule; quand au-contraire ces questions ont besoin de préparation; queles sont les choses que l'on peut dire tout d'un coup aux juges, & queles sont celles où il faut conduire les juges come pas à pas; s'il est plus à propos de réfuter chaque preuve de l'adversaire en détail ou toutes ensemble; s'il vaut mieux réserver les grands mouvements pour la péroration, ou les répandre dans toutes les parties du plaidoyer; si nous devons insister d'abord sur la rigueur du droit ou sur la simple équité; lequel est le plus convenable, de comencer par rapeler le passé, soit pour nous en justifier, soit pour le reprocher à notre adversaire, ou de nous renfermer dans la seule accusation dont il s'agit. Et lorsque la cause est chargée d'incidents, quel ordre il faut tenir, quels témoignages, queles pieces il

faut lire durant l'action, queles il faut renvoyer à un autre temps. C'est ainsi qu'un Général, par l'ordonnance & la disposition qu'il fait de son armée, se précautionne contre les événements, employant une partie de ses troupes à couvrir les places les plus exposées, une autre à escorter les convois, une autre à garder les défilés, enfin les distribuant par mer & par terre suivant l'occasion & le besoin.

Mais nul Orateur n'exécutera tout cela dans un discours, s'il n'a beaucoup de génie, d'étude & de savoir. Que personne donc ne s'atende à devenir éloquent, comme on dit, à peu de frais, & seulement par le travail d'autrui. Que chacun se persuade au-contraire, qu'il lui faut veiller, pâler sur l'ouvrage, & faire des efforts extraordinaires. Tout Orateur doit être l'artisan de son éloquence : & se faire lui-même un talent, une expérience, une manière qui lui soient propres; dont il soit toujours tellement prêt à faire usage, qu'il semble que ces choses soient moins en lui un effet de l'art, ou même un fruit de ses études, qu'un don de la nature. Car l'art oratoire, s'il en est quelqu'un, peut bien nous montrer le chemin en peu de temps. Mais il ne fait par-là, que nous

découvrir les trésors de l'éloquence. C'est à nous de favoir nous en servir.

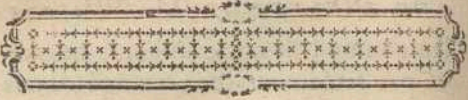
Voilà ce que j'avois à dire touchant la disposition générale de toute une cause. Il y en a une autre qui regarde les parties en détail. Car ces parties elles-mêmes ont une première pensée, & une seconde & une troisième, qui doivent être non-seulement placées dans un certain ordre, mais encore jointes ensemble, & si bien liées les unes avec les autres, qu'on n'en remarque pas même, s'il faut ainsi dire, la jointure; en sorte qu'elles forment un corps & non des membres. C'est à quoi nous ne réussirons qu'autant que nous aurons soin d'observer si chaque chose est à sa place, & d'arranger tellement nos mots, que loin de s'entre-heurter, & de se méconnoître, ils coulent si doucement, si naturellement, qu'ils semblent faits les uns pour les autres.

De la sorte, on ne verra point des choses de nature différente, tirées par force de lieux encore plus différents, faire sentir à l'auditeur l'opposition & l'incompatibilité qu'elles ont entr'elles. Au contraire, celles qui suivent quadreront avec celles qui précèdent; toutes se trouveront unies par une espèce d'affinité qui en fera

le lien comun ; & notre discours ne paroîtra pas seulement bien arangé , mais continu come s'il étoit d'une seule piece.

Mais je m'engage peut-être trop avant , trompé par cete liaison imperceptible , que je dis qui doit être entre les matieres. Car je passe insensiblement de la disposition à l'élocution , qu'il faut néanmoins réserver pour le livre qui suit.





LIVRE HUITIEME.

AVANT-PROPOS.

DANS les cinq livres précédents, j'ai ramassé à-peu-près tout ce qu'il faut savoir touchant l'invention & la disposition; deux parties dont une connoissance plus profonde & plus exacte, est à la vérité, nécessaire à ceux qui veulent absolument ne rien ignorer de ce qui regarde l'art oratoire; mais qu'il faut pourtant enseigner d'une maniere plus simple & plus courte, à ceux qui ne font que commencer. Sans quoi, ou d'ordinaire ils se rebutent, par l'extrême difficulté de suivre une méthode si longue & si embarrassée, ou dans le temps que leur esprit a le plus besoin de nourriture, & même d'une nourriture abondante & délicate, on le rétrécit, on le dessèche, en l'appliquant à des minuties qui ne laissent pas d'être épineuses; ou s'ils font tant que de les apprendre, ces minuties, ils croient aussi-tôt ne rien ignorer de tout ce qu'il faut savoir pour être grands orateurs; ou enfin, scrupuleuse-

ment atachés à cete multitude de regles qu'on leur prescrit, ils n'osent travailler de génie, ni faire aucun éfort pour s'élever. Et plusieurs estiment que c'est la raison pourquoi ces rhéteurs *, qui ont écrit de leur art avec tant d'exactitude, n'ont été rien moins qu'éloquents.

Cependant un jeune home qui commence à étudier l'éloquence, a besoin qu'on le mette du-moins dans le chemin. Mais ce chemin doit être facile à tenir & à montrer. C'est donc à l'habile maître dont j'ai parlé, à choisir la méthode qui lui paroît la meilleure, & à se contenter de doner les principes qu'il juge les plus nécessaires. De la sorte ses disciples suivront sans peine, & à mesure qu'ils se fortifieront, il leur en apprendra davantage. Quant à eux, il faut qu'ils comencent par croire qu'il n'y a point d'autre route que celle qu'on leur montre. Mais il faut aussi que venant ensuite à la conôître, ils trouvent en éfet que c'est la meilleure.

Or il y a des choses qui ne sont ni obscures, ni difficiles à comprendre, & que les savants ont néanmoins embrouillées, en suivant des opinions différentes, qu'ils ont voulu défendre avec la dernière opiniâ-

* Cela est dit sur-tout pour Hermagore; & je crois qu'on peut l'appliquer aussi à la rhétorique d'Aristote.

treté. C'est pourquoi quiconque a maintenant à traiter de l'art oratoire, est bien plus embarrassé à faire un choix parmi ces opinions, qu'à enseigner celle à laquelle il a une fois résolu de s'en tenir. Et pour ce qui regarde l'invention & la disposition en particulier, tout consiste en un petit nombre de préceptes, dont l'intelligence & la pratique donnent une merveilleuse facilité pour tout le reste. Car jusqu'à présent, presque tout ce qui a été dit dans cet ouvrage, peut se réduire à ceci ;

Que la rhétorique est la science de bien parler, qu'elle est utile, que c'est non-seulement un art, mais une perfection de l'esprit, & une vertu ; qu'elle a pour objet toutes les choses qui tombent dans le discours, lesquelles se peuvent toutes comprendre sous trois genres, qui sont le démonstratif, le délibératif, & le judiciaire ; que tout discours est composé de choses & de mots ; que dans les choses il faut considérer l'invention, dans les mots l'élocution, dans l'un & dans l'autre l'arrangement ou la disposition ; que ces trois parties doivent être données en garde à la mémoire, pour être ensuite mises dans tout leur jour, par le moyen de la prononciation ; que le devoir de l'Orateur

est d'instruire , de toucher & de plaire ; que pour instruire il a recours à l'exposition , aux arguments & aux preuves ; pour toucher , aux sentiments & aux passions , qui doivent régner dans tout le discours , mais sur-tout au commencement & à la fin ; qu'encore qu'il doive plaire à l'auditeur & par les lumieres qu'il lui donne , & par les secrets mouvements dont il l'agite , il tire néanmoins cet avantage particulièrement de l'élégance du stile , & de la beauté de l'élocution ; que parmi les questions , les unes sont vagues & générales , les autres particulieres & limitées , qui se renferment dans la considération des personnes , des temps & des lieux ; qu'il n'y a pas une chose qui ne comporte trois questions , *si elle est , ce qu'elle est , quelle elle est.*

A cela nous avons ajouté que le genre démonstratif est un genre qui roule tout entier , sur la louange ou sur le blâme ; que pour le bien traiter , il faut observer & ce qu'a fait la personne dont on parle , & ce qui s'est passé après sa mort ; par conséquent que l'utile & l'honête sont la matiere de ces sortes de discours. Quant au genre délibératif , nous avons dit qu'il embrasse ces deux parties , & une troisieme encore qui est de pure conjecture ,

où l'on examine si l'affaire dont on délibère est possible, & s'il y a lieu de croire qu'elle réussisse. C'est-là sur-tout que nous avons dit qu'il faut observer les bienséances, & prendre garde que les choses, sur lesquelles tombe la délibération, conviennent & à celui qui parle, & aux personnes devant qui il parle.

Ensuite nous avons passé au genre judiciaire, & nous avons remarqué qu'il y a des causes qui roulent sur un seul chef, d'autres qui roulent sur plusieurs, & qu'en quelques-unes il suffit de se porter simplement pour demandeur ou pour défendeur; que le défendeur ou l'accusé peut nier le fait en deux manières, ou absolument, ou en le soutenant autre qu'on ne dit; qu'il peut aussi le soutenir juste & permis, ou le rejeter sur autrui; qu'en tous ces cas, la question tombe toujours ou sur le fait, ou sur le droit; que dans les questions de fait, il s'agit ou de la probabilité du fait, ou de sa nature, ou de sa qualité; & que dans les questions de droit, tout consiste à expliquer les termes de la loi, ou à en pénétrer l'intention; ce qui renferme une discussion exacte des actions & des motifs, & plusieurs questions particulières, tirées de la loi qui fait le sujet de la contestation.

Qu'au-reste tout plaider à cinq parties, l'exorde dont le but est de s'attirer une audience favorable ; la narration qui sert à exposer le fait ; la confirmation qui prouve & appuie tout ce qui a été avancé dans l'exposition ; la réfutation qui détruit toutes les objections que l'on peut faire ; & la péroraison qui se propose ou de toucher le cœur des juges, ou de rapeler à leur mémoire tout ce qui s'est dit de plus essentiel dans le cours du plaider.

Nous avons joint à cela un traité des lieux, d'où se tirent & les arguments, & les sentiments, & toutes les choses qui peuvent ou irriter les juges, ou les apaiser, ou les délasser, & même les réjouir selon le besoin. Enfin nous avons enseigné comment il faut diviser un discours, & le distribuer en certains points.

Mais ceux qui liront cet ouvrage à dessein de s'instruire, sont avertis qu'en tout ceci, la nature peut se frayer elle-même un chemin, & faire un progrès considérable sans le secours de l'art ; en sorte que les règles que j'ai prescrites jusqu'à présent, se doivent moins regarder comme une invention des maîtres, que comme le fruit de leur expérience, & des observations qu'ils ont faites.

Ce qui suit est d'un autre genre, & de-

mande plus d'attention ; car nous allons à présent traiter de l'élocution , qui est de toutes les parties de cet ouvrage , la plus difficile au jugement même des Orateurs. En effet , M. Antonius , dont nous avons parlé plus d'une fois ci-dessus , n'a pas fait difficulté de dire qu'il avoit vu assez de gens qui étoient diserts , & pas un qui fût éloquent ; ajoutant que pour être disert , il suffit de dire sur une matiere ce qu'il en faut dire ; mais que pour être véritablement éloquent , il en faut parler avec toutes les graces & tous les ornements convenables. Que si cete qualité ne s'est trouvée en pas un Orateur jusqu'à lui , ni même en lui ou en L. Crassus , il est constant qu'elle ne leur a manqué , ni à ceux qui ont été avant eux , que parce qu'elle est très difficile à aquérir.

Cicéron dit aussi que de savoir inventer les choses & les aranger , c'est le fait d'un home sensé ; mais que de savoir les exprimer , est le propre de l'Orateur. C'est pourquoi il s'est particulièrement étudié à bien enseigner cete partie de la rhétorique. Et le seul nom d'éloquence fait assez voir combien il a eu raison. Car être éloquent , n'est autre chose , à proprement parler , que de pouvoir produire au dehors toutes ses conceptions ,

toutes les pensées , & les communiquer pleinement aux autres ; sans quoi tous les préceptes que nous avons donés jusqu'ici sont inutiles , & semblables à une épée qui ne sort point de son fourreau.

Voilà donc sur-tout ce qu'il faut apprendre , & à quoi l'art est absolument nécessaire : voilà quel doit être l'objet de nos soins , de nos exercices , de notre imitation : voilà ce qui peut nous occuper toute la vie : voilà enfin ce qui fait qu'un Orateur l'emporte sur un autre Orateur , & que parmi les différents styles , les uns sont plus parfaits que les autres. Car il ne faut pas croire que ni les Asiaticques , ni les autres dont le style est corrompu , n'aient rien entendu à l'invention ou à l'arrangement des choses ; ni que ceux que nous traitons d'orateurs maigres & secs , aient été dépourvus de sens & de raison. Mais les premiers n'ont eu ni goût ni modération dans leur style , & les seconds ont manqué de force.

Il ne s'ensuit pas néanmoins qu'il faille penser uniquement aux mots ; car il est temps de prévenir les personnes qui voudroient abuser de ce que je viens de dire. Il faut les arrêter tout court , & me déclarer contre ces gens qui se consomment vainement à agencer des paroles , sans se

mettre en peine des choses , qui sont pourtant les nerfs du discours : ce qu'ils font sans doute pour doner à leur stile plus d'élégance & de beauté ; qualité charmante selon moi , quand elle est naturelle , mais non quand on l'affecte.

Ne voyons - nous pas que ces bons corps que l'exercice a fortifiés , & qui nous frappent par un air de santé , tirent leur beauté des mêmes choses dont ils tirent leur force. Ils sont vermeils , fermes , dénoués , n'ayant ni trop de chair ni trop peu. Mais que des athlètes se montrent à nous , peints de vermillon , fardés & atifés come des femmes , ils nous déplairont infiniment par la peine même qu'ils auront prise pour nous plaire. Il y a un vers Grec qui dit , qu'un ajustement honête & superbe done aux hommes de la dignité. Mais une parure pleine d'aféterie , où regne le luxe & la mollesse , decouvre la corruption du cœur , & n'ajoute rien à la beauté du corps. Il en est de même de ce stile si léger & si délié , dont quelques-uns se servent. Les choses qu'il exprime , & qui en sont vêtues , pour ainsi dire , se trouvent come énevées & afoiblies.

Je veux donc que l'on pense aux mots , mais que l'on soit beaucoup plus occupé

des choses ; car d'ordinaire les meilleures expressions tiennent aux choses mêmes, & se découvrent à nous par leur propre lumière. Cependant nous les cherchons come si elles se cachotent toujours, & qu'elles voulussent se dérober à nos yeux. De la sorte, nous ne croyons jamais que ce qu'il faut dire soit sous notre main. Nous le tirons de loin, & nous faisons violence à notre génie. L'éloquence demande un esprit plus mâle, & lorsqu'elle est saine & vigoureuse, il ne lui faut point tant de frisure ni de façon.

Souvent même il arive que cete extrême soïn nuit au discours, par la raison que les termes qui plaisent le plus aux esprits droits & sensés, ne sont nulement recherchés, mais simples, come est le langage de la vérité. Ces mots qui montrent la peine qu'on a eue à les trouver, & où l'on veut avoir la gloire de l'invention, n'ont pas toujours la grace qu'ils affectent, & ne laissent rien de solide à l'esprit, parce qu'ils ofusquent les pensées ; semblables à ces mauvaises herbes qui étouffent le bon grain.

En éfet, plus amoureux des mots que des choses, nous envelopons dans un grand circuit de paroles, ce qui se pourroit dire tout simplement ; nous redisons

ce qu'il fufiroit d'avoir dit une fois ; nous chargeons de plufieurs termes ce qu'un feul feroit fufifamment entendre , & nous croyons qu'il vaut mieux fignifier la plupart des chofes , que de les dire : bien plus , un mot qui n'eft que propre , déplaît aujourd'hui ; rien ne nous paroiffant beau , de ce qu'un autre eût dit come nous. Les Poëtes les moins naturels , les plus guindés , font ceux de qui nous empruntons des métaphores & des figures ; & nous pensons avoir mis bien de l'efprit dans nos pieces , quand il en faut beaucoup pour nous entendre.

Cependant Cicéron avoit déclaré affez netement que le plus grand vice qu'un discours puiſſe avoir , c'eſt de trop s'éloigner de la maniere ordinaire de penfer & de parler. Mais Cicéron n'y entendoit rien. C'eſt un auteur dur & barbare en comparaifon de nous , qui n'aimons rien de ce que la nature a dicté. Nous voulons , je ne dis pas des ornemens , mais des délicateſſes & des raffinemens , come fi les mots pouvoient avoir aucune beauté , quand ils ne conviennent point aux chofes.

Loin d'approuver un choix fi ſcrupuleux , je tiens pour moi , que le fruit de nos études eſt perdu , s'il faut toujours ſe

doner tant de peine pour aranger des mots, ou pour faire qu'ils soient propres, clairs, & ornés. Voilà néanmoins le grand objet de la plupart de nos Orateurs. Chaque mot les arête, uniquement occupés ou à le chercher, ou à le mesurer & à le peser, quand ils ont tant fait que de le trouver. Dussent-ils en retirer cet avantage, de n'user jamais que des plus beles expressions, je les trouverois encore fort à plaindre, & je hais bien un tel tourment, qui est toujours pour eux un obstacle à la rapidité de l'action, & qui éteint tout le feu de l'imagination par des pauses involontaires, & par la défiance où ils sont continuélement d'eux-mêmes. Car tout Orateur est bien misérable qui ne peut se résoudre à perdre un seul mot.

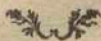
Mais ce mot si cher n'échappera pas même à quiconque s'y prendra come il faut; je veux dire à celui qui premièrement se fera étudié à conoître le beau langage; qui ensuite à force de lire les bons écrivains, aura fait une ample provision de toute sorte de mots; qui aura appris l'art de les lier, de les aranger; & qui enfin, par un continuel exercice, se sera bien fortifié en tout cela, afin de l'avoir toujours en son pouvoir & come à la main.

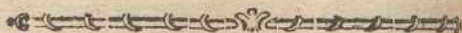
Un Orateur qui fera ainsi préparé, du même coup d'œil qu'il verra les choses, verra aussi les expressions qui leur conviennent. Mais pour y parvenir, il faut avoir bien étudié, & s'être fait un certain fonds, qui soit come en réserve, pour ne jamais manquer au besoin ; car ce soin inquiet de chercher, d'examiner, de comparer, il faut le prendre en aprenant, non en parlant. Autrement il arive à ces Orateurs qui n'ont pas assez cultivé leur esprit, leur talent, la même chose que nous voyons ariver à ceux qui ne se sont jamais mis en peine d'amasser du bien. Les uns & les autres se trouvent dans la suite fort dénués, & montrent leur indigence. Mais si nous avons la prévoyance de nous faire un fonds pour la nécessité, nous le trouverons. Les mots sans attendre que nous les cherchions, s'offriront d'eux-mêmes, come s'ils étoient liés à la pensée, & suivront de la même maniere que l'ombre suit le corps.

Encore cete prévoyance, ce soin là même dont je parle, doit-il avoir ses bornes. Car lorsque les mots sont autorisés par l'usage, purs, ornés, significatifs, & qu'ils quadrent bien ensemble, que nous faut-il davantage ? Cependant il y a des gens qui ne sauroient mettre fin à l'injuste

critique qu'ils exercent contre eux-mêmes, & qui pèsent jusqu'à leurs sylabes. Ont-ils trouvé les termes les plus heureux ? Ils en veulent d'autres qui sentent plus l'antiquité, ou qui soient plus figurés, plus singuliers. Ils ne voient pas qu'un discours est bien vide de sens, quand on se récrie tant sur l'expression.

Pour conclusion, je veux qu'on ait un fort grand soin de l'élocution, pourvu qu'on sache qu'il ne faut rien faire pour l'amour des mots ; les mots eux-mêmes ayant été inventés pour l'amour des choses. D'où il s'ensuit que les plus propres à exprimer nos pensées, & à produire dans l'esprit de l'auditeur l'effet que nous souhaitons, sont aussi les meilleurs. C'est néanmoins par eux que l'oraison doit nous donner du plaisir & de la surprise. Mais ce n'est ni cete surprise que causent les monstres, les prodiges, ni ce plaisir que suivent les ames corompues ; c'est un plaisir honête qui peut compatir avec la dignité.





CHAPITRE PREMIER.

Ce qu'il faut considérer dans l'élocution.

LA phrase donc, come l'apelent les Grecs, ou l'élocution, come nous autres Latins l'apelons, se peut regarder par rapport aux mots pris séparément, ou par rapport aux mêmes mots joints ensemble. Dans les premiers, il faut observer qu'ils soient aprouvés par l'usage, clairs, ornés, propres à exprimer nos idées; dans les seconds, qu'ils soient corectes, arrangés, figurés. J'ai déjà dit dans mon premier livre, au chapitre de la gramair, tout ce qu'il y avoit à dire touchant la maniere de parler corectement. Mais là il ne s'agissoit que de rendre la diction exemte de fautes; ici il est bon d'avertir qu'il en faut banir autant qu'on peut, toutes les façons de parler étrangères, ou qui nous viennent des provinces. Car on voit des gens qui savent assez bien leur langue, & dont néanmoins le langage est plus précieux que poli. Témoin cete vieille d'Athènes qui ayant remarqué que Théophraste, home d'ailleurs fort disert, affectoit un certain mot, ne balançoit pas à dire qu'il étoit étranger; & quelqu'un

lui demandant à quoi elle le conoissoit,
En ce qu'il parle trop bien, répondit-elle.

Pollion au-contraire trouvoit en Tite-Live, tout excélent écrivain qu'il est, je ne fais quoi qui sentoit le téroir de Padoue, ou une certaine Patavinité, come il l'apeloit. C'est pourquoi, que tous nos mots, s'il est possible, & que notre prononciation même, sente son home né dans le sein de la politesse, dans Rome, en sorte qu'à nous entendre, on nous distingue de ces citoyens Romains, qui le sont seulement par grace, & non de naissance.



CHAPITRE II.

De la clarté.

LA clarté dans les mots vient sur-tout de leur propriété; mais cete propriété se prend en plus d'une maniere. Car premièrement le vrai nom de chaque chose est apelé nom propre; & l'on ne s'en sert pas toujours, parce que nous devons éviter tous les mots qui sont obscenes, ou sâles, ou bas. Par bas j'entends ceux qui ne conviennent point à la dignité des choses ou des personnes.

Mais quelques-uns, en voulant éviter

ceux-ci, tombent dans une autre extrémité qui n'est pas moins vicieuse. Ils n'osent employer des termes qui sont reçus par l'usage, & que leur sujet exige nécessairement; come un certain Orateur, qui disoit *l'herbe d'Ibérie*, ce que personne n'eût entendu, si Cassius, pour se moquer de sa vanité, n'eût averti que c'étoit du jonc qu'il vouloit dire. Je ne fais pas non plus pourquoi un célèbre Orateur a cru que *de petits poissons qui se conservent dans la saumure*, étoit plus élégant que le terme qu'il évitoit.

Or cete sorte de propriété qui consiste à user du nom, ou du mot qui est fait pour chaque chose, n'est pas une grande perfection. Mais l'impropriété (*ἀκρίβεια*) qui est le vice opposé, ne laisse pas d'être un grand défaut. Tele est cete expression de Virgile, *espérer un malheur* (a), ou cete autre d'une oraison de Dolabella, & que j'ai trouvé corrigée par Cicéron, *Souffrir la mort*, pour mourir (b).

Cependant un terme peut n'être pas fort propre, sans tomber pour cela dans le vice d'impropriété; par la raison qu'il y a beaucoup de choses en notre lan-

(a) *Tantum sperare dolorem. En. 4.*

(b) *Mortem ferre.*

gue * qui n'ont point de nom propre. Car jeter un dard , est proprement *darder*. Mais pour celui qui jete une bale ou un pieu , il n'y a point de terme unique & particulier qui exprime son action. Et quoiqu'on dise fort bien *lapider* , il n'est pas possible d'exprimer par un seul mot, l'action d'une personne qui jete des motes de terre à quelqu'un. Delà vient que l'on se sert d'un mot pour un autre , par une sorte d'abus (*παράχρησις*) qui est très permis & même nécessaire. La métaphore , qui est un des plus beaux ornements de l'oraison , sert aussi à prêter des noms aux choses qui n'en ont point. C'est pourquoi la propriété dont il s'agit ici , ne se rapporte pas tant aux mots qu'à leur signification , & ce n'est pas à l'oreille qu'il appartient d'en juger , mais plutôt à l'entendement.

En second lieu on apele propre un nom qui appartient à plusieurs choses , mais particulièrement à l'une d'elles , parce que toutes les autres ont tiré leur dénomination de celle-là ; par exemple , en Latin *vertex* , signifie proprement une eau qui

* Le texte dit , *en Grec & en Latin*. Il en est de même de toutes les langues , parce que , come dit Ulpien , il y a plus de choses que de mots. *Naturā rerum inductum est ut plura sint negotia , quàm vocabula.*

tournoie, & tout ce qui se meut en forme de tourbillon. Delà on a apelé ainsi le sommet de la tête, à cause des cheveux qui serpentent à l'entour. Et parce que l'on a donné ce nom au sommet de la tête, on le donne aussi à la partie la plus élevée d'une montagne. Le mot de *vertex* convient donc à toutes ces choses; mais proprement pourtant, c'est un tourbillon. Il en est de même de quelques poissons * qui ont pris leur nom de la ressemblance qu'ils ont avec certains oiseaux, & avec d'autres choses.

Troisièmement, une appellation est propre, quand pouvant convenir à plusieurs choses, elle est néanmoins comme affectée à quelqu'une en particulier; tel est notre mot *nenia*, pour signifier un chant funèbre, & des regrets exprimés en vers sur la mort d'une personne. Tel est encore le mot *Augustale*, qui se dit de la tente d'un général, mais beaucoup mieux du pavillon de l'Empereur. Je mets au même rang certains mots, qui par eux-mêmes sont communs à une infinité de choses, mais qui dans notre manière de penser, en signifient une nomément qui est ainsi dite par excellence, comme le mot d'*Urbs*, la Ville, pour dire Rome; celui de *Corinthia*,

* Comme *solea*, une sole, sic dicta à *soleâ pedis*.

pour dire du cuivre de Corinthe ; quoi-
qu'il y ait plusieurs autres villes , & de
l'argent , ou de l'or de Corinthe , come
du cuivre. Mais en tout cela il n'y a rien
de particulier à l'Orateur.

Une sorte de propriété qui le regarde
davantage , & dont je fais plus de cas ,
c'est celle qui se trouve en certains dits
notables qui sont fort significatifs , come
celui-ci de Caton, *Que César se porta à la
destruction de la république en home so-
bre* (a) ; & en certaines expressions de
Virgile & d'Horace (b). A quoi quelques-
uns rapportent ce qui se dit par aposi-
tion , ce que nous apelons des Epitètes , come ,
Des dents blanches. Mais c'est une espece
particuliere dont il nous faudra parler
ailleurs. Les mots qui sont heureusement
transportés d'une chose à une autre , sont
aussi regardés come propres. Enfin ce
qu'il y a de plus remarquable en chaque
personne , en chaque chose , est dit & cen-
sé lui être propre. C'est ainsi que Fabius ,
entre plusieurs autres vertus militaires ,
s'appropriä le surnom de Temporiseur.

Come il s'agit ici de la clarté dans les

(a) Suetone rapporte que César étoit fort sobre , &
qu'il ne buvoit presque pas de vin.

(b) Come *Deductum carmen , acrem tibiam , Hanni-
balemque dirum*.

mots, il semble que ce seroit le lieu de parler de ces termes emphatiques, qui signifient plus qu'ils ne disent; car ils aident l'entendement. Cependant j'aime mieux ranger l'emphase parmi les ornemens de l'oraison, parce qu'elle ne sert pas tant à rendre l'oraison intelligible, qu'à faire qu'on entende plus que le mot ne semble comporter.

Au-contre, l'obscurité naît principalement des mots qui s'éloignent de l'usage ordinaire, come, si quelqu'un feuil-
letoit les annales de nos Pontifes, nos vieux traités de paix, & tout ce que nous avons de plus anciens écrivains, à dessein d'y ramasser des expressions que personne ne pût entendre. Car il y a des gens qui affectent en cela un air d'érudition, voulant passer pour être les seuls qui sachent certaines choses. On est trompé aussi aux mots qui sont particuliers à certains pays, ou à certains arts. C'est pourquoi il ne faut point s'en servir, quand on parle à des juges qui les ignorent, ou du-moins il faut leur en donner l'explication, ainsi que de ceux qui peuvent signifier plusieurs choses à la fois, come, *taurus*; car à moins qu'il ne soit expliqué, on ne fait s'il signifie un animal ou une montagne, ou un signe du Zodiaque, ou le

nom d'un home, ou une racine d'arbre.

Toutefois l'obscurité est encore plus grande, & avec bien plus de fondement dans une longue suite de mots, je veux dire dans le tissu de l'oraison. Prenons donc garde que nos phrases ou nos périodes ne soient d'une telle longueur, qu'une attention raisonnable ne puisse aisément les suivre; ni tellement traversées par des sens différents, qu'on ne les puisse comprendre, que lorsqu'on est tout à la fin. Le mauvais arrangement, ou la confusion des mots est encore pire. Nous en avons un exemple sensible dans un vers du premier livre de l'Enéide *. La parenthèse, quoique les Orateurs & les historiens s'en servent souvent pour insérer un nouveau sens au milieu d'une période, est sujete aussi à nous embarrasser, à moins que ce qui est inséré ne soit fort court. C'est à quoi Virgile a manqué dans cete bele description qu'il fait d'un poulain. Car après avoir dit :

Le superbe animal s'étonne rarement,

Il ajoute plusieurs choses par une espece de parenthèse; puis au cinquieme vers il revient à sa premiere pensée, en se servant d'un autre tour;

* *Saxa vocant Itali, mediis quæ in fluctibus aras.*

*D'aussi loin qu'il entend le bruit soudain des armes,
Aussi tôt il bondit, &c.*

Sur-tout évitons l'ambiguïté, je ne dis pas seulement celle dont j'ai déjà parlé ci-dessus *, qui met l'esprit en suspens ; mais celle même qui, bien qu'elle ne puisse pas troubler le sens, tombe néanmoins dans le défaut de l'autre, à ne regarder que l'arrangement des mots ; come si je disois que j'ai vu un home écrivant une lettre ; car quoiqu'il soit clair que c'est cet home qui écrivoit une lettre, je m'étois pourtant mal expliqué, & il n'a pas tenu à moi que le sens ne fût équivoque.

Quelques-uns ont encore une malheureuse abondance de termes inutiles. Ils craignent de parler come tout le monde parle ; & sous ombre d'élégance, ils usent de circonlocution pour dire les choses les plus simples. Leur discours n'est que verbiage. Ensuite joignant ce tissu de mots à un autre, & celui-ci à un troisieme, ils donent à leurs phrases, à leurs périodes, une tele étendue, qu'il n'y a home qui les puisse prononcer d'une haleine. J'en ai vu même qui prenoient à tâche d'être obscurs, & ce vice n'est pas nouveau ; car je

* Par exemple, dit-il, *Chremetem audiui percussisse Demeam.*

trouve dans Tite-Live que de son temps, il y avoit un maître qui recomandoit à ses disciples, de jeter de l'obscurité dans tout ce qu'ils disoient, usant pour cela du mot Grec (*σκότισον*) qui depuis est devenu célèbre. Delà cet éloge incomparable, *Cela est fort beau, je ne l'ai pas entendu moi-même.*

Il y en a d'autres qui, amoureux de la brièveté jusqu'à l'excès, retranchent de l'oraison, non-seulement tous les mots superflus, mais même les nécessaires; & qui pourvu qu'ils s'entendent eux-mêmes, ne se mettent pas en peine d'être entendus des autres. Pour moi, je tiens qu'un discours est vain & inutile, lorsque pour le comprendre, l'auditeur n'a pas assez de son esprit.

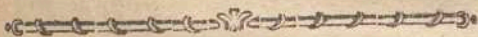
Mais de tous les défauts de l'oraison, le plus grand, à mon avis, c'est de vouloir, sous des mots clairs & simples, cacher un sens énigmatique & mystérieux. Cependant plusieurs ont cete manie, de croire être enfin parvenus à dire les choses bien plus finement, plus spirituellement que les autres, quand pour être entendus ils ont besoin d'un interprete. Et quelques-uns de leurs auditeurs y prennent aussi un plaisir singulier; car s'imaginant avoir percé ces ténèbres ils sont charmés de

leur pénétration , & s'aplaudissent , non d'avoir entendu , cela est trop commun , mais d'avoir deviné.

Quant à nous , aimons sur tout la clarté : des termes propres , une phrase où le sens ne soit point trop long temps suspendu , & qui n'ait ni rien de manque ni rien de superflu , c'est le moyen que notre discours ait l'approbation des gens doctes , & qu'il ne passe pas la portée des plus ignorants. Pour ce qui est de la clarté dans les choses , nous avons dit d'où elle se tire , lorsque nous avons traité de la narration.

Et l'on peut dire en général , qu'il en est de même pour tout ; car si les choses que nous disons n'ont ni plus ni moins d'étendue qu'il n'en faut , & ne sont ni mal en ordre , ni confuses , elles seront si claires , si netes , que l'auditeur le moins attentif les entendra come malgré lui. En effet , il faut compter qu'un juge n'est pas toujours assez fortement appliqué , pour surmonter de lui-même l'obscurité de nos pensées , & pour porter , s'il faut ainsi dire , le flambeau de son intelligence sur les ténèbres d'un plaidoyer ; mais qu'au contraire il est souvent distrait , & en danger de perdre une partie de nos paroles , à moins que leur clarté ne frappe son esprit

inappliqué, come la lumiere du Soleil frappe nos yeux. Ce n'est donc pas assez qu'il nous puisse entendre, il faut même qu'il ne puisse en aucune maniere ne nous pas entendre. C'est pour cela que souvent même, nous répétons ce que nous croyons qu'il n'a pas bien compris d'abord: *C'est ma faute, Messieurs, je ne me suis pas bien expliqué, je le répète donc en termes plus intelligibles*; tout Orateur étant bien reçu à redire mieux, ce qu'il feint de n'avoir pas bien dit la premiere fois.



CHAPITRE III.

Des ornements du discours.

JE viens maintenant à la maniere d'embélir le discours. En quoi il est hors de doute que l'Orateur peut se doner plus de liberté qu'en tout le reste; car il n'y a pas beaucoup de gloire à parler corectement & clairement. C'est être exempt de vice; mais il semble que ce n'est pas avoir aquis une fort grande perfection. De savoir inventer c'est un avantage aussi qui nous est comun avec les personnes les plus ignorantes, & la disposition peut se regarder come l'effet d'une science médiocre. A l'égard de ces finesse, de ces profondeurs

de l'art, ordinairement on les cache ; autrement elles cesseroient d'être ce qu'elles sont. D'ailleurs , tout cela se doit rapporter uniquement au bien de la cause.

C'est donc par l'élégance & la beauté du discours que l'Orateur se distingue lui-même. Dans les autres parties il cherche l'approbation des savants ; dans celle-ci , il plaît à la multitude. En effet , les armes avec lesquelles Cicéron combatit dans la cause de Cornélius , n'étoient pas seulement fortes & de bone trempe , mais brillantes. Et s'il se fût contenté d'instruire les juges , de parler purement , nettement , & en home qui va simplement au fait , il n'auroit pas vu le peuple Romain témoigner son admiration , je ne dis pas seulement par des aclamations , mais je dis par des batemens de mains , que la majesté du lieu , ce me semble , ne permettoit gueres. Ce fut donc la sublimité , la pompe & l'éclat de son éloquence , qui firent ce grand fracas.

Certainement jamais son plaidoyer n'eût été suivi d'un succès si prodigieux , s'il n'avoit eu rien d'extraordinaire , rien que de comun. Et je m'imagine que ceux qui assistoient à cete assemblée , ne s'aperçurent pas eux-mêmes de ce qu'ils faisoient , & qu'une maniere d'applaudir si

bruyante, si peu convenable, ne fut l'effet ni de leur réflexion, ni de leur liberté. Je crois plutôt que semblables à des gens qui ont l'esprit troublé par un violent transport, ils ne purent s'empêcher de faire éclater ces témoignages d'amour pour la personne de l'Orateur.

Mais cete beauté dont je parle contribue même beaucoup au succès de la cause, par la raison que ceux qui écoutent volontiers, sont plus attentifs, & plus disposés à croire ce qu'ils entendent. D'ordinaire même le seul plaisir les gagne, & quelquefois l'admiration les entraîne; car nous voyons que le fer qui brille à nos yeux les étone en même temps; & ce n'est pas seulement par son bruit & sa violence que le tonnerre nous épouvante, mais aussi par l'éclair qui le précède. Cicéron a donc raison, quand il dit, dans une lettre à Brutus : *Toute éloquence qui ne cause point d'admiration & de surprise, ne mérite pas beaucoup de louanges.* Et c'est à quoi Aristote veut aussi que l'on s'attache principalement.

Mais je le répète, que cete parure soit mâle, & noble, & chaste. Je veux une éloquence ennemie du fard & de toute affecterie, qui brille pourtant, mais de santé, s'il faut ainsi dire, & qui ne doive sa

beauté qu'à ses forces & à son embonpoint. Il est si vrai que cela doit être, que la différence des vertus & des vices étant sur-tout ici fort délicate, ceux-mêmes qui mettent les vices à la place des vertus, ne laissent pas de déguiser leur méprise, sous des noms honêtes & spécieux.

Que nul de ces écrivains, de ces orateurs dont le stile est corrompu, ne s'avise donc de dire que je suis ennemi de ceux qui parlent élégamment & poliment. Je ne nie pas que ce soit une perfection, mais je ne la leur accorde point. Un champ où je trouverai des lis, des roses, & de belles eaux jaillissantes, le croirai-je donc plus orné, que si j'y voyois une moisson abondante, ou des vignes chargées de raisin? Veut-on que je préfère un platane stérile, & des mirtes bien tondus à un grand orme, soutien d'une belle vigne, & dont on voit les branches entrelacées de pampre & de raisin, ou à des oliviers qui ont plus de fruit que de feuilles? Les riches, les grands, font leurs délices de ces platanes & de ces mirtes: à la bonne heure. Que seroient-ils pourtant, s'ils n'avoient rien autre chose?

Mais n'est-il pas permis d'orner un verger, quoiqu'il soit seulement destiné à donner du fruit? Qui en doute? Aussi

planterai-je mes arbres avec ordre , & à une certaine distance les uns des autres. Et qu'y a-t-il de plus agréable qu'un beau quinconce , qui de quelque côté qu'on le regarde , est droit & aligné ? Mais cela même sert à la nourriture des arbres , & fait qu'ils tirent le suc de la terre tous également. J'élaguerai mes oliviers & les empêcherai de monter trop haut. Ils en auront une tête plus arondie & plus bele ; mais ils en porteront aussi plus de fruit. Un cheval qui n'a point trop de flanc , a certainement plus de grace ; mais il en est aussi par la même raison plus vîte , plus léger. Un athlete qui , à force d'exercice , s'est dénoué les membres , & dont les muscles sont bien marqués , fait plaisir à voir ; mais il est aussi plus propre au combat : il ne faut qu'un discernement médiocre pour s'en apercevoir. Mais voici une réflexion plus importante , c'est que les ornements , quelque honêtes qu'ils soient , doivent être variés suivant la nature du sujet.

Et pour comencer par notre division acoutumée , une même sorte de beauté ne conviendra pas au genre démonstratif , au délibératif & au judiciaire. Car le premier qui est fait pour l'ostentation , n'a d'autre but que le plaisir de l'auditeur.

C'est pourquoi l'Orateur y déploie toutes les richesses de l'art ; il en étale toute la pompe , n'étant pas obligé de cacher sa marche , come dans les plaidoyers , & n'ayant pas en vue le gain d'une cause , mais sa propre gloire & sa réputation. Ainsi tout ce qu'il y a de beles & magnifiques pensées , d'expressions brillantes , de tours & de figures agréables , de métaphores hardies & superbes ; tout ce qu'il y a de plus travaillé , de plus châtié , il l'exposera aux yeux de l'assemblée , come un marchand qui développe sa marchandise. C'est que dans ces sortes de discours , le succès ne regarde que l'Orateur. Mais lorsqu'il s'agit d'un procès ; come c'est une affaire sérieuse , & qu'il y va de l'intérêt des parties , le soin de sa réputation doit être le dernier de tous ses soins.

Par cete raison , tout Orateur qui se trouvera chargé d'une cause de conséquence , aura mauvaise grace de paroître si fort occupé des mots : non qu'il doive les négliger & mépriser toute sorte d'ornements ; mais il faut que sa parure soit plus modeste , plus sévère , par-là même moins aparente , & sur-tout proportionnée à sa matiere. Car s'agit-il d'une délibération en plein Sénat , il est besoin alors de quelque chose de plus noble & de plus

élevé? L'assemblée du peuple demande plus de fougue & d'impétuosité. Au barreau les causes publiques ou capitales, veulent un genre d'éloquence plus grave & plus exact.

Mais dans un conseil privé, & dans ces procès où il n'est question que de peu de chose, un discours pur, simple & naturel est tout ce qu'il faut. Quel Orateur ne seroit pas honteux de redemander une modique somme d'argent avec des périodes quarées; ou de se passioner en parlant d'une gouttière & d'un mur mitoyen; ou de suer, pour faire voir qu'un esclave est dans le cas, où le marchand qui l'a vendu, est obligé de le reprendre? Mais revenons à notre sujet; & parce que l'ornement de la diction, ainsi que sa clarté, dépend des mêmes mots pris séparément, & des mots joints ensemble, considérons ce qu'ils demandent les uns & les autres.

En premier lieu, quoiqu'on ait raison de dire, que les termes propres contribuent plus que toute autre chose à la clarté de l'oraison, & les métaphoriques à sa beauté; sachons néanmoins que tout mot impropre ne peut jamais être beau, ni orné. Mais come plusieurs mots signifient très souvent la même chose, il faut les savoir choisir; parce que c'est une néces-

fité que dans ce nombre, il y en ait de plus décents, de plus nobles, de plus brillants, de plus agréables, d'une prononciation plus douce & plus aisée les uns que les autres. Car de même que les lettres qui ont un son plus clair, communiquent cete qualité aux sylabes qu'elles composent; de même les mots qui sont composés de ces sylabes, en deviennent plus sonores; & plus les sylabes ont de force & de son, plus elles remplissent l'oreille. Et ce que fait l'enchainement des sylabes, l'enchainement des mots le fait aussi; ensorte que tel mot sone bien avec l'un, qui soneroit mal avec l'autre.

L'usage des mots est néanmoins différent selon la diversité des matieres. Car si nous parlons de choses atroces, des termes durs, & que l'oreille souffre avec peine, conviendront mieux. Mais en général parmi les mots simples, on peut dire que les meilleurs sont ceux qui ont plus d'exclamation ou plus de douceur. Les expressions honêtes sont toujours préférables aussi à celles qui choquent la bienséance; & jamais un terme sale ou grossier ne doit entrer dans un discours poli. A l'égard des mots qui sont plus nobles & plus brillants, c'est le sujet que l'on traite qui décide ordinairement de leur beauté; car un même

terme est magnifique dans un endroit, & enflé dans un autre : telle expression qui paroît basse dans un sujet élevé, sera propre & convenable dans une matiere moins sublime. Et come un mot trop bas se fait remarquer dans un discours soutenu, de même un terme si pompeux & si élégant n'est point à sa place dans un entretien familier, & devient mauvais, parce qu'il releve ce qui doit être simple & tout uni.

Il y a des expressions dont l'élégance se fait mieux sentir, qu'il n'est aisé d'en rendre raison. Ainsi Virgile en employant le nom de la femelle pour celui du mâle (a), a exprimé élégamment une chose, qui autrement auroit paru basse & ignoble. Et il y en a d'autres où la raison est manifeste. Ainsi nous nous moquâmes dernièrement avec justice, d'un poëte qui avoit dit platement,

Les souris ont rongé la robe de Camille.

tandis qu'au-contre nous admirons cet hémistiche de Virgile,

(b) *Souvent un petit rat, &c.*

Car cete épithète qui est si propre, nous dispose à ne rien attendre de plus que le

(a) *Casâ jungebant fœdera porcâ.* Eneïd. l. 8.

(b) Livre 1. des Géorgiques.

monosyllabe qui suit ; le singulier dont se sert le poëte sied mieux aussi , & cete maniere extraordinaire de terminer son vers , y ajoute encore une nouvelle grace. Il ne faut donc pas s'étonner si Horace * a imité l'un & l'autre.

En éfet, bien loin de rehauffer toujours notre stile , il faut quelquefois l'abaisser. Mais la bassesse même des termes peut servir à doner plus de force aux choses. Quand Cicéron dit à Pison , *Vous de qui l'on voit aujourd'hui toute la famille trainée dans un tombereau* , pense-t-on que cete expression déshonore son discours ? Et ne semble-t-il pas plutôt avoir par ce terme , rendu en éfet plus méprisable l'home dont il vouloit la perte ? Delà naissent quelquefois certains jeux de mots , que les fots entendent toujours avec grand plaisir. Il s'en trouve plusieurs dans Cicéron ; mais les déclamations y sont encore plus sujetes , & je me souviens que dans mon enfance, on applaudissoit fort à ces plaisanteries. L'usage de ces termes , auxquels on a ataché une autre idée que celle qu'ils doivent faire naître , est donc ordinairement dangereux , sur-tout aux écoles , où c'est toujours un sujet de risée ; & encore plus aujourd'hui ,

* *Nascetur ridiculus mus.* Art. 1.

que les déclamateurs, plus ennemis que jamais du naturel & du vrai, ont par un dégoût ridicule condamné quantité de mots, & pros crit une bone partie de la langue. Mais poursuivons.

Tous les termes de la langue étant ou propres, ou nouveaux, ou métaphoriques, c'est-à-dire, transportés d'un usage à un autre, l'antiquité donne du poids aux premiers, qui rendent l'oraison plus grave & plus majestueuse, par cela même qu'ils ne sont pas dans la bouche de tout le monde. Et Virgile qui avoit un discernement si juste, en a fait un des principaux ornemens de son stile. Car ces vieux mots qu'il a fait revivre*, brillent dans son ouvrage, & y répandent ce goût de l'antique, qui fait tant de plaisir dans la peinture, & d'où naît une certaine majesté que l'art ne sauroit atteindre.

Mais il en faut user sobrement, & sans aller chercher ces termes trop reculés. *Quæso* est assez vieux. Pourquoi dire *oppidò*? On s'en servoit il n'y a pas longtemps. Aujourd'hui je ne sais s'il est supportable. Pour *antigerid*, qui signifie la même chose, il y auroit une sote vanité à l'employer. Et quelle nécessité de dire *erumnæ*, come si *labor* ne suffisoit pas?

* Come *olli*, *quianam*, *mi* pour *mihi*, *ponè*, &c.

Reor est horrible. *Autumo* peut encore passer. Mais *prolem ducendam* sent le vieux tragique, *universam ejus profapiam*, est impertinent. Enfin presque toute la langue a changé.

Cependant il y a de vieux mots que leur antiquité même rend plus agréables, & quelques-uns sont même nécessaires, come *nuncupare*, & *fari*. Il y en a d'autres que l'on peut entremêler, & que l'auditeur est fort aise de retrouver, pourvu qu'il n'y paroisse point d'affectation. Car on doit se souvenir de l'épigramme (a) de Virgile où il se moque si plaisamment d'un home qui donoit dans ce ridicule; & Saluste n'est pas plus épargné dans une autre épigramme (b) que tout le monde conoit. En éfet cete recherche est toujours odieuse, parce qu'elle est facile à quiconque s'en entête. Mais la plus insupportable est celle qui, au-lieu de faire quadrer l'expression avec les choses, va chercher les choses bien loin, & leur fait violence pour conserver l'expression.

Pour la licence de faire des mots nou-

(a) Cete Epigramme est si défectueuse & si corrompue, qu'il n'est pas possible de l'entendre. C'est pour-quoi je ne la raporte pas. Joseph Scaliger l'a expliquée come il a pu.

(b) *Et verba antiqui multum furate Catonis
Crispe, Jugurthinæ conditor historiae.*

veaux, elle est plus permise aux Grecs, come je l'ai dit dans mon premier livre. Ils ont même osé exprimer certaines affections de l'ame & certains sons, par des noms conformes à leur nature; usant en cela de la liberté des premiers homes, qui donerent à chaque chose sa dénomination. Mais nous, lorsque nous avons voulu tenter le même hazard, soit en composant un mot de plusieurs, soit en le dérivant de quelqu'autre, rarement avons-nous réussi. Car je me souviens que dans ma grande jeunesse, il fut beaucoup disputé entre Pomponius & Sénèque, pour savoir si *gradus eliminat* étoit bien dit dans une tragédie d'Accius. Au-contraire les anciens n'ont fait nule difficulté de dire *expectorat*, & notre *exanimat* (a) est de même espece.

Quant aux dérivés, Cicéron nous en donne un exemple dans *beatitas*, & *beatitudo*, qui lui paroissent encore durs, mais que l'usage, selon lui, pouvoit adoucir. Non-seulement d'un mot on dérive un autre mot, mais d'un nom même on dérive un verbe come *syllaturit* (b) est de la

(a) Horace s'en est servi. *Cur me querelis exanimas, quis?*

(b) C'est ainsi qu'en François, du nom de Quinaut, la Fontaine a fait *enquinauder*.

façon de Cicéron, & *fimbriaturit*, & *figulaturit*, dont Afinius est l'auteur.

Nous avons beaucoup de nouveaux termes qui ont été formés du Grec, & plusieurs sont attribués à Sergius Flavius. Mais quelques-uns ne sont pas encore fort goûtés, come *ens* & *entia*. A mon égard je ne vois pas ce qui nous les fait tant mépriser, si ce n'est que nous voulions être injustes envers nous-mêmes, & que nous aimions mieux souffrir de la pauvreté de notre langue. Quelques-uns néanmoins ont fait fortune; car ceux qui sont vieux aujourd'hui ont été nouveaux autrefois, & il y en a même qui sont en usage depuis fort peu de temps. Messala est celui qui a employé le mot de *reatus* le premier, & personne n'avoit dit *munerarium* avant Auguste. Dans mon enfance mes maîtres ne savoient encore s'il falloit dire *piratica*, come on dit *fabrica* & *musica*. Cicéron regardoit le mot de *favor* & celui d'*urbanus* come tous neufs; cela paroît dans une de ses lettres à Brutus (a) & dans une autre à Appius Pulcher (b). Il croyoit aussi (c) que Térence s'étoit servi du mot

(a) *Eum amorem, & eum, ut hoc verbo utar, favorem, in consilium advocabo.*

(b) *Te hominem non solum sapientem, verum etiam, ut nunc loquuntur, urbanum.*

(c) En quoi il se trompoit. Car Plaute & Névius s'en étoient servis avant Térence.

obsequium le premier. Hortensius a dit *cervicem*, auparavant on disoit *cervices* au pluriel.

Il faut donc hasarder quelquefois ; car je ne suis pas de l'avis de Celsus, qui défend à l'Orateur toute expression nouvelle. En effet, parmi les mots qui composent la langue, les uns étant primordiaux, come Cicéron les apele, c'est-à-dire, de la premiere institution, les autres ayant été trouvés dans la suite, & formés de ceux-là mêmes ; come nous n'avons pas le pouvoir de changer les dénominations que ces premiers homes, tout grossiers qu'ils étoient, ont données aux choses ; aussi d'enrichir notre langue, soit en composant un mot de plusieurs, soit en le dérivant d'un autre, soit en le multipliant par le moyen des différentes inflexions, c'est le privilege de ceux qui sont venus les derniers, & je ne vois pas pourquoi cela auroit cessé d'être permis.

Mais lors même qu'une expression est un peu trop hasardée, il y a des adoucissements, qui la font passer, & qui nous excusent tout à la fois, *pour ainsi dire, s'il est permis de parler de la sorte, en quelque maniere, permétez-moi ce terme, &c.* Ces précautions sont encore bones à prendre dans les métaphores, qui ne se peuvent

employer avec une entière sureté. Car cete appréhension, ce soin, marque du moins que ces hardieffes nous sont suspectes, & que notre jugement n'y est pas trompé. Et c'est ce que les Grecs apelent si élégamment demander grace pour l'hyperbole. (*προεπιπλήσσειν τῇ ὑπερβολῇ*).

A l'égard des termes métaphoriques, ils ne sont bons que dans le fil du discours, & par conséquent ils ne peuvent pas se considérer en eux-mêmes. C'est donc assez parlé des mots pris séparément, lesquels, come j'ai dit, n'ont de foi aucune perfection; mais on ne peut pas dire non plus qu'ils soient dénués d'ornement, si ce n'est lorsqu'ils sont au-dessous de la chose qu'ils expriment. J'excepte toujours les mots obscenes, sans vouloir entrer en dispute avec ceux qui ne croient pas qu'il les faut éviter, parce qu'il n'y a point d'expression qui soit honteuse par elle même *; & qu'au cas que la chose le soit, elle excitera toujours la même idée, de quelque nom qu'on l'apele. Pour moi, content de ménager la pudeur Romaine, selon nos usages, je vengerai l'honêteté publique par mon si-

* C'étoit le raisonnement des Philosophes Cyniques & de quelques Stoïciens. On peut voir sur cela une lettre de Cicéron à Pétus.

lence, come j'ai déjà fait en pareille occasion. Passons donc maintenant aux mots joints ensemble, & à la maniere d'embellir un discours suivi.

Ce secret consiste premièrement en deux points. L'un est de savoir quelle sorte d'expression nous devons donner aux choses; l'autre, de la leur donner réellement. Car avant tout, il faut déterminer ce qui a besoin d'être amplifié ou diminué; si nous voulons parler avec modération, ou avec feu; d'une maniere fleurie & enjouée, ou sérieuse & austere; âpre & ferme, ou insinuante & douce; pompeuse ou subtile; grave & noble, ou galante & polie. Ensuite quel genre de métaphores, queles figures, queles pensées, quel temperament, enfin quel arangement il nous faut employer pour venir à bout de notre dessein. Mais dans le dessein que j'ai moi-même d'expliquer tout ce qui sert à l'embellissement du discours, je crois que je ne ferai pas mal de parler auparavant des vices qui y sont contraires, parce que la premiere perfection est d'être exempt de défauts.

En premier lieu n'espérons pas qu'un discours puisse être beau, qui ne sera point probable. Or par probable, Cicéron entend un discours qui ne dit ni plus ni moins

qu'il ne doit dire. Non qu'il ne faille le polir, car c'est une partie de l'ornement; mais parce que tout ce qui pèche par trop, ou par trop peu, est toujours vicieux. C'est pourquoi il veut que nos expressions aient du poids & de l'autorité, & que nos pensées soient ou graves, ou du moins conformes aux mœurs & aux opinions des homes. Ces qualités présumées, il permet du reste que l'on mette en usage tout ce qui peut rendre l'oraison plus bele & plus ornée; des termes choisis, des métaphores, des superlatifs, des synonymes, des épithètes, de ces mots même qui imitent l'action ou la nature des choses.

Mais come il ne s'agit ici que des vices, marquons d'abord tout ce qui s'apele obscénité (*κακόφατον*). Il y en a plusieurs fortes. L'une vient de certaines façons de parler, ausqueles un mauvais usage a attaché un sens obscene. Il s'en trouve ainsi quelques-unes dans Salluste *, dont il s'est servi pour lui avec toute la pureté, toute la simplicité de l'ancien temps, & qui aujourd'hui, quele indignité! salissent notre imagination, & sont tournées en ridicules. Quoique ce soit la faute du lecteur, & nulement celle de l'écrivain, ne laissons

* Come *Ductare exercitus, patrare bellum.*

pas de les éviter, puisque la corruption des mœurs nous a fait perdre les expressions les plus honnêtes, & qu'il faut céder au torrent.

On tombe dans le même défaut, en joignant ensemble deux mots qui, par leur jonction, semblent en former un qui seroit fâle ou obscène (a). On y tombe encore quand on n'évite pas la rencontre de certaines syllabes. Je ne raporte point d'exemples, pour ne pas m'arrêter trop long-temps sur un vice que je dis qu'il faut éviter. Et ce que fait l'union de deux mots, ou de deux syllabes, la division le fait aussi; c'est-à-dire, qu'elle blesse également la pudeur, come il arive dans certains mots composés, quand on les prononce séparément. Au-reste, non-seulement un mot véritablement obscène ne manque pas de salir l'imagination; mais il faut prendre garde que l'on ne puisse donner un mauvais sens à nos expressions les plus innocentes. Car la plupart sont charmés de trouver de l'obscénité, où il n'y en a pas (b); & c'est ainsi que Celsus en trouve dans un vers de Virgile (c) qui en

(a) Come *Dorica Castra*, dans Virg.

(b) Come dans eet endroit d'Ovide, *Quæque latent, meliora putat.*

(c) *Incipiunt agitata tumescere.* Lib. 1. Georg. Le poëte parle de la mer, qui s'enfle à l'approche d'une tempête.

est très éloigné. Mais ou Celsus se trompe, ou désormais on ne peut plus rien dire avec sûreté.

Après l'obscénité suit la bassesse des termes (*παπεινότης*) quand ils ne répondent point à la grandeur des choses, ou à leur dignité. Nous en avons un exemple dans les origines de Caton *. C'est un vice tout contraire, mais causé par une erreur semblable, de parler de petites choses en termes trop forts, si ce n'est à dessein de faire rire. Ainsi nous ne dirons point qu'un parricide est un méchant, ni qu'un homme qui aime une courtisane est un scélérat, parce que l'un est trop fort, & l'autre ne l'est pas assez. Il y a donc une certaine diction qui est plate, grossière, maigre, triste, sèche, vile & négligée; tous vices qui se font mieux sentir par leurs contraires. Car il en est une autre qui est vive, élégante, riche, gaie, riante, agréable & châtiée.

Evitons aussi un certain défaut, qui fait que la phrase ne paroît pas assez remplie, (*μειωσις*) parce qu'en effet il y manque quelque chose. C'est néanmoins le vice d'un discours obscur, bien plus que d'un discours négligé. Mais quelquefois on ne

* *Saxea est verruca in summo montis vertice*, dit Caton, pour dire un tombeau.

s'exprime qu'à demi, pour quelque raison particuliere; & alors c'est une figure.

Il en est de même de la répétition d'un même mot ou de plusieurs. (*ταυτολογία*). Quoique des auteurs de grande réputation ne se soient pas mis en peine de l'éviter, elle ne laisse pas d'être quelquefois un défaut; & Cicéron lui-même y tombe souvent, n'ayant pas daigné s'assujétir à une si légère observation, come lorsqu'il dit, *Non-seulement donc, Messieurs, ce jugement n'a rien eu qui ressemble à un jugement, &c.* Quelquefois aussi cete répétition a de la grace, & on la range parmi les figures; j'en donnerai des exemples en son lieu, c'est-à-dire, lorsqu'il s'agira des vraies beautés.

Mais un vice encore plus considérable, c'est l'uniformité d'expression (*ομοιολογια*) qui ne fait point soulager le dégoût de l'auditeur par le charme de la variété, qui est toute, pour ainsi dire, d'une même couleur, se faisant sur-tout sentir par le défaut d'art; & qui, soit par la froideur des pensées, soit par l'ennuyeuse répétition des mêmes figures, des mêmes tours, soit par la longueur des périodes, devient si fastidieuse, qu'elle est insupportable, non-seulement à l'esprit, mais même à l'oreille.

Une autre chose à quoi il faut prendre garde, c'est de n'être pas vainement prolix dans la manière de s'exprimer, come lorsque Tite-Live dit : *Les Ambassadeurs n'ayant pu obtenir la paix s'en retournerent chez eux, d'où ils étoient venus* ; car cete queue est de trop. Je ne parle pas de la périphrase qui, au contraire, est une beauté.

Pour le Pléonasme (πλεονασμός) il est vice quand il charge l'oraison de quelque mot superflu ; par exemple, si je disois : *J'ai vu moi de mes yeux* ; car il fust de dire, *j'ai vu*. Cicéron reprit un jour assez plaisamment une semblable façon de parler dans Hirtius, qui en plaidant contre Pansa, avoit dit d'une femme, qu'elle avoit porté son fils dix mois dans son ventre. *Aparament*, reprit Cicéron, *qu'une autre l'eût porté dans sa poche*. Cependant il y a des occasions où le pléonasme a quelque chose de plus affirmatif, come dans cet exemple de Virgile ;

Et j'entendis sa voix de mes propres oreilles.

ainsi il n'est vicieux, que lorsqu'il ajoute un mot, qui est redondant & inutile.

A tous ces défauts ajoutons encore celui où l'on tombe pour vouloir faire trop bien (περιεργία), cete ambitieuse & inutile recherche,

recherche , ce tourment d'esprit qui n'aboutit à rien ; aussi éloigné de l'exactitude , que la vaine curiosité est éloignée de la propreté , ou que la superstition l'est de la religion. Pour ne laisser rien à dire sur cete matiere ; tout mot qui ne contribue ni à la clarté , ni à l'ornement du discours , peut être regardé come vicieux.

Mais la mauvaise affectation (*κακόζηλον*) demande une réflexion particuliere. C'est un vice qui corrompt généralement toute la diction. Car les expressions enflées , ou trop délicates , ou trop fleuries , ou trop difuses , ou trop gaies , ou trop hardies , sont comprises sous ce nom. En un mot , on apele affectation tout ce qui est au-delà de la perfection , tout ce qui marque plus d'esprit que de jugement , & où l'on se laisse tromper par l'aparence du beau. L'éloquence n'a pas un vice plus dangereux ; car on évite les autres , mais celui-ci on le recherche , on s'en fait honneur ; or il est proprement dans l'élocution.

Les choses que nous disons peuvent être dépourvues de sens , ou communes , ou frivoles , ou même contraires à nos intérêts. Voilà en quoi elles péchent d'ordinaire. Mais ce que j'entends par un stile corrompu & affecté , consiste particulièrement dans l'impropriété des termes , dans

un tour de phrase obscur, dans une composition lâche & éfeminée, dans une recherche puérile de mots ambigus, ou qui aient une chûte, une terminaison semblable. Remarquez que tout ce qui est affecté est toujours faux; encore que ce qui est faux ne soit pas toujours affecté; come, lorsqu'on dit un fait autrement qu'il n'est, ou autrement qu'il ne faut, ou que l'on ne dit pas tout ce qui est.

Enfin l'on corrompt la diction par autant de manieres qu'il y en a de l'embélir. C'est un point que j'ai amplement traité dans un autre ouvrage*, & qui jusqu'à présent ne m'a pas non plus échapé dans celui-ci. Il trouvera sa place encore plus d'une fois; car à mesure que je parlerai des ornements du discours, j'aurai soin de remarquer les vices qu'il faut éviter; & la ressemblance qu'ils ont avec les vertus, m'en fera d'autant plus souvenir.

On peut mettre au nombre des imperfections (*ἀνοικονόμητον, ἀσχήματον, κακὸν οὐκ ἔστιν*) tout ce qui pèche contre l'ordre & l'économie, tout ce qui est mal figuré, enfin, tout ce qui est mal lié, mal placé. Mais nous avons déjà parlé de la disposition. Quant aux figures & à la structure des

* Il veut dire, dans son livre des causes de la corruption de l'éloquence.

mots , nous en traiterons plus expreffément ailleurs. Enfin , ce feroit un défaut chez les Grecs , de confondre les dialectes , & de mêler au langage Attique , le Dorique , l'Ionique , & l'Eolique. C'est come fi en notre langue , on employoit indifféramment toute forte d'expreflions , les unes baffes , les autres sublimes ; les unes vieilles , les autres neuves ; les unes poétiques , les autres communes , & que toutes les parties d'un discours fuffent de ftile différent. Car cela feroit un monstre femblable à celui que décrit Horace * au commencement de fon Art poétique. Venons aux beautés véritables.

Un discours eft orné , quand il ne fe contente pas feulement d'être clair & probable. Le premier degré pour parvenir à une plus grande perfection , eft de concevoir vivement les chofes ; le fecond de les exprimer come on les conçoit ; & le troifieme de répandre fur elles un certain éclat , en quoi confiftent , à proprement parler , l'ornement & la beauté.

Premièrement donc , puifque cete vive lumiere (*ὀράματα*) dont j'ai parlé dans le chapitre de la narration , eft au-deffus de l'évidence , ou come les autres parlent ,

* *Humano capiti cervicem pictor equinam
Jungere fi velit, &c.*

puisque la représentation est plus que la clarté, en ce que celle-ci se laisse voir, & que celle-là se produit elle-même, mettons-la d'abord au nombre des ornements. C'est sans doute un merveilleux secret, quand nous parlons d'une chose, de la savoir exprimer si vivement, qu'il semble qu'elle se passe sous les yeux. Car nos paroles font peu d'effet, & ne prennent point cet empire absolu, qu'elles doivent prendre, lorsqu'elles ne frappent que l'oreille, ou lorsqu'un juge croit simplement entendre un récit, & non pas voir de ses propres yeux le fait dont il s'agit. Mais come cete vertu se divise en plusieurs especes que quelques-uns même multiplient encore, par une affectation de suffisance & sans nécessité, je parcourrai du-moins les principales.

La premiere consiste à exprimer trait pour trait toute l'image des choses, come dans un tableau *,

L'un & l'autre intrépide & sur ses pieds dressé, &c.
rapelons-nous cet endroit de Virgile, où il décrit le combat de deux athletes, leurs mouvements, leurs postures, nous croirons être spectateurs. Cicéron excelle en

* *Constitit in digitos exemplò arreñtus uterque,*
En. l. 5.

cete qualité come en toutes les autres. Quand on lit ce qu'il dit de Verrès : *On voyoit sur le rivage de la mer un prêteur Romain , vêtu & chaussé à la greque **, en manteau de pourpre, en robe traînante, se promener publiquement avec une indigne créature, apuyé nonchalamment sur elle ; Y a-t-il quelqu'un qui ait l'imagination assez froide pour ne se pas représenter, je ne dis pas seulement la contenance de Verrès, & le lieu où se passe la scene, mais une partie des choses que supprime l'Orateur ? Car pour moi je crois voir ce tête-à-tête, les yeux & les mines du lâche prêteur, & de sa courtisane. Leurs indignes caresses, la secrete indignation, la peine & le timide embarras de ceux qui étoient présents.

La seconde espece est celle qui, par un amas de circonstances naïvement représentées, trace aux yeux l'image d'une action. Tele est dans Cicéron la description d'un repas où regnent la crapule & la débauche ; car il peut lui seul nous fournir des exemples de toutes les sortes de beautés. *Il me sembloit voir les uns rentrer, les*

* C'étoit une bassesse & un crime à un Romain de s'habiller à la greque : à plus forte raison Verrès, qui étoit prêteur, ne le pouvoit faire sans blesser la majesté de l'empire.

autres sortir ; quelques-uns si ivres qu'ils ne pouvoient se soutenir ; d'autres qui cuvoient encore le vin qu'ils avoient bu avant la nuit ; au milieu de ces honêtes gens, vous eussiez vu le beau Gallius parfumé d'essences, & couronné de fleurs. Le champ de bataille étoit propre, come on peut penser, tout jonché des mêmes fleurs qui leur avoient servi de courones, tout inondé de vin. Ce n'étoit par-tout que monceaux d'écailles & d'arêtes de poissons *. Qui fût entré dans la sale du festin en auroit-il vu davantage ? C'est par un semblable détail que nous nous sentons atendrir au récit du sac d'une ville. Car un Orateur qui nous diroit qu'une ville a été prise d'assaut, ne feroit pas beaucoup d'impression sur notre esprit, en exprimant la chose d'une manière si vague & si succinte ; quoiqu'après tout, cete expression comprenne tous les malheurs que peut rassembler un pareil fort. Mais s'il développe cete idée, quels maux n'exposera-t-il pas à nos yeux ? Une ville n'agueres florissante qui va être réduite en cendres ; l'embrasement des maisons & des temples ; le renversement des édifices ; un bruit confus & universel que forment mille & mille clameurs, les uns

* Les Romains étoient fort friands de poisson ; & d'ordinaire dans leurs repas, on servoit chair & poisson.

fuyant à l'aventure , sans savoir où ils vont ; les autres qui embrassent pour la dernière fois leurs parents , & qui veulent mourir entre leurs bras ; d'un côté des femmes & des enfants qui gémissent ; de l'autre des vieillards qui n'ont vécu si long-temps que pour être témoins de la désolation de leur patrie ; le pillage de tout ce qu'il y a de profane & de sacré ; l'avidité du soldat qui court après sa proie ; de malheureux citoyens chargés de fer qui marchent devant leur vainqueur ; des mères arrachant leurs enfants d'entre les mains du soldat cruel qui veut les égorger ; enfin le carnage toujours prêt à recommencer à la moindre espérance du butin. Tout cela , come j'ai dit , est compris dans l'idée d'une ville prise d'assaut. Cependant il y a bien de la différence entre dire la chose en gros , & l'exposer en détail. Or nous parviendrons à rendre ces circonstances évidentes & sensibles , si elles sont vraisemblables ; & même tout ce qui arrive en pareille occasion , se peut fort bien supposer , quoique faussement.

Il y a une troisième espèce qui s'attache aux accidents.

*Tout mon sang aussi-tôt est glacé par la peur ,
Je tremble , & mes cheveux se hérissent d'horreur.*

Cette perfection , la plus grande , selon

moi, qu'un discours puisse avoir, est très aisée à acquérir; il ne faut que considérer la nature & la suivre. Car l'éloquence est un tableau de la vie humaine; chacun rapporte à soi ce qu'il entend, & l'esprit reçoit toujours volontiers ce qui se présente à lui sous des couleurs qui lui sont connues.

Mais pour répandre de la lumière sur des choses dont on parle, les similitudes ont été sur tout bien imaginées. Il y en a de deux sortes. Les unes servent à la preuve, & sont mises pour cela au nombre des arguments. Les autres dont je parle ici sont admirables pour peindre les objets.

*Semblables à des loups que d'un sombre bocage;
Pendant un noir brouillard chassent l'avidité, &c.*
(Enéid. liv. 2.)

Ce qu'il y faut principalement observer, c'est de ne pas apporter pour similitude une chose qui de soi est obscure & inconnue. Car il est hors de doute que ce qui est fait pour éclairer un endroit, doit avoir plus de lumière que cet endroit-là même. C'est pourquoi laissons aux poètes ces comparaisons savantes & non communes,

*Tel du Xante glacé, quittant l'âpre séjour,
Apollon pour Délos prend un nouvel amour.*
(Enéid. liv. 4.)

Un orateur ne seroit pas reçu de même à

peindre une image par le moyen d'une autre qui seroit moins claire.

Mais en traitant des arguments, j'ai parlé d'une autre sorte de similitude, qui est aussi fort propre à donner à l'oraison un certain air de noblesse, de gaieté, d'agrément, & même de merveilleux. Car plus celles-là sont tirées de loin, plus elles paroissent neuves & causent d'admiration. En voici quelques-unes que l'on pourra trouver communes, & qui sont néanmoins fort persuasives. *Il en est de l'esprit come de la terre; l'un & l'autre deviennent plus fertiles & meilleures, à mesure qu'on les cultive. Come les médecins ne font pas difficulté de retrancher du corps un membre qui est gangrené; de même il ne faut pas hésiter à exterminer les mauvais citoyens, quand même ils nous seroient unis par les liens du sang.* En voici d'autres qui sont plus élevées. *Les arbres, les pierres même, & les rochers, répondent à la voix. Souvent les bêtes les plus féroces se laissent toucher & apprivoiser par la douceur & l'harmonie*.* Mais ce genre de similitudes tourne souvent en abus, sur-tout par la licence de nos déclamateurs. Car ils apportent des exemples qui sont faux, ou ils les appliquent mal à leur sujet. C'étoit le défaut

* Cicéron dans l'oraison pour le poëte Archias.

de certaines comparaisons que l'on trouve pourtant admirables dans ma jeunesse. *Les grands fleuves sont navigables dès leur source. Un bon arbre n'est pas plus tôt planté qu'il donne du fruit.*

Or dans toute comparaison, ou bien la similitude précède, & la chose suit; ou bien la chose précède, & la similitude suit. Mais quelquefois la similitude est libre & détachée; quelquefois aussi, & cela vaut beaucoup mieux, elle est jointe avec la chose dont elle est l'image, par un lien qui les embrasse toutes deux, & qui fait qu'elles se répondent réciproquement. (*ἀντιπόδοις*). La similitude précède dans l'exemple que j'ai rapporté au commencement.

Semblables à des loups, &c.

Elle suit dans le premier livre des Géorgiques, lorsque le poëte, après avoir déploré le malheur des guerres civiles & étrangères, finit de la sorte,

*Ainsi hors de la lice, un char léger s'envole;
Quand les chevaux fougueux des dents serrent le
frein,
Le cocher éperdu tire la bride en vain.*

Mais la liaison n'est bien marquée dans l'un ni dans l'autre endroit. Par cete liaison, j'entends un certain tour qui com-

pare les deux choses ensemble, qui les met sous les yeux, & les fait envisager en même temps. J'en trouve plusieurs beaux exemples dans Virgile; mais il vaut mieux en prendre chez les Orateurs. Cicéron dit, dans l'oraison pour Muréna : *Come on dit que chez les Grecs ceux qui ne peuvent jouer de la lyre, jouent de la flûte; aussi parmi nous, ceux qui n'ont pu devenir orateurs, se font jurisconsultes.* Dans un autre endroit il s'éleve davantage. *De même, dit-il, que les tempêtes sont souvent excitées par quelque constellation, souvent aussi tout-à coup, sans qu'on en puisse rendre raison, & par une cause oculte; de même ces mouvements orageux que nous voyons ariver dans l'assemblée du peuple, naissent quelquefois d'une maligne influence que tout le monde conoît; quelquefois aussi la cause en est si cachée, qu'ils semblent être un effet du hazard.*

Il y a d'autres similitudes qui sont fort courtes, come celle-ci, *Errants dans les forêts à la maniere des bêtes*, & cete autre de Cicéron au sujet de Clodius, *Duquel jugement nous le vîmes échaper tout nu come d'un incendie.* Chacun peut en imaginer de semblables, & les conversations en fournissent assez d'exemples.

A cete derniere espece se raporte une

autre beauté qui consiste , non pas seulement à peindre les choses , mais à les peindre avec des traits également vifs & courts. Et certainement on a raison de louer la brièveté (*βραχυλογία*) à laquelle il ne manque rien. Cependant celle qui ne dit précisément que ce qu'il faut est la moins estimable. Il en sera parlé dans les figures. Mais il y en a une bien plus belle , c'est celle qui dit beaucoup en peu de mots. Telle est une certaine expression de Salluste en parlant de Mithridate (a). Mais l'obscurité est à craindre.

Une autre beauté qui approche fort de celle-ci , mais qui l'emporte sur elle , c'est l'emphase qui donne plus à entendre , que les mots ne signifient par eux-mêmes. Il y en a de deux sortes ; l'une qui exprime plus qu'elle ne dit , l'autre qui exprime ce qu'elle ne dit pas. Nous avons un exemple de la première dans Homère , quand Ménélas dit (b) qu'un grand nombre de Grecs étoient assis dans le ventre de ce fameux cheval ; car d'un mot il en marque la grandeur : & dans Virgile (c) , quand il représente ces mêmes Grecs descendant de ce cheval avec une corde ; car cela

(a) *Mithridates corpore ingenti perinde armatus.* Cela ne se peut rendre en notre langue.

(b) *Dans l'Odyssée liv. 4.* (c) *Encid. liv. 2.*

seul nous fait juger aussi de sa hauteur. Et le même poëte en disant d'un cyclope, qu'il étoit étendu dans son antre d'un bout à l'autre, ne semble-t-il pas dire que ce prodigieux corps n'avoit d'autres bornes que celles du lieu même ?

La seconde sorte consiste dans un mot que l'on omet, ou même que l'on retranche. Que l'on omet, come dans cet endroit de l'oraison pour Ligarius. *Si dans le haut degré de fortune & de puissance où vous êtes, César, vous n'aviez pas autant de clémence que vous en avez, graces aux Dieux, par vous-même ; je dis par vous-même, & je m'entends bien.* Car Cicéron supprime une chose que nous ne laissons pas d'entendre, à savoir qu'il y avoit des gens qui incitoient César à la cruauté. Que l'on retranche ; alors c'est une manière de réticence qui est une figure, & que je n'ométerai pas en son lieu. Mais il y a de l'emphase jusques dans certaines expressions qui sont assez communes, par exemple, en celles-ci ? *Il faut vivre. Il faut montrer que vous êtes home, ou bien au-contraire, il est home ;* tant la nature a de conformité avec l'art.

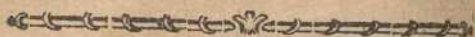
L'éloquence ne se contente pas de représenter vivement & clairement les choses dont elle parle. Elle nous fournit bien

d'autres moyens pour embéllir l'oraison. Car ce stile même qui est si simple & qui n'a rien du tout de recherché, a pourtant sa beauté ; mais c'est une beauté toute pure, toute naturele, tele qu'on l'aime aussi dans les femmes. Et quand les termes sont bien choisis, propres & justes, ils ont aussi leur beauté ; mais une beauté élégante, & semblable à celle qui naît des petits soins. Il y a une abondance qui est riche, & il y en a une autre qui est toute riante de fleurs. Il est même plus d'un genre de force. Car tout ce qui est suffisamment achevé dans son espece, a assez de force.

Cependant la principale marque de force en fait d'éloquence (*δεινότης*) c'est premièrement une certaine véhémence, quand il s'agit d'exagérer l'indignité d'une action, & dans les autres occasions une expression noble & élevée. C'est en second lieu une imagination vive (*φαντασία*), capable de concevoir les choses teles qu'elles sont, & de les représenter de même. C'est en troisieme lieu une opiniâtreté louable (*εξεργασία*), qui nous porte à ne point lacher prise, que nous ne soyons venus à bout de ce que nous avons entrepris ; que nous n'ayons prouvé, & plus que prouvé ce que nous avons avan-

cé; (*πείσμα*) que nous n'ayons convaincu, acablé, & téraffé notre adversaire. C'est encore une certaine énergie (*μέγεθος*) qui fait que tous nos mots portent, & qu'il n'y en a pas un qui ne soit infiniment expressif. C'est même je ne fais quele amertume qui est d'ordinaire injurieuse, come ce trait de Cassius : *Que ferez vous donc quand je vous aurai dépouillé de votre propre bien ?* C'est à-dire, quand je vous aurai fait voir que vous ne vous entendez pas même à médire. C'est enfin je ne fais quoi de ferme & de rude, come ces paroles de Crassus, *Moi, je vous traiterai en Consul, quand vous ne me traiterez pas en Sénateur ?*

Mais à le bien prendre, toute la force de l'éloquence consiste à grossir, ou à diminuer les objets. Il y a autant de moyens pour l'un que pour l'autre ; je toucherai les principaux, & par ceux-là il sera aisé de juger des autres. Or ces moyens regardent les choses & les mots. À l'égard des premières, nous avons traité tout ce qui en concerne l'invention & la disposition. Il nous faut donc maintenant dire, coment on peut, par le moyen de la diction, faire paroître chaque chose plus grande, ou plus petite, qu'elle n'est en effet,



CHAPITRE IV.

Comment on peut amplifier, ou diminuer les choses dont on parle.

LA premiere maniere dépend du nom qu'on leur done. Par exemple, lorsqu'en parlant d'un home qui n'est que blessé, nous disons qu'il a été assassiné; ou d'un méchant home, que c'est un brigand; & au contraire, d'un home qui a fait violence à quelqu'un, qu'il l'a poussé; ou de celui qui en a blessé un autre, qu'il l'a frappé. Cicéron nous done un exemple de l'un & de l'autre dans l'oraison pour Célius: *Quoi donc, dit-il, faudra-t-il traiter un home d'adultere, parce qu'il aura salué un peu trop librement une veuve qui ne garde nules mesures; une coquete pleine d'éfronterie; une femme qui croit ne devoir rien refuser à ses plaisirs; enfin une malheureuse qui vit en franche courtisane?* Car d'un côté il apele cete coquete une franche courtisane; & de l'autre, un jeune-home, qui avoit été long-temps en commerce avec elle, nous est représenté, come n'ayant fait que la saluer un peu trop librement.

Ce genre d'amplification est encore

plus fort, quand aux noms qui disent simplement les choses, nous en oposons d'autres qui les caractérisent mieux. *Qui pensez-vous, Messieurs, que nous venons acuser à votre tribunal ? Un voleur, un adultère, un sacrilège, un meurtrier ? Non, Messieurs ; mais un ravisseur ; mais l'ennemi juré de l'honneur des femmes ; mais un impie qui a profané tout ce que nous avons de plus saint, de plus inviolable ; mais un homme que nos citoyens & nos alliés regardent comme leur plus cruel boureau.* En effet, l'autre manière multiplie les choses, celle-ci fait plus, elle les grossit. Cependant je vois que toute amplification se fait par l'un de ces quatre moyens, à savoir, par accroissement, ou par comparaison, ou par voie d'induction, ou par un amas de pensées & d'expressions qui tendent toutes au même but.

L'accroissement est un moyen très puissant, lorsque le premier objet que l'on présente à l'esprit, quoiqu'inférieur aux autres, ne laisse pas d'être considérable. Il se fait alors une gradation qui tantôt s'élève d'un seul degré, & tantôt de plusieurs, par lesquels elle nous conduit, non-seulement à ce qu'il y a de plus excessif, mais quelquefois même au-delà, s'il faut ainsi dire. Je ne veux qu'un seul

exemple de Cicéron pour faire entendre ma pensée. *C'est une chose expressément défendue par nos loix, de mettre un citoyen Romain aux fers. C'est un crime inouï de le condaner au fouet. C'est presque un parricide que de le faire mourir. Mais de le faire mourir sur une croix, comment cela doit-il s'appeler ?* Car supposé que ce citoyen Romain n'eût été que foueté, Cicéron auroit toujours rendu la cruauté de Verrès plus grande d'un degré, en disant qu'une moindre punition est même expressément défendue par les loix. Et si ce citoyen avoit été simplement mis à mort, l'Orateur eût augmenté de plusieurs degrés le tort de Verrès. Et après avoir dit que de livrer un citoyen Romain au supplice est une espèce de parricide ; bien qu'il n'y ait rien au-delà, il ne laisse pas d'ajouter, *Mais de le faire mourir en croix, comment cela doit-il s'appeler ?* De la sorte ayant porté le crime du préteur jusqu'au dernier degré, il falloit bien que les expressions lui manquaissent pour aler plus loin.

Il y a une seconde manière d'ajouter au superlatif, come lorsque Virgile dit de Lausus.

*Des Princes Rutulois Lausus le plus vanté,
Le plus beau, le mieux fait, si Turne est excepté.*
Enéid. liv. 7.

Le plus vanté, le plus beau, le mieux fait, voilà des superlatifs. Cependant le poëte met quelque chose au-dessus. Il y a même une troisieme maniere, & celle-ci ne va point par degrés, parce que l'objet qu'elle présente n'est pas seulement excessif, mais porté à un tel excès, qu'il n'y a rien au-delà : *Vous avez tué votre mere, que dirai-je de plus ? Vous avez tué votre mere.* Car c'est un fort bon moyen d'acroître les choses, que celui de les représenter d'abord si grandes, qu'il ne semble pas qu'elles puissent aler plus loin.

C'est encore une sorte de gradation qui est, à la vérité, moins sensible, mais peut-être par-là même plus efficace, lorsque nous disons sans distinction, sans pause, & come d'une haleine, plusieurs choses qui enchérissent les unes sur les autres. Tel est cet endroit de Cicéron où il parle de la crapule de Marc-Antoine, & de la nécessité honteuse où il fut de vomir devant tout le monde. *Mais dans l'assemblée du peuple Romain ! Un home chargé de l'intérêt public ! Un Mestre de Camp général de la Cavalerie ! &c.* Chaque mot va, come on voit, en augmentant. Car de soi c'est une chose honteuse que de boire à tel excès, que l'on soit obligé de vomir, fût-on seul & en son particulier ; à plus forte

raison en compagnie , & dans l'assemblée du peuple , & du peuple Romain ; beaucoup plus encore pour un homme public , qui représente en qualité de Mestre de Camp général de la Cavalerie. Un autre auroit distingué ces différents degrés , & se feroit arrêté à chacun en particulier ; Cicéron va toujours son chemin , & parvient au dernier excès , non par des efforts redoublés , mais rapidement & tout d'une course.

Mais si cete sorte d'amplification s'élève toujours sans s'arrêter en chemin , celle au-contraire qui se fait par comparaison , tire sa force & son accroissement de la considération des choses qui sont moins importantes. Car en grossissant ce qui est moindre , il faut nécessairement que ce qui le surpasse se trouve augmenté à proportion. En voici un exemple du même Orateur , & pris au même endroit : *Si cela vous étoit arrivé à table , dans quelque'un de ces repas monstrueux qui vous sont si familiers , il n'y a personne qui n'en rougit pour vous ; mais dans l'assemblée du peuple Romain ! &c.* Il en est de même de ce qu'il dit à Catilina : *Si mes domestiques , mes esclaves , me craignoient , come vous craignent tous vos citoyens , j'abandonerois ma maison.*

Quelquefois on apporte un exemple, come semblable au fait dont il s'agit, mais qui ne sert qu'à rendre ce fait encore plus grave, plus important. C'est ce que fait Cicéron dans l'oraison pour Cluentius; après avoir alégué qu'une certaine femme de Milet s'étoit fait avorter, gagnée par les héritiers subrogés : *Combien plus atroce, dit-il, est le crime d'Oppianicus, quoique dans la même espece? Car enfin cete femme en déchirant ses entrailles, a tourné sa cruauté contre elle-même; mais Oppianicus est parvenu à la même fin, par le meurtre & l'empoisonnement qu'il a exercés, non sur lui, mais sur autrui.*

Et que l'on ne pense pas que ce que je dis ici, soit la même chose que ce que j'ai dit dans le chapitre des arguments, en parlant d'un certain lieu que j'ai apelé *du moins au plus*. Car là il s'agissoit de prouver, ici il s'agit seulement d'amplifier; & le but de Cicéron, dans la comparaison qu'il apporte au sujet d'Oppianicus, n'est pas de prouver qu'il a fait un crime, mais de montrer que son crime est énorme.

Cependant ces deux endroits, tout différents qu'ils sont, ne laissent pas d'avoir quelque afinité. C'est pourquoi je me servirai encore ici de l'exemple dont je

me suis servi alors , mais dans une vue différente. Car je veux faire voir que pour exagérer les choses , on ne compare pas seulement la totalité d'un fait avec un autre , mais aussi les parties entr'elles , comme , par exemple : *Quoi donc ? Publius Scipion , ce grand home & ce digne pontife , mais simple particulier , aura tué de sa main Tibérius Gracchus , parce qu'il vouloit faire quelque changement à l'état de la République ; & nous Consuls , nous souffrons Catilina désoler impunément l'univers par la flâme & par le fer ?* Voilà Catilina comparé à Gracchus , l'état de la République à l'univers , un médiocre changement à la désolation causée par la flâme & par le fer , un particulier à des Consuls : tous lieux qui fournissent un ample matiere , pour peu que l'on veuille s'étendre.

J'ai parlé d'un troisieme genre d'amplification qui se traite , come j'ai dit , par voie d'induction. Voyons premièrement si j'ai parlé en termes assez propres. Ce n'est pas que je veuille avoir raison. Peu m'importe , pourvu qu'on entende bien la chose même. Toutefois je me suis servi de ces termes , parce que cete sorte d'amplification est placée en un lieu , & qu'elle produit son éfet en un autre ; que

l'on exagere une chose pour doner une plus forte idée d'une autre chose toute différente, & que néanmoins celle-ci est inférée de celle-là. Par exemple, Cicéron voulant reprocher à Marc-Antoine sa crapule & son vomissement, il s'écrie : *Est-il possible ! avec cet estomac ! avec ces forces ! avec cete corpulence de gladiateur !* Que fait cela à l'ivresse, dira quelqu'un ? Plus qu'on ne pense. Car delà on peut juger que cet ivrogne devoit avoir bu une prodigieuse quantité de vin, puisqu'avec des forces & un estomac de gladiateur, il n'avoit pu venir à bout de le digérer. Or s'il est vrai que d'une chose on en conclue une autre, il faut avouer que le terme d'induction n'est ni impropre, ni extraordinaire, & d'autant moins que par la même raison nous avons distingué un état de causes, qui porte le même nom.

Tantôt donc cete sorte d'amplification se tire des circonstances qui ont suivi ; come dans l'exemple que je viens de rapporter, on infere qu'Antoine avoit fait un furieux excès, puisque ce vomissement ne fut l'effet ni du hasard, ni d'un léger mal de cœur, come il arive quelquefois ; mais de la nécessité, qui lui fit comettre une tele indécence dans un temps, dans un lieu où elle se pardone le moins, &

qu'une nuit ne fut pas capable de rabatre les fumées des viandes & du vin dont il étoit plein ; mais que le lendemain même son estomac , cet estomac d'athlete s'en trouva encore surchargé. Tantôt elle se tire des circonstances qui ont précédé ; ainsi quand Eole , à la priere de Junon , renverse cete montagne sous laquelle il tenoit les vents enchainés , & qu'ils sortent tous en foule & avec furie , il n'y a personne qui ne juge qu'il va s'élever une tempête horrible.

N'est-ce pas encore une amplification qui se fait par voie d'induction , lorsqu'après avoir exposé des crimes atroces , & les avoir dépeints avec les couleurs les plus noires , nous venons à les excuser , à les diminuer , dans le dessein de rendre plus odieuses les choses que nous avons à dire ensuite ? C'est ce que fait Cicéron dans un de ses plaidoyers contre Verrès. *Ces crimes, dit-il, sont légers pour un scélérat come lui. Après tout , ce capitaine de vaisseau s'est racheté du châtiment à beaux deniers comptants , c'est une bagatele. Un autre , pour ne pas avoir la tête tranchée, lui a compté une grosse some d'argent , cela n'est pas extraordinaire.* En éfet , l'Orateur suppose avec raison , que les juges feront ce raisonnement, qu'il faut que le crime

crime dont on va parler , soit bien inouï , puisqu'en comparaison tous les autres sont traités de bagateles.

Je raporte encore au même genre les louanges que l'on done à une chose , dans la vue d'en rehausser une autre. Par exemple , nous vantons les exploits d'Hannibal , pour faire admirer davantage ceux de Scipion. Nous exaltons la valeur des Gaulois & des Alemands , parce que la gloire de César en est rehaussée d'autant plus. J'y raporte aussi une amplification , où il ne semble pas que ce que l'on dit , regarde une certaine chose , bien qu'on ne le dise que pour elle , à cause de la relation qu'il y a entre l'une & l'autre. L'exemple suivant fera comprendre ma pensée.

Les plus considérables d'entre les Troyens * conférant ensemble sur l'état de leurs affaires , ne croient pas qu'il soit indigne ni des Troyens , ni des Grecs , d'avoir souffert tant de maux , & durant un si long temps pour la beauté d'Hélène. Quele beauté faloit-il donc que ce fût ? Car qui tient ce discours ? Ce n'est ni Paris qui l'a enlevée , ni quelque jeune insensé , ni même un home du comun. Ce sont des vieillards recomandables par

* Voyez l'Illiade d'Homère , liv. 3.

leur sagesse , & qui composent le conseil de Priam. Et le Roi lui-même , après avoir perdu la plupart de ses enfants , à la veille de sa ruine entière , lui qui ne devoit avoir que de la haine , que de l'horreur pour cete beauté qui avoit été si funeste à lui & à ses peuples ; le Roi lui-même écoute cela , & l'apelant sa fille , sa chere fille , il la fait asseoir auprès de lui , & ne veut pas croire qu'elle soit la cause de ses malheurs.

De même , quand Platon * nous représente Alcibiade , racontant lui-même ce qu'il auroit voulu faire pour Socrate , il n'y a pas d'apparence que ce qu'en dit Platon soit pour blâmer Alcibiade ; mais pour doner une idée de la chasteté de Socrate , qui tint ferme contre toutes les avances du jeune home le plus beau , & le plus aimable qu'il y eût dans toute la Grèce.

C'est ainsi enfin que l'on nous donne à juger de la force & de la grandeur de quelques Héros de l'ancien temps , par l'énorme poids des armes dont ils se servoient. Car ce que les poëtes nous disent du bouclier d'Ajx & de la lance d'Achille n'a point d'autre sens. Et Virgile a divinement bien employé cet artifice

* Dans le dialogue intitulé *le Banquet*.

dans la description d'un cyclope. Quelle idée en éfet , devons-nous avoir d'un géant qui marche la main apuyée sur un gros tronc d'arbre * , come sur un bâton ? Et lorsque le même poëte nous parle d'une cuirasse si pesante , que deux homes n'auroient pu la porter sur leurs épaules , quel home devons-nous penser qu'étoit Démoléon , qui l'ayant endossée poursuivoit les Troyens jusques sur leurs remparts ?

Et Cicéron pouvoit-il rien imaginer de plus fort , de plus marqué touchant le luxe de Marc-Antoine , que ce qu'il en raconte , quand il dit : *Vous eussiez vu les chambres de ses esclaves tapissées des plus riches tapisseries du grand Pompée. Des chambres d'esclaves tapissées , & tapissées des plus riches tapisseries , & des plus riches tapisseries du grand Pompée !* Il n'y a rien au-delà. Mais qu'étoit-ce donc de l'appartement d'Antoine ? Car si le luxe régnoit à cet excès chez les esclaves , que ne doit-on pas se figurer du maître ? Ceci ressemble assez à ce que nous avons apelé emphase ; mais il y a néanmoins cete différence , que l'emphase roule sur un mot , & que ceci roulant sur une chose , l'em-

* *Trunca manum pinus regit.* En. liv. 3.

porte d'autant plus sur l'autre, que les choses ont plus de force que les mots.

On peut enfin compter pour le quatrième genre d'amplification, un certain amas de pensées & d'expressions qui confpirent à faire sentir la même chose. Car encore que ni ces pensées, ni ces expressions ne s'élèvent point par degrés, cependant l'objet se trouve grossi & come haussé par cet assemblage (a). *Pourquoi donc vous qui parlez, Tubéron, avez-vous tiré l'épée à la bataille de Pharsale? Qui vouliez-vous percer? Quel étoit votre dessein quand vous combatiez ainsi? Votre bras, vos yeux, cete ardeur qui vous transportoit alors, qui cherchoient-ils? Que prétendiez vous? Que vouliez-vous?* Ce qui approche fort d'une figure qu'ils apelent *entassement* (b). Mais dans cete figure, ce sont plusieurs choses entassées les unes sur les autres; au-lieu qu'ici c'est la même que l'on répète, & que l'on multiplie. Toutefois rien n'empêche qu'on ne s'élève aussi par des termes qui soient de plus en plus significatifs: *On voyoit à ses côtés le geolier de la prison, l'instrument de ses cruautés, la terreur de nos citoyens*

(a) Cic. dans l'oraison pour Ligarius.

(b) En latin *acervus*, *coacervatio*.

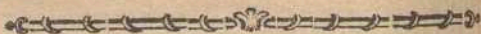
*& de nos aliés, son liéteur * Sextius.*

Quand il s'agit d'exténuer les choses, on s'y prend à-peu-près de la même manière. Car il y a autant de degrés pour descendre que pour monter. C'est pourquoi je me contenterai de rapporter pour exemple un endroit de Cicéron où il parle de l'oraison de Rullus : *Quelques-uns néanmoins qui par hazard s'étoient trouvés les plus près, soupçonnoient qu'il avoit voulu dire je ne sais quoi qui concernoit la culture des terres.* En effet, si par ces paroles Cicéron a voulu dire que l'on n'avoit pas entendu Rullus, c'est une exténuation ; & s'il a prétendu marquer l'obscurité de son discours, c'est une exagération.

Je fais que l'hyperbole peut aussi passer pour une espèce d'amplification. Et véritablement elle est fort propre, soit à amplifier les choses, soit à les exténuer. Mais come elle consiste en un mot qui est excessif dans sa signification, ainsi que son nom même le donne à entendre, nous la rangerons parmi les tropes, dont il seroit temps de parler présentement, si ce n'étoit pas un genre d'élocution tout particulier, & composé, non de termes pro-

* C'étoit le ministre des magistrats Romains. Il marchoit devant eux, portant des haches envelopées dans des faisceaux de verges.

pres, mais de termes qui sont transportés d'un usage à un autre. Il faut donc que je me conforme au goût & à l'inclination du public, qui ne me pardoneroit pas, si je passois sous silence une sorte de beauté, que la plupart regardent aujourd'hui, come le principal ornement du discours, pour ne pas dire, come le seul.



CHAPITRE V.

De ce qu'on apele pensées ingénieuses, pointes & sentences.

LE mot de *Sententia* chez les anciens Latins, signifioit tout ce que l'on a dans l'ame, tout ce que l'on pense. Outre qu'il est pris le plus souvent en ce sens dans les Orateurs, nous voyons encore des restes de cete premiere signification dans l'usage ordinaire. Car si nous afirmons quelque chose avec serment, ou si nous félicitons quelqu'un d'un heureux succès, nous employons ce mot * pour marquer que nous parlons sincèrement & selon notre pensée. Cependant le mot de *Sensa* étoit aussi employé assez comunément dans le même sens. Pour celui de *Sensus*, je crois

* *Ex animi nostri sententiâ.* C'étoit une espece de formule.

qu'il étoit uniquement affecté au corps ; mais l'usage a changé. Les conceptions de l'esprit sont présentement apelées *Sensus*, & nous avons donné le nom de *Sententia* à ces pensées ingénieuses & brillantes, que l'on affecte particulièrement de placer à la fin d'une période, par un goût particulier à notre siècle. Car autrefois on en étoit moins curieux ; mais aujourd'hui on s'y livre avec excès & sans bornes. C'est pourquoi je crois devoir en distinguer les différentes especes, & dire quelque chose de l'usage qu'on en peut faire.

Les plus conues de l'antiquité, sont celles que nous & les Grecs apelons proprement des Sentences. Car encore que le nom de *Sententia* (*γνώμη*) soit un nom générique, il convient néanmoins plus particulièrement à celles-ci ; parce qu'elles sont regardées come autant de conseils, ou pour mieux dire, come autant d'arêts en fait de mœurs. Je définis donc une sentence, une pensée morale qui est universellement vraie & louable, même hors du sujet auquel on l'applique. Tantôt elle se rapporte seulement à une chose, come celle-ci : *Rien ne gagne tant les cœurs que la bonté*. Et tantôt à une personne, come cete autre de Domitius Afer : *Un prince*

qui veut tout conoître est dans la nécessité de pardonner bien des choses !

Quelques-uns ont dit que la sentence étoit une partie de l'enthymème ; d'autres que c'étoit le commencement ou le couronnement & la fin de l'épichérème , ce qui est vrai quelquefois , mais non pas toujours. Pour moi , sans m'arrêter à ces minuties , je distingue trois sortes de sentences ; les unes simples, come celle que j'ai raportée la première ; les autres qui contiennent la raison de ce qu'elles disent, come celle-ci : *Dans toutes les querelles, le plus fort , encore qu'il soit l'offensé , paroît toujours l'offenseur , par cete raison-là même qu'il est le plus fort.* Les autres doubles ou composées, come : *La complaisance nous fait des amis , & la franchise des ennemis.*

Il y a des auteurs qui en comptent jusqu'à dix sortes , sur ce principe qu'on peut les énoncer par interrogation , par comparaison , par admiration , par similitude , &c. Mais en suivant ce principe, il en faudroit admettre un nombre encore plus considérable. Car toutes les figures peuvent servir à les exprimer. Un genre des plus remarquables , est celui qui naît de la diversité de deux choses ; par exemple : *La mort n'est point un mal , mais*

les aproches de la mort sont fâcheuses. Quelquefois on énonce une sentence d'une maniere simple & directe, come: L'avare manque autant de ce qu'il a, que de ce qu'il n'a pas; & quelquefois par une figure, ce qui lui donne encore plus de force. Par exemple, quand je dis: Est-ce donc un si grand mal que de mourir? On sent bien que cete pensée est plus forte que si je disois tout simplement: La mort n'est point un mal.

Il en est de même quand une pensée vague & générale devient propre & particuliere, par l'aplication que l'on en fait. Ainsi, au-lieu de dire en général: *Il est plus aisé de perdre un home que de le sauver*, Medée s'exprime plus vivement dans Ovide, en disant:

Moi qui l'ai pu sauver, je ne le pourai perdre?

Cicéron applique ces sortes de pensées à la persone, par un tour encore plus régulier, quand il dit: *Pouvoir sauver des malheureux come vous le pouvez, c'est ce qu'il y a, César, & de plus grand dans le haut degré d'élévation où vous êtes, & de meilleur parmi les excélentes qualités que nous admirons en vous.* Car il attribue à la persone de César, ce qui semble appartenir aux choses.

Quant à l'usage de ces especes de sentences , ce qu'il y faut observer , c'est qu'elles ne soient , ni trop fréquentes , ni visiblement fausses , come il arive quand on s' imagine pouvoir les employer indifféramment par-tout , ou quand on regarde come indubitable tout ce qui paroît favoriser notre cause. C'est enfin de prendre garde si elles ont bone grace dans notre bouche ; car il ne convient pas à tout le monde de parler par sentences : il faut que l'importance des choses soit soutenue de l'autorité de la persone. Ne seroit-il pas ridicule qu'un enfant , qu'un jeune home , qu'une persone du comun voulût décider , ou prît un ton de maître en parlant ?

On apele aussi enthymeme toute conception de l'esprit. Cependant le nom d'enthymeme se done particulièrement à une raison qui est tirée des contraires ; parce qu'elle excele entre toutes les autres , come Homere excele entre tous les poëtes , & Rome entre toutes les villes. C'est ce qui a été déjà expliqué dans le chapitre des arguments. Mais quelquefois cete sorte d'enthymeme sert moins de preuve que d'ornement , come en cet endroit : *Quoi donc , César , ceux qui ne doivent leur impunité qu'à votre clémence , ceux-là mêmes feront leurs efforts pour vous*

porter à la cruauté ? Car Cicéron dit cela , non pas come une nouvele raison , mais parce qu'il avoit déjà fait voir d'ailleurs combien ce procédé étoit injuste. C'est une réflexion qu'il jete à la fin de son raisonnement par maniere d'épiphoneme , & qui n'est pas tant une preuve , qu'une dernière façon d'insulter à son adverfaire. Car l'épiphoneme est une forte exclamation , que l'on fait en dernier lieu sur une chose , qui est suffisamment ou racontée ou prouvée , come dans ces vers de Virgile : (*En. liv. 1.*)

*Tant l'empire Romain
A son grand fondateur devoit coûter de peine.*

Et dans ces paroles de Cicéron : *C'est ainsi , Messieurs , que le vertueux jeune home a mieux aimé faire une action périlleuse , que d'en souffrir une qui le couvrît d'infamie.*

Il y a encore ce que l'on apele aujourd'hui par excellence , *des pensées*. Car encore que ce terme semble signifier toutes sortes d'idées , il a plu néanmoins à nos beaux esprits , de l'attribuer principalement à certaines choses que l'on ne dit point , & que l'on veut pourtant que tout le monde comprenne. Tel est ce mot au sujet d'un jeune home , que sa sœur avoit

racheté plusieurs fois de l'engagement qu'il avoit pris avec des gladiateurs, & qui la poursuivoit en justice, autorisé par la loi du Talion, parce qu'elle lui avoit coupé le pouce pendant qu'il dormoit, pour le mettre hors d'état de combattre. *Va, tu mérites en effet d'avoir ta main bien entiere, pour dire, tu mérites de faire toute ta vie le métier infâme de gladiateur.*

Il nous faut parler aussi de ce qu'ils appellent *une chute*. Si par-là ils entendoient la conclusion d'un raisonnement ou d'un discours, je serois d'accord avec eux; car cete conclusion est quelquefois nécessaire, come celle ci: *C'est pourquoi, Tubéron, il faut que vous comenciez par confesser votre faute, & par vous condamner vous-même, avant que de rien reprocher à Ligarius.* Mais ce n'est pas ce qu'ils entendent. Ils veulent qu'il n'y ait pas un endroit qui, en finissant, ne frappe l'oreille par une pensée singuliere & recherchée. Un Orateur, selon eux, ne doit reprendre haleine, que pour donner à l'auditeur le loisir de se récrier & d'applaudir. Delà ces pointes, ces faux brillants, ces gentillesques que souvent même ils vont chercher bien loin hors de leur sujet; parce qu'en effet il n'est pas possible de trouver

autant de beles & d'heureuses pensées, qu'il se rencontre de ces châtes dans le fil du discours.

Parmi ces pensées, celles qui réussissent le mieux, sont celles qui causent de la surprise, & auxquelles on ne s'attend pas, come ce mot de Vibius Crispus à un home qui se promenoit en plein bareau avec une cuirasse sur le dos, parce qu'il craignoit quelque atentat de la part de ses ennemis : *Qui vous a permis de craindre de la sorte ?* Et le compliment d'Africanus à Néron sur la mort d'Agrippine sa mere : *Votre province des Gaules vous supplie, César, de supporter courageusement votre bonheur.* Celles encore qui semblent être dites pour une chose, & se rapportent à une autre, ou qui tirées d'un endroit se peuvent apliquer ailleurs. Quelquefois le redoublement d'un mot fait presque tout le prix de ces pensées, come dans cet écrit que Sénèque composa pour faire voir que Néron n'étoit pas coupable du meurtre d'Agrippine, & qui fut envoyé au Sénat. C'est Néron qui parle : *On m'assure que ma vie est présentement en sûreté, je ne puis ni le croire encore, ni m'en réjouir.* Elles ont encore plus de grace quand elles roulent sur une opposition : *Je sais bien que je dois fuir, mais*

je ne sais pas qui je dois suivre. Ce malheureux ne pouvoit parler ni se taire.

Mais les plus beles sont celles qui portent sur une comparaison, come en cet endroit d'un plaidoyer de Trachallus contre Spatalé : *O nos saintes loix, protectrices de la pudeur & de l'innocence, est-ce donc là votre intention, qu'un home donne la quatrieme partie de ses biens à sa concubine, & la dixieme à sa femme.*

On peut dire que toutes ces sources produisent de bones pensées & de mauvaises. Mais il y en a d'où il n'en sort jamais de bones, come les jeux de mots. *Peres conscrits ; car ainsi je dois comencer pour vous faire souvenir des peres*, disoit un avocat qui plaidoit pour un pere contre son fils. Je ne fais si certaines pensées qui sont fondées sur une équivoque, jointe à la fausse ressemblance d'une chose avec une autre, ne sont point encore plus vicieuses. Par exemple, je me souviens que dans ma jeunesse un célèbre Orateur ayant à plaider pour un jeune home qui avoit été dangereusement blessé à la tête, donna à tenir à la mere, des esquiles qu'on lui avoit tirées de sa plaie, afin d'avoir ocaſion de lui adresser ces paroles : *Malheureuse mere, vous n'avez pas encore mis votre fils sur le bûcher, & vous avez déjà*

recœuilli ses os ; faisant allusion à ce qui se pratique dans nos funérailles.

Que dirai-je maintenant de l'amour que la plupart ont aujourd'hui pour je ne fais queles conceptions , pour de petites pensées qui d'abord flatent par une apparence d'esprit , & qui après un moment de réflexion , sont trouvées ridicules ? Par exemple , sur un home qui avoit fait naufrage , & qui voyant ensuite que son champ n'avoit rien rapporté , se pendit de désespoir : *Celui pour qui la terre ni la mer n'ont point d'azile , qu'il éprouve si l'air lui sera plus favorable.* Sur un furieux qui déchiroit ses propres membres , & que son pere fut obligé d'empoisonner : *Quiconque a pu dévorer ceci , doit avaler cela.* Sur un débauché qui après avoir mangé tout son bien , prit la résolution de se laisser mourir de faim : *Qu'il avale plutôt du poison , un ivrogne doit mourir en buvant.* Il y en a qui sont encore plus puériles. Un déclamateur voulant exhorter les grands de la cour d'Alexandre à ensevelir ce Conquérant sous les ruines de Babilone , disoit : *Nous faisons les funérailles d'Alexandre , & quelqu'un les vèra tranquillement de ses fenêtres ?* Come si c'étoit-là ce qu'il y avoit de plus déplorable dans cete aventure. D'autres paroissent nobles , hardies ,

mais elles sont outrées. Une personne parlant de la taille des Alemans, disoit : *On voit un grand corps & une tête plantée je ne sais où.* Une autre en parlant d'un brave home disoit :

Et son seul bouclier est pour nous une armée.

Je ne finirois point si je voulois rapporter toutes les sortes de pensées que le mauvais goût de notre siecle fait qu'on admire, quoique vicieuses. Arêtons-nous plutôt à une observation qui me paroît plus nécessaire.

Il y a deux opinions différentes sur l'usage que l'on doit faire de ce que nous apelons *pensées ingénieuses*. Les uns croient qu'il n'y en peut trop avoir dans un discours, & c'est ce qui leur en plaît le plus : les autres les proscrivent entièrement. Pour moi je n'approuve aucun de ces deux sentimens. Car en premier lieu il est certain que ces pensées s'entre-nuisent, quand elles sont semées trop près les unes des autres; de la même maniere que les fruits & les plantes ne peuvent parvenir à une juste grandeur, lorsqu'ils sont trop pressés, & que leur propre abondance leur ôte la liberté de croître ou de s'élever. Nous voyons aussi que la peinture n'a de relief, qu'autant que les

ombres & les jours sont bien dispensés. C'est pour cela que les peintres après avoir dessiné plusieurs figures, les distinguent, les détachent, afin que les ombres ne tombent pas directement sur les corps.

Cet excès est encore sujet à un inconvénient, qui est de rendre l'oraison trop coupée. Car toute sentence renferme un sens complet, après lequel comence nécessairement un autre sens. D'où il arrive que le discours paroît décousu, plutôt fait de pieces & de morceaux, que composé de plusieurs membres, n'ayant par conséquent ni liaison ni structure; parce qu'il en est de ces points de lumieres, come de ces corps de figure ronde qui, quoi que vous fassiez, ne peuvent jamais s'emboîter ni quadrer juste ensemble.

Le stile même, quelque brillant qu'il soit d'ailleurs, ne laisse pas de paroître étrangement bigaré. En effet, come une bande de pourpre mise à sa place, relève fort la beauté d'un habit, aussi faut-il convenir que plusieurs bandes de diverses couleurs qui seroient cousues ensemble, seroient une ridicule chamarure. C'est pourquoi quelque lumineux que soient ces endroits, je les compare néanmoins non à la flamme, mais à ces étinceles de

feu qui échappent au travers de la fumée. Or si le discours en est tout resplendissant, on ne les remarquera seulement pas : il en sera come de ces astres que l'on n'aperçoit pas à la lumière du Soleil. Et si par des efforts réitérés come par secouffes, ces endroits sont tant que de s'élever quelquefois, cela ne servira qu'à rendre le discours inégal & sautillant, en sorte qu'il perdra la grace de la simplicité, & ne s'atirera point l'admiration que l'on a pour les choses extraordinaires.

Ajoutez enfin, que quand on est si amoureux de ces sortes de pensées, il n'est pas possible qu'on n'en dise beaucoup de minces, de froides & d'impertinentes. Car le choix ne se trouve point avec la foule. Aussi voit-on que ceux qui ont ce goût-là, donent un air de pensée, & à leur division, & à leurs arguments, en y affectant une espee de chûte qui surprend. *Adultere que vous êtes, vous avez tué votre femme : n'eussiez-vous fait que la répudier, vous ne seriez pas excusable.* Voilà une division. *Voulez-vous être convaincus, Messieurs, que ce philtre étoit du poison ? si ce malheureux ne l'avoit pris, il vivroit encore.* Voilà come ils tournent un argument. Cependant la plupart ne disent pas beaucoup de pensées ingé-

nieuses ; mais croyant en dire , ils prononcent du même ton & avec le même air de satisfaction.

Il y en a au-contre , qui regardant cet affaisonnement de l'oraison , ces délicies , come une amorce dangereuse , les craignent , les évitent , & n'aiment que ce qui est tout uni , tout simple , pour ne pas dire plat , sans sel & sans force. Ainsi la crainte qu'ils ont de tomber quelquefois , fait qu'ils sont toujours rempans. Mais je voudrois qu'ils me disent ce qu'ils trouvent donc de si blâmable dans une pensée ingénieuse , quand elle est bien placée. Est-ce que les juges n'en sont pas frappés ? Est-ce que la cause n'en tire pas quelque avantage ? Est-ce que l'Orateur n'en est pas lui-même plus écouté , plus aplaudi ? C'est un genre d'agrément qui n'étoit pas en usage chez les anciens. Jusqu'à quele antiquité veut-on nous rapeler ? Est-ce jusqu'à la plus reculée ? Il faut donc condaner Démosthène , qui a ajouté à l'éloquence bien des beautés inconnues avant lui. Et coment pouvons-nous goûter Cicéron , si nous croyons qu'il n'y eût rien à changer à la maniere du vieux Caton & des Graques ? Mais eux-mêmes n'ont-ils rien changé à la simplicité des premiers temps ?

Je tiens donc pour moi, que ces per-
fées qui sont si lumineuses & si brillantes,
se doivent regarder come les yeux de l'é-
loquence. Or il ne faut pas que les yeux
soient semés en tous les endroits du corps;
car les autres parties ne feroient plus leurs
fonctions. Et si l'un ou l'autre excès étoit
inévitables, j'aimerois encore mieux la
rudeffe, la grossièreté antique, que l'ex-
trême licence des modernes. Mais il y a
un milieu que l'on peut tenir; de la même
maniere que dans nos tables, dans nos
habits, dans nos meubles, il regne au-
jourd'hui une propreté, une élégance qui
n'est point répréhensible, & que nous de-
vons alier du mieux qu'il nous est possi-
ble, avec les vertus de l'ancien temps.
Cependant, que le premier de nos soins
soit d'être exempts de l'imperfection & du
vice, de crainte qu'en voulant être plus
parfaits que ces vieux modeles, nous ne
soyons seulement diférents.

Revenons maintenant aux tropes, au-
trement dits changements, déplacements,
come les apelent nos meilleurs auteurs.
Les Gramairiens ont coutume d'en donner
des préceptes, & par cete raison il sem-
ble que j'en devois faire mention dans le
chapitre, où j'ai traité de leurs diverses
fonctions. Mais j'ai cru que cete partie

convenoit encore mieux à l'ornement de la diction, & je me suis réservé d'en parler ici, pour lui donner une place plus considérable dans cet ouvrage.



CHAPITRE VI.

Des tropes.

LE trope est un changement, par lequel on transporte un mot, ou un discours de sa propre signification en une autre, pour une plus grande perfection. Quels sont les principaux tropes, combien il y en a, en combien d'especes ils se divisent, la subordination & le rapport qu'ils ont les uns aux autres, c'est sur quoi les gramairiens, & même les philosophes ont entr'eux des disputes qui ne finissent point. Pour moi, laissant là toutes ces subtilités qui ne sont d'aucune utilité pour l'Orateur, je parlerai seulement des tropes qui sont les plus nécessaires & les plus usités. Encore me contenterai-je de faire observer, à l'égard de ceux-ci, que l'on emploie les uns, parce qu'ils sont plus significatifs, & les autres pour leur beauté; qu'il en est pour les termes propres, come pour les termes empruntés, & que l'on ne change pas seulement la forme

des mots, mais aussi celle de la phrase & de la composition. C'est pourquoi il me paroît que ceux-là se sont trompés qui ont cru qu'il ne pouvoit y avoir de tropes, que lorsqu'on mettoit un mot pour un autre.

Du reste je n'ignore pas que ceux dont on se sert, parce qu'ils sont plus significatifs, ont aussi d'ordinaire plus de beauté; mais cela n'est pas réciproque. Je veux dire qu'il y en a qui ne peuvent jamais servir que d'ornement. Començons donc par celui de tous qui est le plus en usage, & en même temps le plus beau; j'entends la translation, ou pour me servir du terme grec, la métaphore.

Non-seulement la métaphore nous est si naturelle, que souvent même les plus ignorants s'en servent sans le savoir; mais elle est encore si lumineuse & si pleine d'agrément, que dans le discours le plus brillant, elle se fait remarquer par son éclat. Car lorsqu'elle est bien maniée, n'est pas possible qu'elle ait rien de bas ni de commun. D'ailleurs, elle est d'une ressource infinie pour la langue, soit en changeant ce qu'il peut y avoir de choquant, soit en empruntant ce qui lui manque; & grâces au merveilleux secret qu'elle a, il semble qu'il n'y ait pas une seule chose qui n'ait son nom.

Or la métaphore consiste à transporter un mot de l'endroit où il est propre, à un autre endroit pour lequel ou il n'en est point de propre, ou le métaphorique vaut mieux que le propre. Et nous en usons ainsi, soit parce que cela est nécessaire; soit parce que le mot transporté devient plus expressif; soit, come j'ai dit, parce qu'il a plus de grace, plus de beauté. Par-tout où la métaphore ne sera pas fondée sur l'une de ces trois raisons, elle sera impropre. Nos payfans disent, *Un bouton de vigne*. C'est par nécessité. Comment pourroient-ils dire autrement. Ils disent aussi que *la terre est altérée*, que *les arbres sont malades*. Nous disons nous qu'un home est dur, qu'il est rude, parce qu'il n'y a pas de terme propre pour exprimer ces dispositions de l'ame. Mais quand nous disons d'un home, qu'il est étincelant de colere, qu'il est enflamé de passion, qu'il est tombé en erreur, c'est pour doner plus de force à nos paroles; ces termes empruntés étant en effet plus forts, que ceux qui sont naturellement faits pour signifier ces choses-là.

Il y a d'autres métaphores qui ne sont que pour l'embélissement du discours, come quand on dit : *La lumiere du batreau*; *la splendeur de sa race*; *un torrens*

d'éloquence ; les mouvements orageux qui sont si souvent excités dans l'assemblée du peuple , &c. C'est ainsi que Cicéron , dans l'oraison pour Milon , apele Clodius , *Le principe & la source de la gloire de Milon* ; & ailleurs , *La matiere de son triomphe*. La métaphore sert encore à expliquer certaines choses , qui par elles-mêmes ne se pouroient pas dire honnêtement. Nous en avons un bel exemple dans le troisieme livre des Géorgiques , où Virgile enseigne la maniere de rendre les juments plus propres à concevoir.

*C'est un champ qui trop gras peut devenir stérile.
Il faut donc l'amaigrir pour le rendre fertile*.*

En général on peut dire que toute métaphore est une similitude abrégée. La différence qu'il y a entre l'une & l'autre , c'est que dans celle-ci , on compare la chose dont on parle avec l'image qui la représente , & que dans celle-là , l'image se met pour la chose même. Ainsi quand je dis d'un home qu'il *s'est battu come un lion* , c'est une comparaison ; & quand je dis que *cet home est un lion* , c'est une métaphore.

Mais il y a plusieurs genres de méta-

* *Hoc faciunt , nimio ne luxu obtusior usus
Sic genitalli arvo , & sulcos oblimet inertes,*

phores, & j'en distingue particulièrement quatre. Le premier, lorsqu'en parlant des choses animées, on emploie l'une pour l'autre, come quand un de nos poëtes se sert du mot de Gouverneur (a) pour celui d'Ecuyer; ou quand Tite-Live dit que Caton *aboyoit* toujours après Scipion. Le second, lorsqu'on prend une chose inanimée pour une autre de même nature, come en cete expression de Virgile (b), *lâcher la bride à un vaisseau*. Le troisieme, lorsqu'à des choses animées on en substitue d'autres qui ne le sont pas, come quand on demande si c'est le fer ou le destin qui a abatu le courage des Grecs. Le quatrieme enfin, lorsque pour exprimer une chose inanimée, on emploie des termes qui marquent de la vie & de l'action; & c'est particulièrement de cete dernière source que naît le sublime & le merveilleux, quand nous nous élevons par des métaphores hardies & presque téméraires, en donant de l'ame & du sentiment aux choses les plus insensibles, come fait Virgile quand il dit:

Contre son pont l'Araxe écumant de courroux (c);
Et come fait Cicéron dans cet endroit de

(a) *Gubernator magnâ contorsit equum vi.*

(b) *Classique immittit habenas.* En. 1. 6.

(c) *Pontem indignatus Araxes.* En. 1. 8.

l'oraison pour Ligarius : *Car je vous prie, Tubéron, à qui en vouloit votre épée dans les champs de Pharsale ? Contre qui tournoit-elle sa pointe & sa fureur ? Quel étoit son but, son intention ?* Virgile use quelquefois d'une double métaphore, par exemple dans ce vers :

Qui d'un mortel poison savoit armer le fer.*

Car *un fer armé* est une métaphore, & *armé de poison* en est une autre.

Ces quatre principaux genres se divisent en plusieurs especes, parce que l'on peut de la même maniere transporter un mot, d'un être qui est doué de raison, à un autre qui l'est aussi, ou à un autre qui ne l'est pas ; ou de celui-ci à son semblable, ou du tout à la partie, ou de la partie au tout. Mais je ne parle plus à des enfants, & ce qui est dit pour le genre, peut aisément s'appliquer à l'espece.

Mais come ce trope, quand on en fait un usage modéré, est une des plus grandes beautés de l'élocution, aussi trop fréquent il rend le discours obscur, il fatigue l'esprit ; & continué, il tourne en allégorie & en énigme. Remarquons de plus qu'il y a certaines métaphores qui sont basses, come, par exemple, celle dont

* *Ferrumque armare veneno.* En. 1. 9.

j'ai déjà fait mention (a). D'autres qui sont sâles, & qu'il faut éviter encore. En éfet, parce que Cicéron a dit *la Sentine de l'Etat*, pour dire un tas de mauvais citoyens, de gens corompus, & que nous le trouvons bien dit; il ne s'ensuit pas que nous devions approuver cete autre expression d'un ancien Orateur. *Vous avez percé les apostumes de la république*. Car Cicéron (b) lui-même nous recomande expressément de prendre garde que la métaphore ne soit ni messéante, come si l'on disoit que la république *a été châtée* par la mort de Scipion, ou si l'on apeloit Glau-
cia *le cloaque* ou *l'égoût du Sénat*, ce sont ses propres exemples; ni outrée, ni foible, come il arive encore plus souvent; ni fondée sur une fausse similitude, tous vices dont on ne trouvera que trop d'exemples, quand on saura que ce sont des vices.

La trop grande quantité de métaphores est vicieuse aussi, sur-tout quand elles sont d'une même espece. Enfin, il y en a de dures, qui sont tirées d'une comparaison éloignée, come, *Les neiges de la tête* (c) pour dire des cheveux blancs, &

(a) *Saxea est verruca.*

(b) Au troisieme livre de l'Orateur.

(c) *Capitis nives.* C'est une expression d'Horace.

come une certaine expression de Furius (a), dans un vers dont Horace s'est moqué si plaisamment.

Mais une erreur de bien des gens, c'est de croire que sur ce point, on peut prendre en prose les mêmes libertés que prennent les poètes, qui rapportent tout au plaisir de l'esprit, & qui gênés même par la mesure du vers, sont souvent obligés de recourir à des expressions extraordinaires. L'autorité d'Homere ne me fera donc point dire dans un plaidoyer, *Le pasteur du peuple*, pour signifier le roi. Je ne dirai point non plus que *les oiseaux rament* avec leurs aîles, quoique Virgile se soit admirablement bien servi de cete façon de parler au sujet des abeilles & du fameux Dédale (b). Car toute métaphore doit trouver vide la place qu'elle ocupe, ou du-moins la remplir mieux, que ne feroit le mot propre auquel elle succede.

Et ce que je dis de la métaphore est encore plus pour la synecdoche. Car la premiere est faite pour fraper l'ame par une image sensible, pour caractériser les choses, & les mettre come sous les yeux;

(a) *Jupiter hibernas cana nive conspuat Alpes.* C'étoit un vers de Furius Bicaculus. Horace pour s'en moquer disoit, *Furius hibernas cana nive conspuat Alpes.*

(b) *Remigio alarum.* En. l. 6.

mais la synecdoche peut présenter à l'esprit des sens différents, en mettant un pluriel pour un singulier, la partie pour le tout, l'espece pour le genre ; ce qui suit pour ce qui précède ; ou bien au-contrai-
re, un singulier pour un pluriel, &c. toutes choses qui sont plus permises aux poëtes qu'aux orateurs. En effet, come on dit bien en prose un toit pour une maison, & un fer pour une épée, aussi ne dira-t-on pas une poupe pour un vaisseau, ni un sapin pour une planche. Mais on est plus libre de changer le singulier en pluriel, & le pluriel en singulier. Tite-Live dit souvent : *Le Romain demeura vainqueur*, pour dire, *les Romains*. Et Cicéron a dit au-contrai-
re, dans une lettre à Brutus, *Nous avons imposé au peuple, & l'on a trouvé que nous étions orateurs*, quoiqu'il ne parlât que de lui. C'est une maniere de s'exprimer qui est, non-seulement bele dans le stile soutenu, mais qui est reçue aussi dans le discours familier.

C'est encore une synecdoche au sentiment de quelques-uns, lorsque dans le fil du discours, il y a quelque chose de sous-entendu. Car alors un mot nous en fait entendre un autre ; ce qui est quelquefois un vice qu'ils apelent *Eclipse*, come en cet endroit de Virgile,

*Le triste Arcadien ,
D'acourir aussi-tôt aux portes de la ville.*

où l'on sous-entend *comença*. Pour moi j'aime mieux en faire une figure, dont par conséquent, il sera parlé en son lieu. Il y a une seconde maniere d'entendre l'un par l'autre, come lorsque le poëte dit,

Voyez, déjà les bœufs ramenant la charue.

pour dire que la nuit approche. Mais je doute que cete maniere puisse jamais convenir à l'Orateur, si ce n'est en argumentant, quand il done une chose pour signe d'une autre ; ce qui n'a rien de comun avec l'élocution.

La métonimie n'est pas fort différente. Ce trope, come le remarque Cicéron, est apelé par les rhéteurs d'un nom plus général. Il consiste à mettre un nom à la place d'un autre ; & quelquefois même la cause pour l'effet, l'inventeur pour l'invention ; la divinité qui préside à un élément, ou à quelqu'autre chose, pour cet élément ou pour cete autre chose. Ainsi en poésie Bacchus est pris pour le vin, Cérès pour le pain, Neptune pour la mer, & Pluton pour les enfers. Mais cela n'est pas réciproque, ou l'expression seroit dure.

Au-reste, il importe de savoir jusqu'à

quel point l'Orateur doit porter l'usage de ce trope. Car d'un côté, si l'on dit bien en prose, Mars pour la guerre, & Vénus pour l'amour ; de l'autre, je doute que la sévérité du bareau souffre qu'on dise Bacchus & Cérès pour signifier du pain & du vin. Mais ce qui contient est quelquefois pris pour ce qui est contenu. Delà vient que nous disons : *Boire une bouteille, des villes bien policées, un siecle heureux*. Au-contraire, il n'y a gueres qu'un poëte qui ose dire :

*Déjà brûle à mes yeux mon malheureux voisin **.

mais on dit qu'un home est mangé, pour dire qu'il est pillé, ou que l'on dissipe son bien.

Ce trope se divise donc en une infinité d'especes. Car lorsque nous disons qu'il y eut soixante mille homes taillés en piece par Hannibal à la bataille de Canes ; ou quand un poëte tragique expose sur la scene qu'Egialäus vient de défaire une puissante armée ; quand nous disons aussi que les poésies de Virgile nous sont venues, ou qu'il nous vient des vivres, ou qu'un tel capitaine possède la science des armes, toutes ces expressions sont autant de métonimies. C'en est une encore dont

* *Jam proximus ardet Ucalegon*. En. l. 2.

les poètes & les orateurs usent assez fréquemment, de marquer la cause par l'effet qu'elle produit. Ainsi Horace a dit :

*La mort, la pâle mort par de comunes loix,
Moissonne également les Bergers & les Rois (a).*

Et Virgile,

La pâle maladie, & la triste vieillesse (b).

Pour les Orateurs, ils disent une *aveugle colere*, une *jeunesse enjouée*, une *lâche oisiveté*, &c.

Ce trope a même quelque affinité avec la synecdoche. En effet, quand je dis, *Les vertus de l'homme sont bien défectueuses*, je change le singulier en pluriel, & le pluriel en singulier. Non toutefois que je veuille parler de quelqu'un en particulier, car en ce sens la proposition est trop manifeste ; mais je fais un léger changement à l'expression ordinaire ; de la même manière qu'en disant, *Un lambris d'or*, pour *doré*, je m'écarte un peu du vrai, n'y ayant qu'une partie de ce lambris qui soit d'or. Mais insensiblement nous tombons dans un détail qui seroit même au-dessous d'une moindre entreprise que la nôtre.

(a) *Pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres*, L. 1. Od.

(b) *Pallentesque habitant morbi tristisque senectus*.
En. l. 6.

L'antonomase est un trope qui met un équivalent à la place du nom. Ce trope est fort familier aux poëtes qui s'en servent diversément, tantôt par une épithète patronimique, qui tient lieu du nom, come lorsqu'ils disent *Tidides*, *Pelides*, pour le fils de Tidée ou Pélée, tantôt par un attribut qui distingue la personne, come,

Le pere des grands Dieux, & le Roi des mortels, pour dire Jupiter; tantôt enfin par une action qui désigne & marque celui de qui on parle,

Les armes qu'en partant le cruel a laissées *.

Les Orateurs n'en font pas un si grand usage. Mais ils ne laissent pas de s'en servir. Car, à la vérité, ils ne diront pas *Pelides*, pour dire le fils de Pélée; mais ils diront fort bien *l'impie*, au-lieu de nommer un paricide qui a trempé ses mains dans le sang de son pere. Ils diront *le destructeur de Numance & de Carthage*, pour dire Scipion. Ils diront aussi *l'oracle de l'éloquence Romaine*, pour signifier Cicéron. Et Cicéron lui-même a usé de cete liberté dans son oraison pour Muréna, *Il ne vous est pas ordinaire de faire des fautes, répond au généreux citoyen l'expérimenté vieil-*

* *Thalamo qua fixa reliquit impius.* En. 1. 4.

lard, & si par hazard vous en faites, je me charge de vous en avertir.

L'onomatopée, ou la liberté d'imposer des noms aux choses, a été regardée come un des plus grands avantages de la langue Greque. Pour nous, difficilement pouvons-nous y prétendre. Non que les premiers auteurs de la nôtre, n'aient heureusement inventé beaucoup de noms, en ajustant leurs sons à la nature des choses qu'ils vouloient exprimer. Delà ces mots, *Mugir, siffler, murmurer*, &c. Mais à présent, come si le fond en étoit épuisé, ou que tout fût trouvé, nous n'osons plus en produire de nouveaux, tandis que plusieurs des anciens meurent & cessent d'avoir cours. A peine nous est-il permis de faire des dérivés, c'est-à-dire, de tirer par quelque voie que ce soit, un mot d'un autre mot qui est déjà reçu; quelques-uns ont néanmoins réussi (a); mais plusieurs autres n'ont pas eu le même fort (b). Il nous est même défendu de faire un mot de deux autres, sur tout quand la composition en est dure; bien que notre mot de *Septentrion* (c), qui est de cete nature, paroisse supportable.

(a) Come *Syllaturit, proscripturit & laureati postea pour lauro coroaati.*

(b) Come *vio*, pour *eo*.

(c) *Teriones* anciennement signifioit *boves*, des bœufs, à *terendo*.

C'est pourquoi la catachrese est d'autant plus nécessaire. C'est un trope qui sert à doner un nom aux choses qui n'en ont point, en empruntant celui qui leur peut le mieux convenir; come, lorsque Virgile dit que les Grecs rebutés d'un si long siege, & d'avoir toujours les destins contraires, enfin par l'inspiration de Pallas,

Se mirent à bâtir un énorme cheval (a).

ou quand nous lisons dans les vieux Tragiques : *Le lion va enfanter, & déjà le voilà mere (b)*. Il y a mille exemples de cete sorte. Car c'est ainsi qu'*acetabulum* se dit, non-seulement d'un vase à mettre du vinaigre, mais de plusieurs autres; & que *pyxis* ne signifie pas seulement une boîte de buis, mais de quelque matiere que ce soit; & que nous apelons *paricide*, non pas seulement celui qui a tué son pere, mais aussi celui qui a tué sa mere, ou son frere.

Et que l'on ne confonde pas ce trope avec la métaphore. Car il y a cete différence, que la métaphore est pour les choses qui ont un nom, & la catachrese pour

(a) *Equum divinâ Palladis arte ædificant.* En. 1. 2.

(b) Ces vieux Tragiques usôient de cete expression, parce que le mot *leona* n'étoit pas encore en usage.

ceux qui n'en ont point. Véritablement les poètes pouvant donner à bien des choses leurs vrais noms, aiment mieux leur en donner d'autres, dont la signification est aprochante. Mais c'est une licence abusive, & cela se pratique rarement en prose.

Quelques auteurs s'imaginent que c'est encore une catachrese, quand, par exemple, au-lieu du mot de témérité on met celui de valeur, & au-lieu du mot de dissipateur, on met celui de libéral. Ils se trompent. Car, à proprement parler, dans ces rencontres, ce n'est pas un mot que l'on substitue à un autre mot, c'est une chose que l'on met à la place d'une autre chose. Il n'y a personne en effet qui croie que la témérité & la valeur soient une même chose. Mais ce que l'un apele témérité, l'autre l'apele valeur; quoique tous deux sachent bien que ce sont choses différentes.

La métalepse est encore un de ces tropes, qui ont un sens différent de celui qu'ils nous présentent. Son usage est de servir come de chemin pour passer d'une idée à une autre. Du reste, il est fort impropre & très peu usité, si ce n'est des Grecs qui diront, par exemple, *le Centaure*, pour dire Chiron. Mais en notre langue, qui diroit *le Docte* pour dire Lé-

lius, le *Porc* pour dire Verrès, ne seroit pas supportable. La métalepse consiste donc essentiellement dans un terme, qui est come un degré pour nous conduire d'un sens à l'autre, tenant le milieu entre les deux, & ne signifiant rien par lui-même. Nous affectons d'avoir ce trope, afin qu'il soit dit que nous l'avons, plutôt que pour aucun besoin. Car l'exemple que l'on en donne communément, c'est *cano, je chante*; come, *je chante les combats*. Mais ce terme-là même a une signification mitoyene entre *canto* & *dico*. Je n'en dirai pas davantage; ce trope n'étant, come j'ai dit, d'aucun usage, si ce n'est tout au plus, quand il s'agit d'exprimer une chose qui participe de deux autres.

Les autres tropes ne sont pour la plupart que des ornements. Leur propriété n'a rien de remarquable, & ils donnent plus d'agrément que de force au discours. Telle est l'épithète, qui est, come nous avons dit, ce qui se met par apostrophe, ou come d'autres disent, par maniere d'accompagnement. Les poètes s'en servent, & plus souvent, & plus librement que nous. Car pour eux, il leur suffit qu'une épithète convienne au mot auquel elle se rapporte; ainsi on leur passe de *l'ivoire blanche*, & de *vin humide*.

Mais en prose toute épithète qui ne produit aucun éfet, est viciëuse. Or l'éfet qu'elle doit produire, c'est d'ajouter à la chose dont on parle, *ô crime abominable ! ô passion infâme !* Ce genre de tropes s'embélit sur-tout par les métaphores, *Une passion éfrénée, de furieux édifices, &c.* Souvent même il s'y mêle d'autres tropes, come lorsque Virgile dit : *La triste vieillesse, la honteuse indigence.* Et cete sorte de beauté est télement nécessaire, que l'oraison sans elle paroît, s'il faut ainsi dire, d'une nudité afreuse. Ne la chargeons pas néamoins de trop d'épithètes. Car alors elle devient verbiageuse & embarrassée, de maniere que dans les questions, vous diriez d'un bataillon composé d'autant de valets, & de bouches inutiles que de soldats, où par conséquent le nombre est double, mais non pas les forces. Cependant on joint quelquefois plusieurs épithètes à un seul mot, come,

*De la bele Vénus illustre & digne époux,
L'amour des Immortels, & le soin le plus doux.*
Enéid. liv. 5.

Ces épithètes ainsi jointes ensemble, ne sont pas sans grace, même en vers.

Mais je ne dissimulerai pas que quelques-uns retranchent absolument l'épithète du nombre des tropes, & ce semble avec

raison ; puisqu'en éfet elle ne déplace ni ne change rien. Car ce qui est mis par aposition , si vous le féparez du mot propre auquel il est joint , signifiera nécessairement quelque chose par lui-même , & deviendra une antonomase. Par exemple , si vous dites simplement , *Le destructeur de Carthage & de Numance* , c'est une antonomase ; & si vous ajoutez *Scipion* , ce n'est plus qu'une aposition. Donc l'épithète , entant qu'épithète , est toujours jointe à un nom propre ; par conséquent elle ne tient point la place de ce nom propre , & ne peut jamais être un trope.

Il n'en est pas de même de l'allégorie ; car il est visible qu'elle renferme un sens caché , & qui est quelquefois tout contraire à celui qui s'offre d'abord. Ainsi il y a deux sortes d'allégories. La première dit une chose & en signifie une autre , come cete ode d'Horace , où par un vaisseau * il entend la république , par des tempêtes les guerres civiles , par un port la paix & la concorde. Tel est aussi cet endroit de Lucrèce , (*Liv. 4, v. 1.*)

*Par un sentier nouveau dans ce sacré vallon ,
Je marche le premier , conduit par Apollon.*

* *O navis , referent in mare te novi
Fluctus , o quid agis ? fortiter occupa
Portum , &c. Od. 13, l. 1.*

Tel encore celui-ci de Virgile, (*Géorg. Liv. 2.*)

*Mais nous venons de courre une assez vaste plaine :
A nos Coursiers fumants laissons reprendre haleine.*

Quelquefois l'allégorie est toute simple & sans métaphore, come en cet endroit des Bucoliques de Virgile, (*Eccl. 9.*) *Hé quoi ! n'avois-je pas ouï dire que depuis le penchant de la coline, jusqu'à cete fontaine qui est ombragée d'un vieux hêtre, Ménalque, par la beauté de ses chansons, avoit su conserver tout ce terrein, qui est son héritage ?* Tout est exprimé en termes propres & naturels, à l'exception du nom de la persone. Car c'est de Virgile même que cela doit s'entendre, & non de Ménalque.

Les Orateurs emploient souvent cete premiere sorte d'allégorie ; rarement néanmoins pure & entiere, mais pour l'ordinaire mêlée d'expressions qui la rendent claire & intelligible. Elle est pure dans ces paroles de Cicéron : *Car une chose que j'admire & que je déplore en même temps, c'est qu'un home soit tellement porté à médire & à mordre que plutôt que de s'en empêcher, il aime mieux couler à fond son propre vaisseau.* Elle est mêlée dans ces autres ; *Véritablement pour les autres tem-*

pêtes , j'ai toujours cru que Milon ne les devoit craindre que dans cete mer orageuse & dans les flots de l'assemblée du peuple. S'il n'avoit pas ajouté de l'assemblée du peuple , ce seroit une allégorie pure. Mais de cete maniere il la mêle. Et ce trope par ce mélange , reçoit de la grâce des termes empruntés , & de la clarté de ceux qui sont propres.

Mais rien n'embélit le discours , come de joindre ensemble l'allégorie , la similitude & la métaphore. Quel détroit , quelle mer pensez-vous , Messieurs , qui soit aussi orageuse que l'assemblée du peuple ? Non , Messieurs , l'une dans son flux & son reflux n'a pas plus de flots , de changement & d'agitation , que l'autre dans ses suffrages a d'inconstance , de trouble & de mouvements divers. Souvent il ne faut qu'un jour ou qu'une nuit pour donner une nouvelle face aux affaires. Quelquefois même la moindre nouvele , le moindre bruit qui se répand , est un vent subit qui change les esprits & renverse les délibérations. Car il faut sur-tout observer de finir par le même genre de métaphore , par lequel on a commencé. En effet , plusieurs après avoir fait rouler leurs métaphores sur une tempête , finissent par des termes pris d'une ruine ou d'un incendie. C'est un manque de

jugement, & une irrégularité des plus grossières.

L'allégorie a encore son usage avec les petits esprits, & dans les entretiens familiers. Ces expressions mêmes qui sont si ordinaires au barreau : *Combattre de pied ferme, tirer du sang, enfoncer le poignard dans le cœur*, sont toutes allégoriques, & quoiqu'usées, elles ne déplaisent pas. C'est qu'en fait d'élocution, l'échange & le comerce des mots est agréable; & d'ordinaire les façons de parler les moins attendues, sont celles qui font le plus de plaisir. C'est pour cela sans doute, que l'on s'y abandonne avec excès, & que cette source d'agrément se trouve aujourd'hui tarie, par une affectation démesurée.

Les exemples tiennent aussi quelquefois de l'allégorie, lorsqu'on les allègue sans en donner aucune explication. Car comme les Grecs disent par manière de proverbe, *Denis à Corinthe* *, il y a mille autres traits que l'on peut rapporter de même. Quand l'allégorie est plus obscure, elle devient une énigme; ce qui est un vice à mon sens, puisque c'est une perfection que d'être clair & intelligible. Cependant

* Denis Tyran de Syracuse, ayant été chassé de son Royaume, fut réduit à se faire Maître d'école à Corinthe, où il enseigna la Musique & les Lettres.

les poètes ne laissent pas de s'en servir *, & quelquefois même les Orateurs. Car on trouve dans leurs plaidoyers des endroits qu'il faut deviner ; & quoique de leur temps on les ait mieux entendus , ce sont pourtant des énigmes qui ont besoin d'un interprete.

La seconde sorte d'allégorie dit tout le contraire de ce qu'elle semble dire ; & alors elle tourne en ironie ou en dérision ; ce qu'il est aisé de remarquer , soit au ton dont on parle , soit au caractère de la personne , soit à la nature de la chose qui se dit. Car si les paroles ne s'accordent pas avec l'un de ces trois rapports , c'est une marque qu'il leur faut donner un autre sens que celui qu'elles ont naturellement.

Et ce n'est pas le seul trope où cela arrive. Il y en a plusieurs autres où il importe d'examiner ce qui se dit & de qui on le dit , parce qu'en fait de louange & de blâme , il est permis de ne pas toujours parler sérieusement , come lorsque Cicéron dit , *Caius Verrès , ce prêteur si gracieux , ce magistrat si integre , si appli-*

* Il apporte pour exemple ces deux vers de la 3. Ecl. de Virg.

Dic quibus in terris & eris mihi magnus Apollo ,

Tres pateat cæli spatium non amplius ulnas.

Ce qui nous fait voir que dès ce temps-là , ils n'étoient pas plus intelligibles qu'aujourd'hui.

qué, &c. ou lorsqu'il dit dans un sens contraire : *On a trouvé que nous étions orateurs, & nous avons imposé au peuple.* Quelquefois on dit avec un certain rire des choses toutes opposées à celles qu'on veut faire entendre : *Sans doute, Clodius, vous ne devez votre justification qu'à l'intégrité de vos mœurs ; c'est votre pudeur, votre modestie, qui vous a fait absoudre ; c'est l'innocence de votre vie passée qui vous a sauvé.*

Outre ces usages, l'allégorie sert encore à dire des choses tristes & fâcheuses, en termes couverts & adoucis ; quelquefois aussi à signifier une chose par une autre toute contraire, soit que l'on veuille ménager les esprits, soit pour quelque autre raison ; quelquefois enfin à laisser deviner dans la suite du discours, ce que l'on n'a pas voulu hasarder d'abord. C'est ce que les Grecs apelent *sarcastisme*, *antiphrase*, *parabole*, &c. * Cependant quelques-uns en font des tropes tout distingués, plutôt que des especes d'allégorie ; & ils en donnent une fort bonne raison, qui est que l'allégorie est toujours obscure, & que dans ces autres au-contraire, il est aisé d'entendre ce que l'on veut dire. A quoi ils ajoutent que le genre, quand il est divisé

* σαρκασμός, αἰτιολογία, ἀντιφρασις, παραβολή

en les especes, n'a rien qui lui soit propre. Par exemple, l'arbre a pour espece le pin, l'olivier, le cyprès, &c. & considéré en général, il n'a rien de propre; au lieu que l'allégorie a toujours sa propriété, ce qui ne pouroit être, si elle n'étoit pas elle-même une espece. Mais qu'elle soit genre ou espece, il importe peu quant à l'usage. On peut mettre au même rang une certaine raillerie ouverte, mais pourtant maligne & mêlée de dissimulation, que les Grecs apelent encore d'un nom particulier (*μυκτηρισμός*).

La périphrase est un trope qui sert à expliquer par un détour & en plusieurs paroles, ce qui se pouroit dire, sinon d'un seul mot, du moins plus brièvement; & c'est ce que nous apelons un circuit de paroles. Quelquefois c'est une raison de nécessité qui fait qu'on y a recours, quand il s'agit de couvrir certaines choses qui ne se pouroient pas dire autrement avec bienséance, come en cete expression de Saluste, *Pour quelques besoins naturels* *. Quelquefois aussi l'on n'y cherche que l'ornement du discours. C'est d'ordinaire tout ce que s'y proposent les poëtes; par exemple,

* *Ad requisita naturæ.*

*Au point que le sommeil, ce doux présent des Dieux,
Sous ses premiers pavots apesantit les yeux.*

(*Enéid. liv. 2.*)

Et même assez souvent les Orateurs ; avec cete différence néanmoins que dans ceux-ci la périphrase est toujours plus léree. En effet, tout ce qui se peut dire en peu de paroles, & que l'on étend à dessein de l'embélir, est proprement périphrase, ou come nous disons, circonlocution : non pourtant qui, à mon avis, n'est pas fort propre pour marquer une beauté de l'oraison. Mais ce même détour que l'on nomme périphrase lorsqu'il donne de la grâce au discours, est apelé périphologie lorsqu'il est vicieux ; parce qu'en matiere d'élocution, tout ce qui n'est pas utile devient nuisible.

L'hyperbate ou la transposition des mots, que l'art & la beauté de l'arrangement rendent si souvent nécessaire, est encore un trope qui mérite d'avoir place parmi les ornements de la diction. Car la phrase sera souvent dure & rude, mal liée, sujete à des baillements, ou à des cacophonies désagréables, si l'on se fait une loi de ranger les mots dans leur ordre naturel, & de les enchaîner les uns aux autres à mesure qu'ils se présentent, sans considérer s'ils quadrent bien ou mal en-

semble. Il faut donc reculer les uns, avancer les autres, & en user come dans ces bâtimens de pierres sèches, où l'on place chacune à l'endroit qui lui est propre. En effet, nous ne sommes pas maîtres de tailler ces mots ou de les polir come nous voudrions, pour faire que dans l'assemblage ils joignent mieux. Il faut les employer tels qu'ils sont, & seulement avoir soin de leur doner une juste assiete.

Et le seul moyen que nous ayons de rendre le discours nombreux, c'est de savoir changer l'ordre des mots à propos. Platon en étoit si persuadé, que les quatre premiers mots par où comence le plus bel ouvrage qu'il ait fait, je veux dire ses livres de la République, se trouvent différemment arrangés dans les exemplaires; sans doute parce qu'il les avoit lui même arrangés différemment dans l'original; ce qui fait voir combien il étoit curieux de l'arrangement des mots, & difficile à contenter sur ce point.

Or toutes les fois qu'en deux mots seulement il se trouve une transposition, c'est plutôt un renversement de l'ordre naturel, qu'une transposition, come en ces mots *mecum*, ou en ceux-ci, *quibus de rebus*, qui sont du stile oratoire & historique. Mais quand on transpose quelque

mot pour abréger une phrase qui languiroit sans cela, alors c'est proprement une hyperbate, come en cete période de Cicéron : *Animadverti, Judices, omnem acusatoris orationem in duas divisam esse partes.* Car l'ordre naturel vouloit qu'il dît : *In duas partes divisam esse.* Mais cet arangement eût été dur & sans graces. Les poëtes ne transposent pas seulement les mots, ils les divisent aussi quelquefois *, par une licence que la prose ne souffre point du tout. Cependant c'est par là que l'hyperbate devient un trope, à cause des deux idées qui se réunissent en une. Car lorsqu'on ne change rien à la signification, & qu'il n'y a que quelques mots de dérangés, c'est moins un trope qu'une figure de diction. Teles sont ces longues hyperbates dont plusieurs se servent pour varier leur narration.

L'hyperbole est une beauté hardie, que par cete raison j'ai réservée pour la fin. C'est proprement une exagération outrée, & qui va au-delà du vrai ; mais du reste également propre à amplifier & à diminuer. Il y en a de plusieurs sortes ; car tantôt nous ajoutons à la vérité du fait ou de la chose, par des termes d'exagération,

* *Hyperboreo septem subjecta trioni.* Virg. Georg. l. 1.
Deux

— Deux rochers orgueilleux

S'élèvent à l'entour, & menacent les Cieux.

tantôt nous grossissons les objets par une similitude, come fait encore Virgile en parlant des vaisseaux de Marc-Antoine :

De loin vous croiriez voir les Cyclades floter.

ou par une comparaison :

Plus prompt que les éclairs, plus vite que la foudre.

ou par certains signes, come lorsqu'il parle de Camille, cete illustre Amazone :

Elle auroit pu voler sur les jaunes sillons,

Sans courber les épis sous ses légers talons :

Elle auroit pu courir des mers la plaine humide,

Sans que le flot salé mouillât son pied rapide.

ou enfin par quelque métaphore, come ce mot de *voler* dans le premier vers.

Quelquefois on joint deux hyperboles de suite, ce qui done encore plus de force au discours, come, lorsque Cicéron dit, en parlant de Marc-Antoine : *Y a-t-il un goufre, une Carybde, qui soit comparable à la gourmandise de cet home ? Mais que dis-je, une Carybde, c'étoit tout au plus un animal. Non, Messieurs, je ne sais si l'Océan, tout insatiable qu'il est, pourroit engloutir en si peu de temps, tant de choses si éloignées & répandues en tant d'endroits différents. Mais une des p'us beles hyperboles que j'aye remarquées, c'est*

celle dont se sert Pindare, cet excellent poëte Lyrique, dans un de ses livres qu'il a intitulé du nom d'*Hymnes*. Car pour nous doner une idée de la rapidité avec laquelle Hercule vint fondre sur les Méropes, qui habitoient, dit-on, l'île de Cos, il ne le compare ni au feu, ni aux vents, ni à la mer, mais à la foudre; come si ces autres choses étoient trop foibles, & que celle-là seule pût égaler la force & l'impétuosité de ce Héros. C'est à son exemple que Cicéron dit, dans une de ses Verrines : *On voyoit dans la Sicile, non pas un Denis, ni un Phalaris, car cete ile a produit plusieurs Tyrans plus cruels les uns que les autres; mais malgré la distance des temps, un nouveau monstre composé de cete ancienne férocité, qui avoit come établi son siege en ces lieux. Je ne pense pas en éfet que jamais Scylle ni Carybde ayant été si terribles aux vaisseaux, que Verrès se l'étoit rendu dans ce même détroit.*

Come il y a des hyperboles qui grossissent les objets, il y en a aussi qui les diminuent. Tele est, par exemple, celle que Virgile met dans la bouche d'un berger pour exprimer la maigreur de son troupeau (a). Tele encore cete Epigramme (b)

(a) *Vix ossibus hærent.*

(b) *Fundum Varro vocat quem possim mittere fundâ;
Ni tamen exciderit, quâ cava funda patet.*

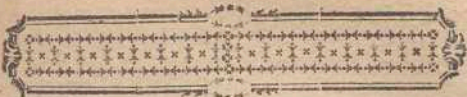
de Cicéron, où il se moque si plaisamment de l'étymologie que Varron donoit du mot de *fond*. Mais jusques dans l'hyperbole il faut garder quelque sorte de modération. Car encore que l'hyperbole soit incroyable, elle ne doit pas néanmoins être excessive; & rien n'est plus propre à nous faire tomber dans la mauvaise affectation.

Je serois fâché de prendre la peine de rapporter tous les vices qui naissent de là; outre qu'ils sont si connus que je puis bien m'en dispenser. Il suffit de remarquer qu'à la vérité l'hyperbole ment, mais non pas à dessein de tromper. C'est pourquoi nous devons d'autant plus considérer, jusqu'où la bienséance nous permet de surfaire une chose, dont nous sommes assurés que l'on rabattra. L'hyperbole devient très souvent une plaisanterie, qui placée à propos, s'appelle urbanité, & que l'on traite de folie quand elle est déplacée.

Or il y a une raison qui fait que les savants, aussi bien que les ignorants, & les personnes polies come les plus grossières, parlent communément par hyperbole. C'est que nous sommes tous naturellement portés à faire les choses plus grandes ou plus petites qu'elles ne sont, & que personne ne se contente du vrai. Mais on nous le par-

done, parce que nous n'affirmons pas. En un mot, l'hyperbole est une beauté, quand la chose dont nous parlons est véritablement extraordinaire, parce que notre expression ne pouvant l'égaliser, il vaut mieux alors en dire plus que moins. Je ne m'étendrai pas davantage sur cet article, en ayant déjà traité plus à fond, dans le livre que j'ai donné des causes pourquoi l'éloquence est aujourd'hui si corrompue, si différente de ce qu'elle étoit autrefois.





LIVRE NEUVIEME.



CHAPITRE PREMIER.

De la différence des tropes & des figures.

APRÈS avoir parlé des tropes , il est naturel que nous passions aux figures , cete matiere ayant une liaison effenciele avec la précédente. Plusieurs même ont cru que les figures étoient des tropes ; parce que soit que les tropes tirent ce nom de la maniere extraordinaire dont ils sont formés , ou du changement qu'ils apportent à l'oraison , ce qui fait que quelques-uns les apelent du nom de *changement* , on ne peut pas nier que l'une & l'autre propriété ne se trouvent également dans les figures. Leur fin n'est pas différente non plus , puisqu'elles sont faites pour donner plus de force ou plus de grace au discours.

D'autres au-contre n'ont point nommé trope ce qui est figure , & de ce nombre est C. Artorius Proculus. A dire le vrai , leur ressemblance est si grande , qu'il n'est pas aisé de

les distinguer. Car si d'un côté il y a quelques especes de tropes, & de figures qui sont fort dissemblables, quoique toutes ayent cela de comun, que dans les unes & dans les autres on quite la maniere simple & ordinaire, pour chercher un détour qui se propose la perfection du discours; d'un autre côté il y en a de certaines dont la différence est infiniment délicate & très peu sensible; come, par exemple, l'ironie qui tient rang, tantôt parmi les tropes, & tantôt parmi les figures de pensées; come encore la périphrase, l'hyperbate, l'onomatopée, & l'épithète, que des auteurs même distingués retranchent du nombre des tropes, aimant mieux les placer entre les figures de mots. C'est pourquoi il faut d'autant plus nous étudier à marquer en quoi ces deux choses diferent l'une de l'autre.

Le trope donc est une façon de parler, que l'on transporte de sa signification naturelle & principale, en une autre qui est moins naturelle, dans la vue de l'embellissement du discours; ou, come la plupart des gramairiens le définissent, c'est un mot que l'on transporte d'un lieu où il est propre, en un autre où il est moins propre. Et la figure, come son nom même l'indique, est une certaine conformation

d'oraison , éloignée de la forme comune & ordinaire.

Ainsi dans les tropes ce sont des mots que l'on met pour d'autres mots , come dans la métaphore , dans la métonymie , dans l'antonomase , dans la métalepse , dans la synecdoche , dans la catachrese , dans l'hyperbole , & pour l'ordinaire dans l'allégorie. Je dis pour l'ordinaire , parce que l'allégorie est quelquefois dans les choses , & quelquefois dans les mots. L'onomatopée consiste à inventer de nouveaux noms. Par conséquent ces noms-là mêmes se mettent à la place de ceux dont nous usérions , si nous n'en inventions pas d'autres. La périphrase renferme souvent le nom au sujet duquel on l'emploie ; mais toujours est-il vrai de dire qu'elle se sert de plusieurs mots pour un seul. L'épithète fait ordinairement partie de l'antonomase , & par cete union devient trope. L'hyperbate n'est qu'un changement de l'ordre naturel. Par cete raison plusieurs refusent de l'admettre parmi les tropes. Cependant il a la force de transporter un mot entier , ou du-moins une partie d'un mot , de sa véritable place à une autre.

Il n'y a rien de tout cela dans les figures. Car une figure se peut fort bien faire

avec des mots propres & placés naturellement. Pour ce qui regarde l'ironie, je dirai en son lieu comment elle est, tantôt trope, & tantôt figure. Cependant on l'appelera comme on voudra. Car j'avoue que d'ordinaire on emploie indifféremment l'une & l'autre dénomination.

Je fais aussi quelle source de subtilités & de chicanes est cette question de nom. Mais je ne crois pas y devoir entrer, parce qu'elle ne fait rien à mon sujet. Il m'importe peu de quel nom l'on appelle l'une ou l'autre de ces deux sortes de beautés, pourvu qu'on sache l'usage que l'on en doit faire. La différence des noms ne change point la nature des choses. Et comme les personnes en prenant un autre nom que le leur, ne laissent pas d'être les mêmes personnes, aussi les ornements dont je parle, qu'on les appelle tropes ou figures, auront toujours la même vertu; parce que l'avantage qu'on en tire n'est pas dans leurs noms, mais dans leurs effets.

Il vaut donc mieux suivre en ceci les idées les plus communes, & nous attacher à faire connaître la chose même, de quel que nom que l'on veuille l'appeler. Mais il est bon d'observer que souvent le trope & la figure s'unissent ensemble dans une même phrase. Car, & les mots transportés

d'un usage à l'autre, & les mots propres, servent également à rendre l'oraison figurée.

Or ce que c'est que figures, s'il y en a plusieurs genres, en combien d'especes ils se divisent, queles sont ces especes, voilà sur quoi les maîtres de l'art disputent, & ne s'accordent point entr'eux. Ce mot en éfet, peut signifier ici deux choses : premièrement, quelque forme de phrase ou de pensée que ce puisse être ; car il en est come des corps, qui de quelque maniere qu'ils soient composés, ont tous une certaine forme extérieure : en second lieu, (& c'est proprement ce que nous apelons figure) une maniere détournée de penser & de parler, qui pour une bone raison s'éloigne de la façon comune & ordinaire ; à-peu-près come le corps a ses différentes postures, qu'il est tantôt assis, tantôt courbé, &c. C'est pourquoi quand quelqu'un dans sa composition emploie toujours ou trop souvent les mêmes cas, les mêmes nombres, les mêmes temps, les mêmes cadences, nous lui conseillons de varier les figures pour éviter cete uniformité désagréable. Or parler ainsi, c'est supposer qu'il n'y a point de partie du discours, qui n'ait sa figure particulière.

Dans ce sens donc il faut convenir que tout est figuré, & si nous nous en tenons-là, Apollodore a eu raison de croire, come le raporte Cécilius, que cete matiere est immense, & par conséquent peu susceptible de préceptes. Mais si nous regardons les figures come des attitudes de nos pensées & de nos expressions, suivant cete idée nous apellerons figure tout ce qui, par un tour oratoire ou poétique, s'écarte de la maniere simple & comune. Et alors il sera vrai de dire qu'il y a une oraison dénuée de figures, ce qui est un défaut considérable, & une oraison figurée.

Mais Zoïle done à cela même des bornes trop étroites, en ne voulant reconnoître d'autres figures que celles où en disant une chose, on en fait entendre une autre. Véritablement le mot de figure se prend aussi en cete signification. Delà ces controverses que l'on nome figurées, & dont je vais bientôt parler. Pour moi, j'entends par figure une façon de parler, où il entre un peu d'art, & qui par-là devient moins comune.

Quelques-uns n'admettent qu'un seul genre de figures, en quoi ils ne laissent pas de suivre des opinions différentes. Les uns, parce que le changement de mots

change aussi le sens, veulent que toutes les figures soient dans les mots. Les autres, parce que les mots doivent se rapporter aux choses, veulent au contraire qu'elles soient toutes dans le sens. Mais c'est une vaine subtilité, une pure chicane de part & d'autre. En effet, come une même chose peut se dire en plusieurs manieres, & que le sens reste le même, bien que l'élocution soit changée, il s'ensuit que les figures de pensée, se peuvent énoncer de telle sorte, qu'il y ait dans leur expression plusieurs figures de mots. Celles-là en effet consistent uniquement dans la maniere de concevoir une pensée, & celles-ci dans la maniere de s'exprimer. Mais très souvent ces deux genres se trouvent joints ensemble, come, par exemple ici, *Non, non, Dolabella, il ne faut plus espérer que personne ait pitié de vous, ni de vos enfants.* Car voilà une apostrophe qui est une figure de pensée, & ces mots, *non, non*, sont une figure de diction.

Je vois donc que la plupart des auteurs conviennent de deux genres de figures. Ils apelent l'un, figures de l'esprit ou du sens, ou de pensées; l'autre figures de mots, ou de la diction, ou de l'élocution, ou de l'oraison, ou enfin du discours. Car ils se servent de tous ces noms, qui au fond

signifient la même chose. Cornélius Celsus néanmoins ajoute aux mots & aux pensées les figures des couleurs, en quoi certainement il s'est laissé trop aler à l'amour de la nouveauté. Car qui peut croire qu'un homme si habile d'ailleurs, ait ignoré que les couleurs & les pensées sont des sens? Il est donc certain que les figures, comme tout ce qui s'appelle oraison, ne peuvent jamais être que dans le sens ou dans les mots.

Et comme l'ordre naturel veut que l'on conçoive une pensée avant que de l'énoncer, pour garder ce même ordre, je traiterai en premier lieu des figures qui se rapportent à l'esprit; desquelles l'utilité est si grande, si générale, qu'il n'y a pas un seul genre d'éloquence, où elle ne se fasse manifestement sentir. Car encore que dans quelques endroits d'un plaidoyer, comme dans la preuve, il ne semble pas qu'il soit fort nécessaire d'avoir recours aux figures; cependant elles contribuent beaucoup à rendre croyable ce que nous disons; & à la faveur de ces tours extraordinaires & singuliers, on s'insinue, on se glisse dans l'esprit des juges, sans qu'ils s'en aperçoivent.

En effet, comme au combat des armes, les coups directs sont moins dangereux,

parce qu'on les voit venir , & qu'il est aisé , non-seulement de les parer , mais même de les repousser ; qu'au-contre ces coups d'arrière-main , & où l'on ruse , s'évitent plus difficilement ; qu'enfin la grande science consiste à feindre de vouloir porter un coup , & à en porter un autre ; de même un discours qui est sans art , combat à force ouverte , & ne se soutient que par son propre poids , ou par une certaine impétuosité ; au-lieu qu'à l'aide des figures qui sont come autant de feintes , un Orateur varie ses atakes , prend son ennemi tantôt en flanc , tantôt en queue , & quelquefois atire toutes ses forces d'un côté , pour le surprendre tout-à-coup en l'ataquant de l'autre.

Rien ne convient mieux non plus aux sentiments & aux passions. Car si les yeux , le visage , le geste , font tant d'impression sur les cœurs , quele force n'aura pas l'air même du discours , quand nous saurons le conformer aux éfets que nous voulons produire ? Cependant ces figures ont encore plus de douceur , & sont admirables , soit pour faire mieux goûter les mœurs de l'orateur ; soit pour prévenir les juges en faveur de sa cause ; soit pour soulager & réjouir l'auditeur par une agréable variété ; soit enfin pour dire

certaines choses avec plus de bienséance, & d'une manière qui n'offense personne.

Mais avant que de montrer que les figures conviennent à chaque chose, il faut remarquer que le nombre n'en est pas si grand, que quelques-uns le font. Car tous ces noms que les Grecs sur-tout inventent si aisément, ce sont des noms & rien davantage. Premièrement donc, je ne suis point du tout de l'avis de ceux qui croient qu'il y a autant de figures que de sentiments : non qu'un sentiment ne soit une certaine affection de l'ame ; mais parce que toute figure proprement dite, & come on doit l'entendre, n'est point une simple expression de quelque chose que ce soit. Ainsi témoigner de la colere, du déplaisir, de la crainte, de la pitié, de la confiance, du mépris, ce n'est point là user de figures, pas plus que d'exhorter, de menacer, d'excuser, de prier.

Ce qui trompe donc ceux qui n'y prennent pas garde de fort près, c'est qu'ils trouvent en tout cela des figures ; & ils en aleguent des exemples tirés de nos Orateurs, ce qui n'est pas bien difficile ; parce qu'il n'y a point d'endroit dans un discours, qui ne puisse recevoir quelque figure. Mais autre chose est de recevoir

une figure, autre chose d'être une figure par soi-même. Car je ne crains point de répéter sans cesse le même mot, puisqu'il est nécessaire pour faire entendre ma pensée. On me citera donc une figure dans un sentiment de colere, ou de pitié, ou de mépris. Je le fais; mais il ne s'ensuit pas que ce sentiment de colere ou de mépris soit une figure pour cela.

Cicéron traitant cete matiere a compris sous le nom de figure, tout ce qui peut servir à l'ornement du discours; en quoi il tient, ce me semble, un certain milieu, ne croyant pas d'un côté, come plusieurs, que tout soit figuré; & de l'autre aussi, n'admettant pas seulement pour figure ce qui s'éloigne de la maniere simple & comune, mais en général tout ce qu'il y a de beau & de plus capable de frapper l'auditeur. Il s'en explique en deux endroits différents que je rapporterai mot à mot, pour ne pas priver le lecteur du jugement d'un auteur si considérable.

Voici donc come il parle au troisieme livre de l'Orateur. *Dans un discours suivi, outre la douceur des liaisons, outre ce nombre & cete harmonie dont j'ai parlé, il faut de plus que l'oraison soit embellie, & come chamarée de tout ce que les figures du sens & des mots ont de riche & d'éclat.*

tant. Car quels tours ne peut point employer l'Orateur ? Tantôt il rebat, il apuie, il insiste, & cela même est une figure très puissante. Tantôt il développe les choses, il en fait une explication noble & magnifique : tantôt il les peint si vivement que vous croyez les voir ; ce qui sert infiniment, soit pour exposer un fait, soit pour le mettre dans tout son jour, soit pour l'amplifier, & le faire concevoir à l'auditeur, tel qu'on le lui représente. Tantôt par une figure contraire il tranche tout court, ou il dit moins qu'il ne donne à entendre, ou il use d'une certaine brièveté qui a pourtant des idées netes, & qui ne laisse rien à désirer ; ou il diminue les objets, & les réduit presque à rien, d'où naît ordinairement cete sorte de plaisanterie, dont César vient de nous donner des préceptes. Tantôt il s'écarte à dessein de son sujet, & après avoir agréablement promené l'esprit de l'auditeur, il l'y ramene adroitement tout à coup. Tantôt enfin il annonce à l'auditeur ce qu'il va lui dire, puis il partage sa matiere en certains points qu'il traite les uns après les autres, après quoi il revient encore à la proposition qu'il croit la plus essentielle ; & en tire des conséquences. Quelquefois, soit qu'il veuille grossir ou diminuer les objets, il charge la vérité & va beaucoup au-delà. Quelquefois

aussi il intéroge , il questione , il presse son adversaire ; & après s'être assuré de son sentiment , il expose le sien propre.

Que dirai-je de cete figure qui s'insinue si doucement dans l'esprit des homes , je veux dire l'ironie , qui par une fine & ingénieuse dissimulation , disant une chose en fait entendre une autre , & qui a des graces infinies , lorsque dans un discours elle se traite , non d'une maniere contentieuse , mais familièrement & avec douceur ? Que dirai-je encore de la suspension , de la distribution , de la corection qui s'emploie également bien avant ou après certaines choses que l'on a à dire ? De cete figure qui sert de préparation & come de passe-port à d'autres dont on est obligé de parler , & qui autrement seroient mal reçues ? De cete autre dont nous nous servons pour rejeter sur autrui le mal que l'on nous impute , ou du moins pour nous en laver ? De la comunication , qui est une maniere de délibération avec ceux-là mêmes devant qui nous parlons ? De l'éthopée qui consiste en une peinture des mœurs & de la vie des homes , soit en général , soit d'une persone en particulier , & qui est un des plus beaux ornements de l'oraison , & peut-être le plus propre à nous concilier les esprits , souvent même à remuer les cœurs & à les toucher ?

De la prosopopée qui est de toutes les figures celle qui donne à l'amplification le plus de force & d'éclat ? Ajoutons la description , l'obscurité assemblée qui a pour but d'induire en erreur ; ajoutons aussi ces traits de gaieté qui sont quelquefois si nécessaires ; l'anticipation qui nous fait prévenir la pensée des juges & y répondre ; la similitude & l'exemple , dont l'impression est si sensible ; la division , la réticence , la recommandation , la véhémence & l'âpreté dans la dispute ; une expression hardie & libre de tout respect humain , quand il s'agit d'aggraver un crime ; l'emportement , l'invective , l'injure , les promesses , les prières , les supplications , les détours , l'insinuation , les souhaits , l'imprécation. Voilà à-peu-près quelles sont les beautés dont il faut que nos pensées brillent dans un discours.

Quant aux figures de la diction , il en est come des armes , dont on se sert ou pour le besoin , ou pour la simple décoration. Car , par exemple , le redoublement d'un mot a quelquefois plus de force , & quelquefois plus de grâce seulement. Il faut dire la même chose de ces termes que l'on rend figurés en y faisant quelque changement , ou en les détournant un peu de leur propre signification ; la même chose de la répétition d'un même mot , soit qu'il comence la phrase ,

ou qu'il la finisse ; de la gradation , de l'antithèse , de l'hyperbate , des mots qui ont même terminaison , même cadence ; du retranchement des conjonctions , de l'exclamation , des images , de la concession , de l'énumération , de la correction qui ne tombe que sur un mot , de la définition , &c. Car tels ou semblables sont les ornements que la différente structure des mots apporte au discours , & même il n'est pas impossible qu'il n'y en ait un plus grand nombre.

La plupart des choses que Cicéron dit ici , se trouvent répétées dans le livre de l'Orateur , non pas toutes néanmoins , & il les redit d'une manière plus distincte , parce qu'après avoir traité des figures de sens & de diction , il ajoute un troisieme article concernant les autres perfections du discours. Quant aux beautés , dit-il , que l'on emprunte de l'artifice des paroles , elles donent encore beaucoup de lustre à l'oraison. Je les compare à ces décorations qui attirent les yeux du spectateur , soit au théâtre , soit dans une grande place , non qu'elles soient les seuls ornements de ces lieux , mais parce qu'elles brillent entre tous les autres. Les figures de mots ont le même éclat dans un discours , lorsque , par exemple , un mot est redoublé à propos , ou que plusieurs jouent ensemble par la res-

semblance qu'ils ont entr'eux ; ou que par une agréable répétition , l'un sert de commencement à diverses phrases de suite , ou qu'ayant comencé une période , il se retrouve encore au milieu & à la fin , ou que les mots frappent plusieurs fois l'oreille par la même terminaison , ou que l'on oppose un mot à un autre , ce qui se fait en plusieurs manieres ; ou que de l'un on monte à l'autre par degrés ; ou que pour rendre l'oraison plus rapide , on retranche toute conjonction ; ou qu'en feignant de passer une chose sous silence , nous ne laissons pas de la dire ; ou que nous nous reprenons nous-mêmes , come si nous avions mal dit ; ou que nous faisons quelques exclamations , soit pour marquer notre étonnement , soit pour faire éclater nos justes plaintes ; ou qu'en mettant un même nom à divers cas , nous le déguisons & lui donnons un air de nouveauté par ce changement.

Les pensées ont des ornements plus considérables ; & parce que c'est à ceux-là que Demosthène s'est principalement attaché , plusieurs croient que c'est aussi par-là , plus que par tout autre endroit , qu'il faut priser son éloquence. En effet , rarement il touche un point , sans doner au sens qui y est renfermé , toute la force qu'il peut avoir. Et à dire le vrai , parler éloquamment n'est autre

chose que de mettre dans un beau jour, toutes ses pensées, ou du-moins la plupart. Or les tours & les figures par le moyen desquels on en vient à bout, vous étant mieux connus qu'à personne, Brutus, qu'est-il besoin de les détailler & d'en apporter des exemples ? il ne faut que marquer les choses, come en passant.

Je veux donc que l'Orateur dont nous nous faisons l'idée, sache rebatre quelquefois un même point, le tourner de plusieurs manieres, & tenir l'esprit de l'auditeur long temps attaché sur une même pensée ; qu'il sache afoiblir certaines choses qui sont contre lui, & souvent les tourner en plaisanterie ; biaiser quelquefois, doner le change, ou éluder la difficulté : proposer clairement ce qu'il va dire, & après être convenu du point capital, établir quelque chose de certain ; puis revenant sur ses pas, reprendre en peu de mots ce qu'il a dit, & tirer ses conséquences : qu'il sache presser son adversaire à force de le questionner, & se répondre à lui-même, come s'il étoit interrogé ; parler ironiquement, disant une chose & en faisant entendre une autre ; témoigner qu'il ne sait coment ni par où entrer en matiere : qu'il sache aussi diviser un point en plusieurs articles, traiter les uns, & laisser les autres ; se precautioner avant

que de hazarder une proposition ; rejeter la faute qu'on lui impute sur son adversaire ; marquer de l'incertitude , & prendre conseil en quelque façon des juges mêmes , ou de la partie adverse ; peindre les mœurs & les discours des personnes ; faire parler jusqu'à des choses inanimées ; distraire les juges de leur attention , en les réjouissant & en les faisant rire ; aler au-devant des objections qui se peuvent faire ; apporter des similitudes & des exemples ; réprimer les importunités de son adversaire ; faire semblant d'omettre certaines choses ; déclarer ouvertement le sujet de ses craintes ; parler en homme qui se met au-dessus des considérations humaines ; s'emporter à propos ; prendre un ton sévère ; prier aussi quelquefois ; supplier , recourir aux soumissions & aux excuses ; faire tantôt des vœux , tantôt des imprecations ; communiquer familièrement son dessein aux juges ; enfin orner son discours de toutes les beautés qu'il peut comporter ; s'attachant tantôt à la brièveté , tantôt à représenter vivement les choses , tantôt à les amplifier & à les grossir ; tantôt à mettre plus de sens que de paroles dans ce qu'il dit ; tantôt à égayer sa matière , tantôt enfin à faire une peinture des passions & des mœurs. Dans un champ si vaste , car il est immense , come vous voyez , il faut nécessairement

sairement que l'éloquence déploie toute sa force & sa grandeur.



CHAPITRE II.

Des figures de sens.

QUICONQUE voudra donc prendre le terme de figures dans une signification plus étendue, il le peut suivant ce que je viens de rapporter. Cependant je prie le lecteur de lire cela même par rapport à mon dessein. Car pour moi, je ne prends pour figures que celles qui s'éloignent de la comune façon de penier & de s'exprimer; & je vois que de grands auteurs ont pensé là-dessus come moi. Du reste ces autres beautés dont Cicéron fait le détail, sont si bien des perfections du discours, que l'on ne peut pas même se faire l'idée d'un plaidoyer, où elles ne seroient pas. Car coment instruire un juge sans une explication qui développe, qui éclaircisse la matiere; sans lui proposer le sujet dont on veut l'entretenir; sans définir ce que l'on entend; sans lui promettre des preuves solides & convaincantes; sans retrancher ce qui est étranger à la question; sans exposer son sentiment, sans tirer la conséquence d'un raisonnement;

sans disposer l'esprit de ce juge à bien prendre certaines choses ; sans user de similitudes & d'exemples ; sans un certain arrangement ; sans interrompre quelquefois un adversaire , ou sans lui fermer la bouche quand il est importun ; sans une dispute vive & opiniâtre ; sans se laver d'un soupçon , sans le faire tomber sur notre adverse partie ?

Maintenant que restera-t-il à l'éloquence , si on lui ôte les moyens d'exagérer les choses , ou de les exténuer ; moyens dont les uns demandent de l'emphase , de l'hyperbole , de ces traits hardis qui vont au delà du vrai ; les autres veulent des palliatifs , des adoucissements , & même de la soumission ? D'un autre côté quel pathétique peut-il y avoir dans un discours , si l'on ne parle avec hardiesse , avec cete noble liberté qu'entend Cicéron ; si l'on ne lâche la bride à la colere , à l'indignation ; si l'on ne gourmande quelquefois l'auditeur ; si l'on ne fait tantôt des vœux , tantôt des imprécations ? Et quele douceur de sentiments y aura-t-il , si l'on ne fait flater les juges , s'insinuer dans leur esprit , faire naître quelquefois la joie dans leur cœur ?

Enfin coment un Orateur peut-il espérer de plaire , ou coment donera-t-il la moindre

moindre marque de capacité, s'il ne fait imprimer tout ce qu'il dit dans l'esprit de l'auditeur, soit par la maniere d'insister sur les choses, soit par une répétition qui n'ait rien que d'agréable; s'il ne fait aussi s'écarter pour un moment de son sujet, & y revenir; éloigner de soi ce que sa cause a d'odieux, & le rejeter sur autrui; conôître ce qu'il faut dissimuler, & ce qu'il faut entièrement mépriser? Tout cela sans doute, est ce qui donne à un plaidoyer du mouvement & de l'action. Otez-lui ce soutien, ce n'est plus qu'un discours froid & languissant, ou pour mieux dire, ce n'est plus qu'un corps sans ame. Cependant il ne suffit pas que ces beautés s'y trouvent, il faut de plus qu'elles soient disposées & variées de maniere que, semblables aux cordes d'un instrument qui sont parfaitement d'acord, elles puissent charmer l'oreille de l'auditeur par toute sorte de sons.

Or le plus souvent ces beautés sont simples & naturelles; elles méprisent l'artifice, & se montrent, pour ainsi dire, à visage découvert. Quelquefois aussi, comme j'ai dit, elles reçoivent des figures, & j'en vais donner un exemple que je ne tirerai pas de bien loin. Car qu'y a-t-il de plus comun que d'interroger, ou de ques-

tionner ? Ces deux termes, pour le dire en passant, s'emploient assez indifféramment en notre langue ; bien que l'un semble marquer une simple envie de savoir quelque chose, & l'autre un dessein formé d'embarasser une personne. Quoi qu'il en soit, la chose en elle-même, de quelque nom qu'on l'appelle, est susceptible de figure en plus d'une façon.

Pour commencer donc par les figures qui rendent la preuve plus véhémence (car c'est ce que nous avons remarqué en premier lieu) il y a une manière d'interroger qui est simple. Par exemple, *Mais vous enfin, qui êtes-vous, & d'où venez-vous ?* Et il y en a une autre qui est figurée, parce qu'elle ne se propose pas tant d'interroger, que de presser celui à qui elle s'adresse ; come, quand Cicéron dit : *Car, je vous prie, Tubéron, à qui en voulez-vous, en tirant l'épée à la bataille de Pharsale ?* Et dans la première Catilinaire : *Jusqu'à quand enfin prétendez-vous abuser de notre patience, Catilina ? Est-ce que vous ne sentez pas que tous vos complots sont découverts ?* En effet, cette manière est infiniment plus vive, que s'il disoit : *Il y a long-temps, Catilina, que vous abusez de notre patience, tous vos complots sont découverts.*

Quelquefois nous interrogeons une personne sur une chose qui ne se peut nier : *Fidiculanus Falcula a-t-il enfin achevé de plaider ?* ou dont il n'est pas aisé de rendre raison , & alors nous avons coutume de nous servir de ces façons de parler : *Est-il possible , comment se peut-il faire ?* &c.

Nous employons aussi quelquefois l'interrogation pour rendre odieux celui à qui nous adressons la parole , come lorsque Médée dit dans Sénèque ,

En quels lieux donc , Seigneur , m'ordonez-vous d'aler ?

ou pour exciter la compassion de ceux qui nous entendent , come Sinon dans Virgile ,

Quele terre , ô grands Dieux , ou quele mer lointaine ,

Peut me servir d'azile & terminer ma peine.

(Enéid. liv. 2.)

ou pour faire instance à la personne à qui nous parlons , & lui ôter tout moyen de seindre , come Asinius dans un de ses plaidoyers : *M'entendez-vous ? C'est le testament d'un furieux que j'ataque ; oui d'un furieux , & non pas simplement d'un home qui a manqué aux devoirs de la société.*

Cete figure a des usages très divers. Car elle sert encore fort bien à marquer l'indignation :

Qui voudra désormais encenser mes autels ?
(Enéid. liv. 1.)

& l'admiration,

*A quels honteux forfaits ne nous portes-tu pas ,
Détestable avarice ?* (Enéid. liv. 4.)

& à rendre un comandement plus absolu ,

*Quoi , je ne vèrai pas tous mes sujets en armes ,
Et la flâme à la main courir venger mes larmes ?*
(Enéid. liv. 4.)

Il ne faut pas oublier que nous nous intérogeons quelquefois nous mêmes , come en cet exemple de Térence : *Que ferai-je donc ? N'irai-je point ? Quoi , lors même qu'elle m'envoie chercher ?*

La réponse n'est pas non plus sans figure , lorsque pour une bone raison , elle ne quadre pas avec l'intérogation. Je dis pour une bone raison , parce qu'on l'affecte ainsi , ou pour aggraver une faute : par exemple , un témoin intérogé s'il étoit vrai que l'aculé lui eût doné des coups de bâton ? *Et sans que j'ayerien fait qui ait pu m'atirer un tel outrage* , répondit-il. Ou , ce qui est encore plus ordinaire , pour éluder une acufation : par exemple , je vous demande s'il est vrai que vous ayez tué un home ; *Dites un voleur* , me répondrez-vous : Si vous vous êtes emparé d'un tel bien : vous me répondez : *D'un bien*

qui m'appartenoit. Ou pour excuser une action en même temps que l'on en fait l'aveu ; dans les Bucoliques de Virgile, un berger disant à un autre,

*T'ai-je pas vu tantôt détourner méchamment,
Un chevreau par Damon réclamé vainement ?*
(Ecl. 3.)

Celui-ci replique,

Un prix si bien gagné sans crime se peut prendre.

Il en est à-peu-près de même de ces réponses dissimulées, qui n'ont d'autre but que de faire rire, & dont pour cete raison il a été parlé ailleurs. Car si elles sont sérieuses, on les prend pour un aveu du crime en question.

Mais cete espece de dialogue qui naît des demandes & des réponses que l'on se fait à soi-même, a pour l'ordinaire beaucoup de grace. Cicéron nous en fournit un exemple dans l'oraison pour Ligarius. *Devant qui est-ce donc que je parle ainsi ? devant César. Oui, devant César, qui ayant une pleine connoissance de ce que je viens de dire, n'a pas laissé de me rendre à la République, avant même que de m'avoir vu.* C'est une autre sorte d'interrogation, que celle qu'il feint dans l'oraison pour Célius. *Quelqu'un dira, Est-ce donc là votre morale ? Est-ce ainsi que vous ins-*

truiſez la jeuneſſe ? &c. Enſuite il répond, *Pour moi , Meſſieurs , &c.* Une maniere différente encore , c'eſt , après avoir interrogé une perſone , de répondre pour elle incontinent , ſans attendre qu'elle ſ'explique. *Direz-vous que vous n'aviez point de maiſon ? mais vous en aviez : que vous étiez fort en argent comptant ? mais bien loin de cela vous en manquiez.* C'eſt ce que quelques-uns apelent une ſubjection. Mais paſſons aux autres figures.

La prolepſe eſt d'un ſecours merveilleux dans les plaidoyers. C'eſt une figure par le moyen de laquelle nous alons au devant de ce que l'on pourroit nous objecter. On ſ'en ſert fort bien dans toutes les parties du diſcours , mais principalement dans l'exorde ; & l'on en diſtingue pluſieurs fortes. L'une ſert à nous précautionner contre la mauvaiſe opinion que les juges pourroient avoir de nous. Tele eſt celle qu'emploie Cicéron , lors que parlant de Cécilius , il prévient la ſurpriſe où l'on auroit pu être , de ce qu'il ſe portoit pour acuſateur , lui qui juſques-là avoit fait profeſſion de défendre tous ceux qui avoient beſoin de ſon miniſtere , & qui n'avoit jamais acuſé perſone. L'autre eſt une maniere de confeſſion , come lors que plaidant pour Rabirius Poſthumus , il

avoue qu'à son propre jugement, Rabinus est blâmable d'avoir prêté de l'argent au Roi Ptolémée.

La seconde espece est une pure anticipation, qui consiste à prévenir l'auditeur sur une chose qu'il a dans l'esprit: *Car je le dirai, Messieurs, non point pour exagérer le crime, &c.* La troisieme est une reconnaissance de notre propre faute: *Je vous prie, Messieurs, pardonnez-moi, si j'ai repris l'affaire d'un peu trop loin.* La quatrième enfin, & la plus fréquente, est une préparation à ce qui doit suivre, lorsque nous rendons compte aux juges pour quoi nous avons fait une chose, ou pour quoi nous la voulons faire. La force & la propriété d'un mot, se confirme quelquefois par cete figure. *Que dis-je, une peine, Messieurs? c'est moins une peine qu'une prohibition.* Il en est de même de la correction qui quelquefois se trouve aussi jointe à la prolepse: *Romains, Romans, dis-je, si pourtant il faut donner ce nom à des gens, &c.*

La dubitation est encore une de ces figures qui donent plus de créance à l'Orateur, quand pour marquer son embarras, il feint de ne savoir par où commencer, ni par où il doit finir, ni ce qu'il doit dire, ni ce qu'il doit taire. On en trouve par-

tout des exemples, mais un seul suffira. Pour moi, Messieurs, je vous avoue que je ne sais de quel côté me tourner. Nierai-je que les juges ayent eu l'infamie de se laisser corrompre ? &c. Et cete figure embrasse le passé come le présent ; car on peut seindre également d'avoir été en doute.

La communication n'est pas fort différente. Par cete figure nous consultons l'adverse partie elle-même, come fait, par exemple, Domitius Afer dans son oraison pour Cloantilla : *Dans le trouble & l'embaras où elle se trouve, elle ne sait, Messieurs, ni ce qui est permis à une femme dans une tele conjoncture, ni ce qui convient à une épouse. Peut-être que le hazard vous a rassemblés ici pour la tirer de peine ? vous, son frere, & vous, les amis de son pere, que lui conseillez-vous ?* Ou nous faisons semblant de délibérer avec les juges. *Qu'en pensez-vous, Messieurs, je vous le demande à vous-mêmes, que faloit-il faire ?* Ou bien come Caton : *Je vous prie, Messieurs, si vous aviez été à sa place, qu'eussiez-vous fait autre chose ?* Et ailleurs, *Figurez-vous, Messieurs, qu'il s'agit de votre intérêt comun, & que vous êtes préposés à cete affaire, &c.*

Quelquefois nous employons cete figure de tele sorte, qu'après avoir tenu

un temps l'esprit de l'auditeur en suspens, nous le surprenons tout-à-coup par quelque chose qu'il n'atendoit pas, & cela même est une figure. Par exemple, Cicéron plaidant contre Verrès, dit, après une longue énumération de ses injustices: *Que pensez-vous après cela, Messieurs, qu'ait fait cet honête home? Encore, Messieurs, qu'attendez-vous? Peut-être quelque larcin, quelque rapine, quelque violence?* Il les laisse ainsi long-temps incertains; puis il ajoute, un crime incomparablement plus atroce.

C'est ce que Celsus apele une suspension. Or il y en a de deux sortes. Car souvent au-contraire, après avoir fait attendre des choses très graves, très dignes d'attention, nous mettons en leur place une bagatele, ou du-moins une action qui n'a rien de criminel. Et parce que cela se fait d'ordinaire sans le secours de la comunication, il a plu à quelques-uns d'apeler cete surprise un trait inopiné. Mais alors je n'y vois nule figure, non pas même quand nous parlons d'une chose que nous prétendons être arivée contre notre attente, come en cet exemple de Pollion: *Je n'aurois jamais pensé, Messieurs, que Scaurus venant à comparoître devant vous pour se défendre à votre Tribunal, je me*

trouvassé obligé de vous demander en grâce, que le crédit & les amis ne fussent d'aucune considération dans une telle cause.

La permission, come ils l'appellent, ou si vous voulez, la concession vient à-peu-près du même principe, que la communication. Nous usons de cette figure lorsque nous laissons ou les juges, ou nos adversaires, maîtres de croire ou de faire ce qu'ils voudront sur de certaines choses. En voici un exemple dans ces paroles de Calvus à Vatinius : *Payez d'éfronterie, si vous voulez, & dites que vous étiez plus digne de la préture, que Caton.*

Quant aux figures qui sont propres à produire de grands mouvements, elles ont toute la feinte ou la fiction pour principal fondement. Car nous y feignons d'être en colere, ou d'avoir de la joie, de la crainte, de l'admiration, de la douleur, de l'indignation, ou d'autres sentiments pareils. Delà ces traits : *Enfin je respire, je me sens soulagé, bon, cela va bien. Malheureux que je suis ! mes larmes sont épuisées, & cependant j'ai le cœur encore pénétré de la plus vive douleur. O temps, ô mœurs !* &c. Quelques-uns néanmoins nomment ce dernier trait une exclamation, & le rangent parmi les figures de la diction.

Toutes les fois que ces expressions sont produites par un sentiment intérieur & vrai, on ne peut pas dire qu'elles soient figurées au sens que nous l'entendons ici. Mais étant feintes & imitées, elles deviennent l'effet de l'art, & il est hors de doute qu'on les peut regarder alors come des figures. J'en dis autant de ces traits de courage que Cornificius apele de nobles hardiesses. Car qu'y a-t-il de moins figuré que cete liberté courageuse ? Mais souvent une flatterie délicate est cachée sous ces apparences. Car, par exemple, lorsque Cicéron plaidant pour Ligarius, dit ces paroles : *La guerre étant entreprise, César, & déjà comencée, sans que personne m'y obligéât, & de mon propre mouvement, je partis pour aler prendre les armes contre vous* ; non-seulement il excuse Ligarius en se montrant plus coupable que lui, mais il ne pouvoit jamais mieux louer la clémence du vainqueur. Et quand il dit : *De bone foi, Tubéron, quel autre dessein avions-nous en prenant les armes contre César, que de pouvoir nous-mêmes ce que peut aujourd'hui César ?* Il prend un tour admirable pour rendre la cause de l'un & de l'autre également bone ; mais en même temps il flate, il gagne César, dont au fond la cause étoit mauvaise.

Une figure plus audacieuse, & qui, selon Cicéron, demande beaucoup plus de force, c'est la *profopopée*, qui consiste à mettre des personnes sur la scène. Cete figure est merveilleuse pour varier & pour ranimer le discours. Car à sa faveur tantôt nous exposons au jour les pensées les plus secretes de nos adversaires, come s'ils se les entre-comuniquoient eux-mêmes; & l'on n'a pas de peine à nous en croire, pourvu que nous ne leur fassions dire que des choses qu'il n'est pas impossible qu'ils ayent pensées. Tantôt, en conservant cete vraisemblance, nous rendons à l'auditeur ou nos propres conversations, ou celles des autres entre eux. Tantôt enfin pour donner plus de poids aux louanges, aux exhortations, aux réprimandes, aux enquêtes, aux plaintes, nous les mettons dans la bouche de personnes à qui elles conviennent.

Cete figure pousse la hardiesse encore plus loin. Elle fait intervenir les Dieux mêmes dans une affaire, elle évoque les morts de leurs tombeaux; elle prête des paroles aux villes & à tout un peuple. Quelques-uns néanmoins ne reconnoissent de vraies *profopopées*, que celles où l'on introduit réèlement des personnes qui parlent. Quant à ces conversations feintes

dont un Orateur fait quelquefois le récit, ils aiment mieux les apeler des dialogues, rejetant une expression latine (*Sermocinatio*) dont quelques autres se servent. Pour moi, j'ai compris l'un & l'autre sous le même nom, suivant l'usage qui est présentement établi.

Mais si nous faisons parler une ville, ou tout un pays, qui à vrai dire pourtant n'a point de voix, alors il y a une manière d'adoucir cete figure, & Cicéron nous en donne un exemple, quand il dit : *Car, Messieurs, si la patrie qui m'est infiniment plus chere que ma propre vie, si l'Italie entiere, si toute la République se pouvoit faire entendre, & qu'elle me dit : Cicéron, quel est votre dessein ?* &c. L'exemple qui suit est plus hardi. *Ecoutez, Catilina, écoutez la voix de la patrie, qui semble vous adresser ses plaintes & vous dire : Depuis plusieurs années, Catilina, il ne s'est pas fait un crime ici dont vous n'ayez été l'auteur, &c.*

Nous feignons aussi quelquefois d'avoir devant les yeux une image des choses ou des personnes ; & nous faisons semblant d'être surpris que l'adverse partie ou que les juges n'en soient pas frappés comme nous. *Il me semble voir, Messieurs, ou bien : Ne vous semble-t-il pas voir, &c.*

Mais ces fictions veulent être soutenues avec une force d'éloquence extraordinaire. Car les choses outrées & incroyables n'ont point un éfet médiocre. Il faut nécessairement ou qu'elles fassent une forte impression sur les esprits, parce qu'elles vont au-delà du vrai; ou qu'elles soient regardées come des puérilités, parce qu'elles sont fausses.

Au-reste, come on fait parler une personne, aussi la fait-on écrire. Nous en avons un exemple dans l'oraison d'Asinius pour Liburnia, où il feint cete clause de testament: *A l'égard de ma mere qui m'a toujours uniquement aimé, & que j'ai chérie de même, qui semble n'avoir vécu que pour moi, & qui m'a donné la vie deux fois en un même jour, je la déshérite; ce qui de soi est une figure, & l'est doublement lorsqu'on emploie cete fiction par oposition à un autre écrit tout contraire, come dans cete cause. Car on lisoit de l'autre part cete autre clause: P. Novanius Gallio m'ayant toujours rendu toute sorte de bons offices, pour reconôître les obligations que je lui ai, & en considération de l'amitié qu'il m'a témoignée, je l'institue mon héritier. Alors en éfet cela devient une espece de parodie, terme qui signifie proprement un air fait à l'imitation d'un autre*

air, mais que nous employons abusive-
ment pour signifier aussi des vers, ou
même des paroles qui en imitent d'autres.

Une fiction qui est encore fort ordinaire, c'est de donner un corps & une figure à des choses qui n'en ont point, par exemple, à la renommée, come fait Virgile; à la volupté & à la vertu, come Prodicus dans Xénophon; à la vie & à la mort, dont Ennius décrit le combat dans une Satire.

Quelquefois on fait parler une personne sans la désigner : *Quelqu'un dira peut-être*, &c. & quelquefois on rapporte seulement des paroles sans les mettre dans la bouche de qui que ce soit,

Là campoit le Dolope & le fier Achille. (En. l. 2.)

Car le poète ne dit point qui tenoit ce discours. A propos de quoi il est à remarquer qu'assez souvent la prosopopée se change en une espeece de narration. Et delà ces récits indirects qui sont si ordinaires aux Historiens, come celui-ci qui se lit dans Tite-Live au commencement de son premier livre : *Que les villes mêmes come toutes les choses du monde ont de foibles comencements, mais qu'avec le temps celles que leur propre courage soutient, & que les Dieux assistent de leur protection,*

se rendent très puissantes, & acquierent un grand nom.

L'apostrophe est encore une figure fort vive & fort touchante, lorsque l'Orateur oubliant les juges pour un moment, tourne tout-à-coup son discours contre la partie adverse : *Car, je vous prie, Tubéron, que prétendiez vous en tirant l'épée à la bataille de Pharsale ?* &c. ou que par manière d'invocation il adresse la parole soit à d'illustres morts, soit même à des choses inanimées : *O vous, sacrés tombeaux des Albains !* &c. ou qu'il implore le secours des loix pour rendre encore plus odieux celui qui les a violées. *Saintes loix que Porcius & que Sempronius ont si sagement établies,* &c.

Mais suivant l'étimologie du mot d'apostrophe, on peut comprendre aussi sous cete figure tout ce qui sert à faire diversion, je veux dire, à détourner la personne à qui nous parlons, ou de sa pensée, ou de l'attention qu'elle donne au sujet qui l'occupe ; come, par exemple, ces paroles que Virgile met dans la bouche de Didon :

*Je n'ai point conjuré la chute de Pergame,
Je n'ai point dans ses murs porté l'ardente flamme.*
(Enéid. liv. 4.)

ce qui se fait en plus d'une manière & par diverses figures. Car tantôt nous feignons

ou de nous être atendus à quelque chose de plus considérable, ou d'avoir appréhendé quelque chose de pire : tantôt nous supposons que le juge étant peu instruit du fait, a pu le figurer plus grave, plus important qu'il n'est. C'est, par exemple, là-dessus que roule tout l'exorde de l'oraison pour Célius.

Quant à cete figure qui peint les choses dont on parle, & qui, come dit Cicéron, les met sous les yeux, on a coutume de s'en servir, lorsqu'au-lieu d'indiquer simplement un fait, on veut montrer coment il s'est passé, non en gros, mais en détail. C'est un article que j'ai traité dans le livre précédent, l'ayant compris sous l'évidence, ou l'illustration, qui est en éfet le nom que Celsus donne à cete figure. D'autres l'apelent une hypotypose, & la définissent, une image des choses, si bien représentée par la parole, que l'auditeur croit plutôt la voir que l'entendre. *Enflamé de colere il vint au bareau: Ses yeux étoient étincelants; vous eussiez vu la cruauté peinte sur son visage.* Non-seulement on représente les choses qui sont, ou qui ont été, mais aussi celles qui seront, ou qui eussent été. Cicéron nous en fournit un exemple admirable dans son oraison pour Milon, quand il

dépeint ce qu'eût fait Clodius , s'il se fût emparé de la préture.

Mais ces transpositions de temps qui ont quelquefois lieu dans l'hypotypose étoient plus circonspéctes chez les Anciens. *Imaginez-vous voir , Messieurs , &c. ou bien , Ce que vous n'avez pu voir par vos yeux , vous pouvez du-moins vous l'imaginer.* Voilà come ils s'y prenoient. Au-lieu qu'aujourd'hui nos Orateurs , & encore plus nos déclamateurs , outrent leurs images , & les chargent de trop d'action : témoin Sénèque dans cete controverse , où il feint qu'un pere qui avoit deux fils d'une premiere femme , averti par l'un d'eux , surprend l'autre en adultere avec sa bele-mere , & se venge dans le moment , en ôtant la vie aux deux coupables. Il fait dire à ce pere : *Conduis-moi , mon fils , je te suis. Prends cete main tremblante , & mene-moi où tu voudras.* Le fils ayant conduit son pere jusques dans la chambre qui servoit de rendez-vous , lui dit : *Hé bien , mon pere , ce que vous ne vouliez pas croire , le voyez-vous de vos propres yeux ?* Je ne vois rien , répond le pere , *je suis dans les ténèbres ; un nuage épais m'environne & me dérobe la clarté du jour.* Voilà une image , mais qui a quelque chose de trop palpable ; car il semble que c'est un spectacle , & non un récit.

Quelques-uns donent encore à l'hypotypose le soin de décrire les lieux, d'une manière qui les représente au naturel; & d'autres aiment mieux faire de cete description une figure particuliere, qu'ils nomment topographie.

Venons à l'ironie. Je fais des écrivains qui pour exprimer ce terme en notre langue, l'ont rendu par celui de dissimulation. Pour moi qui ne trouve pas celui-ci fort propre à bien marquer toute la force & l'étendue de cete figure, je m'en tiendrai au terme grec, come en la plupart des autres figures. L'ironie donc considérée come figure, quant au genre, ne differe pas beaucoup de l'ironie considérée come trope. Car en l'une & en l'autre, il faut toujours entendre le contraire de ce qui s'y dit. Mais si on les examine de près, on n'aura pas de peine à voir que ce sont des especes différentes. Premièrement, le trope se laisse pénétrer plus aisément, & bien qu'il présente un sens, & qu'il en renferme un autre, ce dernier sens est moins déguisé. Presque tout y est exposé en vue, & se laisse voir come à découvert. Par exemple, dans ces paroles de Cicéron à Catilina : *Metellus n'ayant point voulu de vous, le parti que vous prêtez, fut de vous retirer chez votre ami Mar-*

cellus, ce grand home de bien. Car toute l'ironie consiste dans ces mots : *Ce grand home de bien*. D'où il s'ensuit en second lieu que le trope est aussi plus court.

Au-contre, dans la figure il y a un déguisement d'intention, lequel s'aperçoit, mais ne se manifeste pas; en sorte que là ce sont des mots pour d'autres mots, & ici c'est tout un sens pour un autre sens. Quelquefois même toute la preuve d'une cause, bien plus toute la conduite, toute la vie d'une personne, est une ironie continuele, & telle a paru la vie de Socrate. Aussi l'appeloit-on l'ironique, parce qu'il contrefaisoit l'ignorant & l'admirateur des autres, comme s'ils eussent été plus sages que lui. En un mot, l'ironie devient figure par une suite de plusieurs ironies, qui prises séparément ne seroient que des tropes, de la même manière qu'une continuation de métaphores fait l'allégorie.

Il peut même arriver que la figure n'ait nulle affinité, nulle ressemblance avec le trope, comme, par exemple, celle qui se fait par une négation, & que pour cette raison quelques-uns appellent *apophasis*. Je n'agirai point avec vous à la rigueur, je ne veux pas même toucher un point que l'on m'accorderoit selon toutes les apparen-

tes, &c. Et ces omissions simulées : *Qu'est-il besoin **, Messieurs, de vous raconter ses ordonnances injustes, ses rapines, toutes les successions qu'il a envahies, les unes par force, les autres par adresse, je passerai tout cela sous silence. Maniere dont on se peut aussi servir en traitant les questions, come, quand Cicéron dit, après avoir épuisé la matiere : *Si je traitois ce point en home qui veut détruire une acusation, je le traiterois plus au long.*

C'est encore une ironie quand nous faisons semblant de doner un ordre, ou une permission que nous ne donons pas en éfet.

Je ne te retiens plus.

Va sur la foi des vents chercher ton Ausonie.

(*Enéid. liv. 4.*)

Car Didon en parlant ainsi à Enée, ne disoit rien moins que ce qu'elle pensoit. Et quand nous cédon à nos adversaires un avantage, que nous ferions pourtant bien fâchés que l'on reconût en eux ; ce qui devient encore plus amer, lorsqu'eux ne l'ont pas cet avantage, & que pour nous, nous l'avons véritablement.

*Suis ta coutume, lâche, & tone de la voix,
Rabaisant ma valeur, dis-nous tes hauts exploits,*

* Cicéron parle de Verrès.

*L'honneur que tu gagnas en cete rude guerre,
Les montagnes de morts dont tu couvris la terre.*
(Enéid. liv. 11.)

Ou bien au-contre, lorsque nous prenons sur notre compte une faute que nous n'avons pas comise, & dont la honte retombe sur nos adversaires ; come, quand Junon dit parlant à Vénus :

*J'ai causé de Pâris la flame criminele,
J'ai même fait d'Hélène une épouse infidele.*
(Enéid. liv. 10.)

Ces contre-vérités ont lieu, non pas seulement à l'égard des personnes, mais aussi à l'égard des choses, come on le voit par l'exorde de l'oraison pour Ligarius, & par quelques exclamations qui servent à rabaisser l'importance du sujet dont on parle : *O l'important objet du soin des immortels ! ô le surprenant amour ! ô la rare bienveillance !* & tout cet endroit de l'oraison pour Oppius.

A cete sorte de déguisement ou d'ironie, on en peut ajouter trois autres qui ont beaucoup de ressemblance entre elles. La premiere est un aveu, mais qui ne peut nous porter aucun préjudice, come quand Cicéron dit : *Vous avez donc, Tubéron, un avantage que tout acusateur doit souhaiter passionément, d'avoir affaire à un*

criminel qui avoue son crime. La seconde consiste à faire semblant de passer quelque chose à notre adversaire, soit par indulgence, soit par un excès de confiance en la bonté de notre cause. *Un Capitaine de vaisseau de cete grande ville s'est racheté du fouet à prix d'argent. C'est une bagatelle, &c.* Et dans l'oraison pour Cluentius : *A la bone heure, Messieurs, que l'envie regne dans les assemblées tumultueuses du peuple, mais qu'elle soit banie des jugements.* La troisieme enfin est de convenir d'un point qui est même contre nous, come lorsque Cicéron, dans la cause de Cluentius, demeure d'acord que les juges s'étoient laissés corrompre. Car de convenir d'une chose qui dans la suite doit nous être avantageuse, outre qu'alors il n'y a plus de figure, cela ne peut jamais ariver que par la faute de notre adversaire.

C'est aussi dans cet esprit que nous louons quelquefois des choses qui ne sont nulement louables, come fait Cicéron au sujet du crime que l'on fesoit à Verrès d'avoir pillé la maison d'un certain Apollonius de Drépane : *S'il est vrai que vous l'ayez pillée, je m'en réjouïs, & je crois qu'en toute votre vie vous n'avez rien fait de mieux.* C'est encore dans cet esprit que tantôt nous grossissons des crimes qu'il

nous seroit aisé de nier ou de réfuter, ce qui est si fréquent que je ne daigne pas en rapporter des exemples: tantôt nous les rendons moins vrai-semblables à force de les exagérer; & c'est ainsi que dans l'oraison pour Roscius, Cicéron parlant de l'énormité du parricide, toute manifeste qu'elle est par elle-même, ne laisse pas de l'aggraver encore par la véhémence de ses paroles.

La réticence, pour user du terme de Cicéron, ou l'intéruption, comme quelques autres l'appellent, est encore fort propre à marquer le trouble & l'agitation de l'ame, sur-tout quand ils sont causés par la colere, comme dans ce vers de Virgile,

Insolents... mais plutôt réparons le désordre.
(Enéid. liv. 1.)

ou par quelque inquiétude, quelque sorte de religion & de scrupule, comme ici: *Pensez-vous, Messieurs, qu'il eût jamais osé faire mention de cete loi, dont Clodius se glorifie d'être l'auteur, qu'il eût jamais osé en ouvrir la bouche, si Milon vivoit encore, pour ne pas dire s'il étoit actuellement consul. Car pour tout tant que nous sommes, il n'en est, je crois, aucun qui... je n'ose pas dire tout ce que j'en pense. Demosthène s'intérompt*

s'interrompt à-peu-près de même dans l'exorde de son oraison pour Ctésiphon.

Cete figure est aussi très comode, pour passer d'une chose à une autre, & même pour entrer dans quelque digression; come, lorsque Cicéron, dans la défense de Cornélius Balbus, se jete tout-à-coup sur les louanges de Pompée; ce qu'il auroit pu faire néanmoins sans recourir à l'interuption. Mais pour le dire en passant, la digression est si peu une figure, que plusieurs la regardent come une partie de la cause. Quant à ces petites digressions dont parle Cicéron, elles se font en plusieurs manieres; en voici deux exemples qui suffiront. *Ensuite C. Varénus, celui-là même qui a été tué par les gens d'Ancharius, je vous prie, Messieurs, écoutez bien ceci.* Et dans l'oraison pour Milon: *Alors il me regarda avec ces yeux dont il avoit coutume de regarder, quand il menaçoit tous les bons citoyens des derniers malheurs.* Il y a une autre sorte d'interuption qui ne laisse pas, à la vérité, le discours imparfait, mais qui semble néanmoins le couper, & ne lui pas doner le temps d'aler jusqu'à la fin. Par exemple: *Mais je m'aperçois que je presse trop ce jeune home; il paroît se troubler.* Ou bien: *Qu'est-il besoin de vous en dire*

davantage? Vous-mêmes, Messieurs, vous l'avez entendu.

Come les grands mouvements ont leurs figures, ceux qui sont plus doux ont aussi les leurs. L'éthopée donc, ou l'imitation des mœurs d'autrui est pour ces derniers; car elle ne sert guère qu'à éluder. Mais elle comprend également les dits & les faits. Quand elle peint les faits, elle tient fort de l'hypotypose. A l'égard des dits, nous en avons un exemple dans Térence, lorsque Phédria répète les paroles de Thaïs. *Cete fille a été amenée toute petite ici. Ma mere l'a élevée come sa fille, je veux veiller à sa sûreté pour la rendre à ses parents.* Nous ne représentons pas seulement les dits & les faits d'autrui, mais les nôtres mêmes par le récit que nous en faisons à l'auditeur; & alors cete figure est plus propre à affirmer qu'à éluder. Par exemple, *Je leur disois qu'ils avoient pour accusateur Q. Cécilius, &c.*

Je mets au même rang certains traits qui, par leur nature & leur variété, donnent de l'agrément au discours, préviennent même en faveur de l'Orateur; & faisant paroître ce qu'il dit peu étudié, le rendent moins suspect aux juges; come, par exemple, lorsque nous faisons sem-

blant de nous rétracter. *Mais à quoi est-ce que je pense d'introduire un si grave personnage ?* Ou de dire une chose par mégarde & sans y penser, ou d'hésiter & d'être en peine de trouver ce que nous avons à dire. *Que reste-t-il encore ? N'ai-je rien oublié ?* Ou de dire une chose seulement par occasion, & non de dessein prémédité, come quand Cicéron dit dans une de ses Verrines : *Si je m'en souviens bien, Messieurs, j'ai encore un crime de cete nature à vous exposer, & dans un autre endroit : L'un me fait souvenir de l'autre.*

Et cela même done lieu à des transitions fort agréables, lesquelles hors delà & par elles-mêmes ne sont nulement des figures. Ainsi le même Orateur, après avoir raconté que Pison étant dans son tribunal, avoit eu l'insolence de mander un orfevre pour se faire faire une bague, come si cete action lui en avoit rapelé une autre, il ajoute : *A propos de bague, Messieurs, je me rapele une chose qui m'étoit entièrement sortie de la mémoire. Combien pensez-vous qu'il y ait d'honêtes gens à qui Pison a pris des bagues d'or ?*

Quelquefois aussi on affecte fort bien d'ignorer certaines choses ; par exemple : *De qui disoit-on qu'étoient ces statues ?*

*Mais de qui encore ? Vous m'en faites souvenir. C'est de Polyclète : ce qui sert à plus d'une fin ; car souvent un Orateur paroît avoir une vue , & il en a une autre, come Cicéron en cet endroit. En éfet en reprochant à Verrès la fureur qu'il avoit pour les statues & pour les tableaux , il a soin qu'à force d'en parler , on ne lui impute pas la même maladie. Et quand Démosthène jure par les manes de ces braves citoyens qui avoient péri dans la plaine de Marathon , & au Pas de Salamine , outre la beauté de cete figure , il se propose d'adoucir dans l'esprit des Athéniens, l'idée du malheureux combat de Chéronée *.*

C'est encore un grand art & un secret merveilleux pour donner de la grâce au discours , que de ne pas traiter sur-le-champ toutes les choses dont on fait mention , mais d'en rejeter une partie dans un lieu , une autre en un autre. Cependant on les met come en dépôt dans la mémoire des juges , ensuite on les leur redemande , on y revient par quelque figure ; cete sorte de répétition n'en étant

* Philippe avoit défait les Athéniens auprès de Chéronée , ville de Béotie. Démosthène qui étoit au combat , ayant jeté son bouclier , prit honteusement la fuite,

pas une par elle-même. On reprend donc ces différentes choses séparément, ou du moins on s'attache à quelques-unes en particulier. C'est ainsi qu'un Orateur peut donner sans cesse un air de nouveauté à son discours; car la variété plaît en tout: & come l'aspect de différents objets occupe plus agréablement les yeux, de même un sujet qui est bien diversifié récréé les esprits, les réveille, & renouvelle continuellement leur attention.

Enfin il y a une sorte d'emphase que l'on peut mettre parmi les figures de pensées, & qui consiste à faire entendre plus qu'on ne dit, & à cacher un autre sens sous celui qui se présente, come, lorsque Didon dit dans Virgile,

*Que n'ai-je mieux aimé, dans mon triste veuvage,
Laisser couler mes jours, solitaire & sauvage?*
(Enéid. liv. 4.)

Car encore qu'elle se plaigne du mariage, on voit bien néanmoins que sa passion la porte à croire que, sans les douceurs de la société conjugale, la vie que l'on mène est une vie triste & sauvage. Nous en avons un autre exemple dans Ovide, mais dont le sens est encore plus caché. C'est lorsque Mirrha déclare à sa nourrice la passion qu'elle a pour son propre

pere. Elle s'écrie , en parlant de sa mere ,
Que son sort est heureux , d'avoir un tel époux !

C'est ce genre-là même qui est si fort en regne aujourd'hui. Car il est temps enfin d'en parler , puisque l'usage en est devenu si ordinaire , & que le lecteur attend cela de moi , je suis sûr , avec impatience. Je vais donc traiter de ce genre de figures , où nous voulons que l'on soupçonne au-moins ce que nous avons dans l'esprit , & que nous ne disons pas. Je n'entends pas le contraire de ce que nous disons , come dans l'ironie , mais quelque autre chose de caché , que nous laissons come à deviner à l'auditeur.

Nos déclamateurs sont si amoureux de cete sorte de figures , qu'ils n'en conoissent presque plus d'autres , & delà ces controverses qu'ils apelent figurées. Or on s'en sert pour l'une de ces trois raisons : ou parce qu'il n'y a pas de sûreté à dire ouvertement ce que l'on pense ; ou parce qu'il n'y a pas de bienséance ; ou come on s' imagine aujourd'hui , parce que cete maniere est plus agréable , plus ingénieuse , plus neuve , enfin plus propre à varier le discours , que la maniere simple & ordinaire.

La premiere de ces raisons a souvent

lieu aux écoles, où l'on s'exerce sur des sujets imaginaires. Car on y feint tantôt des tyrans qui se démettent de la suprême puissance ; tantôt un décret du Sénat portant amnistie après des guerres civiles, & alors c'est un crime capital que de reprocher le passé aux coupables. Mais l'Orateur & le déclamateur traitent la figure différemment. Car celui-ci en parlant contre ces Tyrans, peut dire tout ce qu'il lui plaît, pourvu que ses paroles soient susceptibles d'une interprétation favorable, parce qu'il s'agit seulement d'éviter le danger. Ainsi on se sauve à la faveur d'une équivoque, & l'auditeur lui-même applaudit au double sens.

Dans les affaires un Orateur n'a point encore été assujéti à une telle loi. Mais il se trouve quelquefois dans un embarras semblable, & qui demande même encore plus de précaution. C'est lorsqu'il ne peut gagner sa cause, sans blesser des personnes puissantes qui ont un intérêt opposé. Alors il faut user de ces figures avec beaucoup de sagesse & de circonspection. Car l'offense a beau être délicate, c'est toujours une offense. Et du moment que la figure s'entend, tout le fruit que nous en espérons est perdu. C'est pour cela que quelques-uns rejettent entièrement tout ce

genre d'artifice, soit qu'il se fasse entendre à l'auditeur, ou qu'il ne se fasse pas entendre. Mais on y peut garder un certain tempérament.

Je veux donc sur-tout que ces figures ne soient ni évidentes ni grossières. Or elles seront exemptes de ce défaut, si on ne les tire pas de termes ambigus & à double entente, come, par exemple, celle-ci au sujet d'une bru que l'on soupçonnoit d'avoir été aimée de son beau-pere. Le fils parle & dit : *J'ai épousé une fille qui ne déplaisoit pas à mon pere* ; ou, ce qui est encore plus ridicule, d'un certain arrangement de mots, qui donne lieu à un sens équivoque & malin, come dans cete controverse, où un pere qui étoit aculé d'avoir débauché sa fille, l'interroge ainsi. *Qui vous a fait violence, ma fille ?* Elle répond, *Vous, mon pere, vous l'ignorez !*

Il faut que ce soient les choses mêmes qui conduisent insensiblement les juges à deviner ce que nous leur voulons faire entendre. Bannissons tout autre artifice, & tenons-nous-en là. Seulement on peut leur en faciliter l'intelligence par de grands sentimens, par une prononciation entrecoupée, par de longues pauses & des silences qui témoignent la peine que nous avons à dire ce que nous pensons. Quand

on s'y prend de la sorte, un juge cherche enfin ce je ne fais quoi qu'il ne croiroit pas s'il l'entendoit, & croyant l'avoir trouvé de lui-même, il s'y arête. Mais quelque finesse que nous mettions à ces figures, elles ne doivent pas être fréquentes. Autrement elles-mêmes se décelent, se décréditent, & n'en font pas pour cela moins ofensantes; l'ambiguïté de nos paroles est regardée, non plus come une marque de circonspection, mais de défiance. En un mot, ces sortes de figures, pour faire leur effet dans l'esprit des juges, doivent être si bien déguisées, qu'elles n'ayent pas même l'apparence de figures.

Je me souviens d'avoir autrefois suivi cete maxime dans une cause, qui ne pouvoit jamais réussir que par-là. Je plaidois pour une femme aculée d'avoir supposé un testament à son mari. On disoit que dans le moment que son mari expiroit, elle s'étoit acomodée avec ceux qui étoient institués héritiers, lesquels lui avoient donné un écrit portant obligation de lui rendre les biens du défunt; & cela étoit vrai. Car cete femme étant dans un des cas portés par la loi, où un mari ne peut pas faire sa femme son héritiere, on avoit trouvé cet expédient pour faire passer les biens à elle par cete espece de fidéicomis.

Il étoit aisé de soutenir le procès, en déclarant ce qui s'étoit passé. Mais en ce cas la succession étoit perdue, & dévolue au fisc. Il falloit donc faire enforte que les juges comprissent la chose, sans que les délateurs qui étoient présents, se pussent prévaloir d'un seul mot. Et l'un & l'autre me réussit. Ce que je me serois abstenu de dire ici, dans la crainte de passer pour vain, si je n'avois voulu faire voir que même au bareau, ces sortes de figures ont aussi lieu quelquefois.

Ajoutez qu'il y a des choses qui sont difficiles à prouver : auquel cas il vaut mieux les insinuer malicieusement. Car c'est un trait lancé dans les ténèbres, qui pénètre quelquefois fort avant, & qui tient d'autant mieux, qu'il est invisible. Au-lieu que si vous dites ouvertement ces choses, elles sont contredites, & vous êtes obligé de les prouver.

Que si c'est la bienséance qui exige ces figures, à cause du caractère des personnes, qui est la seconde espece que j'ai remarquée, il faut alors nous gouverner encore plus sagement ; parce qu'un honnête homme est plus fortement retenu par la pudeur & la modestie, que par la crainte. Nous ferons donc enforte que le juge croie que nous taisons bien des choses

par respect, & que nous nous fessons violence, pour ne pas laisser échaper des paroles, que la force de la vérité est près de nous arracher. Car ce que nous dirons paroîtra moins dur, & à ceux-là mêmes contre qui nous parlons, & aux juges & aux auditeurs, s'ils peuvent penser que c'est à regret que nous le disons. C'est trop en effet que de se faire entendre, & de marquer toute sa mauvaise volonté. Que gagnons-nous en manquant d'égards dans ces occasions, si ce n'est de donner à connoître que nous faisons une chose, qu'au fond nous savons bien que nous ne devrions pas faire? Je le répète donc, on ne peut user trop rarement de ces figures, ni avec trop de retenue.

Cependant c'étoient les délices de nos déclamateurs, dans le temps sur-tout que je començai à professer l'éloquence. Ils prenoient plaisir à traiter de ces controverses, qui imposent par une apparence de difficulté; quoiqu'à les bien examiner, elles soient beaucoup plus faciles que d'autres. Car une matière simple & commune, pour se soutenir & pour plaire, a besoin d'une grande force d'éloquence. Au-lieu que ces sujets bizarres & singuliers servent comme d'asile & de couverture à notre foiblesse. Il en est comme d'un

home qui ne peut pas courir si fort, que celui qui le poursuit; il se sauve en rufant, & come il peut. Ajoutez que cete maniere figurée aproche assez de la plaisanterie. D'ailleurs l'auditeur est charmé d'entendre à demi-mot : sa pénétration se trouve flatée, & il s'aplaudit intérieurement pendant qu'un autre parle. Voilà ce qui trompe encore nos déclamateurs.

C'est pour cela qu'ils employoient si volontiers leurs figures; je ne dis pas seulement lorsqu'ils étoient obligés de parler contre des personnes respectables, auquel cas il est plus besoin de ménagement que de figures; mais même lorsqu'ils avoient à faire à des gens infâmes, ou de nule considération. Par exemple, *Un pere soupçonant son fils d'une passion criminelle pour sa propre mere, le tue secrètement. La mere se plaint en justice d'avoir été maltraitée par son mari. Celui-ci pour se défendre, charge sa femme par des traits ambigus, qui font soupçonner le crime dont elle est coupable.* Je dis que rien n'est si mal entendu. Car quele indignité au mari de n'avoir pas répudié une tele femme? Et l'ayant gardée, qu'y a-t-il de plus contraire à ses véritables intérêts, que de divulguer sa honte, en confirmant un soupçon qu'il devroit lui-même tâcher de détruire? Si ces

déclamateurs vouloient penser come les juges , & prendre pour un moment leur esprit , ils vèroient combien ces sortes de plaidoyers sont odieux , particulièrement quand ce sont des enfants qui parlent contre leurs peres , & qui loin de les ménager , distillent un secret venin sur leur réputation , en les rendant suspects de crimes abominables.

Puisque nous sommes tombés là-dessus , traitons ce point un peu plus au long en faveur des écoles. Car après tout , c'est aux écoles que l'Orateur s'élève , & la déclamation bien prise est l'apprentissage de la plaidoierie. Il nous faut donc dire aussi quelque chose de ces controverses , où non-seulement ils emploient ces figures , mais où ils les emploient d'une manière toute contraire à l'esprit de la cause. *Tout home atteint & convaincu d'avoir affecté la tyrannie , qu'il soit mis à la torture , afin qu'il découvre ses complices. Quant à l'accusateur , il pourra opter telle récompense qu'il lui plaira.* Un fils ayant accusé son pere , opte qu'il ne soit pas mis à la torture , le pere s'y oppose , & veut accomplir la loi.

Il n'y a point de déclamateur qui , ayant à défendre le pere , ne parle en termes couverts contre le fils , come s'il

craignoit que son pere ne le nomât parmi les complices. Quele extravagance ? Car si l'on fait entendre cela aux juges, ou le criminel ne sera point appliqué à la question, ne voulant y être appliqué que pour se venger de son fils ; ou si on l'y applique, on n'aura nul égard à sa confession. Mais, dira-t-on, le pere peut effectivement avoir ce dessein. Si cela est, qu'il dissimule donc afin d'en venir à bout.

Mais, diront-ils, de quoi nous servira d'avoir pénétré sa pensée, si nous ne la faisons pas conoître ? La réponse est aisée. Si c'étoit une véritable cause, mettroient-ils de même au jour un tel dessein ? Davantage, qui les a assurés que c'est en effet là l'intention du pere ? Ne peut-il pas avoir d'autres raisons de vouloir être mis à la torture, soit pour obéir à la loi, soit pour n'être pas redevable d'un bienfait à son accusateur ; soit enfin pour faire preuve de son innocence, qui est de toutes les raisons celle que j'aimerois mieux suivre ? Ainsi ils ne peuvent pas même avoir recours à leur excuse ordinaire : *J'ai plaidé sa cause come il a voulu*. Car premièrement est-il bien vrai qu'il l'ait voulu de la sorte ? Mais en second lieu, s'il a mal entendu sa cause, faut-il pour cela que nous la plaidions mal ? Je tiens pour moi que

souvent, quant à la maniere de plaider, nous ne devons nulement nous en rapporter au sentiment des parties.

Une autre erreur à laquelle ils ne sont pas moins sujets, c'est de supposer que l'on dit une chose, & que l'on en pense une autre; sur-tout quand il est question d'une personne qui demande qu'il lui soit permis de se doner la mort, come dans l'exemple que je vais rapporter. Un brave home après avoir fait de fort bones actions à la guerre, demande son congé en vertu de la loi, parce qu'il étoit quinquagénaire. Son fils y met empêchement. Le pere contraint d'aler au combat, déserte. Le fils qui par sa valeur est cause du gain de la bataille, demande pour récompense que l'on done la vie à son pere. Celui-ci refuse sa grâce. Voici coment raisonnent nos déclamateurs. Ce n'est pas qu'il veuille mourir, disent-ils; il ne veut que rendre son fils plus odieux.

Pour moi, je les admire de vouloir juger de la disposition de cet home par la leur, & de n'écouter que leur propre crainte, sans considérer que nous avons mille exemples de gens qui ont péri volontairement; sans considérer aussi que la vie est devenue odieuse à cet home, depuis qu'il a déserté honteusement, après

avoir marqué tant de courage dans les autres occasions.

Mais il est inutile de parler d'une controverse en particulier. Il vaut mieux dire en général, qu'il n'est jamais permis à un Orateur de prévariquer. D'ailleurs je ne vois plus de procès, où les deux parties sont d'accord. Enfin je ne puis comprendre qu'il y ait un homme qui voulant vivre, soit assez sot pour demander la mort mal-à-propos, plutôt que de ne la point demander du tout. Cependant je ne nie pas que ces controverses figurées ne puissent avoir lieu quelquefois.

Je raporte encore à cette espèce ces figures qui sont si ordinaires aux Grecs, lorsqu'ils veulent adoucir l'idée de certaines choses, qui paroîtroient dures, si elles étoient dites naturellement. Ainsi Thémistocle voulant porter les Athéniens à abandonner la ville d'Athènes, leur dit de la déposer entre les mains des Dieux, parce que le terme d'abandonner est un peu cru. Et un autre étant d'avis, que pour subvenir aux frais de la guerre, on portât à la monnaie des statues de la victoire, qui étoient d'or massif, corrigea ce que la proposition pouvoit avoir de sinistre & d'odieux, en disant qu'il falloit profiter de ces victoires. Tout ce qui s'appelle allégorie

est à-peu-près semblable , & consiste de même à dire une chose , & à en faire entendre une autre.

On demande maintenant comment il faut répondre à ces figures. La plupart ont cru qu'il falloit toujours les dévoiler ; de la même manière qu'on ouvre une plaie pour aler jusqu'à la source du mal & pour le guérir. Véritablement c'est ce qu'il faut faire pour l'ordinaire ; car on ne se peut défendre autrement , ni se justifier. Et cela devient encore plus nécessaire , lorsque ces figures ont pour objet le point même dont il est question. Mais quand ce ne sont que des traits de malignité , il est quelquefois d'une bonne conscience de ne les pas entendre. Que si ces traits sont si souvent réitérés , qu'il n'y ait pas moyen de dissimuler , on peut alors demander que ce je ne fais quoi , que nos adversaires prennent plaisir à envelopper , ils le disent ouvertement , s'ils osent ; qu'ils cessent enfin de parler par énigme , ou que du-moins ils n'exigent pas que ce qu'ils n'osent dire , non-seulement les juges le comprennent , mais même qu'ils le croient.

Il y a une troisième espèce dont on se sert uniquement pour donner plus de sel ou plus de grâce au discours. Et Cicéron remarque fort bien qu'elle ne tombe jamais

sur le point entre les parties. Tel est, par exemple, ce trait qu'il emploie lui-même contre Clodius. *Come il avoit une conoissance particuliere de tous nos sacrifices **, il ne doutoit pas qu'il ne pût aisément apaiser les Dieux. L'ironie s'y trouve jointe ordinairement. Mais on n'y réussit jamais mieux que lorsque par le moyen d'une chose on en rapelle une autre dans l'esprit de l'auditeur. Un tyran s'étoit démis de la souveraine autorité, à condition néanmoins que le passé seroit oublié. Son compétiteur lui dit : *Il m'est défendu de parler contre vous. Parlez-vous contre moi, vous le pouvez ; car il n'y a que deux jours que j'avois formé le dessein de vous tuer.*

Il y a de ces figures qui s'expriment quelquefois par un serment. C'est une assez mauvaise maniere, & qui n'est pas à rechercher. Car il sied mal à un homme grave de jurer de quelque façon que ce soit. Sénèque dit fort bien que c'est le fait des témoins, non des avocats. Et quiconque jure par gentillesse, ou pour orner son discours, ne mérite pas d'être cru ; à moins que ce ne soit come Démosthène

* C'étoit un reproche tacite de l'audace qu'avoit eue Clodius d'entrer dans un lieu secret, où les Dames Romaines célébroient les mysteres de la bone Déesse, & où les homes n'avoient pas permission d'entrer.

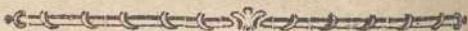
dans ce magnifique serment que j'ai rapporté *. Il y a aussi quelques-unes de ces figures qui jouent sur un mot, & ce sont les moindres de toutes ; bien-que Cicéron s'en serve aussi, come lorsqu'il dit de Clodia, *qu'elle étoit plutôt l'amie de tous les homes que l'ennemie de pas un.*

Je ne crois pas que la comparaison doive être regardée come une figure, étant quelquefois une espece de preuve, & quelquefois même un genre de cause. D'ailleurs sa forme n'a rien de figuré. On en peut juger par cet exemple tiré de l'oraison pour Muréna. *Vous veillez pour dicter des réponses à ceux qui vous consultent, lui pour dérober sa marche à l'ennemi. Vous êtes éveillé par le chant du coq, lui par le son des trompettes, &c.* Je ne fais même si celle-ci n'est pas plutôt un ornement de la diction, que de la pensée. Car l'opposition est moins dans le sens que dans les mots. Cependant Celsus & Visellius, auteurs exacts, la mettent parmi les figures de pensées. Rutilius Lupus la range dans l'une & dans l'autre classe, & l'appelle du nom d'antithèse.

Le même Rutilius qui a suivi Gorgias, non pas le Léontin, mais un autre de son

* J'en jure par les manes de ces braves citoyens qui ont péri dans les champs de Marathon.

temps, dont il a compilé les quatre livres pour en composer le sien, & Celsus après lui, non contents de ces figures du sens rapportées par Cicéron, en ajoutent plusieurs autres, come, l'induction, le filogisme, les exhortations, les menaces; pour moi, je ne vois rien à tout cela qui s'éloigne de la façon comune & ordinaire, si ce n'est quand on y joint quelqu'une des figures dont j'ai parlé. Celsus enchérit encore par-dessus, & nous donne une liste de figures beaucoup plus nombreuse. Mais come ce sont plutôt des ornements que des figures, il se peut faire aussi que quelqu'une m'ait échappé, ou que l'on en introduise de nouvelles dans la suite. Je les avouerai même volontiers pour telles, dès qu'elles seront de la nature de celles que j'ai remarquées.



CHAPITRE III.

Des figures de la diction.

QUANT aux figures de la diction, elles ont toujours changé, & changent encore à mesure que les mots s'établissent par l'usage. C'est pourquoi, si l'on compare le vieux langage à celui d'aujourd'hui, on trouvera que presque toutes nos

expressions sont figurées. Car il y en a une infinité qui ont cours présentement *, & dont ni les anciens, ni Cicéron en particulier, ne se sont jamais servis ; & Dieu veuille qu'en changeant nous n'ayons pas pris le pire. Quoi qu'il en soit, on distingue deux sortes de figures des mots. Les unes sont proprement des façons de parler, les autres regardent l'arrangement & la composition. Et quoique toutes les deux conviennent également à l'art oratoire, on peut néanmoins appeler les premières des figures de Grammaire, & les secondes des figures de Rhétorique.

Les premières naissent des mêmes sources que les vices d'oraison. Car toutes ces figures seroient des vices, si elles n'étoient pas recherchées, & qu'elles échappassent par mégarde. Mais d'ordinaire l'autorité, l'antiquité, l'usage, souvent même quelque raison particulière les fait valoir. N'étant donc autre chose que des locutions qui exprès & à dessein s'écartent, pour ainsi dire, du droit chemin, loin d'être vicieuses, elles deviennent des beautés, si tôt qu'elles sont appuyées sur l'un de ces motifs. Mais elles sont de plus très utiles,

* Come, *Huic rei invidere* pour *hanc rem* ; *incumbere illi* pour *in illum* ; *plenum vino* pour *vini* ; *huic adulari* pour *hunc*.

en ce qu'elles préservent un discours du dégoût que cause à la longue une diction trop simple, trop uniforme, & qu'elles relevent notre stile, qui sans cela n'auroit rien que de vulgaire & de comun. Ainsi quand on en use avec modération & seulement pour le besoin, c'est un sel, ou pour mieux dire, un assaisonnement qui rend l'oraison beaucoup plus agréable. Mais aussi, quand on s'en sert avec excès, dès-là on perd cete grâce qui vient de la variété.

Cependant parmi ces figures il y en a qui sont tellement reçues, qu'à peine gardent-elles le nom de figures. Celles-là peuvent être plus fréquentes, parce que l'oreille qui y est acoutumée, les remarque moins. Pour celles qui sont plus extraordinaires, plus choisies, & par conséquent plus nobles, come l'auditeur est frappé de leur nouveauté, aussi en est-il bientôt rassasié & lassé, quand on les multiplie trop; outre que l'on voit manifestement qu'elles ne se sont pas présentées d'elles-mêmes à l'Orateur, mais qu'il les a affectées, & les est allé chercher bien loin, pour les entasser les unes sur les autres, & en orner son discours.

Ces figures ont donc lieu, tantôt dans les noms par rapport au genre, lorsque,

par exemple , avec un substantif féminin on met un adjectif masculin , come fait quelquefois Virgile (a). Mais il y en a une raison , c'est que le substantif est un nom comun , qui comprend les deux sexes , n'y ayant qu'une même dénomination pour le mâle & pour la femelle. Tantôt dans les verbes , lorsqu'un verbe de terminaison passive (b) est mis pour un verbe actif. Ce qui n'est pas non plus fort étonnant , parce qu'il est de la nature des verbes , d'exprimer souvent d'une maniere active ce qui est passif (c) , & réciproquement d'une maniere passive ce qui est actif. C'est pourquoi l'on emploie assez comunément les uns pour les autres ; & il y en a même plusieurs (d) qui ont les deux terminaisons avec la même signification. Tantôt aussi dans les nombres ; lorsqu'avec un singulier on joint un pluriel , come si je disois : *Cete nation belliqueuse , les Romains*. Ce qui est fondé encore en raison. Car le mot de nation est un mot collectif , qui renfermant un nombre infini de personnes , est équivalent à un pluriel ; ou

(a) *Timidi Damæ*. Ecl. 8.

Oculis capti talpæ. Georg. l. 1.

(b) *Fabricatus est gladium ; inimicos punitus es*.

(c) *Arbitror , suspicor , & au-contre , vapulo*.

(d) *Luxuriatur , luxuriat ; fluctuatur , fluctuat ; assentior , assentio ; revertor , revento*.

bien, au-contrainre, quand à un pluriel on joint un fingulier, come fait Virgile (a) dans une de fes Eclogues. Tantôt enfin par la liberté que l'on prend de changer les parties de l'oraison. Car on met quelque-fois l'infinitif pour un nom (b); le verbe pour le participe (c); & le participe pour le verbe (d).

On change auffi les temps. *Timarchides répond qu'il n'a rien à craindre.* Voilà le préfent mis pour le paffé; & l'on met de même le futur pour le préfent (e). En un mot, il y a autant de manieres de faire une figure, qu'il y en a de faire ce que nous apelons un folécisme. Salluste a fait encore des changements (f) plus confidérables, en quoi il a moins recherché la nouveauté, que la briéveté. Delà plusieurs façons de parler qui étoient inconnues avant lui (g). On peut douter fi ces

(a) *Qui non rifere parentes,*

Nec Deus hunc mensâ, Dea nec dignata cubili est.

Où il est à remarquer que Quintilien lisoit *qui*, & non pas *cui*, come la plupart des Interpretes.

(b) *Et nostrum illud vivere triste.*

(c) *Magnum dat ferre talentum.*

(d) *Volo datum.*

(e) *Hoc Ithacus velit.*

(f) Come quand il dit : *Neque ea res me falsum habuit.*

(g) Come *paniturum*; & *visuros*, pour *ad videndum missos*.

figures

Figures qu'il a introduites, doivent présentement s'appeler des figures ; car du moment qu'un bon auteur a usé d'une expression, d'ordinaire elle passe en usage, & nous la recevons sans peine. Il y en a même quelques-unes (a) que Pollion condannoit en Labiénus, & d'autres que Cicéron ne pouvoit souffrir, qui néanmoins se sont établies peu-à-peu.

Ces figures passent encore à la faveur de l'antiquité, dont Virgile entre autres s'est montré grand amateur, ayant fait revivre plusieurs expressions (b) qui ne se trouvoient plus que dans les vieux poëtes tragiques ou comiques. C'est delà qu'est venu notre *Enimverò* qui s'est maintenu en usage. Je trouve le même poëte plus hardi quand il dit :

Nam quis te Juvenum confidentissime, &c.

car *quis* doit être le commencement du vers. Et dans le septième livre de l'Enéide,

*Tam magis illa fremens & tristibus effera flammis ;
Quàm magis effuso crudeſcunt ſanguine pugna.*

ce qui est visiblement imité de cet endroit :

(a) *Tele* est celle-ci, *Contumeliam fecit*, car on disoit alors *affici contumeliâ*.

(b) *Vel cùm se pavidum contra mea jurgia jaçat.
Progeniem sed enim Trojano a sanguine duci,
Audierat.*

Tome III.

O

Quàm magis ærumna viget , tam magis a malefaciendum urget. Les anciens sont pleins de ces façons de parler. Témoin le *Quid igitur faciam* de Térence , & ce vers de Catulle ,

Dum innupta manet , dum cara suis est ;

où le premier *dum* signifie pendant que , & le second est pris pour jusqu'es-là. Saluste a emprunté plusieurs expressions des Grecs (a) ; Virgile (b) & Horace de même. Ceux-ci mettent souvent un cas pour un autre , par un Hellénisme qui est devenu très comun.

Un mot ajouté ou supprimé fust quelquefois pour faire une figure. Ajouté , il peut paroître superflu ; cependant il n'est pas sans grâce. On en peut juger par cet exemple :

Nam neque Parnassi vobis juga , nam neque Pindi,
car le second *nam* n'est nullement nécessaire. Il y a une autre sorte d'addition qui est come incorporée dans l'oraison , & qui est tantôt vice , tantôt figure (c).

(a) Come celle-ci , *Vulgus amat fieri.*

(b) *Tyrrhenum navigat æquor.*

Saucius pectus

Nec illi sepositi ciceris , nec longæ invidit avenæ,
Hor.

(c) Come ici ; *Accede ad ignem hunc , jam calefces plus satis.*

Quant à la suppression d'un ou de plusieurs mots, j'en parlerai ci-après plus au long. On peut aussi regarder comme figure cette manière qui nous est si ordinaire, d'employer le comparatif pour le positif, & d'opposer même * deux comparatifs l'un à l'autre, comme fait Cicéron dans une de ses Catilinaires.

Voici quelques autres figures qui, à la vérité, ne conviennent pas avec le solécisme, mais qui changent pourtant le nombre, & que quelques-uns mettent à cause de cela, parmi les tropes. La première est, quand on se sert du pluriel, quoique l'on ne parle que d'une personne.

*Mais nous venons de courir une assez vaste plaine ;
Nos courriers fumants laissons reprendre haleine.*

Car c'est le poète qui parle, & qui parle de lui. La seconde est au contraire, quand on se sert du singulier en parlant de plusieurs. Ainsi nous disons *le Romain*, pour *les Romains*. La troisième diffère un peu quant à l'espèce, mais on la peut comprendre sous le même genre. C'est lorsque nous adressons à une personne en particu-

* *Si te jam, Catilina, comprehendi, si interfici jussero, credo, erit verendum mihi, ne non hoc potius omnes boni serius a me, quam quisquam crudelius factum esse dicat.*

lier ce que nous disons généralement pour tout le monde.

*Garde-toi d'exposer ton vignoble au couchant,
Me préserve le Ciel d'aler dormir à l'ombre,*

Car ces leçons que donne Virgile dans ses Géorgiques sont générales. Quelquefois nous parlons de nous-mêmes, come si nous parlions d'un tiers : *Servius dit cela, Cicéron le nie*, dit quelque part Cicéron lui-même.

Nous pouvons mettre encore au même rang l'interposition, ou pour me servir du terme grec, la parenthèse, qui consiste à insérer un sens dans un autre. Par exemple : *J'ai vu, quele indignité ! (car la douleur en reste toujours au fond de mon cœur) j'ai vu les biens du grand Pompée se vendre à l'encan.* A quoi ils ajoutent l'hyperbate, non pas celle qu'ils rangent parmi les tropes, mais une autre qui tient de l'apostrophe, & où l'on change seulement la forme de l'expression ; come lorsque Virgile dit, après avoir nommé les Décius, les Marius, les Camilles, les Scipions,

Et toi, divin César, qui les efface tous.

Toutes ces figures, & les autres semblables qui se font par le moyen d'un mot

ou changé, ou retranché, ou ajouté, ou transposé, ont cela de propre, qu'elles réveillent l'auditeur, & l'empêchent de languir. Car cete proximité même qu'elles ont avec le vice, leur done, je ne fais quele grace : come dans la maniere d'apréter les viandes, un peu d'acidité leur done quelquefois un meilleur goût. C'est ce qui arivera de ces figures, si elles ne sont ni en trop grand nombre, ni trop près les unes des autres, ni toujours de même espee. Rares & variées, elles ne causeront ni satiété ni dégoût.

Je passe à d'autres qui sont plus considérables, parce qu'elles ne consistent pas seulement dans l'élocution, mais qu'elles influent sur les pensées mêmes, & leur comuniquent ou de l'agrément ou de la force. Les unes se font par voie d'addition, entre lesquelles on peut mettre en premier lieu le redoublement d'un mot. Car un mot se redouble tantôt pour fortifier le sens : *J'ai tué, j'ai tué, non un Spurius Mélius, &c.* où vous voyez que le premier *j'ai tué* indique seulement, & que le second affirme ; tantôt pour marquer un sentiment de compassion : *Ah Corydon, Corydon, &c.* quelquefois aussi pour faire entendre le contraire de ce que l'on dit, & par maniere d'ironie. Ce re-

doublément semble avoir encore plus de force, lorsqu'il est entre-mêlé de quelques mots ; par exemple , *J'ai vu, quelle indignité ! j'ai vu les biens du grand Pompée, &c.* Et dans une des Catilinaires : *Vous vivez néanmoins, & vous vivez, non pour changer de conduite, mais pour devenir tous les jours plus audacieux.*

En second lieu la répétition, lorsque pour faire instance aux personnes à qui nous parlons, nous répétons plusieurs fois le même mot, soit au commencement des phrases ; par exemple , *Rien ne fera donc impression sur votre esprit ? vous serez toujours insensible à tout ? insensible à nos remontrances ? insensible à la honte dont vous vous couvrez vous-même ? insensible à l'indignation publique ?* Soit à la fin. *Qui est-ce qui a demandé ces témoins ? Appius. Qui est-ce qui les a produits ? Appius, &c.* A moins que l'on n'aime mieux regarder ce dernier exemple come une figure différente, parce que le commencement & la fin de chaque article sont semblables, come dans cet autre exemple : *Qui sont ceux qui ont compté pour rien de rompre les traités de paix ? les Carthaginois. Qui sont ceux qui nous ont fait une guerre cruele & sanglante ? les Carthaginois. Qui sont ceux qui ont ravagé l'Italie ? les Carthaginois. Qui*

sont ceux qui demandent qu'on leur pardonne ? les Carthaginois.

Dans les paraleles ou comparaisons, il est encore assez ordinaire que les premiers mots de chaque membre se répondent alternativement les uns aux autres ; & c'est ce qui m'a fait dire que la comparaison étoit plutôt une figure de diction que de pensée. *Vous vous levez avant le jour, pour répondre à ceux qui vous consultent ; lui pour dérober des marches à l'ennemi. Vous êtes éveillé par le chant du coq, lui par le bruit des trompetes : vous savez préparer un discours, lui ranger une armée en bataille. Vous veillez à la sûreté de vos clients, lui à la sûreté de nos forteresses & de nos villes.* Non content de cete beauté, Cicéron change le tour de la figure, & poursuit ainsi. *Il fait nous mettre à couvert des courses de l'ennemi, vous, nous défendre de l'inclémence des saisons ; il est expérimenté dans l'art d'étendre nos frontieres, vous dans l'art de gouverner les peuples.*

Un mot se répète en plusieurs manières. Tantôt c'est le milieu (a) qui répond au commencement ; tantôt c'est la fin qui répond au milieu (b), & tantôt ce sont le

(a) *Te nemus Angitiæ, vitrea te Fucinus undâ, En. l. 7.*

(b) *Hæc navis onusta prædâ Siciliensi, cum ipsa quoque esset ex prædâ. Verr. 7.*

comencement & la fin qui se répondent l'un à l'autre (a). Mais à la répétition se joint quelquefois une espece de division, lorsqu'après avoir fait mention de deux personnes ou de deux choses, on revient sur-le-champ à chacune d'elles.

*Iphite & Pélidas secundoient mon courage,
Iphite déjà vieux, & Pélidas blessé.*

Voici encore un exemple de Cicéron, où l'on peut remarquer un mélange de répétition, fort agréable. *Votre ouvrage, Messieurs, éclate ici, non pas le mien : ouvrage que l'on ne peut jamais assez louer ; mais, come j'ai dit, ce n'est pas le mien, c'est le vôtre.* Souvent le même mot qui a fini un sens, est employé à commencer le sens qui suit, cela est sur-tout ordinaire en poésie.

*Vantez, Muses, vantez mon présent à Gallus (b),
A Gallus, &c.*

Mais on en trouve aussi des exemples dans les Orateurs. *Il vit cependant. Il vit ? Bien plus, il a le front de venir au Sénat.*

Plusieurs mots de même terminaison, soit qu'ils comencent ou qu'ils finissent le

(a) *Multi & graves dolores inventi, parentibus & propinquis multi.* Verr. 7.

(b) *Ecl. 10.*

sens, font encore une figure qui ne déplait pas. *Vous-mêmes, Messieurs, vous l'avez prononcé, réglé, arrêté.* Quelquefois même sans avoir égard à cete consonance, on en joint trois ou quatre qui signifient la même chose. *Exécutez votre dessein, sortez enfin de la ville, les portes vous sont ouvertes, partez.* Et dans la seconde Catilinaire. *Enfin, Messieurs, Catilina n'est plus ici. Il s'est retiré, il a pris la fuite, il nous a délivré de sa présence.* Cécilius trouve en cet exemple un pléonasme, c'est-à-dire, une expression chargée de plus de mots qu'il ne faut, come en cet exemple qu'il raporte : *J'ai vu moi-même devant mes yeux.* Car, dit-il, le mot *j'ai vu* renferme tous les autres. Il est vrai que quand un mot ne sert à rien dans une phrase, il est vicieux, ainsi que je l'ai déjà dit. Mais lorsqu'il rend la pensée plus forte, come ici, il fait une beauté : *J'ai vu moi-même devant mes yeux.* Chaque parole renferme un sentiment. Je ne vois donc pas pourquoi Cécilius traite cela de pléonasme ; car tout redoublement, toute répétition, enfin toute addition seroit de même un pléonasme.

On n'entasse pas seulement des mots, mais aussi des pensées, qui tantôt reviennent à la même ; par exemple : *C'est le*

trouble & l'égarement qui s'est emparé de son esprit ; c'est l'image de ses crimes qui l'a aveuglé. Ce sont les furies, oui les furies elles-mêmes qui l'ont poussé dans le précipice. Et tantôt sont différentes : La méchanceté de cete femme, la cruauté du tyran, l'amour qu'il avoit pour son pere, la colere, l'emportement, la fureur ; voilà, Messieurs, ce qui l'a porté à cete action. Quelques-uns apelent cela une complication de figures. Pour moi, je n'y en trouve qu'une seule, c'est-à-dire, un amas de mots, dont les uns signifient presque la même chose, les autres des choses différentes, come dans cet endroit de Cicéron. *Que mes ennemis me disent donc, si ce n'est pas par moi que ces noirs complots ont été pénétrés, découverts, manifestés, étouffés, détruits, renversés.* Pénétrés, découverts, manifestés, ces termes ont des idées différentes ; étouffés, détruits, renversés, ceux-ci sont synonymes. Cependant on peut dire que les deux derniers exemples renferment encore une figure, qui consiste à retrancher toutes les liaisons, & qui par-là devient fort pressante. Car on imprime chaque chose dans l'esprit de l'auditeur, & l'objet se multiplie en quelque façon. Aussi use-t-on de cete figure pour les pensées come pour les

mots ? *A mesure qu'on découvroit les complices , je les faisois venir , on les arêtoit , on les mettoit en prison , on les amenoit au Sénat.*

Par une figure toute contraire , on met quelquefois des liaisons à chaque mot. *Ils n'ont point d'habitation fixe , dit Virgile en parlant des peuples de la Lybie , ils vont de plaine en plaine , eux & leurs troupeaux , tant que terre les peut porter ; toujours contents , parce qu'ils n'ont d'autre ambition que de retrouver & leur cabane , & leur chien , & leur carquois , & leurs fleches.* Ces deux figures , quoiqu'opposées , partent du même principe , & concourent à la même fin. Car elles rendent le discours plus pressant , plus vif ; & ce sont come autant de fougues & de marques réitérées de la passion avec laquelle on parle.

La gradation est encore une figure qui tient de la répétition , puisqu'en effet on y répète plusieurs choses , & que l'on ne passe à ce qui suit , qu'en reprenant une partie de ce qui a précédé. Mais l'art s'y fait un peu trop sentir. C'est pourquoi il n'en faut user que rarement. En voici un exemple. *Scipion par son application s'est fait un mérite distingué. Son mérite lui a aquis beaucoup de gloire , sa gloire beau-*

coup d'envieux. Il y en a des exemples dans les poëtes , come dans Homère , lorsqu'il fait remonter le sceptre d'Agamemnon jusqu'à Jupiter même.

Les autres figures naissent au-contre du retranchement d'un mot, & ont d'ordinaire la grâce de la brièveté, ou de la nouveauté. La synecdoche est une des principales. J'avois comencé d'en parler dans le chapitre des tropes. Mais j'ai mieux aimé la ranger parmi les figures. Or ce n'est autre chose qu'un mot supprimé, qui se fait aisément entendre par la suite du discours ; come quand je dis : *Et le Grec de pâmer.* Car aussi-tôt on comprend que *comença* est sous-entendu. *Nul bruit que de vous*, dit Cicéron dans une lettre à Brutus. A quoi je crois qu'il faut rapporter certains tours que l'on prend pour ne pas blesser la pudeur, & où l'on dérobe des mots qu'elle ne souffre pas. Tel est un endroit de Virgile dans ses Bucoliques *. C'est ce que quelques-uns nomment *apostrophe* ou réticence. Mais, selon moi, ils se trompent. Car dans la réticence on ne voit pas tout d'un coup ce qui manque, & on ne le peut même suppléer que par plusieurs paroles ; au-lieu qu'ici il n'y a

* *Novimus & qui te , transversa tumentibus hircis ,
Et quo , sed faciles nympha risere , sacello.* Ecl. 3

qu'un mot de supprimé, qui s'aperçoit incontinent.

La seconde figure du même ordre est celle dont j'ai parlé, qui retranche les liaisons. La troisième est appelée du nom de jonction; parce qu'en effet un même mot lie ensemble plusieurs pensées, dont chacune exigeroit ce mot, si elle étoit prise séparément. Par exemple, *Vous voyez, Messieurs, que la pudeur a été obligée de céder à l'éfronterie, la modestie à l'audace, la sagesse & la raison à la fureur & à l'emportement.* C'est par une suite & une extension de la même figure que nous disons quelquefois, *nos neveux pour nos descendants*, de quelque sexe qu'ils soient. Encore cete expression est-elle si commune, que je ne sais s'il y faut admettre une figure. Mais c'en est une que de donner à un même verbe deux régimes différents, come ici : *Aussi-tôt je leur ordonne de prendre les armes **, & qu'ils aient à combattre ce nouveau genre d'ennemi. Ils veulent que c'en soit une aussi, que d'unir par un même verbe deux choses opposées, come en cete sentence : *L'avare manque autant de ce qu'il a, que de ce qu'il n'a pas*; & de distinguer des choses qui ont de la

* *Socii tunc arma capebant,*

Edico, & bellum dirâ cum gente gerendum. En. l. 3.

ressemblance entre elles , come quand on done le nom de prudent à un home fin , de vaillant à un téméraire , de sage & d'écônôme à un avare. Ce qui me paroît néanmoins dépendre uniquement de la définition , & n'avoir par conséquent rien de figuré.

Enfin il y a une troisieme espece de figures , qui par un certain jeu de mots frappe l'oreille de l'auditeur , & attire son attention. Tele est la paronomase , qui se fait en plus d'une maniere. Car tantôt le mot répété se met seulement à un autre cas ; par exemple , *C'est l'home le plus dépourvu de sens , & qui abonde le plus en son sens.* Tantôt il se prend dans une acception plus étroite : *Un home cruel n'est pas un home.* Tantôt dans une signification contraire. Proculéius reprochant à son fils qu'il atendoit sa mort : *Je ne l'atends nulement* , lui dit son fils. *Et moi* , dit le pere , *je te prie de l'attendre.* Tantôt les mots sont différents ; mais ils ont une certaine asinité ou ressemblance qui surprend & qui plaît ; *Moins digne de supplication que de suplice.* D'où il naît quelquefois des jeux de mots qui sont très insipides , même en matiere de plaisanterie ; par exemple , *Il seroit doux d'aimer , s'il ne s'y méloit rien d'amer.* Ovide en par-

lant d'un certain Furia, & jouant sur le mot, dit : *Non, vous n'êtes pas Furia, mais une furie.* J'admire que ces mauvaises allusions puissent passer pour des beautés, & que l'on nous en donne des préceptes. Pour moi, je n'en raporte des exemples que pour faire entendre qu'ils ne doivent pas être imités.

Mais quand la figure peut se trouver jointe à un beau sens, alors le sens & la figure se prêtent des grâces l'un à l'autre ; *La mort lui a frayé le chemin à l'immortalité.* Pourquoi la modestie m'empêcherait-elle de citer un exemple domestique ? Un certain homme s'étoit vanté de mourir dans son ambassade, plutôt que de ne pas terminer l'affaire dont il étoit chargé. Cependant le mauvais succès de sa négociation, fit qu'il revint au bout de quelques jours. Mon pere lui dit, Quoi ! déjà de retour de votre ambassade ? *Je ne demandois pas que vous y mourussiez, mais que vous y demeurassiez* *. Ce jeu de mots soutenu par le sens, fut trouvé d'autant plus agréable, qu'il n'étoit point recherché.

Les anciens rhéteurs étoient fort amoureux d'antithèses, & de tous ces mots qui jouent ensemble par un même nombre de

* L'expression latine a plus de grace. *Non exigo uti immoriaris Legationi, sed immorare.*

sylabes, & une même désinence. Gorgias entre autres fesoit ses délices de ce genre de beauté. Isocrate en fut aussi trop épris dans sa jeunesse. Il paroît même que Cicéron y prenoit plaisir. Mais pour lui, outre qu'il s'est modéré en suivant un goût, qui après tout n'est dangereux, que quand on s'y livre jusqu'à l'excès, il a su relever ces foibles beautés, & en remplir le vide par la force & par la solidité des pensées. En éfet, ce qui de soi est une affectation vaine & puérile, devient come naturel, sitôt que le sens l'autorise.

Or les mots forment une espece de jeu en plusieurs manieres. Tantôt ils sont tout semblables, ou presque semblables, *puppesque tuæ pubesque tuorum*; ou du-moins ils ont même nombre de sylabes, & même terminaison. *C'est de votre secours que j'ai besoin, non de vos discours*; ce qui done de la grâce aux pensées, lorsqu'elles sont beles d'ailleurs, come celle-ci: *Quantum possis, in eo semper experiri ut prosis*. Tantôt ce sont deux membres de période qui ont une même désinence: *Non modò ad salutem ejus extinguendam, sed etiam gloriam per tales viros infringendam*. Tantôt c'est une répétition des mêmes terminaisons & des mêmes cas, tellement rangés qu'ils se répondent les uns

aux autres, come en cet exemple de Domitius Afer : *Amissio nuper infelicis aulae, si non praesidio inter pericula, tamen solatio vitae inter adversa.* Tantôt enfin c'est une période dont les membres sont parfaitement égaux : *Si quantum in agro locisque desertis audacia potest, tantum in foro atque in judiciis impudentia valeret.* Voilà deux membres avec une répétition de cas semblables : *Non minus in causâ cederet Aulus Cecinna Sexti Ebutii impudentiae, quam tum in vi faciendâ cessit audaciae.* Membres égaux, diversité de temps, mêmes terminaisons, mêmes cas, & tout cela ensemble fait un fort bel effet.

Il y a aussi plusieurs sortes d'antithèses. Quelquefois on oppose un mot à un autre mot : *La pudeur a été contrainte de céder à l'audace, &c.* ou deux mots à deux autres mots : *Non par notre esprit, mais par votre secours,* ou une pensée à une autre pensée : *Que la haine regne dans les assemblées du peuple ; mais qu'elle soit banie des jugements. Le peuple Romain est ennemi du luxe dans les particuliers ; mais il aime la magnificence publique.*

Quelquefois au lieu de mettre le terme opposé immédiatement après son corrélatif, come ici : *Cete loi, Messieurs, n'est point une loi écrite, mais une loi née avec*

nous ; on le rejete à la fin , en sorte que chacun des premiers mots se raporte à chacun des premiers , come il se voit par la suite de cet exemple : *Loi que nous n'avons ni lue , ni aprise , ni reçue de personne , mais que la nature elle-même nous a suggérée , dictée , & que nous avons puisée dans son sein.* Souvent même il n'y a qu'une aparence d'oposition dans l'antithèse. On en peut juger par ces paroles de Rutilius : *Nous sommes les premiers à qui les Dieux immortels ont fait présent des plus précieux fruits de la terre ; & nous qui seuls les avons reçus , nous en avons fait part à tous les peuples de l'univers.* Et par ces autres : *Nos ancêtres se sont contentés de nous laisser la République , & nous , nous avons tiré nos aliés de l'esclavage où ils étoient.*

Cete figure se fait encore par une certaine conversion , ou pour mieux dire , réciprocation de termes : *Il faut manger pour vivre , & non pas vivre pour manger.* Elle se termine aussi fort bien par une répétition du même mot : *Si excellent acteur , que vous diriez qu'il est le seul qui doit monter sur le théâtre ; si honête home , que vous diriez qu'il n'y doit pas monter.* C'est ce que Cicéron disoit de Roscius.

Parmi les figures de mots , il y en a

quelques-unes qui aprochent fort des figures de sens, & qui ne sont pas même différentes quant au nom. Tele est la dubitation, qui est figure de sens quand elle tombe sur la chose, & figure de diction quand elle tombe sur le mot. Il en est de même de la corection, parce que de la même maniere que l'on doute en l'une, on se reprend en l'autre.

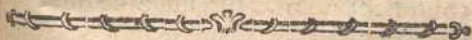
Cete matiere fesant ici partie d'un ouvrage d'assez longue haleine, je ne crois pas la devoir traiter plus au long. Nombre d'auteurs en ont fait leur principal objet, & lui ont consacré des volumes entiers; Cécilius, Denis d'Halicarnasse, Sutilius, Cornificius, Visellius, & plusieurs autres, sans compter ceux qui vivent encore, & qui ne seront pas moins célèbres un jour. Je conviens au-reste qu'il se peut encore ajouter d'autres figures à celles dont j'ai parlé; mais je ne crois pas que l'on en puisse trouver de meilleures. Car, à comencer par Cicéron, il en raporte plusieurs dans son troisieme livre de l'orateur, lesquelles il paroît avoir condané lui-même, n'en ayant plus fait de mention dans son Orateur, ouvrage qu'il a composé depuis. Et en éfet, les unes sont moins des figures de diction, que des figures de pensée; & les autres ne sont figures en aucune maniere.

Quant à ces auteurs qui ne cessent d'inventer des noms, ou qui confondent les arguments avec les figures, on trouvera bon que je ne m'y arrête pas. Mais pour ce qui regarde même les vraies figures, j'ajouterai en peu de mots, que come elles embélessent le discours, quand on en fait un usage raisonnable, aussi le rendent-elles fastidieux & insupportable, quand elles sont multipliées à l'excès. Cependant vous voyez des Orateurs qui, sans se mettre en peine de la solidité des choses, s'applaudissent & s'admirent, lorsqu'ils ont tant fait que de donner un air de singularité à des mots qui ne signifient rien. C'est pourquoi ils entassent figures sur figures, & ne font pas réflexion qu'il est aussi ridicule d'affecter ces tours sans songer au sens, qu'il le seroit de chercher un geste & une attitude, où il n'y auroit point de corps. Un Orateur judicieux ne prodiguera pas même les plus belles figures & les mieux entendues.

En effet, n'est-il pas vrai que rien n'anime tant la prononciation, que les divers changements de visage en général, & sur-tout des yeux ? Si quelqu'un néanmoins par des mines étudiées, se contrefaisoit à tout moment, & qu'il eût le front, les sourcils & les yeux dans un mouve-

ment continuel, on se moqueroit de lui. L'oraison a de même son affiete naturele. Véritablement je n'aime pas qu'on l'y tiene contrainte ni captive ; mais aussi doit-elle s'y renfermer plus souvent qu'elle n'en doit sortir.

En un mot, le grand secret est d'observer ce que demande & la personne à qui l'on parle, & la circonstance du temps, & l'endroit que l'on traite. Car la plupart de ces figures sont faites pour le plaisir de l'oreille. Mais dans une matière grave, lorsqu'il s'agit d'exciter l'indignation des juges, ou de les atendre, de les toucher, ne riroit-on pas d'un Orateur, qui pour exprimer sa juste colere, ou ses gémissements & sa douleur, iroit chercher des antithèses & d'autres aféteries semblables ? Come s'il pouvoit ignorer que le soin de l'expression rend la passion suspecte, & que l'artifice & la vérité se trouvent difficilement ensemble.



CHAPITRE IV.

De la structure ou de l'arangement des mots.

DE toutes les parties de l'art oratoire, je ne fais s'il y en a une que Cicéron ait

travaillée avec tant de soin que celle-ci. Je n'aurois pas la hardiesse d'en donner des regles après lui, si je n'avois devant les yeux l'exemple de quelques-uns même de son temps, qui lui ont écrit exprès pour lui témoigner qu'ils n'approuvoient pas en tout la maniere qu'il prescrit, & même l'exemple de plusieurs autres qui, depuis lui, n'ont pas laissé de traiter la même matiere. A mon égard, je m'entendrai à ce que Cicéron enseigne, & dans les choses qui ne souffriront aucune contradiction, je serai fort court; quelquefois aussi je pourai être d'avis différent; mais je proposerai mon sentiment, sans prétendre y assujétir personne.

Je fais qu'il y a des gens qui rejettent absolument toute cete étude des mots, & qui soutiennent qu'un langage tout simple, tel qu'il naît au hazard, a quelque chose, non-seulement de plus naturel, mais même de plus mâle. Si ces personnes ne reconnoissent pour naturel que ce qui vient de la nature, & à quoi le soin & l'industrie n'ont point de part, je conviens que l'art oratoire ne peut aspirer à cete qualité. Car il est certain que les premiers homes ont parlé sans connoître cete exactitude & ces regles.

Ils n'ont su ni préparer les esprits par

un exorde insinuant & modeste ; ni instruire par l'exposition du sujet ; ni convaincre par la solidité des preuves ; ni remuer par la force des sentiments & des passions. Ce n'est donc pas seulement l'art d'arranger les mots qui leur a manqué, mais tout cela ensemble. S'il ne falloit leur rien apprendre de toutes ces choses, il ne falloit donc pas non plus leur faire changer leurs cabanes pour les maisons qu'ils habitent aujourd'hui ; ni les peaux d'animaux dont ils se couvroient pour les habits qu'ils portent ; ni les montagnes & les forêts où ils erroient à l'aventure, pour le séjour des villes où ils vivent en société.

Enfin quel art trouvera-t-on qui soit aussi ancien que le monde ? Et qu'y a-t-il au-contraire qui ne reçoive de l'éclat & de la beauté par le soin qu'on en prend ? Pourquoi taillons-nous nos vignes ? Pourquoi toutes les façons que nous avons coutume de leur donner ? Mais pourquoi arracher de nos champs les épines & les ronces ? La terre ne les produit-elle pas ? Pourquoi apprivoiser les animaux ? Ne naissent-ils pas féroces & indomptés ? Disons donc plutôt qu'il faut tenir pour naturel, & très naturel, tout ce que la nature permet que nous fassions parfaitement bien.

Comment se peut-il faire maintenant qu'une diction négligée, & qui coule au hazard, soit plus mâle que celle qui est bien liée, bien arangée ? Car si quelques écrivains, par une affectation ridicule, énervent les choses dont ils traitent, en se servant de je ne fais quels pieds * qui n'ont ni force ni soutien, il ne faut pas croire que ce soit l'effet de la composition. Du reste, come un grand fleuve qui roule pompeusement ses eaux, sans trouver d'obstacle en son cours, est plus impétueux que si on le forçoit à remonter contre sa pente naturelle ; de même un discours qui au moyen d'un certain enchaînement coule toujours avec rapidité, me paroît incomparablement plus fort & plus beau, que si discordant ou inégal, il choquoit, pour ainsi dire, & se heurtoit lui-même continuélement. *

Pourquoi donc s'imaginer que la force & la beauté sont incompatibles, quand nous voyons au-contraire que nule sorte de chose ne va fort loin, sans le secours de l'art, & que l'art est toujours accom-

* Il y a dans le texte, *parvi pedes ut Sotadeorum, & Galliamborum*. On apeloit vers *Sotadéens* de certains vers qui, lus à rebours, fesoient une autre espece de vers. Pour le mot de *Galliamborum*, il pouroit bien être corrompu. Les uns lisent *Gallimachiorum*, les autres *Polyamborum*.

pagné de beauté ? Est-ce qu'un javelot qui est bien lancé , ne fend pas l'air d'une maniere qui fait même plaisir à voir ? Et ceux qui savent manier un arc , plus ils ont la main sûre , plus n'ont-ils pas aussi de grâce dans leur atitude & leur mouvement ? Au combat des armes , & dans tous nos exercices , celui qui est le mieux en garde , le mieux campé sur ses jambes , n'est-ce pas aussi celui qui fait le mieux attaquer & se défendre ?

Je tiens donc pour moi que la composition * est aux pensées & aux paroles , ce que l'arc & la corde sont à la fleche. Aussi est-ce un sentiment constant parmi les doctes , qu'elle est d'une vertu merveilleuse , je ne dis pas seulement pour plaire , mais pour faire impression sur les esprits. Premièrement , parce qu'il n'est guère possible qu'une chose aille au cœur , quand elle comence par choquer l'oreille , qui en est come le vestibule & l'entrée. En second lieu , parce que nous sommes naturellement touchés de l'harmonie. Autrement les instruments de musique , qui n'ont pas la force d'exprimer les paroles , ne feroient pas sur nous des éfets si surprenants & si divers.

* Par le terme de composition dans tout ce chapitre , on entend l'arangement des mots , & rien autre chose.

En éfet dans ces combats qui font inf-
titués à l'honneur des Dieux, il y a des airs
de mouvement pour transporter l'âme hors
d'elle-même, & des airs plus doux pour
lui rendre fa tranquillité. On ne fone point
de la trompette de la même maniere, lors-
qu'il s'agit de doner un fignal de guerre,
& lorsqu'un genou en terre, il faut im-
plorer la clémence du vainqueur; ni de
la même maniere, lorsqu'enseignes dé-
ployées, on marche à l'énemi, & lors-
qu'il faut fonger à la retraite. Les Pytha-
goriciens avoient coutume en fe levant,
d'éveiller auffi leur efprit au fon de la lyre,
pour fe rendre plus propres à agir; &
avant que de fe coucher, ils reprenoient
leur lyre pour fe difpofer au fommeil, en
calmant ce refte de penfées tumultueufes,
qui pouvoient les avoir ocupés durant le
jour. Que fi les nombres & les airs de
mufique ont une tele vertu, combien des
paroles éloquantes doivent-elles en avoir
davantage?

Mais autant qu'il importe à la penfée
d'être exprimée par des mots convena-
bles, autant importe-t-il à ces mots d'être
arangés par une compofition favante, qui
done à chacun d'eux la place qu'il doit
avoir. Car il y a des endroits dont le fens
n'a rien que de médiocre, l'élocution rien

que de comun, & qui par conséquent ne se peuvent soutenir que par l'avantage de la composition. Mais que l'on prene même des endroits choisis, qui soient exprimés avec plus de force, ou de douceur, ou de beauté; si l'on change l'ordre des mots, on ne trouvera plus ni beauté, ni force, ni douceur.

Cicéron en fait l'épreuve sur quelques-unes de ses propres périodes, come, par exemple, celle-ci. *Nam neque me divitiæ movent, quibus omnes Africanos & Lælios multi venalitii, mercatoresque superarunt.* Faites-y le moindre changement, enforte qu'il y ait, *Multi superarunt mercatores, venalitii que*, & faites-en de même aux périodes suivantes, vous vèrez qu'il en sera come de ces traits à demi-rompus, ou jetés de travers, qui au-lieu d'aler frapper le but, tombent à moitié chemin. Il corige au-contraire quelques endroits de Gracchus, qui lui paroissoient durs & négligés. Cela sied bien à un aussi grand maître. Pour nous, contentons-nous de l'éprouver sur nos ouvrages; en resserant ou en arondissant ce qu'ils auront de lâche ou de traînant. Car qu'est-il besoin de chercher des exemples étrangers, quand on peut se convaincre par sa propre expérience? Il me fust donc de faire observer que plus

un endroit brillera par le sens ou par la diction, plus il deviendra choquant, s'il est mal arrangé, parce que la pompe même & la magnificence des mots, ne servira qu'à rendre le défaut d'arrangement plus remarquable.

C'est pourquoi, come je conviens que cet art de la composition, est ce qui s'est perfectionné le dernier dans l'Orateur, j'estime aussi que les anciens n'en ont pas été absolument dépourvus, & qu'ils y ont donné leurs soins autant qu'ils pouvoient, je veux dire, à proportion du progrès que l'on y avoit fait. Cicéron, tout grand orateur qu'il est, ne me persuadera pas que Lyfias, Hérodote & Thucydide, en ayant été peu curieux. Peut-être ont-ils suivi une autre maniere que celle de Démosthène & de Platon, qui eux-mêmes ont été différents l'un de l'autre. Mais cela ne prouve rien.

Lyfias en effet, dont le stile étoit extrêmement léger & délié, devoit-il le corrompre par des cadences trop gaies, trop marquées? Il eût perdu cete grâce de la naïveté qui est admirable en lui. Il eût perdu même tout le fruit qu'il se proposoit. Car il écrivoit pour autrui, & ne prononçoit pas lui-même ses plaidoyers, qui par cete raison devoient avoir un air simple

& négligé. Mais cela même est un art, & un des grands secrets de la composition.

Quant à Thucydide, come il a traité l'histoire, dont le propre est d'être rapide, & de tenir le lecteur toujours en haleine; ni ces chûtes fréquentes qui reposent l'esprit, & qui sont si nécessaires aux actions du bareau; ni cet artifice avec lequel on enchaîne une pensée dans un circuit de paroles nombreuses, ne convenoient point à son dessein. Du-reste, ses harangues sont quelquefois ornées de figures. Vous y trouvez des antithèses, & de ces définesces dont j'ai parlé.

Pour Hérodote, outre que son stile me paroît fort coulant, le dialecte dont il s'est servi a par lui-même une certaine douceur, qui semble ne pouvoir venir que d'une secrete harmonie. Mais nous parlerons bientôt, & en son lieu, de la diversité des stiles; présentement il est question des choses que l'Orateur doit savoir, pour doner un bel arangement à ses paroles.

Distinguons en premier lieu deux sortes de prose, l'une d'un tissu plus fort, & plus assujétie aux liaisons & aux nombres, pour les discours soutenus. L'autre plus libre & plus déliée pour le genre épistolaire, & pour la conversation, à moins qu'ils ne s'élèvent au-dessus de leur propre

nature , & qu'ils ne traitent de la philosophie , de la république , ou de matieres semblables. Quand je dis plus libre , ce n'est pas que cete prose n'ait aussi ses pieds , qui peut-être même sont d'une observation plus difficile que les autres. Car ni le stile épistolaire , ni le stile familier , ne souffrent pas toujours ce bâillement , qui naît du concours de deux voyeles , ni cete privation de temps qui ôte à nos paroles tout soutien , toute mesure. Je veux donc seulement dire que dans cete sorte de prose les mots ne roulent , ni ne sont enchaînés , ni ne suivent continuélement les uns des autres , come dans un discours soutenu. Ainsi ce n'est pas qu'elle ne soit liée , mais le lien en est moins serré.

La même simplicité convient aussi quelquefois aux petites causes , dans lesquelles néanmoins on emploie des nombres différents , que l'on cache même le plus qu'on peut , afin qu'il ne paroisse rien de fort étudié. Pour ce qui est de la premiere espece de prose , dont l'enchaînement est , come j'ai dit , plus sensible & plus continu , elle a trois formes différentes , qui se nomment articles , membres & périodes.

Or en toute sorte de composition , trois choses sont nécessaires , l'ordre , la liaison , & le nombre ou l'harmonie. Parlons donc

en premier lieu de l'ordre qu'il faut garder ; j'entends par raport aux mots , lesquels se peuvent considérer en deux manieres , come détachés , ou come joints ensemble. Détachés ils demandent une précaution , qui est que le discours n'aille pas en diminuant , & qu'après un mot qui a beaucoup de force , on n'en mette pas un qui soit plus foible ; come si je disois : *Un sacrilege , un voleur , ou bien , un brigand , un emporté.* Car le sens doit toujours croître & s'élever. C'est ce que Cicéron observe admirablement bien , quand il dit : *Vous , avec cete voix , avec ces poumons , avec cete corpulence de gladiateur !* Car ces mots encherissent les uns sur les autres ; au-lieu que s'il eût dit d'abord , *avec cete corpulence de gladiateur* , il n'eût pu ensuite parler de la voix & des poumons , sans afoiblir le sens. L'ordre naturel veut aussi que nous disions : *Les homes & les femmes , le jour & la nuit , l'orient & le couchant* , plutôt que *les femmes & les homes , &c.* Il y a même des mots , qui pour être déplacés , deviennent inutiles. Par exemple , nous disons fort bien : *Fratres gemini , les freres jumeaux* ; mais si l'on met *gemini* au commencement , il n'est plus nécessaire d'ajouter *fratres*.

Je n'approuve pas l'extrême exactitude

de quelques-uns qui veulent que le nominatif marche toujours avant le verbe, le verbe avant l'adverbe, le nom substantif avant l'adjectif, & avant le pronom. Car souvent le contraire a beaucoup de grâce. C'est un pur scrupule aussi, que de s'atacher rigoureusement à l'ordre des temps, & de ne vouloir placer une chose qui est postérieure à l'autre, qu'après la première; non que ce ne soit le mieux ordinairement; mais quelquefois cete première est plus considérable, & par raison il est bon que les autres précédent, afin que le sens croisse & se fortifie de plus en plus.

Terminer la phrase par le verbe, est une très-bonne manière, quand la composition le permet, parce que véritablement toute la force du discours est dans les verbes. Mais si l'arangement en souffre, la considération du nombre & de l'harmonie doit l'emporter sur l'autre. Du-moins les plus grands Orateurs & Grecs & Latins, en ont jugé ainsi. Sans doute que le verbe ne se trouvant point à la fin, ce sera une hyperbate. Mais l'hyperbate est un trope, ou une figure qui n'est pas sans mérite. Après tout, les mots ne sont point mesurés, come les pieds qui entrent dans un vers. Ainsi rien n'empêche qu'on ne les

transporte d'un lieu en un autre, afin qu'ils quadrent mieux; de la même manière que dans une maçonnerie de pierres brutes, les pierres les plus irrégulières ne laissent pas de trouver leur place. Cependant la plus heureuse perfection que notre langage puisse avoir, c'est que l'ordre naturel y soit gardé, que les liaisons en soient justes, & qu'il ait une cadence convenable & régulière.

Mais il y a quelquefois des transpositions qui sont d'une longueur excessive, come je l'ai dit ci-dessus, & d'autres dont l'arrangement est vicieux, que quelques-uns même affectent par un badinage ridicule. Teles sont celles-ci de Mécénas. *Sole & aurorâ rubent plurima. Inter sacra movit aqua fraxinos. Ne exequias quidem unus inter miserrimos viderem meas.* Cete dernière blesse d'autant plus, que Mécénas joue & badine dans un sujet qui est, non-seulement sérieux, mais triste.

Souvent néanmoins tel mot est plein de force à la fin d'une période, qui n'en auroit pas la moitié tant, s'il étoit au milieu, parce qu'il seroit couvert & come obscurci par les autres mots, entre lesquels il se trouveroit; au-lieu qu'étant à la fin il se fait plus remarquer, & s'imprime bien mieux dans l'esprit de l'auditeur. Je n'en

veux point d'autre preuve que ces paroles de Cicéron, où il reproche à Marc-Antoine son intempérance : *Ut tibi necesse esset in conspectu populi Romani vomere postridie ; desorte qu'au milieu de l'assemblée du peuple Romain vous ne pûtes vous empêcher de vomir le lendemain.* Transposez ce mot *le lendemain*, il ne sera plus de même force. Car si ce que dit là Cicéron est un trait lancé contre Marc-Antoine, on peut dire que ce mot en est come la pointe, ajoutant à la honteuse nécessité de vomir (après quoi il semble qu'on n'atendoit plus rien) cete nouvelle infamie de n'avoir pu digérer en vingt-quatre heures la quantité de viandes dont il avoit chargé son estomac, & d'être obligé de vomir encore *le lendemain.*

Domitius Afer avoit coutume de finir le sens par un mot transposé, ce qu'il faisoit à dessein de rendre sa composition un peu plus rude, particulièrement dans ses exordes qui aquéroient par-là un air de simplicité ; come, par exemple, quand il dit dans l'oraison pour Cloantilla : *Gratias agam continuò ;* & dans son oraison pour Lélia : *Eis utrisque apud te judicem periclitatur Lælia.* Il étoit si fort ennemi des cadences qui chatouillent l'oreille, que bien loin de les chercher, il les rompoit lors-

qu'elles se présentoient d'elles-mêmes. Il n'y a personne qui ne sache aussi qu'un mauvais arrangement donne souvent lieu à des équivoques. Voilà ce que j'avois à dire touchant l'ordre qu'il faut observer, & qui est tellement nécessaire, que tout discours qui péchera en ce point, fût-il d'ailleurs aussi-bien lié & aussi nombreux qu'il doit l'être, ne laissera pas de passer avec justice pour un discours informe & négligé.

Suit maintenant la liaison. C'est encore une chose dont les mots, les articles, les membres & les périodes ont également besoin. Car ils ont tous leurs beautés & leurs défauts par rapport à la manière dont ils sont joints ensemble. Je rapporterai les principaux où l'on tombe; & pour le faire avec quelque ordre, je remarquerai en premier lieu celui dont les plus ignorants sont frappés come les autres; lorsqu'en deux dictions qui se suivent, la dernière syllabe de l'une & la première de l'autre forment un mot obscène ou grossier*. Secondement la rencontre de plusieurs voyelles, d'où naît un certain bâillement désagréable, qui fait que le cours des mots est come empêché, & que l'oraison peine en quelque façon.

* Come *Dorica castra* dans Virgile, & *cæca caligine*.

Deux voyeles longues de suite font sur tout un mauvais éfet, & encore plus quand ce font de ces voyeles dont la prononciation demande un éfort du gosier, ou que l'on ne peut articuler sans ouvrir extrêmement la bouche. Le son de l'e est plein; celui de l'i délicat. C'est pourquoi ces deux voyeles venant à se rencontrer, choqueront moins l'oreille. Une breve après une longue, ou une longue après une breve, ne sera pas non plus fort désagréable. Deux breves déplairont encore moins. En un mot, ce concours de deux voyeles sera plus ou moins rude, suivant que le bâillement qui en résulte dans la prononciation, sera différent ou semblable. Mais quel qu'il soit, il ne faut pas aussi s'en faire un monstre; & je ne fais lequel est ici le plus blâmable, ou de la négligence, ou d'une scrupuleuse exactitude. Car la crainte de tomber dans ce défaut, ralentit nécessairement ce beau feu qui doit animer l'Orateur, & détourne son esprit de pensées plus importantes. C'est pourquoi, come il y a de la négligence à se permettre ces sortes de fautes, aussi y a-t-il de la petitesse à s'en garder avec trop de soin.

Et ce n'est pas sans raison que l'on reproche aux disciples d'Isocrate, particulièrement à Théopompus, d'avoir été

trop amoureux de cete perfection. Démosthène & Cicéron s'en sont mis médiocrement en peine. Aussi, à dire vrai, la synalephe qui confond deux voyeles en une, rend quelquefois l'oraison plus douce que si chaque mot avoit toutes ses lettres. Quelquefois même ces mots qui font ouvrir la bouche ne sont pas sans grâce, & donent un air de grandeur à ce que nous disons, come, par exemple, *Pulchrâ oratione actâ omnino jactare*; outre que les sylabes longues, qui sont déjà les plus stables & les meilleures par elles-mêmes, profitent encore de ce repos qui intervient nécessairement dans la prononciation de ces deux voyeles. Voici come Cicéron lui-même s'en explique : *Cete espece d'hiatus*, dit-il, *ou ce concours de voyeles, a je ne sais quoi de lâche & de peu châtié, qui pourtant ne déplaît pas, en ce qu'il marque un Orateur plus soigneux des choses que des mots.*

Mais les consonnes ont aussi leur difficulté, sur-tout celles qui sont un peu rudes à prononcer, étant sujetes à se mal acorder, & à jurer, pour ainsi dire, dans l'enchaînement des mots, come, par exemple, l's finale avec un x qui suit immédiatement. Car bien qu'en se heurtant l'une l'autre, elles perdent toutes deux de

leur force, elles ne laissent pas de causer un sifflement désagréable, come il se voit dans ces mots : *Virtus Xerxis, Arx studiorum*. C'est pour cela que Servius retranchoit l's, toutes les fois qu'elle finissoit un mot, & qu'elle étoit suivie d'une autre consone. En quoi L. Afranius* le blâme, & Messala le défend. Car on ne croit pas que Lucilius ait laissé l's finale, quand il a dit *Serenus fuit, & dignus loco*. Cicéron témoigne aussi dans son Orateur, que plusieurs des anciens en usoient de même. Delà ces mots *belligerare, pomeridieum*, & cete expression de Caton le censeur, *die hanc*, où il retranchoit l'm pour adoucir la prononciation : faisons de parler que quelques-uns ne manquent pas de corriger dans les vieux livres ; mais en voulant reprendre l'ignorance des copistes, ils montrent la leur propre.

La même lettre, je veux dire l'm finale, a cela de particulier, que toutes les fois qu'elle peut s'unir avec la voyele qui comence le mot suivant, on la prononce fort peu ; come dans ces mots : *Multum ille, & quantum erat*. Ensorte que quant au son, elle devient presque une nouvelle lettre. Car véritablement on ne la retrans-

* J'ai suivi l'édition de Strasbourg. Car dans les autres le texte porte *Lauranius*.

che pas , mais le son est si étouffé , qu'elle ne sert plus que de note entre deux voyelles , pour empêcher qu'elles ne se confondent.

Il faut prendre garde aussi que les dernières syllabes du mot qui précède , ne soient les mêmes que les premières du mot qui suit. On s'étonnera moins de me voir donner un tel précepte , si l'on fait réflexion qu'il est échappé à Cicéron de dire , dans une lettre à Brutus : *Res mihi invisæ visæ sunt, Brute* ; & dans ce vers ,

O fortunatam natam me Consule Romam.

Plusieurs monosyllabes de suite ne feront pas non plus un bon effet , parce que l'oraison étant come rompue à tout moment , ne fera , pour ainsi dire , que sautiller. Par la même raison , il faut éviter le trop grand nombre de mots qui n'ont que des syllabes breves ; & par la raison contraire , ceux qui n'ont que des syllabes longues. Car come les premiers n'ont pas assez de poids , les derniers ont aussi trop de pesanteur. C'est encore un vice dont je dois avertir ici , que de joindre ensemble une grande quantité de mots , dont les inflexions , les cas , ou les terminaisons soient semblables. Il ne fiéra pas même de mettre une longue suite de noms , ou

de verbes, ou d'autres parties de l'oraison sans les entre-mêler. Ce qui n'est pas étonnant, puisque les beautés lassent & dégoûtent, sitôt qu'elles n'ont pas la grâce de la variété.

A l'égard des articles & des membres, leur liaison demande un autre soin que celle des mots, quoique dans l'assemblage des termes dont ils sont composés, ils soient sujets eux-mêmes aux inconvénients dont j'ai parlé. Mais il est de conséquence pour la beauté de l'arangement, d'examiner ce qui doit aler devant, ou après. Car ici, par exemple : *Vomens frustis esculentis vinum redolentibus, gremium suum & totum Tribunal implevit*, l'ordre est gardé. Au-contraire dans ces autres paroles (j'use souvent des mêmes exemples, afin qu'ils soient plus familiers) *Saxa atque solitudines voci respondent : bestiae sæpe immanes cantu fleñuntur atque consistunt*, si on change l'ordre, le sens s'élèvera davantage. Car les bêtes féroces sont encore plus aisées à émouvoir que les pierres & les rochers. Cependant de la manière dont Cicéron a rangé ces deux membres, la composition se soutient mieux. Mais il est temps de passer aux nombres.

Tout ce qui s'apele structure & enchainement de mots, consiste ou dans les

nombres (par nombres j'entends les rhytmes) ou dans les mètres , c'est-à-dire , dans une certaine dimension. Or , bien que les rhytmes & les mètres soient composés de pieds , & qu'ils aient cela de comun ensemble , ils diferent néanmoins en plus d'une maniere. Car les rhytmes ou les nombres consistent dans un certain espace de temps , & les mètres , outre cet espace de temps , consistent encore dans un certain ordre auquel ils sont astreints. Ainsi le rithme semble appartenir plutôt à la quantité , & le mètre à la qualité.

Le rhytme est composé de parties qui sont ou égales , ou en proportion sesquialtere * , ou doubles l'une de l'autre. Egales come le dactyle ; car le dactyle est une syllabe longue qui est égale à deux breves. Ce n'est pas que d'autres pieds n'aient aussi la même propriété. Mais celui-ci est en possession d'être aporté pour exemple. Tout le monde fait au-reste qu'une syllabe longue a deux temps , & qu'une breve n'en a qu'un. En proportion sesquialtere , come le péon , qui est composé d'une longue & de trois breves ; ou de trois breves &

* Terme de géométrie & d'arithmétique qui se dit de deux lignes ou de deux nombres ; dont le dernier contient le premier une fois avec l'addition de sa moitié. Ainsi 6 & 9 , 20 & 30 , sont en proportion sesquialtere.

d'une longue, & tel autre pied que l'on voudra, s'il en est quelqu'un dont trois temps soient à deux en la même proportion. Doubles l'une de l'autre; come l'iambe qui est d'une breve & d'une longue, & son contraire qui est d'une longue & d'une breve.

Ces pieds peuvent aussi se regarder come des mètres, parce qu'ils entrent fort bien dans un vers. Mais il y a cete différence entre un pied considéré come rythme, & ce même pied considéré come mètre, qu'il est indifférent au rythme que le dactyle, par exemple, ait les dernières syllabes breves ou les premières; par la raison que le rythme n'a égard qu'au temps. Ainsi les syllabes qui le composent ayant les mêmes intervalles, & la mesure du temps étant égale, il n'en faut pas davantage.

Il n'en est pas de même du mètre; car un poëte n'emploiera pas indifféramment dans son vers un anapeste ou un spondée pour un dactyle; ni le péon ne pourra pas également commencer & finir par des breves. Et non-seulement le vers ne reçoit pas un pied pour un autre; mais il ne recevra pas même un dactyle ou un spondée, pour un autre spondée, ou pour un autre dactyle. C'est pourquoi si vous changez l'or-

dre de cinq dactyles consécutifs, tels qu'ils sont ici,

Panditur interea domus omnipotentis Olympi.

vous rompez entièrement le vers.

Je remarque encore trois différences. La première est, que les rythmes sont plus libres dans leur marche, les mètres plus contraints, ceux-ci ayant toujours une chute fixe & marquée; ceux-là au contraire marchant toujours de même pas, depuis le commencement jusqu'à la fin, c'est à-dire, jusqu'à ce que l'on passe à un nouveau genre de rythme. Le seconde, que le mètre n'est que dans les mots, & que le rythme est aussi dans les mouvements du corps. La troisième enfin, que les rythmes admettent plus aisément des temps superflus, ce qui arrive aussi aux mètres, mais plus rarement.

Cependant les mètres ont cela de singulier, qu'indépendamment des mots, on y estime les temps par la pensée, & seulement en batant la mesure, come dans les airs de musique. Delà ces notes redoublées qui sont à quatre temps & à cinq. Passé cela, on bat la mesure très lentement; car chaque note est un temps. Dans la prose la mesure est plus distincte, & plus assujétie aux paroles. Ainsi elle

tombe réellement sur les pieds. Or ces pieds étant, come j'ai dit, fort propres pour les mètres, il arive que souvent, sans que nous y pensions, nous faisons des vers de toute espee. Et même il ne s'écrit rien en prose, que l'on ne puisse absolument réduire à quelque genre de petits vers. Aussi se trouve-t-il des gramairiens qui sont assez de loisir & assez vétilleux, pour observer curieusement la mesure de tous les pieds qui entrent dans un ouvrage de prose; come s'il s'agissoit de vers lyriques. Mais Cicéron répète sans cesse que toute la beauté de l'arangement consiste dans les nombres; d'où néamoins quelques-uns prennent ocaſion de le blâmer, come s'il assujétissoit la prose aux rhythmes; car les nombres sont des rhythmes. Lui-même l'établit ainsi; en quoi il a été suivi par Virgile; témoin cet endroit d'une de ses éclogues : *Numeros memini, si verba tenerem.* Et par Horace, quand il dit en parlant de Pindare : *Numerisque fertur lege solutis.*

Ils entreprenent donc Cicéron, particulièrement sur un endroit, où il dit que Démosthène n'auroit pas lancé tant de foudres, s'il n'eût come décoché ses paroles avec toute la force & l'impétuosité que peuvent donner les nombres. S'il prétend

que les paroles de Démosthène fussent enchainées dans les rhythmes, come dans le mètre, je ne suis pas de son avis. Car, encore une fois, les rhythmes n'ont point de chûte qui leur soit propre & particulière; ils n'ont pas même de variété dans leur tissu, alant toujours le même train depuis l'élevation de la voix jusqu'à son rabaissement. En un mot, la prose ne marche point en cadence, elle n'est point réglée par le batement de mesure.

C'est ce que Cicéron a fort bien senti; car il déclare souvent qu'il ne cherche que ce qui est nombreux, ne voulant pas d'un côté que l'oraison soit dépourvue de nombres, ni de l'autre aussi qu'elle soit cadencée; qualité qui est réservée à la poésie, come nous voulons qu'un jeune home soit adroit à la lute & à tous les autres exercices, sans pour cela prétendre en faire un athlete ni un gladiateur. Mais enfin, cete espece d'harmonie qui naît de la juste disposition de plusieurs pieds ensemble, veut avoir un nom. Quel autre donc pouvons-nous mieux lui doner, que celui de nombre, & de nombre oratoire; de la même maniere que nous apelons l'enthymême le syllogisme de la rhétorique? Pour moi, de crainte que l'on ne me chicane sur le mot, come on a chicané Cicéron lui-

même, par-tout où j'ai employé le terme de nombre, & où je l'emploierai à l'avenir pour signifier ce qui est bien arrangé, je demande que l'on entende toujours le nombre oratoire.

Or c'est à la composition qu'il appartient premièrement de lier les mots les uns aux autres. Je suppose que l'examen, le choix, la destination même en est déjà faite. Car il est vrai qu'il vaut encore mieux joindre ensemble des mots qui sont rudes, que des mots qui ne signifient rien. Cependant il est permis de choisir, pourvu que ce soit entre ceux qui ont même signification, même force. Permis aussi d'en ajouter, pourvu qu'ils ne soient pas inutiles; & d'en supprimer, pourvu qu'ils ne soient pas nécessaires. Permis enfin de varier les cas & les nombres par le moyen des figures : variété qui sagement recherchée, en vue de rendre la composition plus belle, a d'ordinaire beaucoup de grâce, même indépendamment du nombre & de l'harmonie.

Si la raison est pour un mot, & l'usage pour un autre, on peut alors donner la préférence à celui des deux qui plaît le plus, come, *Vitavisse*, ou *vitaſſe*; *deprender*, ou *deprehendere*. On laisse même à la composition le pouvoir d'unir deux

syllabes en une, & on lui abandonne généralement tout ce qui ne peut nuire ni au sens, ni à l'éloquence. Toutefois son principal soin est de juger de la place que chaque mot doit avoir, & où il quadre le mieux. Et posséder l'art de la composition, n'est autre chose que de bien faire tout cela, mais non pas seulement pour l'amour de l'arrangement. Il faut remarquer au reste, que tout ce qui concerne les pieds, a beaucoup plus de difficulté en prose qu'en vers : premièrement, parce que le vers est toujours renfermé dans un petit nombre de mots, & que la prose au-contraire a souvent des périodes fort longues : secondement, parce que le vers est toujours semblable à lui-même, & n'a qu'une sorte de marche & de cadence ; au-lieu que si la prose n'est variée dans sa composition, elle ennuie bientôt par son uniformité ; que nule affectation ne s'y peut souffrir, & que les nombres sont répandus dans tout son tissu, dans toutes ses parties. Car nous ne saurions parler qu'en nous servant de mots, qui sont nécessairement composés de syllabes longues ou brèves, de l'assemblage desqueles naissent les pieds.

Cependant il faut avouer que ces nombres ne sont nule part si nécessaires, ni si

remarquables qu'à la fin des périodes. Premièrement, parce que chaque sens a naturellement une certaine borne qui le termine, & un certain intervalle qui le sépare du sens qui suit. En second lieu, parce que l'oreille entraînée par cete continuité de paroles qui se succedent les unes aux autres, come par un torrent, ne juge bien des sons qui l'ont frappée, qu'au moment qu'ils viennent à cesser, & qu'ils lui donent le temps de réfléchir sur ce qu'elle vient d'entendre. Il ne faut donc pas que ce qui est fait pour servir de délassement à l'esprit & à l'oreille, ait rien qui les puisse blesser, rien de dur, ni de précipité. Ces chûtes sont en éfet dans un discours, come autant de repos où l'on respire, l'auditeur les attend. C'est-là qu'il se récrie, c'est-là qu'on entend bruire les applaudissements & les louanges.

Les comencements de périodes veulent un soin presqu'égal, par la raison que l'auditeur y est attentif. Mais ces endroits étant détachés de ce qui précède, & commençant un nouveau sens, il est plus aisé d'y réussir; au-lieu que la fin, quelque nombreuse qu'elle soit, perd toute sa grâce, si l'on y arive brusquement, & pour ainsi dire, à pas précipités. En éfet, pourquoi, par exemple, trouve-t-on la

composition

composition de Démosthène très corecte dans ces paroles, *πρῶτον μὲν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τοῖς θεοῖς εὐχομαι πᾶσι καὶ πάσαις*, & dans ces autres, que Brutus est, je crois, le seul qui n'approuve pas, *κἂν μηπω βαλῇ, μηδὲ τοξέυῃ*, pendant que l'on blâme Cicéron d'avoir fini une période par ces mots, *Familiaris cœperat esse balneatori*; & une autre par *Archipirata*? Car après tout *πᾶσι καὶ πᾶσαις*, & *μηδὲ τοξέυῃ* finissent come *balneatori* & *archipirata*. Ce sont les mêmes pieds, les mêmes nombres.

D'où vient donc cete différence, si ce n'est que dans l'exemple de Démosthène la période comence, & que dans Cicéron elle finit? Or la fin veut être encore plus châtiée, plus exacte que le commencement. On peut dire aussi que dans l'exemple de Cicéron chaque mot renferme deux pieds, ce qui a je ne sais quoi de languissant & de lâche, même en vers. Je ne dis pas seulement quand le vers finit par un mot de cinq sylabes, come celui d'Horace, *fortissima Tindaridarum*, mais par un mot de quatre, come, *Apennino, armamentis, Oriona*. C'est pourquoi il nous faut éviter aussi de clôre une période par un mot composé d'un grand nombre de sylabes. Mais le milieu demande aussi quelque aten-

tion. Ce n'est pas assez que tout y soit bien lié. Il faut prendre garde que par trop de syllabes longues, l'oraison n'y devienne lente & paresseuse, ou ce qui est un vice encore plus commun, que par trop de breves elle ne sautille, & ne fasse à l'oreille le même effet que ces tambours, qui servent de jouet aux enfants. Car come le commencement & la fin ont des nombres plus marqués, aussi le milieu a-t-il une espece de repos, qui bien qu'imperceptible, soulage pourtant celui qui parle; de la même maniere que quand on court, quoique le pied n'arrête pas à terre, il y laisse néanmoins une trace.

Ainsi, non seulement le commencement & la fin de chaque article ou de chaque membre, doivent être travaillés; mais l'espace qui est entre deux, bien qu'il soit continu, a besoin aussi d'un certain arrangement, à cause de ces pauses insensibles qui servent come de degrés à la prononciation. Car qui ne fait pas que ces paroles renferment un seul sens, *Animadverti, Judices, omnem accusatoris orationem, in duas divisam esse partes?* Cependant nous sentons bien que les deux premiers mots, & les trois qui suivent, & les deux d'après, & enfin les

trois derniers, ont je ne fais quels nombres qui soutiennent la respiration. C'est pourquoi ceux qui sont rigides observateurs des rhythmes, pesent, pour ainsi dire, tous les mots ; car ils prétendent que suivant que les sylabes en sont graves ou aiguës, longues ou breves, selon enfin le degré de lenteur ou de vitesse qu'elles ont, la composition qui résulte de l'assemblage de ces mots, est austere ou licencieuse, parfaitement réguliere & périodique, ou traînante & mal soutenue.

Il y a quelquefois des fins de période qui sont défectueuses & come estropiées. On les soutient en passant incontinent à ce qui suit, come si l'un & l'autre ne fesoient qu'un même sens, & par-là on corige le défaut. *Non vult populus Romanus obsoletis criminibus accusari Verrem.* Cete fin est dure, si l'on en demeure là ; mais continuez, encore que ce soient des sens différents : *Nova postulat, nova desiderat* : alors l'oraison chemine, & il n'y a plus rien qui blesse. *Ut adeas, tantum dabis.* Cela termine mal. Car c'est la fin d'un vers trimetre ; aussi l'orateur poursuit, *Ut cibum vestitumque introferre liceat, tantum.* Mais cette chute a encore je ne fais quoi de précipité. Voilà

pourquoi il ajoute *recusabat nemo* ; & au moyen de ces mots l'oreille est contente.

Un vers entier n'est pas excusable dans la prose, non pas même une moitié, surtout lorsque cete moitié est une fin de vers, & qu'elle termine la période ; ou lorsqu'une période comence come feroit un vers. Le contraire est non seulement suportable, mais même il a souvent beaucoup de grâce. Car on finit fort bien une période par des mots qui seroient le commencement d'un vers, sur-tout d'un iambe de six pieds ou de huit, pourvu néamoin's que ces mots aient peu de syllabes, come *in Africa fuisse*, qui est le commencement d'un trimetre, ou *esse videatur*, par où finit la période de l'oraison pour Ligarius.

Mais assez souvent dans Cicéron les périodes comencent de la même manière qu'un vers iambe de huit pieds, & c'est aussi le défaut de ces paroles de Démosthène, *πάντες καὶ παλαι, καὶ πάντες οὖν ἔσονται ἕννοιαν*. Il en est presque de même de tout cet exorde. Une période ne comence pas mal non plus par une fin de vers, *Etsi vereor, Judices : Animadverti, Judices*. Mais un commencement de vers ne sied pas au commencement d'une période. Cependant Tite-Live a débuté

par un hémistiche de vers hexamètre, *Facturus-ne operæ pretium sim.* Car c'est ainsi qu'il faut lire, & cela vaut encore mieux que la maniere dont on le corige.

Les fins de vers ne conviennent pas non plus aux fins de périodes. Ainsi l'on a raison de blâmer Cicéron d'avoir dit *quo me vertam nescio*, qui est la fin d'un trimètre, & *pro misero dicere liceat*, qui est un trimètre presque entier. Car dans le vers iambe fix pieds ne font que trois batements. Mais une fin de vers hexamètre est la pire de toutes. On en peut juger par cet endroit d'une des lettres de Brutus, *Neque enim illi malunt habere tutores aut defensores, quanquam sciunt placuisse Catoni.* A dire le vrai, cela est de moindre conséquence dans le genre épistolaire, parce que le stile en est plus libre, & fort aprochant de celui de la conversation. Mais c'est pour montrer qu'il nous échape de faire des vers, pour ainsi dire, malgré nous. Brutus y est plus sujet qu'un autre, entraîné, come je crois, par le desir de rendre sa composition plus harmonieuse. Asinius n'est pas non plus exempt de ce défaut, & Cicéron y tombe aussi quelquefois. Témoin le début de son oraison contre Lucius Pison, *Proh Dii immortales, quis hic illuxit dies?*

Il ne faut pas éviter avec moins de soin tout ce qui est cadencé ; en un mot tout ce qui a l'apparence de vers , come ceci de Salluste, *Falsò queritur de naturâ suâ.* Car , quoique la prose ait un certain enchaînement , elle veut néanmoins paroître libre. Platon , tout exact qu'il est dans sa composition , n'a pas laissé de faire une pareille faute , dès les premières lignes de son Timée. Car vous y trouvez d'abord un commencement de vers hexamètre , ensuite un vers anacréontique , & si vous voulez , un trimètre , même la moitié d'un pentamètre , & tout cela en très peu de mots ; de même qu'en ceux-ci de Thucydide , ἐν ἐρύμασι καὶ ἐφάνησαν , dont le genre de rythme est aussi mou qu'il y en ait.

Après avoir fait voir que la prose est composée de pieds ; come ces pieds ont des appellations différentes , il est bon d'en dire aussi quelque chose , & de convenir sur-tout de leurs noms. Or je crois ne pouvoir mieux faire que de prendre Cicéron pour guide ; car il a suivi les plus excellents auteurs Grecs , excepté qu'il ne fait , ce me semble , mention que des pieds qui n'ont pas plus de trois syllabes ; bien que lui-même il use du péon & du dochimus , dont l'un en a quatre , &

l'autre cinq. Mais come il dit fort bien, quelques-uns croient que ces sortes de pieds sont plutôt des nombres que des pieds, & avec raison. Car tout ce qui passe trois sylabes est fait de plusieurs pieds.

Il faut donc savoir qu'il y a quatre pieds de deux sylabes, & huit de trois. Les premiers sont le spondée qui est de deux longues ; le pyrrique, autrement nommé le périambe, de deux breves ; l'iambe d'une breve & d'une longue ; le pied opposé qui est d'une longue & d'une breve s'appellera ici un chorée, d'autres lui donnent le nom de trochée. Ceux de trois sylabes sont le dactyle d'une longue & de deux breves ; l'anapeste qui est au contraire de deux breves & d'une longue ; une breve entre deux longues fait l'amphimacre, autrement dit le crétique ; une longue entre deux breves l'amphibraque. Deux longues précédées d'une breve composent le bacchius, & au contraire suivies d'une breve le palimbacchius. Trois breves font le trochée, appelé communément tribraque par ceux qui donnent au chorée le nom de trochée ; & trois longues font le molosse.

Il n'y a aucun de ces pieds qui n'entre dans la prose. Mais plus chacun d'eux a de temps & de stabilité, c'est-à-dire,

de syllabes longues, plus il comunique de poids à l'oraison. Les syllabes breves lui donnent plus de vitesse & de mouvement : qualités qui sont toutes deux bonnes, suivant le lieu & l'occasion où l'on en fait usage. Car la lenteur où il est besoin de vitesse, & la vitesse où il est besoin de lenteur, sont également blâmables. Peut-être est-il bon aussi de remarquer qu'il y a des breves & des longues qui sont plus longues & plus brèves que les autres. Non que les longues soient censées avoir plus de deux temps, & les breves moins d'un seul. C'est pourquoi en vers toute syllabe longue est égale à une longue, & toute syllabe breve est égale à une breve. Cependant il y a un plus & un moins qui se fait sentir ; car le vers a des prérogatives qui ne sont que pour lui. Par cette raison nous y voyons des syllabes que l'on appelle communes, parce qu'elles sont longues ou breves, comme il plaît au poète.

Mais comme dans la vérité, une voyelle peut aussi bien être breve ou longue, lorsqu'elle est seule, que lorsqu'elle est précédée d'une ou de deux consonnes, aussi il arrive que du-moins pour la mesure des pieds, une syllabe qui de soi est breve, & qui est suivie d'une autre sy-

labe, même breve aussi, mais dont les deux premières lettres sont deux consonnes, il arrive, dis-je, que cette syllabe devient longue; come, par exemple, dans ce vers :

*Agrestem * tenui musam meditaris avenâ.*

Car quoique *gre* soit bref, il ne laisse pas d'allonger l'*a* qui le précède. Par conséquent il lui communique de son temps. Or comment le pourroit-il, s'il n'en avoit plus qu'une très breve syllabe, telle qu'il seroit lui-même, si l'on en retranchoit les deux consonnes. Mais il y a plus; car il donne un temps à la syllabe qui précède, & en reçoit un de la syllabe qui suit. Et voilà comment deux syllabes, qui de leur nature sont breves, deviennent longues par position.

Mais une chose que j'admire, c'est que de célèbres écrivains aient de la prédilection pour de certains pieds, & de l'aversion pour d'autres; come s'il y en avoit quelqu'un qui n'entrât pas nécessairement dans l'oraison. C'est donc en vain que l'on nous vante le péon, inventé par Thrasymaque, & fort approuvé d'Aristote. En vain Ephorus l'emploie-t-il le plus

* On lit dans Virgile *sylvestrem*; apparemment que du temps de Quintilien on lisoit *agrestem*.

qu'il peut, aussi-bien que le dactyle, parce que tous deux sont mêlés de longues & de breves avec un tempérament égal; fuyant au-contraire le spondée & le trochée, l'un à cause de sa lenteur, & l'autre à cause de son extrême vitesse. En vain Aristote trouve-t-il que l'héroïque ou le dactyle a de la grandeur, l'iambe de la bassesse, le trochée un mouvement trop précipité, *κορδακικώτερον*, lui donant pour cela le nom d'une danse peu honête. En vain Théodecte, Théophraste & Denis d'Halicarnasse, disent-ils la même chose. Ils ont beau faire, il faut néanmoins qu'ils usent des autres pieds, & je les défie de s'en tenir précisément à leur dactyle, & à ce péon qu'ils aiment tant, parce qu'il est rarement propre à faire un vers.

Et come il n'est pas possible d'allonger les mots, ni de les racourcir, & qu'il n'appartient qu'à la musique, de faire à son gré leurs syllabes longues ou breves, il s'ensuit que ce n'est pas le choix de ces mots, mais leur arangement & leur différente combinaison qui donnent à un écrivain la liberté de se servir de certains pieds plus souvent que d'autres. Car les pieds dépendent pour la plupart de la manière dont les mots sont liés ensemble.

ble. C'est pourquoi avec les mêmes mots on fait plusieurs sortes de vers. Je me souviens, par exemple, d'un vers (a) qu'un poëte de réputation fit un jour en badinant. Si vous le retournez, vous en faites un *Sotadée* (b). Il faut donc les entre-mêler ces pieds, & avoir soin que ceux qui plaisent soient en plus grand nombre, afin que les autres passent come à l'abri de ceux-ci. Car il ne faut pas espérer que les lettres ni les sylabes changent de nature. Mais l'importance est d'examiner lesquelles s'unissent le mieux ensemble.

Or, come j'ai dit, les sylabes longues ont plus de poids, & les breves plus de vitesse. Celles-ci tempérées de quelques longues, semblent seulement courir. Jointes à d'autres breves, vous diriez qu'elles sautent, qu'elles bondissent. Une breve suivie d'une longue a plus de force, plus de soutien. Une longue suivie d'une breve a plus de douceur. On comence donc fort bien par une sylabe longue; quelquefois aussi par une breve, come *novum crimen*. Mais deux breves ont encore quelque chose de plus doux, *animadverti*, *Ju-*

(a) *Astra tenet cælum, mare classes, area messes.*

(b) Ces *sotadées* étoient composées ou d'iambes, ou de trochées, ou de dactyles, ou d'anapestes.

dices. En éfet ce comencement est une efpece de divifion, & la divifion demande pour l'ordinaire un peu de légéreté.

Les fylabes longues étant plus ftables font auffi plus propres à terminer l'oraison. Mais les breves ne la terminent pas mal non plus. Je dis les breves, fans recourir à l'avantage qu'à la derniere, d'être regardée come indiférente. Car je n'ignore pas qu'à la fin du fens une breve paffe pour une longue ; par la raifon que s'il lui manque un temps, ce temps est fuppléé par la fylabe qui fuit. Cependant quand je confulte mon oreille, je fens bien qu'il y a une grande diférence entre une fylabe qui paffe pour longue, & une qui l'eft véritablement. Car cete fin, par exemple, *incipientem timere*, remplit moins l'oreille que celle-ci, *ausus est confiteri*. D'ailleurs, s'il étoit indiférent que la finale fût longue ou breve, ce feroit le même pied dans l'un & dans l'autre exemple, ce qui n'est pas ; & nous fentons que cete finale a je ne fais quoi de plus ferme en l'un, & de plus chance-lant en l'autre. C'est pourquoi quelques-uns donent trois temps à la derniere fylabe, lorsqu'elle est longue par elle-même, afin qu'elle ait auffi cete portion de temps, que la finale breve reçoit de la

sylabe longue qui suit immédiatement.

Mais ce n'est pas seulement au dernier pied qu'il faut prendre garde ; c'est encore à celui qui le précède. Supposé même qu'ils ne soient que de deux syllabes l'un & l'autre , on peut remonter jusqu'au troisieme , mais non pas plus haut. Et s'ils sont de trois syllabes , on se contentera d'observer les deux derniers. Autrement on mesureroit la prose come les vers , ce qu'il ne faut pas faire. Toutefois rien n'empêche que parmi les trois dont je parle , il n'y ait au-moins un dichorée , si pourtant il y a un pied qui doit porter ce nom , & qui soit composé de deux chorées ; ou bien un péon , soit celui qui comprend un pyrrhique & un chorée , & qu'ils croient plus propre pour le commencement que pour la fin ; soit au contraire celui qui est de trois breves & d'une longue , & qu'ils jugent meilleur pour la fin. Car ce sont les deux seuls dont les maîtres de l'art aient parlé , comprenant sous le même nom tous les autres , qui par la nature de leurs syllabes peuvent entrer dans l'oraison , sans nous dire précisément en quoi ils consistent. Le dochimus qui est composé du bacchius & de l'iambe , ou de l'iambe & du crétique , termine aussi parfaitement bien ,

étant un des pieds les plus fermes & les plus réguliers qu'il y ait. Pour le spondée dont Démosthène a fait grand usage, on fait qu'il est toujours lent par lui-même. Précédé du crétique, il a beaucoup de grâce, par exemple, *De quo ego nihil dicam, nisi depellendi criminis causâ.*

Mais il faut se souvenir de ce que j'ai dit ci-dessus, qu'il y a bien de la différence entre deux pieds qui sont enchaînés dans un seul mot, & deux pieds qui sont libres, ou d'un mot chacun. Ainsi *criminis causâ* termine fortement, au-lieu qu'*Archipirata* est mou. Et un trybraque sera encore plus mou, *facilitates, temeritates*. C'est que l'intervale qui sépare un mot d'avec l'autre, renferme un certain temps, de la même manière que le spondée qui partage un pentametre. Car le vers n'y seroit pas, si ce spondée n'étoit composé de la fin d'un mot, & du commencement d'un autre.

L'anapeste ne fait pas si bien devant le spondée. Il peut néanmoins passer, *Muliere non solum nobili, verum etiam notâ.* Mais l'anapeste, le crétique, & l'iambe qui est plus court d'une sylabe, marcheront fort bien devant le spondée. Car de la sorte il y aura trois longues précédées d'une breve. L'iambe même ne terminera

pas mal, ayant devant lui un spondée, *in armis fui*, ou un spondée & un bacchius, parce qu'alors il y aura un dochimus pour dernier pied, *Isdem in armis fui*.

De tout ce détail il est aisé de juger que le molosse ne fait pas mal non plus à la fin, pourvu qu'il soit précédé d'une breve, de quelque façon que ce puisse être, *Illud scimus, ubicumque sunt, esse pro nobis*. Le spondée à la suite d'un pyrrique devient moins lourd, come *judicii Juniani*; mais à la suite d'un péon il l'est encore plus, *Brute, dubitavi*. Si ce n'est qu'au lieu d'un péon & d'un spondée, on n'aime mieux qu'il y ait ici un dactyle & un bacchius.

On finit fort mal par deux spondées, cete fin se faisant trop remarquer, même en vers. Ils se souffrent néanmoins en prose, lorsqu'ils peuvent être composés, s'il faut ainsi dire, de trois membres, *Cur de perfugis nostris copias comparatis contra nos?* Car voilà d'abord une sylabe, puis deux, & puis une. Le dactyle ne fera pas même un bon éset devant le spondée, parce que l'oraison ne se termine jamais bien par une fin de vers. Le bacchius peut aussi se trouver à la fin, & se redouble même fort bien, *venenum timeres*. Ce

pied s'accorde mal avec le chorée, mais il est ami du spondée. Ainsi on ne dira pas *venena timeres*. Mais on dira fort bien *virus timeres*. Le palimbacchius précédé d'un molosse termine encore assez bien, come, *Et spinis respersum*. Peut-être dira-t-on que la dernière est longue, mais il importe peu. On peut mettre aussi un bacchius à la place du molosse, *Quod hic potest, nos possemus*. Mais il est peut-être plus vrai de dire qu'il y a là un chorée précédé d'un spondée; car le nombre tombe principalement sur ces mots, *nos possemus*, come sur ceux-ci, *Romanus sum*.

Le dichorée si connu dans le style asiatique termine encore admirablement bien. Par dichorée, j'entends deux chorées qui sont joints ensemble. Cicéron en rapporte cet exemple, *Patris dictum sapiens temeritas filii comprobavit*. Le pyrrique devant le chorée n'est pas sans grâce, *Omnes propè cives virtute, gloriâ, dignitate superabat*. Un dactyle ne déplaira pas non plus à la fin; si pourtant nous n'aimons mieux en faire un crétique, à cause de la dernière syllabe qui est come on veut; *Mulierculâ nixus in littore*. Ce même pied recevra volontiers devant lui un crétique ou un iambe, mais non pas un

spondée, & encore moins un chorée.

On peut aussi finir par un amphibraque, qui par la même raison, pourra passer pour un bacchius, *Quintum Ligarium in Africa fuisse*. Le trochée terminera mal, supposé qu'il ait la dernière brève; come il faut nécessairement qu'il l'ait: autrement, comment pourroit-on finir par un dichorée, manière qui a tant d'approbateurs? Mais le trochée devient un anapeste par une suite de la même observation, & précédé d'une longue il devient un péon, come *obstat invidia*; auquel cas il comence mieux l'oraison qu'il ne la termine. Enfin le pyrrique précédé d'un chorée terminera bien aussi, parce qu'alors il se change en péon.

Généralement parlant on peut dire que les pieds qui finissent par des brèves, sont les moins stables, & qu'ils ne conviennent guere qu'aux endroits où l'oraison veut être rapide, & où elle ne souffre point de pauses. Le crétique est fort bon pour commencer une période, *Quod precatus a Diis immortalibus sum*, & même pour la finir, *In conspectu Populi Romani vomere postridie*. Cet exemple nous montre en même temps, que l'on met fort bien devant le crétique un anapeste ou un péon, je dis celui qui est destiné pour

la fin ; car nous en avons distingué deux. Le même pied , c'est-à-dire , le crétique se redouble aussi fort bien : *Servare quam plurimos*. Cela vaut mieux que s'il étoit précédé d'un chorée , come ici *Quis non turpe duceret* ? où je suppose que la dernière est prise pour une longue. Mais supposons qu'il y ait *turpe* , *duceret* avec une virgule entre deux , alors le nombre seroit différent. Voilà en effet ce surcroît de temps dont j'ai parlé. Car dans la prononciation nous mettons aussi quelque distance entre l'un & l'autre mot , & la dernière syllabe de *turpe* se trouve allongée par cet intervalle ; sans quoi ces mots se précipitent tout d'un coup , & ressemblent à la fin d'un trimetre. Il en est de même de ceux-ci , *Ore spiritum excipere liceret* , si vous les prononcez tout de suite , vous en faites un vers plein d'aséterie & de moleste ; au-lieu que coupés par deux ou trois pauses , ils ont beaucoup de poids & d'autorité.

Dans l'énumération que je viens de faire , mon dessein n'est pas d'interdire l'usage des autres pieds , mais seulement de montrer l'effet que produisent d'ordinaire ceux dont j'ai parlé , & de dire ce qui me paroît de meilleur sur cete matiere. Car deux anapestes , par exemple ,

terminent aussi fort bien ; & parce que c'est une fin de vers pentametre , le rythme qu'ils composent en porte le nom, *Nam ubi libido dominatur, innocentia leve præsidium est*, où par le moyen de la synalephe les deux dernières syllabes n'en font qu'une. Un bacchius, ou un spondée devant, aura encore quelque chose de plus délicat, *Leve innocentia præsidium est.*

Je ne craindrai point de contredire ici de grands homes, en avouant que je ne suis point charmé de ce péon qui est de trois breves & d'une longue, & qui a par conséquent une breve plus que l'anapeste, *facilitas, agilitas*. Je ne vois pas pourquoi il leur a tant plu, si ce n'est parce qu'ils se sont plus attachés à un stile simple & aisé, qu'au stile oratoire. En effet ce pied aime à être précédé d'un pyrrique sur-tout, ou du chorée, ce qui fait un fort grand nombre de breves, *mea facilitas, nostra facilitas*. Que si vous mettez un spondée devant, ce sera la fin d'un trimetre. Pour ce qui est de l'autre péon, qui est tout le contraire de celui-ci, on a raison de le trouver fort propre pour les commencements de périodes. Car des quatre syllabes dont il est composé, la première est stable, & les trois autres

courent fort vite. Cependant je crois qu'il y a d'autres pieds qui valent encore mieux.

Mais en traitant cete matiere, mon intention n'est pas que l'orateur dont les paroles doivent avoir une certaine vigueur naturele, & couler toujours come de source, se consume éternellement à mesurer des pieds, & à peser des syllabes; car cela est d'un misérable écrivain, & qui ne s'occupe que de minuties. Quiconque fera tout son objet de cete sorte d'étude, ne pourra pas vaquer à des soins plus considérables; & négligeant l'importance des choses, & les solides beautés, il n'aura d'autre mérite que de savoir ajuster ensemble diverses pieces de rapport: semblable, come dit Lucilius, à ces artisans qui passent toute leur vie sur un ouvrage de mosaïque.

En effet, cete attention continuelle à de petites choses, n'éteint-elle pas ce beau feu qui doit échauffer l'esprit de l'orateur, & ne l'arrête-t-elle pas dans sa course, de la même maniere qu'en serrant la bride à un cheval, on l'empêche de courir, & qu'une personne qui mesure ses pas ne sauroit aler fort vite? Come si les nombres n'avoient pas été trouvés dans la composition. Car il en est de la prose come

de la poésie, qui sans art & sans regle dans ses comencements, ne doit sa naissance qu'à l'oreille seule, & à la répétition fortuite des mêmes cadences également rangées d'espace en espace.

Il suffit donc de la seule habitude d'écrire & de composer, pour nous apprendre la composition, & pour nous conduire jusqu'à trouver, même sur-le-champ, ces nombres dont il est ici question. Car il ne faut pas tant regarder les pieds qui entrent dans une période, que la période en gros : de même que le poete ne regarde pas tant les cinq ou six parties qui forment un vers, que le tout ensemble. En effet les vers sont nés avant que l'on eût songé à faire des observations sur les vers. C'est pourquoi Ennius a dit qu'avant lui, les Faunes & les Oracles parloient en vers (a).

Le même rang donc que tient la versification dans un poeme, la composition le tient dans la prose. Or ce que celle-ci a de bon & de mauvais, se fait sentir à l'oreille qui en juge parfaitement bien. Car que la composition soit pleine & nombreuse, l'oreille est remplie ; qu'elle soit au-contre contraire défectueuse & vide, l'oreille attend quelque chose, &

(a) *Versibus quos olim Fauni Vatesque canebant.*

n'est point satisfaite. Qu'elle soit dure & rude, l'oreille est blessée; douce & coulante, l'oreille est flatée; véhémence, elle réveille son attention; ferme elle la soulage; traînante & mal soutenue, elle lui fait peine; trop chargée, elle la rebute. Ainsi le savant juge de la composition par la connoissance qu'il a des regles, & l'ignorant par le sentiment du plaisir qu'elle lui donne.

Mais il y a des choses que l'art n'enseigne point. Par exemple, *Si la répétition du même cas fait un effet désagréable, il faut passer à un autre.* Voilà un précepte excellent. Mais qui peut dire de quel cas il faut alors se servir? *La diversité des figures, est un préservatif contre le dégoût que peut causer l'oraison.* Rien n'est si vrai. Il reste à savoir quelles figures il faut employer. Sans doute celles du sens & de la diction. Mais c'est tout ce que l'on en peut dire. C'est donc de l'occasion & des circonstances présentes qu'il faut prendre conseil.

En effet un des points les plus importants de la composition, c'est la juste étendue des périodes. Or qui peut la déterminer cete juste étendue, si ce n'est l'oreille? Pourquoi y a-t-il des périodes qui avec peu de mots sont assez pleines,

quelquefois même trop , pendant que d'autres avec un plus grand nombre paroissent come tronquées , & plus courtes qu'il ne faut ? Pourquoi en d'autres sent-on je ne fais quel vide , encore qu'il n'y ait rien à desirer pour le sens ? *Neminem vestrum ignorare arbitror , Judices , hunc per hosce dies sermonem vulgi , atque hanc opinionem fuisse , &c.* Pourquoi *hosce* , & non pas *hos* ? Ce mot n'avoit rien de rude. Je n'en pourai peut-être pas rendre raison ; mais je sens que l'autre est mieux. Pourquoi Cicéron ne s'est-il pas contenté de dire *sermonem vulgi fuisse* ? la composition le permettoit. Je ne sais pas pourquoi ; mais quand je consulte mon oreille , il me semble qu'elle seroit moins satisfaite , si cete double expression n'y étoit pas. C'est donc au sentiment qu'il faut rapporter ces sortes de choses. Et cela est si vrai que tel qui ne fait guere ce que c'est que sévérité , & que douceur de composition , trouve néanmoins l'une & l'autre naturellement & de lui-même , peut-être mieux qu'un autre ne seroit avec tous les secours de l'art. Mais on peut joindre l'art à la nature , & c'est ce qu'il faut faire.

Sur-tout il est essentiel à l'orateur de savoir quele est la sorte de composition

qui convient le mieux au sujet qu'il traite : ce qui comprend deux observations , l'une pour les pieds , l'autre pour les diverses formes d'arrangement ou de composition qui en résultent. C'est de ces diverses formes que je vais parler en premier lieu (a). J'ai déjà dit qu'il y en avoit trois , les articles , les membres , & les périodes. L'article , suivant la plupart de ceux qui ont traité cete matiere , est ce qui fait partie d'un membre. Pour moi je dirois que c'est un sens renfermé dans une certaine quantité de paroles , dont le nombre n'est pas complet. Car tel est cet exemple raporté par Cicéron. *Direz-vous que vous n'aviez point de maison (b) ? mais vous en aviez une. Que vous étiez en argent comptant ? mais vous en manquiez.* L'article consiste quelquefois en un seul mot. *J'ai dit (c) : Voilà nos témoins.* Ce mot *J'ai dit* , fait un article.

Un membre au-contraince est un sens renfermé dans une certaine quantité de paroles , dont le nombre est complet ; mais séparé du corps entier , il a peu de

(a) *Incisum.*

(b) Le défaut de nombre est plus sensible dans l'exemple raporté en latin.

(c) C'est par-là que les anciens orateurs terminoient leurs plaidoyers, *Dixi* , c'est-à-dire , *j'ai fini.*

force ,

force, *ô gens sensés ! ô la bele imagination !* Voilà un sens qui a sa perfection. Cependant détaché de ce qui suit & de ce qui précède, il ne signifie pas grand' chose. Il en est come des pieds, des mains, & de la tête, s'ils étoient séparés du corps. Quand est-ce donc qu'un membre comence à faire corps ? C'est lorsque le sens est parachevé. *Qui de nous, je vous prie, pouvoit ignorer que vous en useriez ainsi ?* Car ce sont les paroles que Cicéron aporte pour exemple d'un sens parfaitement terminé, & avec toute la briéveté possible. Les articles & les membres sont donc mêlés pour l'ordinaire, & demandent une conclusion.

La période a plusieurs noms. Cicéron l'a pele un cercle, un circuit, un tissu, une continuation, une juste étendue d'oraison. Il y en a de deux sortes : l'une simple, lorsqu'un sens est come enchaîné dans un cercle de paroles nombreuses : l'autre composée de membres & d'articles qui ont plusieurs sens. Une période a pour le moins deux membres. Pour être parfaite, il faut qu'elle en ait quatre. Cependant elle peut en avoir davantage. L'espace de quatre grands vers, ou la durée de la respiration est la mesure prescrite par Cicéron (*dans son Orateur*). Les con-

ditions que toute période doit avoir, sont en premier lieu de terminer le sens; secondement d'être claire, afin de se faire entendre aisément; & enfin de n'être pas d'une longueur excessive, pour ne fatiguer ni celui qui parle, ni celui qui écoute. Un membre de période plus long qu'il ne faut, sera traînant; trop court, il n'aura ni poids, ni soutien.

Par tout où il faudra que l'Orateur se montre véhément, pressant, opiniâtre, il usera de membres & d'articles. Ce point, je le répète, est d'une extrême conséquence dans l'art oratoire; & notre composition doit tellement se conformer aux choses dont nous parlons, que celles mêmes qui sont âpres & rudes, demandent une cadence semblable, afin que par le moyen des sons l'auditeur prenant l'impression de celui qui parle, il se hérisse, pour ainsi dire, avec lui.

Les membres pour l'ordinaire conviendront fort aux narrations; ou si nous usons de périodes, il faut du moins qu'elles soient plus lâches, plus aisées que par-tout ailleurs. J'excepte les narrations qui se font plutôt pour l'ornement du discours, que pour l'instruction des Juges, come l'enlèvement de Proserpine, que Cicéron raconte dans un de ses plaidoyers

contre Verrès. Car une composition douce & coulante sied bien à ces sortes de récits.

La période aura beaucoup de grâce dans l'exorde d'une grande cause, lorsqu'il faudra marquer de la crainte & de l'inquiétude; doner une idée avantageuse de la personne, ou de l'affaire dont il s'agit; disposer les juges à prendre des sentimens de compassion. Elle sera encore fort propre pour les lieux comuns, & pour tout ce qui s'appelle amplification. Mais si vous accusez, sa composition doit être austère; & si vous louez, vous pouvez lui doner de la liberté & de l'étendue. La période fait aussi fort bien dans les épilogues. Mais le vrai temps de lui doner toute la pompe & l'harmonie qu'elle peut avoir, c'est lorsque le juge pleinement instruit & déjà persuadé, commence à se laisser charmer à la beauté du discours; & que plein d'admiration pour l'Orateur, il s'abandonne au plaisir de l'entendre.

L'histoire ne demande pas une composition si nombreuse. Il lui suffit d'un certain enchaînement & d'un tissu bien lié, parce qu'elle coule sans cesse, ou pour mieux dire, elle glisse. Car toutes ses parties s'entretiennent. On les peut com-

parer à des personnes, qui pour marcher plus sûrement, se prennent par la main. Elles soutiennent, & sont soutenues. Tout ce qui est du genre démonstratif veut une cadence plus gaie, plus libre, plus marquée. Pour ce qui est du genre délibératif & du judiciaire, come la matiere en est très diverse, aussi exigent-ils plus d'une sorte de composition.

C'est ici que des deux observations dont j'ai parlé, la seconde se présente naturellement. Car qui doute que parmi ce grand nombre de choses qui entrent dans un plaidoyer, il y en ait qui se doivent prononcer avec douceur, d'autres avec force, d'autres noblement, d'autres d'une maniere pressante, & d'autres avec poids ? Or celles qui sont douces veulent de l'étendue, celles qui ont du poids, ou de la grandeur, ou de la beauté, demandent une cadence ferme, c'est-à-dire, des sylabes longues ; & celles qui ont de l'élévation aiment sur-tout les mots dont le son est plus clair, plus éclatant. Au-contraire les sylabes breves conviendront mieux aux arguments, à la division, aux traits de raillerie, & à tout ce qui approche plus du discours familier.

Nous composerons donc l'exorde diversement, suivant la nature des choses que

nous y dirons. Car je ne puis être du sentiment de Celsus, qui, come si cete partie du discours n'avoit qu'une seule forme, nous done celle-ci pour un modele achevé. *Quand parmi tous les homes qui sont ou qui ont été, il nous seroit libre de choisir un juge, pour conoître de l'affaire dont il s'agit aujourd'hui, nul autre que vous, César, ne pouroit jamais nous être plus agréable* *. Non, que cete période ne soit parfaitement bien composée. Mais il ne s'ensuit pas qu'elle doive servir de regle pour tous les comencements d'exorde. Car on prépare les esprits en plusieurs manieres. Tantôt la modestie y est bone, tantôt la fermeté, tantôt le sérieux; tantôt la douceur & l'agrément. Quelquefois il faut inspirer de la pitié, fléchir les juges, les porter à la clémence; & quelquefois on est obligé de les exhorter à la sévérité. Come tous ces moyens sont différents par eux-mêmes, aussi demandent-ils une composition différente. En éfet, qu'on lise les exordes des oraisons de Cicéron pour Milon, pour Clæntius, pour Ligarius, on ne trouvera pas qu'il y ait employé les mêmes nombres, les mêmes cadences.

* C'étoit le comencement d'une oraison d'Asinius.

La narration veut ordinairement des pieds qui n'aient rien de remarquable, & qui soient un peu lents. Je crois aussi qu'elle doit plus abonder en nombres qu'en verbes ; car si d'un côté les verbes la rendent plus serrée, de l'autre ils lui donent plus d'élévation qu'il ne convient à sa simplicité : outre que son but est d'instruire les Juges, & de bien imprimer les faits dans leur mémoire ; ouvrage qui ne se fait pas à la hâte. En général, on peut dire que la narration veut des membres assez longs, & des périodes fort courtes.

Come les arguments sont naturellement véhéments & rapides, il leur faut aussi des pieds capables de seconder ces deux qualités. Je n'entends pas des trochées, qui ont, à la vérité, beaucoup de vitesse, mais nule force. On choisira donc d'autres pieds mêlés de longues & de breves. Mais il faut se souvenir que le nombre de syllabes longues ne doit pas excéder.

Quant à ces endroits nobles & élevés, dont on embélit de temps en temps un discours, il est aisé de juger qu'ils veulent de grands mots, des mots sonores, & de ces pieds qui se font remarquer, come le dactyle, & même le péon, qui bien qu'il ait plus de breves que de longues, ne laisse pas d'être suffisamment soutenu.

Au-contre les endroits qui doivent avoir de la rudesse & de l'âpreté, s'armeront fort bien de plusieurs iambes, non-seulement, parce que ces pieds n'étant que de deux syllabes, ont, s'il faut ainsi dire, un batement plus fréquent, chose fort opposée à la douceur; mais aussi parce qu'ils prennent de l'accroissement en marchant, & que commençant par une breve, ils s'arêtent & s'appuient sur une longue. C'est pourquoi ils sont beaucoup meilleurs que les chorées qui d'une longue tombent, ou plutôt se précipitent dans une breve. Pour ce qui est de l'épilogue, dont le caractère le plus ordinaire est d'être humble & soumis, il s'acomodera mieux des mots qui ont de la lenteur, & dont le son est plus sourd, plus étouffé.

Celsus prétend qu'il y a encore une autre sorte de composition, qu'il apele supérieure & avantageuse. Si je la connoissois, je l'enseignerois aussi. Mais je la soupçonne d'être fort lente & fort grave: qualité que l'Orateur peut quelquefois rechercher pour l'amour d'elle-même, mais à condition que le sens & l'expression le demanderont; sans quoi rien ne sera plus froid, plus insupportable. Pour tout dire, en un mot, il faut que la composition soit à-peu-près telle que la pro-

nonciation. Est-ce que dans l'exorde nous ne sommes pas naturellement modestes, si ce n'est lorsque dans une cause criminelle, il faut enflâmer la colere des juges, & soulever leur indignation contre l'accusé ? Dans la narration ne sommes-nous pas expressifs & abondants tout à la fois ? vifs & animés dans les arguments, ce qui paroît même à notre action ? coulants & difus dans les descriptions ? humbles & abatus pour l'ordinaire dans l'épilogue ?

Mais les mouvements du corps n'ont-ils pas aussi leurs temps, qui reglent le degré de lenteur & de vîtesse qu'ils doivent avoir. Et dans la danse come dans le chant, la musique n'emploie-t-elle pas des nombres, que le batement de mesure nous rend sensibles ? Quand nous parlons, notre voix d'elle-même ne se conforme-t-elle pas à nos sentiments ? Il ne faut donc pas s'étonner si cete même conformité se trouve dans les pieds qui composent l'oraison ; étant naturel que les choses qui sont grandes & élevées marchent avec pompe ; que celles qui sont vives aient de la rapidité ; que celles qui ont de la douceur obéissent, pour ainsi dire, & que celles qui sont délicates semblent couler. C'est pourquoi quand il le faut, nous affectons même de l'enflure, à quoi

servent particulièrement les spondées & les iambes , qui pour cela font d'un grand usage dans la tragédie.

Hyperoargus (a) sceptrum mihi liquit Pelops.

Au-lieu que le vers trochaïque de six pieds étant plus naturel , est aussi plus propre pour la comédie. On l'appelle ainsi , parce qu'il est composé de plusieurs cho-rées , auxquels , come j'ai dit , on donne communément le nom de trochées. Le pir-rique va encore plus vite. Mais plus il a de légèreté , moins il a de soutien.

Quid igitur faciam ? non eam ? ne nunc quidem.

La satire & la malignité se déchainent heureusement par des iambes , même en vers.

*Quis hoc potest videre , quis potest pati ;
Nisi impudicus , & vorax & aleo ?*

Mais pour parler en général , s'il falloit que la composition eût quelque défaut , je l'aimerois encore mieux dure & rude , que sans nerfs & sans force , come est celle de plusieurs orateurs. Car nous la corrompions tous les jours par un mauvais raffinement , nous l'énervons en lui donnant

(a) Ce vers est cité autrement par Sénèque.

En impero Argis , regna mihi liquit Pelops. Ep. 30.

je ne fais quels nombres qui conviendroient mieux à une danse, qu'à la majesté de l'oraison.

J'ajoute que la composition la plus parfaite ne l'est point assez, pour se montrer toujours sous la même forme, & pour retomber continuélement dans les mêmes pieds. En éfet, c'est une espee de versification, que d'observer toujours la même cadence; & toute prose qui a ce défaut doit nécessairement causer du dégoût, soit par l'affectation qu'elle étale aux yeux, & dont il faut éviter jusqu'au soupçon, soit par une uniformité qui est d'elle-même très ennuyeuse. Ce vice néanmoins a quelque chose qui charme d'abord, mais plus la douceur en est grande *, moins elle est de durée. Outre qu'un Orateur qui court après ces vains agréments ne paroît pas fort touché, & qu'il fait par conséquent peu d'impression sur l'esprit de ceux qui l'écoutent. Car il ne faut pas espérer qu'un juge se courouce; ou qu'il se laisse atendrir pour l'amour d'un home, qu'il voit tout occupé d'un si petit soin. C'est pour cela qu'il y a des liaisons que l'on retranche, quelquefois même de

* Ce que dit ici Quintilien peut fort bien s'appliquer à la poésie françoise, qui avec ses rimes & son peu de variété, ne sauroit plaire long-temps à l'oreille.

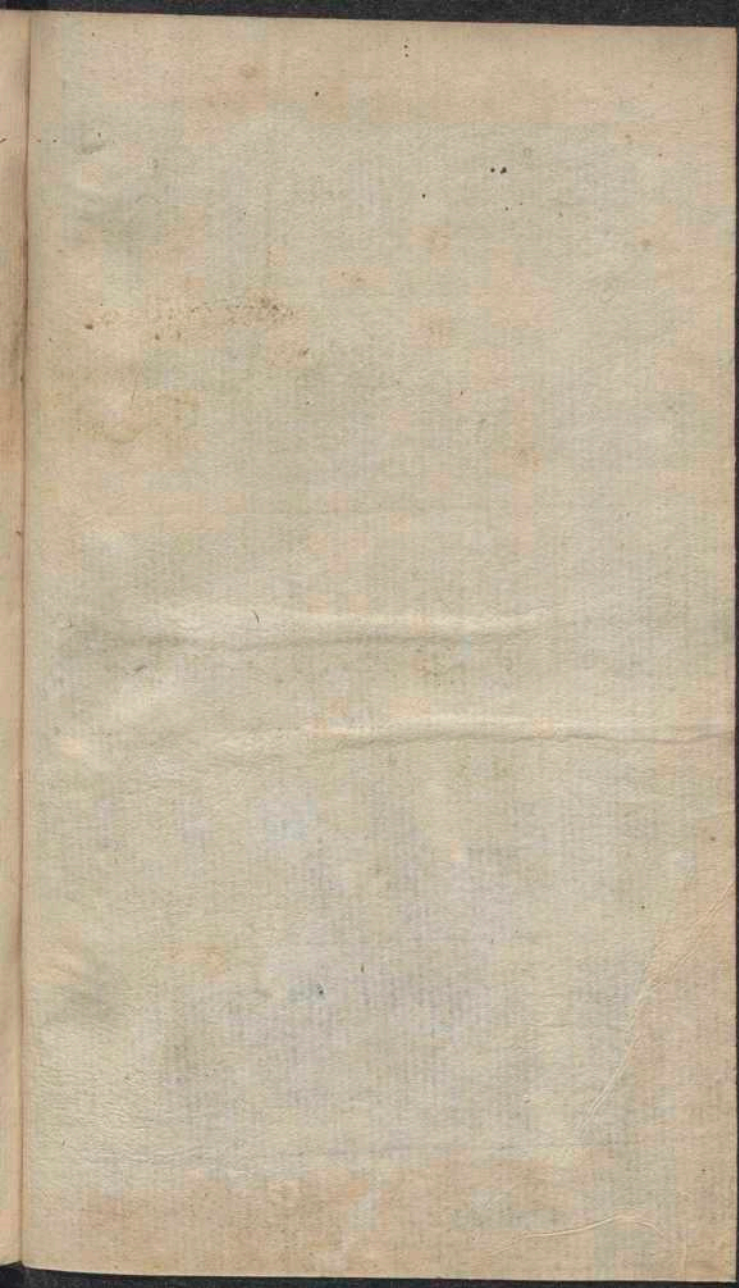
certaines endroits, afin que ces endroits paroissent come découfus & négligés; & bien qu'ils semblent être moins travaillés que les autres, souvent ce sont ceux qui coûtent le plus.

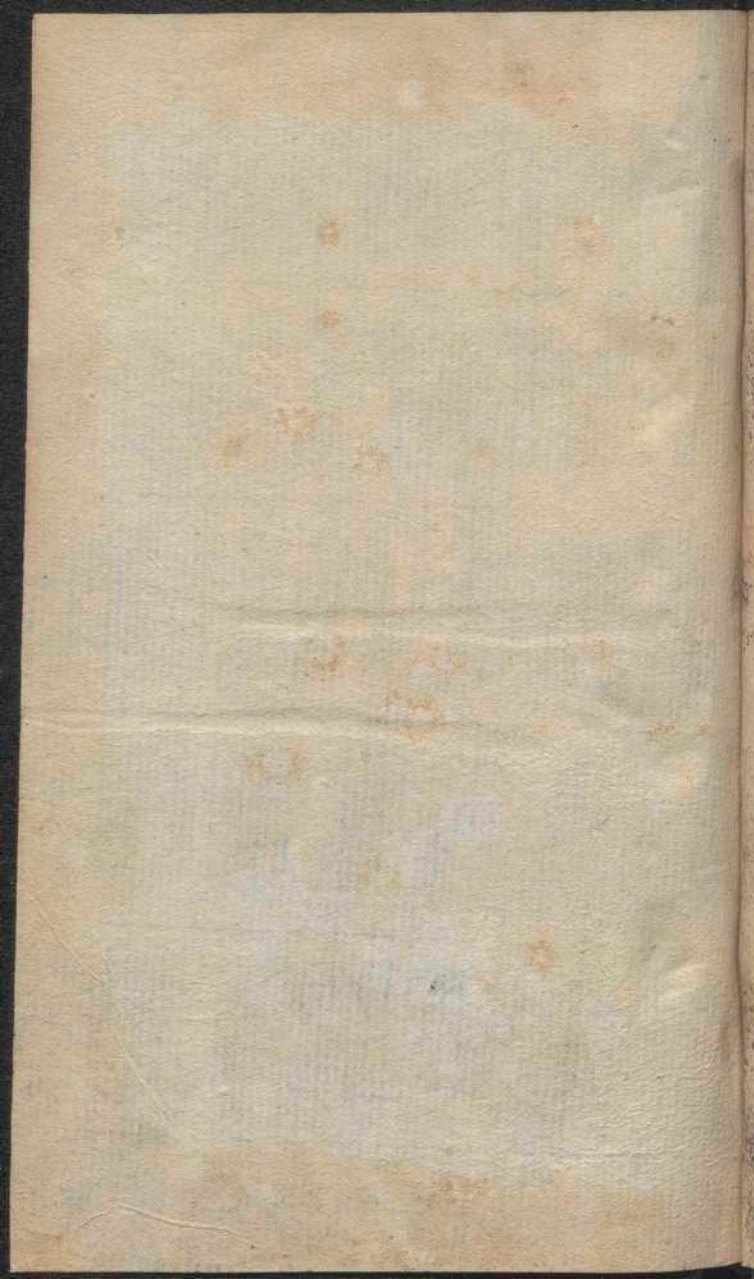
Ne soyons pas non plus esclaves de l'arangement, jusqu'à recourir à des transpositions plus longues qu'il ne faut, de crainte que ce que nous faisons pour plaire, ne déplaîse come une affectation. Enfin, que l'envie de rendre la composition plus douce & plus coulante, ne nous fasse jamais omettre un mot, lorsque d'ailleurs il est propre & convenable. Et véritablement il n'y en a point de si rude & de si discordant, qu'il ne puisse commodément trouver place, si ce n'est pas plutôt la paresse, que l'amour du beau, qui nous porte à l'éviter.

Cependant je ne suis point surpris que les Latins se soient plus atachés à la composition que les Attiques, bien-que notre langue n'ait ni la grâce, ni la variété de la leur. Et je ne puis faire un crime à Cicéron de s'être un peu éloigné de Démosthène sur ce point. Mais j'expliquerai dans mon dernier livre la différence de la langue Greque & de la langue Latine. Il est temps de mettre fin à celui-ci, qui passe déjà les bornes que je m'étois prescrites.

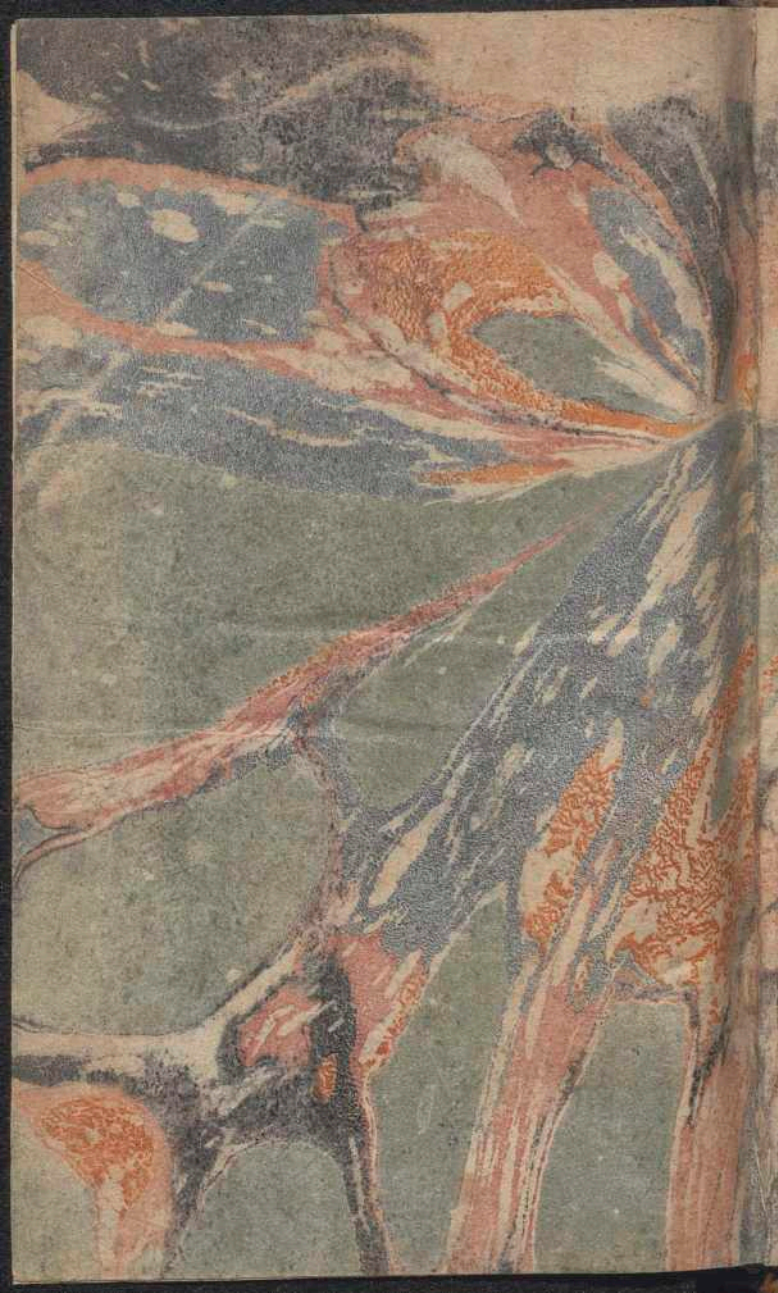
Pour conclusion donc , la composition doit être honête , douce & variée. Elle a trois parties , qui sont l'ordre , la liaison , & le nombre ou l'harmonie. L'art dont elle se sert consiste à savoir retrancher , ajouter , changer. Quant à ses qualités , elles diferent suivant la nature des choses dont on parle. Enfin , pour y réussir , il faut un soin extrême , qui a sans doute pour principal objet les pensées & l'expression. Mais ce soin doit se cacher , sur-tout afin que les nombres semblent couler come d'eux-mêmes , & n'avoir rien de recherché , rien de contraint.

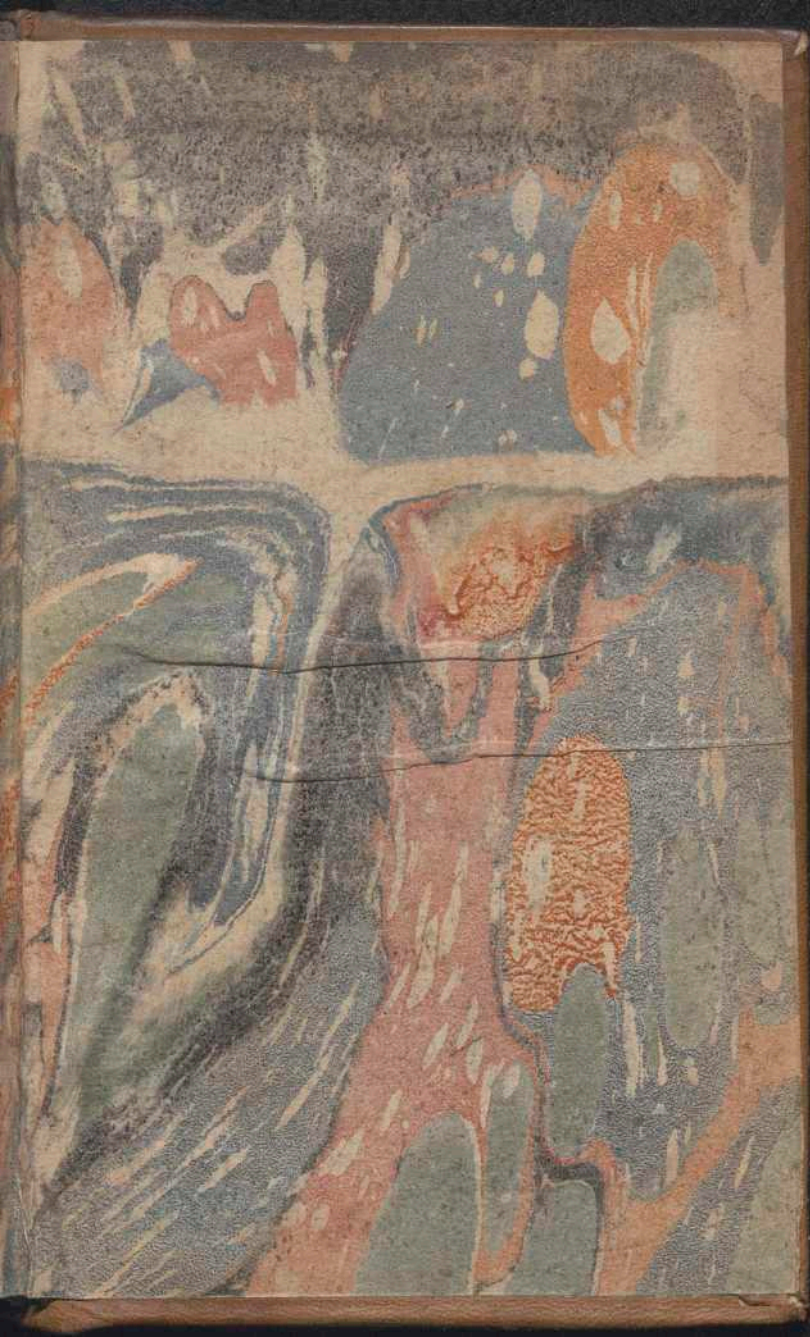
Fin du troisieme Volume.

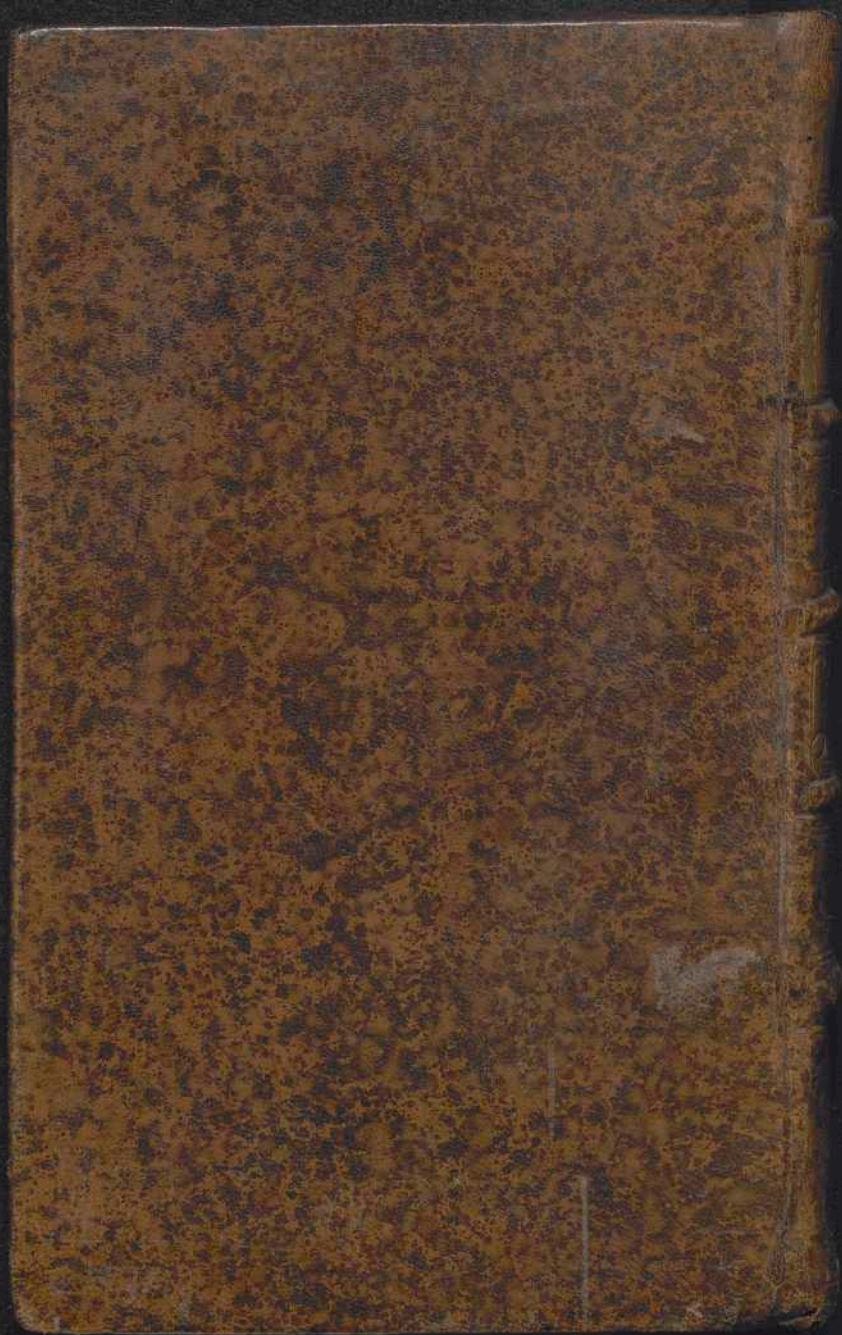












QUINTILIA

3